TOP/230 42550 (1)

GAZETTE DE SANTÉ

A L'USAGE

DES CURÉS ET DES BIENFAITEURS DES PAUVRES.

RECUEIL DE NOTIONS IMMÉDIATEMENT APPLICABLES A L'ENTRETIEN ET AU RÉTABLISSEMENT DE LA SANTÉ, MISES A LA PORTÉE DE TOUTES LES INTELLIGENCES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS
DES ÉCOLES DE PARIS ET MONTPELLIER.

1re ANNÉE, TOME PREMIER.

Omnes homines artem medicam nosse oportet.
(HIPPOCRATES, *l. b. de nat. hom.*)

Paris,
AU BUREAU DE LA GAZETTE DE SANTÉ,
RUE NEUVE-VIVIENNE, N° 3.
1833.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION.

Omnes homines artem medicam nosse oport.
HIPPOCRATES (Lib. de Nat. hom.)

Il faut au public des livres de médecine. — Difficulté d'un semblable travail. — Excès du charlatanisme. — Facilités qu'il trouve pour se propager. — La diffusion des lumières peut seule l'arrêter et le détruire. — La médecine n'est qu'une partie de la philosophie. — Erreurs causées par l'ignorance de l'hygiène et de la physiologie. — Un journal est préférable à un livre pour combattre les préjugés relatifs à la santé ; pourquoi.

Le sentiment des médecins de nos jours sur la médecine populaire est bien différent de celui qu'Hippocrate a manifesté dans le passage que nous avons pris pour épigraphe. Cela tient à ce que beaucoup de mauvais livres ont été publiés, et à ce que des charlatans ont abusé de l'engoûment que le public a montré pour ces sortes d'ouvrages. Mais si la *Médecine curative* et la *Médecine sans médecin* ont fait beaucoup de victimes, personne ne niera que l'*Avis au peuple* de Tissot, et la *Médecine domestique* de Buchan n'aient rendu de grands services.

Quelques efforts que l'on tente pour conserver aux médecins le juste privilége de l'exercice de l'art médical, on n'obtiendra jamais des gens du monde une abnégation complète de leur raison en ce qui touche l'application de cet art à leur personne. L'expérience prouve qu'il faut au public des livres de médecine. Tant que les médecins instruits persisteront à les lui interdire, les charlatans les lui offriront, et il ne manquera jamais de les accepter, à son grand détriment. C'est un poison auquel il faut un

antidote; refuser ce dernier est un crime de la part de ceux qui le possèdent et qui peuvent l'administrer avec succès.

La médecine ne consiste plus dans des recueils de formules ou des secrets de guérison; le nombre des gens instruits est infiniment supérieur à celui qui pouvait se rencontrer du temps d'Hippocrate, par conséquent les notions scientifiques peuvent être plus facilement comprises et propagées. Cela suffirait pour fonder la nécessité et les avantages d'une publication destinée à mettre les connaissances médicales à la portée des gens du monde. Sans doute, il est impossible de faire des médecins de tous ceux qui raisonnent; mais il est facile de donner à tout homme de bon sens et qui possède quelque instruction, une connaissance assez précise des principes généraux de la médecine, pour qu'il puisse garantir ses semblables, et lui-même, des effets de l'ignorance, de la fourberie et du charlatanisme, et donner, dans certains cas, aux malheureux, de bons conseils et d'utiles secours.

Des esprits sages et réfléchis ont, depuis long-temps, exprimé le désir de voir l'étude de l'homme physique faire partie de l'éducation dont elle aurait dû toujours être le complément. Ce désir a été satisfait dans quelques établissemens d'instruction publique, où l'on a introduit des cours d'histoire naturelle et de physiologie. Une société philantropique a naguère mis au concours la publication d'un traité de physiologie populaire; un jour viendra où il ne sera plus permis à aucune personne bien née d'ignorer ni la physiologie ni l'hygiène, et peut-être les efforts que nous tentons aujourd'hui pour hâter un progrès si désirable, seront-ils regardés comme notre plus beau titre à l'estime de nos concitoyens.

Un semblable espoir, nous devons bien le dire, est notre plus vif encouragement, car les difficultés ne

manquent pas dans l'accomplissement de la tâche que nous nous sommes imposée; et il faut bien que nous soyons persuadés des avantages que la société doit retirer de notre travail, pour que nous mettions notre courage à braver les tracasseries auxquelles ont été en butte les hommes honorables et instruits qui nous ont précédés dans la même carrière. Nous avons, sous les yeux, tous les anathèmes lancés contre Buchan et Tissot par d'indignes confrères. « J'observe avec douleur, disait Buchan, que « l'esprit de jalousie et d'intérêt a porté plusieurs médecins « à traiter cet ouvrage (*la Médecine domestique*) d'une « manière également basse et indécente dans tout homme « qui cultive et professe une science. Mais ces injures ne « m'empêcheront point de persister dans mon plan, parce « que je suis bien convaincu de son utilité; et il n'est « aucune considération qui puisse me détourner de faire « les efforts dont je suis capable, pour donner à l'art de « guérir toute la publicité dont il a besoin, afin qu'il de- « vienne véritablement utile au genre humain. » Nous sommes dans la même disposition d'esprit que Buchan; et si déjà, sur de simples annonces, et sans que nous ayons mis au jour un seul cahier de la *Gazette*, nous avons éprouvé quelques-unes des tracasseries dont il parle, nous avons acquis aussi la certitude consolante qu'au besoin de hautes et savantes protections ne nous seraient pas refusées, et que les Lieutaud et les Pringle ne nous manqueraient pas plus qu'à Buchan et à Duplanil.

Mais pourquoi nous arrêter à de semblables préoccupations? Nous croyons une *Gazette de santé* utile aux gens du monde et nous la leur présentons avec confiance. Et dans quel temps leur fut-elle plus indispensable? Aujourd'hui, comme du temps de Buchan, vous tromperiez un homme sur sa santé beaucoup plus facilement que sur un écu. Depuis que les feuilles politiques on

ouvert leurs colonnes à des annonces mercantiles, s'est-il passé un seul jour sans que le public ait pu y lire l'éloge de quelque livre ou de quelque drogue empoisonnés? Les annonces sont l'un des principaux revenus des journaux, elles se paient fort cher et au comptant; si le public ne se laissait pas duper, si ces livres et ces drogues n'étaient pas vendus, pense-t-on qu'il y eût, à produire les uns et les autres, une concurrence aussi active? L'annonce payée ne comporte aucune critique, le journal qui la reçoit s'interdit par cela même toute espèce de jugement dépréciateur, le public reste ainsi sans défense contre la fourberie et le poison du charlatan, car le public ne lit pas les journaux de médecine où cette fourberie est mise à jour, et où les effets désastreux de la drogue sont analysés.

Mais d'autres avantages, nous en sommes convaincus, résulteront pour la société de la publication de la Gazette. Il est des circonstances malheureusement trop fréquentes où le zèle et le nombre des médecins se trouvent insuffisans. Quand la contagion s'est répandue dans les villes et dans les campagnes, les personnes qui pratiquent la bienfaisance et qui sentent vivement les maux de ceux qui les environnent, ont regretté plus d'une fois de se trouver dans l'impossibilité de leur prêter des secours éclairés par la connaissance des premières notions de la médecine. Quand le choléra décimait la France, que de victimes auraient été sauvées si, dès les premières atteintes du mal, des soins bien entendus leur avaient été donnés par les ministres de la religion, les chefs de maison, les directeurs d'établissemens industriels, et par toutes les personnes intelligentes et charitables qui, obéissant à une espèce de vocation naturelle, se font un devoir d'aider leurs semblables de leurs conseils et de leurs bonnes œuvres. Les ministres de la religion surtout, qu'un zèle bien chari-

table et la vue si souvent répétée des souffrances humaines porte à désirer d'être en position de donner des secours au corps comme ils en donnent à l'âme, auraient été, dans ces temps de désolation, les auxiliaires les plus utiles aux médecins et les plus consolans pour les malades.

Mais si, laissant de côté les circonstances épidémiques, qui, heureusement pour l'humanité, sont toujours exceptionnelles, nous nous arrêtons à ce qui se passe dans les temps ordinaires, on se convaincra facilement de l'utilité d'un ouvrage de médecine populaire, fait avec conscience et désintéressement.

Nous avons parlé des maux sans nombre que les charlatans répandent dans la société avec les éloges payés que les feuilles quotidiennes font de leurs drogues; nous avons dit comment la société se trouvait surprise et sans défense contre de semblables atteintes portées tous les jours à la santé publique. Pense-t-on qu'à l'avenir le charlatanisme ait, à se produire, une audace égale à celle qu'il a montrée jusqu'à ce jour, quand une voix indépendante, désintéressée et amie du bien, signalera hautement toutes les fourberies que le vil amour du gain inspire et fait commettre.

L'esprit de progrès qui caractérise notre époque est moins étranger qu'on pourrait le croire à la publication de la *Gazette*. Aucune étude n'est plus libérale que la médecine; il n'y pas de science qui ouvre un champ plus vaste aux *Connaissances utiles*, et qui offre une matière plus ample à l'esprit avide de savoir. Autrefois la médecine faisait partie de la philosophie, *primòque medendi scientia*, dit Celse, *sapientiæ pars habebatur, ut et morborum curatio et rerum naturæ contemplatio sub iisdem auctoribus nata sit.* Les recherches des premiers philosophes, en effet, se dirigèrent d'abord sur l'origine du

monde, sur la grandeur et les mouvemens des corps célestes, sur la nature de Dieu et de l'âme, sur la composition physique du corps, auquel elle est intimement unie, et enfin sur l'étude des maladies qui ne sont que des modifications particulières du corps. Les premiers philosophes furent aussi les premiers médecins, et quand, de nos jours, les encyclopédistes ont voulu classer toutes les connaissances humaines, ils ont rangé la médecine dans le domaine de la philosophie. Aujourd'hui, comme toujours, on fait étudier la philosophie aux jeunes gens et l'on insiste principalement sur la logique et la métaphysique, c'est-à-dire sur la science de l'âme; mais ôtez à la métaphysique le secours de la révélation, et vous verrez s'il restera autre chose que de la scholastique, c'est-à-dire une science d'arguties et de mots, la plupart vides de sens; car les travaux de nos philosophes contemporains, de M. Royer-Collard et de ses disciples, n'ont rien changé à cette nature des choses. Il faudrait faire un peu moins de scholastique et appliquer davantage l'esprit de la jeunesse à l'observation : là seulement est le progrès, là se trouve la vraie utilité.

C'est pour donner à l'observation toute l'importance qu'elle devait avoir, qu'Hippocrate fit tous ses efforts pour séparer la médecine de la philosophie; il avait reconnu de bonne heure la supériorité des études pratiques sur les recherches de pure spéculation, et c'est l'oubli de ce principe qui fit qu'à la renaissance, tant d'efforts intellectuels furent inutilement consommés au profit de la scholastique. Les nôtres aujourd'hui doivent tendre à redonner une nouvelle vie au principe d'Hippocrate : on sait les heureux résultats qu'il a produits toutes les fois que le génie l'a pris pour son point de départ. Le chancelier Bacon lui doit sa gloire, et les sciences physiques tous leurs progrès.

Mais descendons à des considérations moins ambitieuses, *paulò majora canamus*, et nous bornant à la modeste mission embrassée par la *Gazette*, disons, avant de terminer, quelques mots des avantages immédiats qu'elle doit procurer à ses lecteurs.

L'ignorance complète où l'on est de la physiologie est un très-grand mal pour la société ; les gens les plus instruits sont ainsi privés, toute leur vie, de la connaissance de l'homme physique, connaissance qu'il leur importe le plus d'acquérir pour leur utilité propre et pour celle de leurs semblables. Que d'erreurs fatales à la santé seraient évitées si, par exemple, les principes de l'hygiène alimentaire et ceux de la physiologie de l'estomac étaient plus répandus, la même substance alimentaire pouvant être, selon les circonstances, une bonne nourriture, un remède et un poison.

Pour ce qui est de la médecine proprement dite ou du traitement des maladies, la *Gazette* rendrait encore un grand service, quand elle se bornerait à faire connaître les principes sur lesquels doit reposer le régime des malades, ce qu'en médecine on appelle la *diététique*; et certes rien n'est plus à la portée de toutes les intelligences que la connaissance de ces principes. Il n'est personne qui se refuse à reconnaître, par exemple, qu'un individu qui a la fièvre et qui a perdu l'appétit ne doit pas manger ; or, tous les principes du régime sont aussi simples que celui-là, et c'est faute de les connaître et de les savoir mettre en pratique qu'il y a tant de maladies aiguës suivies de si peu de guérisons.

Beaucoup de préceptes chirurgicaux ne sont eux-mêmes que de la diététique. La persistance des maux de jambe provient de la situation de cette partie relativement au reste du corps, et de l'opiniâtreté avec laquelle ceux qui en sont atteints s'obstinent à vouloir agir comme

si leur membre n'était pas affecté. Le traitement principal, celui sans lequel tous les autres seraient illusoires, consiste à garder un repos absolu et à mettre le membre dans une position horizontale, afin que les liquides, embarrassés dans leur marche à travers les tissus du membre malade, aient plus de facilité à reprendre leur cours ordinaire et à rentrer dans la circulation générale. Le conseil du chirurgien, dans ce cas-là, n'est-il pas purement du régime, et tout le monde n'est-il pas dans le cas de le comprendre et de l'administrer avec discernement ?

Qu'une blessure soit faite au bras ou à l'avant-bras ; que le sang coule en abondance et par jets, celui qui connaîtra les principes de la circulation saura qu'en exerçant une compression au-dessus de la plaie du côté du cœur, le fluide vital devra s'arrêter subitement, et, par cette simple pratique, il calmera l'effroi du blessé et des assistans, et retiendra, jusqu'à l'arrivée du médecin, une vie d'homme qui s'écoulait avec le sang. Tout cela, comme on le voit, peut être aussi facilement enseigné que mis en pratique.

Enfin, qu'une erreur fatale ou le crime aient compromis des jours précieux ; qu'un poison ait été dissous dans un breuvage ou mêlé à des alimens, celui qui connaîtra le mode d'action des substances délétères, pourra seul administrer à temps d'utiles secours : or, cette connaissance encore est aussi facile à acquérir que celle de la diète dont nous parlions tout à l'heure.

Au reste, les substances vénéneuses seront de notre part l'objet d'une attention toute particulière. Il n'est pas de jour où l'on ne signale quelque malheur occasioné par leur ingestion : la classe des champignons a souvent emporté en peu d'instans des familles entières. Nous fournirons à nos lecteurs les moyens les plus certains de se garantir de ces accidens désastreux ; nous leur apprendrons à distinguer les substances suspectes des autres produc-

tions naturelles qui leur ressemblent; nous décrirons chaque espèce avec le soin le plus minutieux, joignant, quand il le faudra, à la description une planche coloriée où l'objet sera peint avec toutes ses couleurs et dans la situation qu'il affecte aux lieux qui le produisent.

Il ne nous reste plus qu'un mot à dire touchant la forme périodique que nous avons adoptée. Les livres de Tissot et de Buchan ont vieilli : pour les publier aujourd'hui il eût fallu les refaire. Nous avons pensé qu'à l'aide d'un recueil mensuel nous parviendrions plus facilement au but que nous nous sommes proposé. Quelque soin que l'on apporte dans la composition d'un livre, quelque rapidité que l'on mette à le publier dans son entier, il s'écoule toujours, entre le commencement et la fin, un temps plus ou moins long, selon l'étendue de l'ouvrage; cependant la science marche, l'observation fait des progrès, et c'est un fait, dans les sciences physiques surtout, que les traités *ex professo* sont toujours incomplets quand vient la fin de leur publication. Il n'en est pas de même d'un journal; c'est un livre de tous les jours, constamment ouvert pour enregistrer les faits nouveaux, les découvertes importantes, pour répondre aux besoins du moment, en un mot, pour satisfaire à toutes les exigences du temps et du lieu. De plus, comme il arrive par fragmens au lecteur, que les diverses parties dont il se compose sont toujours variées, on le prend par curiosité et on ne le quitte qu'après avoir profité des choses utiles qui s'y sont rencontrées et sur lesquelles l'habileté du rédacteur a su répandre un véritable intérêt.

Des considérations qui précèdent il résulte :

1° Que la connaissance des principes généraux de l'art de guérir intéresse tous les gens de bien, pour eux, pour leurs proches, et pour les malheureux sur lesquels s'exerce leur bienfaisance.

2° Que cette connaissance s'acquiert aussi facilement que toute autre et qu'elle est d'une application constante dans toutes les circonstances de la vie.

3° Que l'étude de la physiologie et de l'hygiène doit former ses principales bases.

4° Enfin, que sa propagation, en faisant apprécier à sa juste valeur l'excellence de la véritable médecine, contribuera puissamment à la destruction du charlatanisme, fléau cruel et sans cesse renaissant des populations des villes et des campagnes.

LE DIRECTEUR DE LA GAZETTE.

GAZETTE DE SANTÉ

A L'USAGE

DES CURÉS ET DES BIENFAITEURS DES PAUVRES.

PHYSIOLOGIE,

PROLÉGOMÈNES.

The proper study of mankind, is man.
POPE'S (*Essay on man*).

De l'organisation et de la vie. — Définition de l'homme. — *Hiatus* entre l'histoire de son physique et celle de son moral. — Des parties solides et des parties fluides; leurs caractères spéciaux et leur énumération. — Leur ensemble est insuffisant pour la vie. — Forces vitales, motilité, sensibilité, affinité. — Elles n'expliquent pas la vie. — Nécessité d'un premier mouvement et d'un premier moteur. — Fonctions vitales. — Leur énumération et leur classification.

La physiologie est la science de la *vie*.

Le mot *vie* s'applique uniquement aux corps organisés.

L'organisation résulte de l'assemblage d'un certain nombre de parties solides et de parties fluides qui se combinent selon des lois particulières. Ces parties exercent les unes sur les autres des actions et des réactions; elles font ainsi durer l'*être* qu'elles composent pendant un temps déterminé, en le conservant dans son intégrité primitive, malgré les causes générales de dissolution qui agissent sans cesse sur tous les corps de la nature.

Un corps privé de *vie* se désorganise; les élémens di-

vers qui le constituent se séparent pour se réunir à leurs semblables, ou pour former des combinaisons nouvelles n'ayant aucune analogie avec l'organisation qui vient de finir.

Un philosophe moderne définit l'homme : *une intelligence servie par des organes*. Cette définition est à la fois poétique et juste, car elle pose une ligne de démarcation bien tranchée entre l'homme et les autres corps de la nature qui sont doués d'une organisation quelconque, tels que les animaux et les plantes.

Intelligence et *organisation*, voilà donc les caractères distinctifs de l'individu humain. L'étude de l'organisation est l'objet spécial de la physiologie. L'*intelligence* regarde plus particulièrement cette partie de la philosophie qu'on a appelée *métaphysique* et *psychologie*.

L'*intelligence* et l'*organisation* réagissent l'une sur l'autre, d'où il semblerait résulter qu'on ne peut les étudier séparément. Il n'en est pas ainsi : la physiologie a fait de très-grands progrès sans le secours de la métaphysique, qui, elle-même, par une bizarrerie facile à expliquer en considérant le but particulier auquel tendent ces deux divisions de la science de l'homme, ne saurait aujourd'hui se passer des lumières fournies par la physiologie.

Il suit de là que le physiologiste peut ne pas être métaphysicien, tandis que le métaphysicien est forcé d'être physiologiste.

Il existe entre l'histoire du physique et du celle moral de l'homme un hiatus tellement profond que le métaphysicien ne voit pas d'abord de quel secours est pour lui la physiologie, tandis que le physiologiste à son tour s'obstine à dédaigner les spéculations de la métaphysique. Tous deux ont tort, selon nous, et le métaphysicien encore plus que le physiologiste ; mais un temps viendra où les deux sciences, se prêtant un mutuel appui, marcheront à

grands pas vers la perfection. Déjà un philosophe, M. Théodore Jouffroy, a établi, dans une préface très-remarquable, l'importance que l'on doit attacher à l'observation, dans les études psychologiques; un pas de plus dans cette voie assurera les destinées des deux sciences en les rattachant l'une à l'autre par des liens indissolubles.

Nous avons dit que l'organisation était le résultat de la combinaison de parties solides et de parties liquides.

Chez l'homme, les parties solides sont :

1° Les *os*; ils forment la charpente du corps, soutiennent les autres organes dont ils déterminent les positions, en leur fournissant des points d'attache. Ils s'arrondissent en voûte, se creusent en bassins, s'élèvent en colonnes ou en pyramides, selon qu'ils concourent à former la tête, la poitrine ou les membres, etc. Leur ensemble donne la première configuration de la forme humaine.

2° Les *cartilages* revêtent les surfaces articulaires des os; leur consistance élastique brise la dureté des chocs qui auraient lieu dans chaque mouvement, et prévient les altérations qu'il pourrait en résulter pour la substance osseuse.

3° Les *muscles* entourent les os, auxquels ils sont unis par de très-forts liens. Ils forment ce qu'on appelle vulgairement la *chair*; ils sont composés de fibres plus ou moins longues qui jouissent de la propriété de se raccourcir sous l'influence de la volonté. Dans ce raccourcissement, ils entraînent les os auxquels ils sont unis, en changent la position respective, et opèrent ainsi les divers mouvemens du corps.

4° Les *tendons* servent d'intermédiaire aux os et aux muscles. Chaque muscle est terminé par un tendon qui en réunit toutes les fibres pour les attacher à l'os en s'y attachant lui-même. Les tendons comme les cartilages, sont élastiques, d'un blanc mat quelquefois nacré.

5° Les *viscères* sont les organes contenus dans les trois grandes cavités du corps : la *tête*, la *poitrine* et l'*abdomen* ou ventre. Dans la tête, c'est le *cerveau*; dans la poitrine, ce sont les *poumons* et le *cœur*; dans l'abdomen, le *foie*, l'*estomac*, le *canal intestinal*, les *reins*, la *vessie*, etc.

6° Les intervalles que les viscères et toutes les autres parties du corps laissent entre eux sont garnis d'un tissu qui, par sa nature molle, compressible et comme laineuse, semble destiné à leur servir de coussin. Les anatomistes ont donné à cette substance le nom de *tissu cellulaire*. La présence du tissu cellulaire sous la peau, où il forme une couche plus ou moins épaisse, selon les individus et les sexes, fait disparaître les inégalités qu'offrirait la surface du corps, si la peau était appliquée immédiatement sur la chair. Ainsi, c'est au tissu cellulaire que doit être attribuée cette rondeur de formes qui distingue l'homme des autres animaux.

7° Les *membranes* sont des espèces de toiles organisées qui servent à plusieurs usages dans l'économie du corps humain. Nous n'indiquerons, pour le moment, que les deux principales espèces, savoir : les membranes *séreuses* et les membranes *tégumentaires*.

Les membranes *séreuses* ont pour objet principal d'envelopper les viscères. Ce sont des espèces de sacs sans ouverture qui se replient sur eux-mêmes pour contenir l'organe auquel ils sont destinés, à peu près comme, par la moitié de sa surface externe, un bonnet de coton enveloppe la tête; l'autre moitié de la surface de la membrane est en contact immédiat avec les parois osseuses ou musculaires de la cavité. La face interne de la membrane séreuse est toujours contiguë à elle-même, et sans cesse arrosée par un liquide destiné à empêcher les frottemens qui auraient lieu entre les organes dans l'accomplissement

de leurs fonctions. La formation des diverses hydropisies est le résultat de l'excès de ce liquide.

La membrane séreuse du cerveau porte le nom d'*arachnoïde*; celle de la poitrine s'appelle *plèvre*; dans l'*abdomen*, elle est désignée sous le nom de *péritoine*.

Les membranes tégumentaires sont de deux sortes, savoir : la *peau* et les *membranes muqueuses*. La peau recouvre le corps à l'extérieur. Les membranes muqueuses tapissent toutes les cavités internes qui communiquent à l'extérieur. Les cavités du nez, de la bouche, de l'estomac et des intestins jusqu'à l'anus, etc., sont revêtues d'une membrane muqueuse.

8° Les *nerfs* sont des cordons blancs composés de plusieurs filamens qui naissent de toutes les parties du corps et qui vont se rendre, par paquets plus ou moins forts, les uns à la moelle épinière qui est située dans l'intérieur de l'épine du dos, les autres dans le crâne pour se réunir au cerveau.

9° Les *vaisseaux* sont des tubes répandus dans toutes les parties, naissant les uns des autres et se réunissant en plusieurs troncs pour se rendre au cœur. C'est dans leurs cavités que circulent les quatre liquides principaux du corps : le chyle, la lymphe, le sang veineux et le sang artériel. Il y a donc quatre ordres de vaisseaux, savoir : les artères, les veines, les vaisseaux lymphatiques et les vaisseaux chylifères.

Les blessures des veines se cicatrisent facilement, celles des artères ne se cicatrisent jamais. Pour pratiquer une saignée, on ouvre une veine, et une légère compression sur le point où le vaisseau a été ouvert suffit pour faire fermer la plaie. Quand, par accident, une artère a été ouverte ou divisée, on ne peut arrêter le sang qu'en oblitérant ses parois, et en rendant, par conséquent, inutile pour la circulation sa partie inférieure.

Nous venons d'indiquer les principaux solides qui entrent dans la composition du corps; nous allons énumérer rapidement les liquides dont il est imbibé.

La masse des liquides ou fluides, comparée à celle des solides, est à peu près dans le rapport de 6 à 1, selon les uns, de 9 à 1 selon d'autres.

Il y a des fluides nutritifs qui sont le résultat de la digestion des substances alimentaires; tels sont les quatre que nous avons indiqués en parlant des vaisseaux : chyle, lymphe, et sang des deux sortes.

Il y a des fluides qui se fabriquent dans le corps à l'aide des précédens et dont l'objet est de servir à plusieurs actions organiques. La *graisse*; la *sérosité* qui lubréfie les membranes séreuses; la *moelle* des os; la *synovie*, humeur visqueuse qui s'épanche dans les articulations des os pour en enduire les surfaces et faciliter leur glissement; les *larmes*, qui conservent à l'œil son poli et favorisent le mouvement des paupières; la *salive*, la *bile*, le *lait*, etc.

Il y a enfin des fluides qui ne sont que des résidus de la nutrition, dont la présence serait nuisible à l'économie, et qui, par conséquent, doivent être rejetés : tels sont la *transpiration insensible*, dont l'augmentation constitue la *sueur*, et l'*urine*.

Voilà bien des liquides et des solides, encore leur énumération est-elle incomplète. Mais supposez les uns et les autres réunis, sans qu'il en manque un seul, et disposés entre eux selon leurs rapports respectifs, on n'aura pas encore une organisation, une *vie*. Il faut donner à cet ensemble une première impulsion, exciter le premier battement du cœur, déterminer la première inspiration du poumon, etc. Tout cela est le résultat de certaines forces, ou plutôt d'une seule et même force sur l'origine de laquelle on est loin d'être d'accord, quoique tous les philo-

sophes de l'univers l'aient prise pour le sujet de leurs investigations et de leurs disputes.

Nous n'entrerons pas dans l'examen de leurs systèmes, nous dirons seulement que les physiologistes actuels sont demeurés à peu près d'accord sur l'existence de trois *forces vitales*, qui sont la *motilité*, la *sensibilité* et l'*affinité vitale*.

On donne le nom de *motilité* à la cause universelle des mouvemens vitaux, cause qui ne se prête à aucune explication physique, chimique ou mécanique. Cette force se manifeste principalement dans les muscles.

La *sensibilité* est une expression qui n'a pas besoin d'être définie; cette force vitale s'exerce sur tous les organes; car tous ont, comme dit Montaigne, *des passions propres qui les éveillent et les endorment*. Il y a cependant entre eux, sous le rapport de la sensibilité, cette différence que, dans les uns, l'impression qui éveille la sensibilité ne dépasse pas l'organe lui-même, tandis que, dans les autres, cette même impression est transmise au cerveau par le moyen des nerfs. Tous les organes dont la sensibilité propre réagit sur le cerveau, sont soumis à l'influence de la volonté.

L'*affinité vitale* est un peu plus difficile à définir que la *sensibilité* et la *motilité* : aussi n'est-elle pas admise comme *force* par tous les physiologistes. C'est à son action que doivent être attribuées toutes les transformations des fluides qui s'opèrent dans l'économie pendant la vie, comme le changement du chyle en sang, celui du sang en graisse, en sérosité, en bile, en lait, etc.

Tous les actes de l'économie humaine par lesquels la vie s'entretient et se propage peuvent être rapportés à ces trois forces, dont l'action est simultanée en ce sens, que les faits perceptibles ne conduisent pas au-delà. Mais l'explication de la vie restera toujours incomplète,

tant qu'on n'aura pas découvert le premier moteur qui les met en jeu. C'est ce premier moteur que les philosophes ont tant cherché, et dont la recherche a donné lieu à tant de systèmes incohérens et absurdes. Il est pourtant un système qui a pu satisfaire les esprits droits et réfléchis; mais celui-là n'a pas été enfanté par une tête d'homme : le Créateur avait proposé l'énigme, lui seul pouvait en donner le mot, et la révélation est venue nous le dire.

Nous avons indiqué les élémens qui composent le corps humain, nous avons dit quelles forces les mettaient en jeu, nous allons maintenant parler des phénomènes que ces élémens et ces forces opèrent.

Ces phénomènes sont presque toujours le résultat du concours de plusieurs organes; on leur a donné le nom générique de *fonctions vitales*. Tous les physiologistes n'ont pas admis le même nombre de fonctions ni la même classification. Sans discuter les raisons qui fondent le choix de chacun, nous avons adopté les suivantes, qui nous ont paru le mieux déterminées et le mieux classées.

Toutes les fonctions vitales ont pour but la conservation de l'*individu* ou la conservation de l'*espèce*. Ne parlons, pour le moment, que des premières.

Les fonctions qui ont pour but la conservation de l'*individu* sont de deux sortes :

Elles assimilent à sa propre substance les alimens propres à réparer les pertes que l'usage de la vie occasione, et on les appelle *fonctions nutritives*.

Elles établissent entre l'individu et les êtres qui l'environnent des rapports convenables à ses besoins, et on les appelle *fonctions relatives*.

Les fonctions nutritives sont :

1° La *digestion*, qui fait subir aux alimens une première élaboration;

2° L'*absorption*, qui fabrique le chyle avec les alimens ainsi élaborés, et le transporte dans le torrent de la circulation;

3° La *respiration*, qui accomplit la fabrication du sang en combinant le chyle et les autres humeurs avec un élément constituant de l'air atmosphérique;

4° La *circulation*, qui conduit le sang dans la profondeur de tous les organes, et qui en rapporte la portion qui n'a pas servi;

5° La *nutrition*, qui incorpore le sang aux parties pour opérer leur accroissement ou réparer leurs pertes;

6° Enfin, les *sécrétions*, qui ont pour but de fabriquer avec le sang des humeurs nouvelles servant à divers usages dans l'économie, et de rejeter au dehors, par des voies particulières, les débris de la *nutrition*.

Les fonctions relatives sont au nombre de trois seulement :

1° Les *sensations*, qui avertissent l'individu de la présence des corps extérieurs;

2° Les *mouvemens*, qui l'en approchent ou l'en éloignent;

3° La *voix* et la *parole*, qui font communiquer l'homme avec ses semblables, sans qu'il ait besoin de se déplacer.

Dans le prochain article, nous ferons l'histoire de la *digestion*.

G.-G. DE C.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

DES CHAMPIGNONS COMESTIBLES ET VÉNÉNEUX,

Par M. Prosper Martin, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier* (1).

Parties constituantes d'un champignon; racine, volva, anneau, pédicule, chapeau, sporules. — Trois genres principaux : agaric, amanite, bolet. — Leurs caractères. — Signes particuliers des champignons suspects. — Description du bolet *comestible* et du bolet *pernicieux* : Explication de la planche. — De l'empoisonnement par les champignons; premiers secours à administrer aux personnes empoisonnées.

Les champignons croissent dans tous les pays, et dans tous les pays aussi ils servent à la nourriture de l'homme; malheureusement, dans tous les pays encore, les espèces comestibles se trouvent confondues avec les espèces vénéneuses dont il est quelquefois difficile de les distinguer, quelque habitude que l'on ait de les voir, si l'on n'a pas fait une étude particulière de leurs caractères botaniques.

Ces caractères ont été souvent décrits; mais les ouvrages où il faut les chercher se trouvent, par le prix élevé qu'exige leur possession, hors de la portée du plus grand nombre et sont d'ailleurs tout-à-fait inconnus à ceux qui

(1) M. Prosper Martin est l'auteur d'un *Traité de la migraine* mis à la portée des gens du monde, ouvrage recommandable par la clarté et la précision du style, autant que par la simplicité des conseils judicieux qui y sont consignés. Il serait vivement à désirer que les médecins qui, comme M. Martin, joignent au talent d'écrire une expérience éclairée par une longue pratique, prissent ainsi l'habitude d'employer leurs loisirs à combattre le charlatanisme avec les seules armes capables de le ruiner dans l'esprit des gens du monde.

auraient le plus grand intérêt à se pénétrer de leur lecture, je veux dire à l'habitant des campagnes, pour lequel, au retour des saisons, dans beaucoup de pays, le champignon est une nourriture d'autant plus précieuse que la terre la lui donne sans culture, comme, au désert, Dieu donnait la manne aux Hébreux.

Les espèces de champignons dont nous voulons parler dans cet article, se rapportent à trois genres faciles à distinguer.

Ce sont : le genre *agaric*, le genre *amanite*, et le genre *bolet*.

Avant de les décrire, il convient de faire connaître les différentes parties dont se compose un champignon, quel que soit le genre auquel il appartienne.

Ces parties sont : la *racine*, le *volva* ou enveloppe, *l'anneau*, le pied ou tige qu'on appelle aussi *pédicule*, le *chapeau* et la membrane *sporulifère*. Nous passons à dessein sous silence plusieurs autres parties dont l'étude importe beaucoup plus au botaniste *mycologue* qu'au simple amateur de champignons.

Les *racines* sont des filets blanchâtres, déliés, par lesquels les champignons tiennent au sol et y puisent, en partie, les sucs destinés à les nourrir.

Le *volva* est une enveloppe presque toujours blanche, et plus ou moins épaisse, dans laquelle le champignon est renfermé avant son entier développement, et qui se rompt irrégulièrement pour le laisser sortir. Ordinairement, il reste des traces de cette enveloppe à la surface du champignon ou à la partie inférieure de sa tige. Les *amanites* sont toujours renfermées dans un volva, à leur naissance.

L'*anneau*, qu'on nomme aussi *collet* ou *collier*, est le résultat du déchirement d'une autre enveloppe qui s'attache d'un côté à toute la circonférence du *chapeau*, et

de l'autre côté, à la partie supérieure de la *tige* ou *pédicule*.

Le *chapeau* est la partie principale du champignon; il affecte toutes sortes de formes : ordinairement il est hémisphérique; d'autres fois il représente un parasol, une soucoupe, un entonnoir, un cône arrondi, une mitre, etc.

La *tige* ou *pédicule* est cette partie du champignon sur laquelle repose le *chapeau*. En général elle est cylindrique, quelquefois renflée et arrondie à la partie inférieure, pleine ou creuse, lisse ou garnie de sillons peu profonds dans le sens de sa longueur, perpendiculaire au chapeau qui s'y attache quelquefois par son centre, et d'autres fois par son bord.

La membrane *sporulifère* recouvre la surface inférieure du *chapeau*. Dans les *agarics* et les *amanites*, elle forme des lames ou feuillets perpendiculaires, allant du centre à la circonférence; dans les *bolets*, elle forme des tubes ou pores. C'est de cette membrane que se détachent les semences ou *sporules*, qu'on ne peut bien étudier qu'à l'aide du microscope, et dont la surface est, dit-on, enduite d'une humeur visqueuse, à l'aide de laquelle elles restent attachées aux corps sur lesquels elles se sont déposées à leur maturité.

Ce qu'on appelle *blanc de champignon*, que l'on cultive à Paris, n'est autre chose qu'un amas de *sporules*.

Ces notions générales sur l'organisation du champignon nous paraissent suffisantes pour bien comprendre les caractères des trois espèces que nous avons déjà mentionnées.

L'agaric est caractérisé par la forme de sa membrane sporulifère, composée de *lames perpendiculaires*, simples, allant du centre à la circonférence du chapeau, et par l'absence d'un *volva*.

L'*amanite* porte aussi, à la surface inférieure de son

chapeau, des lames perpendiculaires; mais elle a le pédicule renflé à sa base et elle est toujours, à sa naissance, enveloppée d'un volva.

Dans le *bolet*, la membrane sporulifère forme des tubes perpendiculaires à la face inférieure du chapeau, et non des lames comme dans l'agaric et l'amanite. Ces tubes sont rapprochés et soudés entre eux de manière à rendre la surface inférieure du chapeau, en apparence, unie et compacte. Le bolet n'a ni volva ni collier.

A l'aide des caractères que nous venons d'indiquer, il sera facile de rattacher à chaque genre toutes les variétés des espèces qui leur appartiennent. Mais cette classification ne donne pas le moyen de distinguer le champignon comestible du champignon vénéneux; or, les trois genres contiennent des espèces de l'un et de l'autre, et parmi les espèces mêmes, telle variété est alimentaire, tandis que telle autre ne l'est pas.

Pour éviter toute erreur, aux caractères botaniques que nous décrirons avec soin, il faut joindre plusieurs observations générales sur lesquelles nous devons insister avant d'aller plus avant.

Comme il est juste d'attribuer à chacun ce qui lui appartient, nous dirons d'abord que les réflexions qui vont suivre sont extraites d'un très-bel et très-bon ouvrage in-4° du docteur Roques, qui a pour titre, *des Champignons comestibles et vénéneux* (1).

Les champignons qui ont une saveur acide, styptique ou acerbe, amère, poivrée, âcre ou brûlante, sont en général d'une nature suspecte. Une odeur fade, herbacée, nauséabonde ou fétide, des émanations vireuses ou enivrantes, même un parfum de champignon trop exalté, sont des indices d'une qualité délétère.

(1) Cet ouvrage a été publié en 1832, et se trouve chez Hocquart et chez Gosselin, libraires.

Les nuances des champignons et la couleur extérieure du chapeau fournissent des caractères fort incertains. Il n'en est pas de même de la couleur de la pulpe ou de la substance intérieure; cette dernière offre des signes essentiels qu'il ne faut jamais négliger. Méfiez-vous, dit le docteur Roques, des champignons dont la chair se colore d'une teinte jaunâtre ou livide, bleue, verte ou noire, lorsqu'on l'entame. Rejetez ceux qui ont la surface visqueuse, la chair grenue, cotonneuse, mollasse, le chapeau verruqueux, couvert de pellicules blanches ou colorées. Rappelez-vous que les espèces vénéneuses se plaisent dans les taillis épais, dans les bois touffus, dans les lieux sombres et humides, et qu'elles portent ordinairement quelques débris de leur enveloppe sur le chapeau ou au bas du pédicule; que les bons champignons croissent plus volontiers dans les lieux découverts, tels que les friches, les gazons, les pacages, les bruyères, la lisière des bois; qu'ils ont une texture ferme, sèche, cassante; que leur parenchyme (substance intérieure) se distingue par une blancheur permanente, tandis que les champignons suspects ont une substance molle ou aqueuse, quelquefois teinte de diverses couleurs, et ordinairement susceptible d'une décomposition rapide.

On ne doit jamais cueillir, ajoute le même auteur, les champignons qui se fanent de vétusté; dans cet état, leur organisation s'altère, la fermentation change leur nature, et les meilleures espèces peuvent nuire. L'usage de ces plantes demande, en général, beaucoup de circonspection; le moyen le plus sûr est de les examiner avec soin, de ne point s'en rapporter à un signe isolé, de les rejeter, pour peu que leurs caractères soient équivoques, et de manger modérément des espèces réputées les plus saines.

A ces caractères des champignons vénéneux, d'autres ajoutent celui qui se tire de la présence d'un suc laiteux

plus ou moins abondant, doué d'une saveur âcre et styptique qui s'écoule de la substance du champignon quand on l'entame; cependant il y a, dans ces espèces quelques variétés qui ne sont pas dangereuses.

Lorsqu'on a cueilli des champignons et qu'on est décidé à en faire usage, il importe de prendre quelques précautions qui en diminueraient le danger, si quelque erreur de choix avait été commise. On a remarqué que le vinaigre avait la propriété de dissoudre, au moins en partie, le principe vénéneux des espèces les plus délétères, telles que l'amanite bulbeuse et la fausse oronge; on a prétendu même que l'on avait pu faire usage de ces dernières variétés, sans aucun inconvénient, après les avoir fait séjourner, pendant quelque temps, dans de l'eau fortement vinaigrée. D'après le témoignage de plusieurs observateurs, il paraîtrait qu'en Russie et en Pologne on fait usage de la fausse oronge et d'autres espèces dont les effets sont pernicieux. Les procédés, dit à ce sujet le docteur Roques, qu'on emploie en Russie pour la conservation et la préparation des champignons, comme les lavages répétés, l'immersion dans l'eau salée ou vinaigrée, peuvent détruire, en grande partie, l'action délétère de ces plantes, en enlevant leurs principes actifs. Il est donc nécessaire de tenir quelque temps dans de l'eau acidulée les champignons dont on pourrait suspecter la nature; mais il faut aussi avoir bien soin, dans ce cas, de rejeter l'eau dans laquelle ils auront trempé, car elle contient alors une grande partie des principes vénéneux de ces végétaux.

Les accidens déterminés par les champignons ont été, de tout temps, tellement fréquens, et l'action de leur principe vénéneux tellement prompte, que l'autorité est intervenue dans la vente de ce comestible. A Paris, il est défendu de porter sur le marché d'autres espèces que l'*agaric comestible* (*agaricus esculentus, campestris, albus*

supernè, infernè rubens. Linnée.) qui croît en automne dans toutes sortes de terrains, dans les bois peu couverts, dans les bruyères, les friches, les pâturages, les jardins, etc. Mais il s'en fait une si grande consommation, qu'il a bien fallu trouver le moyen de s'en procurer autrement qu'en allant les chercher dans les bois et les bruyères. Les jardiniers les cultivent par couches, dans des caves, dans des carrières, et les nombreuses et abondantes récoltes qu'ils obtiennent ainsi artificiellement, ne laissent plus au dépourvu le palais des gourmets parisiens. Nous leur dirons pourtant que les champignons qui croissent spontanément dans la campagne, *sub dio*, ont le parfum plus fin et le goût plus délicat.

La planche qui est jointe à la présente livraison de la *Gazette* représente deux variétés du genre *bolet:* une variété comestible et une variété vénéneuse. En se pénétrant bien de leurs caractères spécifiques, il sera très-facile aux amateurs d'éviter toute erreur dans la recherche qu'ils pourront faire du bolet comestible, de ce bolet si renommé par son excellence, et dont la chair savoureuse et parfumée a, tant de fois, procuré la béatitude gastronomique au vénérable et illustre auteur de l'*Almanach des Gourmands.*

Le bolet comestible se reconnaît aisément à son chapeau plus ou moins large, un peu ondulé sur ses bords, d'une couleur fauve, quelquefois d'un rouge de brique, d'autres fois blanchâtre, ou plus ou moins brun. Sa substance intérieure est toujours ferme, et le contact de l'air n'en altère jamais la couleur. Ses tubes sont réguliers, fins, blancs dans le premier âge, et jaunissant à mesure que le champignon prend de l'accroissement.

La tige est d'abord renflée à sa base, mais ce renflement s'efface peu à peu, comme si la substance qui le forme était destinée à la nutrition du reste de la plante. Le bolet

comestible croît abondamment en été et en automne dans les bois et les lieux couverts. Quelques-uns ont la tige très-courte, tandis que d'autres s'élèvent à la hauteur de sept à huit pouces. Le docteur Roques en a cueilli dans la forêt de Rambouillet, qui avaient le chapeau large d'un pied et la tige haute de dix pouces.

Le bolet comestible porte aussi les noms de cep, gyrole, bruguet, potiron. En Italie, on l'appelle *porcino* et *ceppatello buono*. Les meilleurs croissent sur les coteaux boisés, dans les taillis de châtaigniers et de chênes, dans les bruyères, au bord des prés montueux et un peu ombragés.

Quelques botanistes ont prétendu que le genre bolet ne renfermait aucune espèce vénéneuse, c'est une erreur qui a été consignée dans le *Dictionnaire de médecine* en vingt volumes. On aurait grandement tort de prendre au pied de la lettre ce que dit à ce sujet M. A. Richard.

La planche que nous donnons contient, sous les Nos 1, 2 et 3, des bolets comestibles de différens âges, réduits au tiers de leur grandeur naturelle. Dans les plus jeunes, le pédicule est renflé à sa base et la surface inférieure du chapeau, où la membrane sporulifère, est blanche. Le plus gros a acquis son entier développement; le renflement de son pédicule s'est presque entièrement effacé et la membrane sporulifère a jauni. Il faut remarquer aussi que les bords du chapeau, quoique ondulés, ne présentent aucune déchirure. Ces trois caractères, savoir : le renflement tubéreux de la base du pédicule, la couleur jaune de la surface inférieure du chapeau et l'absence de toutes déchirures sur ses bords, manquent dans la variété vénéneuse que nous allons décrire.

Le docteur Roques a donné à cette variété le nom de *bolet pernicieux*. Le chapeau en est très-ample, creusé en voûte, brun, gris olivâtre ou jaune livide, et presque toujours déchiré sur ses bords; ses tubes, et par consé-

quent la surface inférieure de son chapeau, sont d'un rouge de sang à leur orifice. Le pédicule est ordinairement épais, irrégulièrement renflé à sa base, filandreux, spongieux, jaunâtre en dedans, et marqué au dehors dans toute sa longueur de stries amaranthes.

Le *bolet pernicieux* est très-commun en été et en automne, dans les bruyères, dans les allées et au bord des bois. Il se trouve souvent à côté du *bolet comestible*, avec lequel il serait aisé de le confondre si l'on se bornait à un examen superficiel.

Les caractères que nous venons d'indiquer suffisent dans la plupart des cas pour éviter une erreur funeste; toutefois il en existe un autre qui ne manque jamais et qui a toujours été un guide sûr, non pas seulement pour juger de la salubrité d'un bolet, mais encore de celle de plusieurs autres espèces; la chair du chapeau dans le *bolet pernicieux* est toujours mollasse, visqueuse et naturellement jaune; aussitôt qu'on l'entame ou qu'on la froisse, elle change de couleur au contact de l'air, et elle prend une teinte grisâtre, verte, bleue, brune ou d'un noir de fumée. En outre, elle affecte l'odorat d'une manière désagréable, et il n'est pas rare d'y rencontrer une odeur d'œuf pourri. Il faut absolument rejeter tous les bolets dont l'odeur est désagréable et dont la chair change de couleur lorsqu'on les entame.

Les N°s 4 et 5 de la planche représentent deux bolets pernicieux de différens âges. On distingue parfaitement sur le plus gros les stries rougeâtres et le renflement irrégulier de la tige, la couleur sanguinolente de la membrane sporulifère, et les déchirures du bord du chapeau.

Le N° 6 est un fragment de bolet pernicieux divisé par sa partie moyenne et dont la couleur intérieure a verdi par le contact de l'air.

Nous n'écrivons pas pour des gastronomes, et cepen-

dant, comme si nous venions de courir les bois et qu'après y avoir mis en pratique les notions mycologiques que nous venons d'exposer, nous en eussions rapporté une ample moisson de bolets, de ce *mets des dieux*, comme les appelait le cruel successeur de l'imbécille Claude, nous ne pouvons résister au plaisir d'indiquer à nos lecteurs la manière la plus simple, la plus saine et aussi la plus économique de les préparer.

Il faut d'abord les dépouiller de leur épiderme et de leur membrane sporulifère, retrancher le pédicule et ne garder, par conséquent, que le chapeau. (Ceci ne s'applique point aux champignons de couche.) Dans cet état, laissez les tremper pendant quelque temps dans de l'eau salée et vinaigrée, tiède ou froide. Lorsque vous supposerez que le vinaigre et le sel les ont convenablement pénétrés, vous les essuyerez bien et les ferez cuire simplement sur le gril en les assaisonnant de beurre frais, de poivre et de sel. Quelle que soit la jeunesse et la tendreté de vos bolets, n'oubliez pas que les champignons étant en général d'une nature compacte, il ne faut pas craindre de les soumettre à une coction quelque peu prolongée. Pour en relever le goût et pour les rendre aussi plus salubres et plus faciles à digérer, on y ajoute de l'huile de Provence, des fines herbes, une pointe d'ail et un jus de citron.

En Italie, on mange les champignons avec une sauce dont Sterbeeck a donné la composition, et qu'on appelle moutarde à champignons. On la prépare en pilant des amandes dans un mortier avec un peu d'eau; on ajoute de l'ail, du gros poivre, de l'huile d'olive et du jus de citron.

Il y a une variété de bolet, qu'on appelle *bolet bronzé*, qui est plus commune dans le midi de la France que dans les bois des environs de Paris. Elle se distingue du bolet comestible par la couleur de son chapeau qui est d'un

brun noirâtre, et par la rectitude de sa tige cylindrique, rarement renflée à sa base. C'est ce bolet que M. Grimod de la Reynière préfère à tous les autres. Il les appelle têtes de nègre, et, tout vieux qu'il est, ce spirituel gourmand passerait, dit-on, sa vie dans les bois pour les y cueillir.

Nous renvoyons à une prochaine livraison et à d'autres planches ce qui nous resterait à dire sur les *amanites* et sur les *agarics*, soit comestibles, soit vénéneux ; mais quoique cet article soit déjà bien long, nous ne saurions terminer sans entrer dans quelques détails sur les accidens qui se manifestent à la suite de l'ingestion des champignons vénéneux, à quelque espèce et à quelque genre qu'ils appartiennent.

Dans tout empoisonnement, il y a trois choses à considérer : la nature du poison, le temps qui s'est écoulé depuis son ingestion, et les symptômes particuliers auxquels il donne lieu.

Ces trois choses étant bien connues, la détermination du genre de secours à administrer devient facile.

Le champignon vénéneux est un poison narcotico-âcre, c'est-à-dire qu'il réunit l'âcreté des substances irritantes à l'énergie des poisons stupéfians. Il enflamme les organes digestifs et il attaque en même temps le système nerveux. Cette première donnée indique déjà que, dans le traitement, on n'a à combattre qu'une irritation, ou des phénomènes nerveux.

Le temps qui s'est écoulé depuis l'ingestion des champignons, quand les premiers symptômes se manifestent, fournit une seconde indication qui est de la plus haute importance. Pour bien apprécier cette circonstance, il faut se rappeler que la digestion stomacale, ou l'élaboration par l'estomac des substances introduites dans sa cavité, dure toujours de cinq à six heures ; c'est-à-dire que dans

les circonstances ordinaires, normales, il faut au moins ce temps pour que l'estomac soit complètement vidé. Dans les cas d'empoisonnement, le séjour des substances vénéneuses dans l'estomac est beaucoup plus prolongé, parce que l'estomac, par une espèce d'instinct qui lui est propre, se révolte (c'est le mot) contre toute substance qui n'est pas nutritive, et ne laisse pénétrer *son ennemi* dans le canal intestinal, qu'après lui avoir long-temps disputé le passage. Il suit de là que si les alimens faciles à digérer mettent six heures à traverser l'estomac, les substances délétères doivent mettre huit, dix et douze heures, et, dans quelques cas, davantage. Cette indication est évidemment la règle du choix qu'on doit faire, pour évacuer le poison, entre les substances qui font vomir et celles qui purgent. Si l'on présume que l'estomac ne soit pas entièrement vide, il faut provoquer de suite le vomissement, qui serait inutile dans le cas contraire.

Mais les symptômes du mal fournissent encore des indications plus précises, et il importe de les bien observer pour administrer des secours convenables et opportuns.

Les premiers effets du champignon vénéneux consistent ordinairement dans des douleurs d'estomac, des nausées, des tranchées, des évacuations par haut et par bas. Quand les douleurs de l'estomac prédominent, on peut être certain qu'une partie du poison se trouve encore dans cet organe.

Si ces accidens ne se calment pas par l'effet des secours administrés, le poison continuant ses ravages, les douleurs qui étaient passagères deviennent continues et atroces; le malade éprouve de la chaleur dans les entrailles, des langueurs, des crampes, des convulsions tantôt générales, tantôt partielles, et une soif que rien ne peut éteindre; en même temps, le pouls devient petit, dur,

serré et très-fréquent. Puis viennent des vertiges, le délire, l'assoupissement, les défaillances, les sueurs froides et la mort.

Si les choses en allaient toujours de la sorte, le meilleur conseil à donner serait de s'abstenir absolument de manger des champignons, quelle que fût leur espèce. Heureusement il n'en est pas ainsi : outre que les espèces qui passent pour malfaisantes ne produisent quelquefois qu'une sorte de malaise, de la faiblesse et de l'assoupissement, qui se dissipent lorsque la digestion est terminée, les secours administrés à temps neutralisent, dans le plus grand nombre des cas, l'action délétère des champignons même les plus nuisibles.

Le succès est d'autant plus certain et les secours sont d'autant plus puissans que l'époque du repas est moins éloignée. La chose la plus importante est d'arriver promptement à faire sortir du corps la matière vénéneuse. Si, d'après les signes que nous avons indiqués, on présume qu'elle est encore dans l'estomac, il faut provoquer le vomissement à l'aide de tous les moyens que l'on peut avoir à sa disposition. L'eau tiède en abondance, le chatouillement de la luette à l'aide d'une barbe de plume, l'ipécacuanha, à la dose de vingt-quatre grains, mais non pas l'émétique que le médecin seul peut donner avec discrétion, doivent être mis en usage par toutes les personnes intelligentes, en attendant l'arrivée d'un homme de l'art. Si la substance vénéneuse ou une partie a déjà pénétré dans le tube intestinal (et c'est ce qu'indiquent à la fois le temps qui s'est écoulé depuis le repas, ainsi que les coliques, les tranchées, la chaleur des entrailles), il faut provoquer à la fois le vomissement et les évacuations alvines. On obtient ce double résultat en faisant prendre à la personne empoisonnée vingt-quatre grains d'ipecacuanha et une once de sel de Glauber, médicament qu'on peut réitérer au bout

d'un quart d'heure, s'il n'a point produit d'effet. Si l'on suppose que le vomissement est inutile, soit parce qu'il a déjà eu lieu, et que toutes les matières contenues dans l'estomac ont été rejetées, soit parce qu'il s'est écoulé un très-long temps après le repas, soit enfin parce que les symptômes indiquent que la substance vénéneuse est entièrement passée dans les intestins, il faut se borner à provoquer les évacuations alvines. Dans ce cas, on fait prendre au malade, de quart d'heure en quart d'heure, une cuillerée à bouche d'une potion faite avec une once d'huile de ricin, et une once et demie de sirop de fleurs de pêcher, et l'on donne en même temps des lavemens avec le séné et le sel d'Epsom. Si, malgré l'emploi de ces moyens, le champignon n'est pas évacué, et que la maladie fasse des progrès, on fait bouillir pendant un quart d'heure une once de tabac dans un litre d'eau, on passe cette décoction à travers un linge, et on la fait prendre au malade sous forme de lavement. Il est rare que ce moyen ne détermine pas promptement des évacuations.

Quand le champignon est expulsé, on n'a plus qu'à combattre les accidens que sa présence plus ou moins prolongée dans l'économie a pu y déterminer, et qui durent encore quelque temps après sa sortie. Ces accidens sont les douleurs dans le ventre, la fièvre ou bien les convulsions, les crampes, l'assoupissement, le délire, etc. Dans le premier cas, il faut donner au malade des boissons délayantes, telles que l'infusion de fleurs de mauve, et appliquer sur son ventre des linges trempés dans une forte décoction de feuilles de mauve ou de racines de guimauve; et si le malade ne pouvait pas supporter le poids des linges, arroser fréquemment la même partie avec ces liquides à l'aide d'une éponge. Les autres symptômes sont exclusivement nerveux, et on les combat avec de l'éther et de l'eau vinaigrée; toutefois il faudrait bien se

garder d'administrer ces deux dernières substances sans avoir acquis la certitude que le poison a été expulsé complètement. Nous avons vu que les acides avaient la propriété de dissoudre le principe vénéneux des champignons, et l'éther est dans le même cas : or, cette dissolution, opérée dans les organes digestifs, n'aurait pas d'autre effet que de faciliter l'absorption de ce principe. Au reste, nous avons indiqué ces moyens pour compléter, jusqu'à un certain point, l'exposition du traitement de l'empoisonnement par les champignons, et non pour fournir à nos lecteurs des moyens de médication dont ils seraient inhabiles à régler l'emploi d'une manière utile et inoffensive. Lorsque le moment de l'application d'un système rationnel de traitement est arrivé, le médecin est déjà près du malade, et c'est à lui qu'est désormais dévolu le soin de la guérison.

Nos lecteurs doivent bien se pénétrer de l'importance qu'il y a d'éliminer du corps les matières vénéneuses. Nous avons dit par quels moyens cette élimination pouvait être obtenue. Tel doit être l'objet des premiers soins à administrer aux malades en attendant l'arrivée du médecin, dont il ne faut jamais manquer d'invoquer le secours et les lumières dans les circonstances critiques.

MÉDECINE. — PHARMACOLOGIE.

Considérations sur l'emploi de la moutarde en médecine. Erreur populaire relativement au moyen de développer les propriétés de cette graine;

Par M. Parmentier, docteur en médecine de la faculté de Paris.

La moutarde est une plante de la famille des crucifères (Jussieu), et par conséquent de la même famille que le cresson, le navet, les raves, les choux et plusieurs autres plantes alimentaires. La graine est la seule partie de la plante qui soit usitée.

En médecine, on emploie la moutarde noire et la moutarde blanche. Toutes deux contiennent une huile fixe, douce, que l'on obtient par expression, et une huile volatile âcre et piquante à laquelle la substance doit les propriétés que l'on y recherche.

La moutarde noire est plus active que la blanche, et s'emploie toujours en poudre et pour l'usage externe. On la mêle avec de l'eau, ou on en forme des cataplasmes auxquels on a donné le nom de *sinapismes.* Dans l'un comme dans l'autre cas, elle attire le sang vers la partie avec laquelle elle a été mise en contact, et y produit une rubéfaction d'autant plus prononcée, que le contact a été plus prolongé.

On applique la moutarde aux pieds, toutes les fois que le sang se porte avec trop de violence vers les organes de la partie supérieure du corps, et si ce médicament n'est pas à lui seul un remède héroïque, il est au moins, dans tous les cas, un puissant adjuvant que l'on ne doit jamais négliger de mettre en usage en attendant les secours de l'homme de l'art.

Les bains partiels, avec addition de farine de moutarde, agissent d'une manière plus prompte, mais moins énergique et moins durable que les sinapismes. En outre, l'état du malade les rend souvent difficiles à administrer, et des précautions sont nécessaires pour ne les donner ni trop chauds ni trop froids. Il est cependant de règle que le malade doit toujours les prendre à une température aussi élevée qu'il peut les supporter. La durée ordinaire d'un bain de pieds est de huit à douze minutes, et l'eau ne doit pas monter plus haut que la cheville. Chez les vieillards, dont la circulation est plus lente et l'appel du sang à la surface de la peau plus difficile, on administre ordinairement les bains de pieds jusqu'à mi-jambe, et on les prolonge jusqu'à une demi-heure. Chez les enfans, au contraire, deux ou trois minutes suffisent le

plus souvent pour obtenir l'effet désiré. Une rubéfaction bien prononcée indique, dans tous les cas, que l'on est parvenu au but qu'on se proposait.

Les sinapismes ont, comme nous l'avons dit, une action moins prompte que les bains partiels, mais elle est plus profonde et plus soutenue. On a cru pendant long-temps, et beaucoup de personnes, des médecins même, croient encore que le sinapisme agit plus promptement et plus vivement lorsque la farine de moutarde est délayée avec du vinaigre au lieu d'eau. C'est une erreur que chacun peut vérifier par une expérience comparative fort simple; nous l'avons exécutée nous-même, et voici le résultat que nous avons obtenu. Un sinapisme fait avec de la farine de moutarde et de l'eau commence à se faire sentir après deux minutes d'application; au bout de huit minutes, il cause un sentiment de brûlure très-vif, et au bout de dix, toutes les parties environnantes elles-mêmes sont douloureuses au toucher; le sinapisme a produit alors tout l'effet désirable. Lorsque le vinaigre a servi d'excipient, ce n'est qu'après sept ou huit minutes que de légers picotemens sont ressentis, et il en faut plus de vingt pour obtenir un effet aussi prononcé que dans le cas précédent. Ces expériences, faites avec le plus grand soin, ont été souvent renouvelées, et constamment elles ont eu un résultat semblable. Au reste, la promptitude de l'action d'un sinapisme est toujours subordonnée à la sensibilité de la partie avec laquelle il est mis en contact.

Les sinapismes doivent être appliqués au coude-pied et non pas à la région plantaire, comme on le fait souvent. L'épiderme, organe inerte, très-épais dans cette dernière partie, met obstacle à leur effet. La durée d'application est indiquée par la douleur qu'ils occasionent; mais si l'état du malade ne lui permet pas de sentir leur action, il ne faut jamais les laisser plus d'une demi-heure, de peur de donner lieu à des vésications profondes qui sont toujours très-difficiles à guérir.

Les sinapismes aux pieds doivent être employés dans les coups de sang, les apoplexies, les convulsions, toutes les fois qu'un malade est dans un état de torpeur et d'anéantissement qui annonce que le sang se porte au cerveau, toutes les fois enfin que l'on veut ranimer la *vie de relation* (1). Appliqués entre les deux épaules, les sinapismes sont un moyen puissant pour arrêter les hémorragies utérines. Quand il s'agit d'appliquer la moutarde à des enfans, afin de ménager la sensibilité si délicate de leurs organes, il faut se servir d'un cataplasme de farine de graine de lin, que l'on saupoudre légèrement de farine de moutarde.

(1) Pour l'explication de ce mot, voyez les prolégomènes de physiologie, page 15.

Les bains de pieds sinapisés conviennent dans les maux de têtes de toute espèce, dans les maux de gorge, les catarrhes aigus (rhumes), les enrouemens, les ophthalmies aiguës, les érésypèles de la face et de toute autre région de la tête, les hémorragies nasales et pulmonaires, les aménorrhées, etc.

Moutarde blanche. La graine de moutarde blanche est mise en usage, depuis quelque temps, comme un moyen laxatif. On l'emploie entière, et on l'avale sans la mâcher. Il y a à Paris un marchand de foin qui la conseille pour toutes les maladies. Un temps viendra peut-être où les gens raisonnables cesseront de se laisser duper par ces assertions mensongères qui n'ont jamais d'autre but que le lucre aux dépens de la crédulité publique. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de panacée, de médicament universel; il faut plaindre les gens qui en cherchent sérieusement, et honnir ceux qui prétendent en avoir trouvé et qui veulent les vendre.

La graine de moutarde blanche est employée avec succès dans les atonies de l'estomac et des intestins, pour stimuler ces organes et pour combattre les constipations opiniâtres qui en sont la suite. La dose est d'une à deux cuillerées à bouche matin et soir.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro l'article sur les boissons médicinales que nous avons annoncé.

VARIÉTÉS.

— *Erreur et calcul d'un petit journal.* Un recueil périodique qui possède, dit-on, une très-grande publicité, conseille, en des termes où la langue française n'est pas toujours respectée, l'emploi des pastilles de Darcet comme spécifique contre la grippe; il rappelle qu'il les a déjà préconisées pour apaiser la soif dans les grandes chaleurs, et il termine son article en donnant l'adresse d'un droguiste qui vend ces pastilles à fort bon compte.

C'est une chose admise aujourd'hui, que pour rédiger un article de journal on peut, à toute rigueur, ne pas savoir le français, à plus forte raison quand il s'agit d'une recette; mais ce qui n'est et ne sera jamais admis, c'est que l'on spécule ainsi sur les calamités publiques, et qu'à-propos d'une épidémie, le charlatanisme frappe un impôt sur les populations.

Il n'y a pas, à proprement parler, de remède spécifique absolu. Les individus ne se ressemblent pas plus entre eux que les diverses feuilles d'un même arbre; c'est-à-dire qu'il n'a jamais existé deux individus ayant une organisation de tout point semblable : par conséquent, le même remède ne peut jamais être appliqué avec un égal espoir de succès sur deux malades, quelle que soit, d'ailleurs, la similitude de la maladie. C'est sur ce principe incontestable que se fonde la nécessité des longues études du médecin; et sa véritable science ne réside, au fond, que dans la connaissance plus ou moins précise qu'il a acquise des différences individuelles.

On commet donc une absurdité manifeste en conseillant à tout un public des pastilles contre la grippe.

De plus, le conseil est dangereux; les pastilles de Darcet sont stimulantes et elles peuvent faire beaucoup de mal, un très-grand mal aux personnes qui se trouveraient affectées d'une irritation chronique ou commençante de l'estomac, et le nombre des malades de cette espèce est grand en tout temps : c'est ce que vous diront tous les médecins.

Enfin il nous semble qu'il y a là une sorte d'immoralité; car évidemment, dans toute cette annonce, le plus important, c'est l'adresse que l'on donne du droguiste de la rue des Lombards et le prix de la livre des pastilles que l'on conseille d'acheter.

Admettez, d'un côté, que le droguiste de la rue des Lombards qui vend déjà les mêmes pastilles pour la soif, quand il fait chaud, adjuge seulement au journaliste, pour prix de sa complaisance, cinquante centimes par livre vendue.

Admettez, de l'autre, que sur un certain nombre de lecteurs de l'annonce, la moitié seulement aient soif ou craignent la grippe, il est évident que l'on aura fait une spéculation très-lucrative sur la vente d'un remède quelque peu dangereux.

En principe, cela ne doit pas être, de pareils marchés ne doivent pas s'établir. Mais enfin quand ils n'existent pas, pourquoi ne pas éviter tout ce qui peut les faire soupçonner. On conçoit qu'on signale à l'attention publique l'inventeur d'une chose nouvelle, l'auteur d'une découverte ou d'un perfectionnement; mais un marchand de pastilles, de pastilles de Darcet!! il y a de ces marchands-là, en France, autant que de confiseurs et d'apothicaires, qui font toutes les pastilles du monde aussi bien que celui dont il est question, et qui les vendent peut-être moins cher.

Il est temps de mettre un frein à un charlatanisme aussi coupable, et le plus coupable de tous, car il ne s'attaque pas seulement à la bourse, il s'en prend encore à la santé de celui qui s'y confie. Nous le combattrons sans relâche, *unguibus et rostro;* et nous n'aurons pas grand'peine à prouver que les mauvaises publications sont mille fois plus nuisibles

qu'on se l'imagine, et que les fausses idées qu'elles répandent, les fausses spéculations auxquelles elles poussent, les sentimens de philantropie qu'elles dénaturent, ne sont que des inconvéniens secondaires.

— Le même journal propose sérieusement une boule d'argile et le romarin pour guérir la morsure de la vipère et même la rage; remèdes très-faciles et très-économiques, s'il n'y avait pas tant de ridicule et d'ignorance à les conseiller.

— *Les crapauds et les rhumatismes.* — Pourquoi vous éloigner ainsi du quartier, Dumanet, quand la retraite est sur le point d'être battue? — Mon capitaine, c'est pour le commandant que je vais chercher des crapauds; et ces animaux, je les trouve mieux à la fraîche. — C'est une plaisanterie que tu fais-là, drôle; penses-tu me faire croire que le commandant ait besoin de tes crapauds? — Faites excuse, mon capitaine; le commandant couche, tous les jours, avec une demi-douzaine de crapauds pour guérir son rhumatisme.

Dumanet disait vrai, et nous pourrions citer le brave militaire qui prend encore un crapaud pour son camarade de lit, toutes les fois qu'un changement brusque de température renouvelle ses douleurs rhumatismales.

Un médecin allemand, nommé Paullini, a publié à Nuremberg une monographie du crapaud; mais parmi les vertus qu'il attribue à l'animal immonde, il ne mentionne pas cette propriété anti-rhumatismale. Si jamais quelque continuateur de l'Hippocrate tudesque livre au public une édition nouvelle de cette monographie, c'est une vertu de plus qu'il aura à reconnaître au crapaud. Le même Paullini avait fait une étude spéciale de plusieurs autres substances *ejusdem farinæ*, telles que l'*album græcum*, qui n'était autre chose que le résidu de la digestion du chien, et l'*album nigrum*, qui sort encore aujourd'hui, en manière de pillules, du gros intestin des souris et des rats. L'ouvrage de Paullini est intitulé : *Pharmacopée stercoraire* (Dreck apotheke); es médecins qui sont jaloux d'utiliser ainsi au profit de leur art tous les produits de la nature, même les moins recherchés, et les malades qui ne dédaignent pas de se les appliquer, trouveront dans ce livre des choses très-curieuses, très-utiles, dit-on, mais surtout très-dégoûtantes.

— *Conserve de lait.* M. Braconnot, l'un de nos chimistes les plus distingués, a découvert, il y a quelques années, le moyen de réduire le lait à un très-petit volume, sous lequel on peut le conserver et le reproduire selon le besoin.

Son procédé, qui n'a été décrit convenablement que dans un journal spécialement consacré à la pharmacie, peut être considéré comme inconnu du public, car nous ne parlerons pas de la publicité qu'a

tenté de lui donner un journal prétendu utile qui n'y a rien compris et qui l'a rapporté d'une manière tout-à-fait inintelligible et impraticable.

Ce procédé est susceptible de plusieurs applications; mais il offre surtout une importante ressource pour les voyages sur mer. Voici comment nous l'avons exécuté nous-mêmes avec un succès complet.

Prenez la quantité que vous désirez de lait nouvellement tiré et parfaitement pur; soit, *deux litres*. Faites chauffer au bain-marie jusqu'à 45 degrés de Réaumur (beaucoup moins qu'il ne faudrait pour faire bouillir); ajoutez peu à peu de *quatre à cinq onces* d'une liqueur composée avec : *eau, une livre; acide hydrochlorique* (acide muriatique, *esprit* de sel), *demi-once*. Le lait se caillebottera aussitôt; séparez le caillé du *serum*, ou petit lait, en jetant le tout sur un linge fin.

Reprenez le caillé et mettez-le dans un vase au *bain-marie* avec *quatre grammes* (*un gros*) de sous-carbonate de soude pulvérisé (1); chauffez en agitant jusqu'à ce que le tout ait pris l'aspect et la consistance d'une crême ou *frangipane*. La substance du lait est ainsi réduite au sixième, à peu près, de son volume et au quart de son poids. Il ne reste plus qu'à le conserver. Pour cela, on en remplit exactement, jusqu'à un pouce et demi de la cordeline, une bouteille à large ouverture; on bouche bien; on ficelle; on fait bouillir dans l'eau pendant un quart d'heure, en ayant soin d'envelopper la bouteille dans un sac de toile; on laisse refroidir, et on goudronne.

Dans cet état, l'extrait de lait peut se conserver indéfiniment et supporter les plus longues traversées sans éprouver aucune altération.

Lorsqu'on veut s'en servir, on le délaie avec soin en ajoutant peu à peu deux ou trois fois autant d'eau très-légèrement sucrée, et on passe le tout à travers un linge fin qu'on exprime légèrement. La liqueur ainsi obtenue est semblable, et pour l'aspect et pour le goût, à un lait excellent qui aurait bouilli.

La recomposition du lait sera encore plus parfaite si, au lieu de sucre, on fait préalablement dissoudre, dans l'eau qui doit servir à étendre cet extrait, une petite quantité de sucre de lait, *huit à douze grammes* (deux à trois gros) pour une livre d'eau.

L'extrait de lait, tel que nous venons de le décrire, peut servir à la préparation d'un sirop de lait qui se conserve également bien. On mêle parties égales en poids de sucre blanc, en poudre grossière, et d'*extrait de lait* nouvellement préparé; on fait chauffer avec le plus grand soin au bain-marie jusqu'à ce que le sucre soit fondu; on passe, en expri-

(1) Ce sel est une des parties constituantes du lait : il a été neutralisé par l'eau acidulée. En l'ajoutant, on ne fait que restituer au lait un de ses élémens, et par conséquent aucune substance chimique étrangère n'entre dans cette recomposition.

mant à travers un linge fin ; on aromatise, suivant les goûts, à la fleur d'orange, à l'amande ou à la canelle.

Deux cuillerées à bouche de ce sirop, étendues dans un verre d'eau chaude, donnent une excellente bavaroise.

H.-J. T.

— INSTITUT DE FRANCE, PRIX DE VERTU. *Histoire de Mlle. Caroline Berteau, d'Elbeuf, et de Susanne Guiraud, femme du concierge de la prison de Florac.*

Mlle. Berteau est âgée de cinquante-six ans ; elle remplit gratuitement, depuis vingt-neuf ans accomplis, les fonctions de directrice de l'hôpital d'Elbeuf, soignant les malades, pansant leurs plaies de ses mains, et pourvoyant à tous leurs besoins avec une intelligence et une charité parfaites.

En 1823, lorsque l'autorité locale jugea utile d'ouvrir un asile à la vieillesse indigente, Mlle Berteau consentit à se charger de la direction gratuite de cet établissement ; et depuis cette époque, elle prodigue à vingt-deux vieillards indigens des deux sexes, les soins les plus pénibles et les plus touchans.

Sans fortune, sans appui, sans autres secours que son industrieuse charité et le merveilleux ascendant de sa vertu, Mlle Berteau est encore parvenue à fonder un établissement d'orphelines, qu'elle a baptisé du nom de *Providence.*

Cet établissement compte aujourd'hui cent cinquante enfans, parmi lesquels cinquante n'ont pas atteint l'âge de huit ans. Rien ne peut donner une idée de l'ordre admirable introduit dans cette maison. Toutes ces orphelines, formées au travail selon leur âge et leur aptitude, concourent à la prospérité de l'établissement : les unes veillent sur les plus jeunes enfans et leur apprennent à lire et à écrire ; d'autres sont chargées des détails intérieurs ; les plus âgées se consacrent aux malades du dehors, et vont dans la ville soigner le pauvre et le riche avec le même désintéressement, avec le même amour de l'humanité dont leur vénérable institutrice leur donne à chaque instant de sa vie le précepte et l'exemple.

En 1821, une femme étrangère à la ville meurt à l'hospice d'Elbeuf ; elle laisse un fils, Jacques Vicomte, âgé de sept ans : l'enfant s'attache au cercueil de sa mère ; il l'appelle à grand cris ; il ne veut point s'en séparer. L'orphelin est sans appui, sans ressource, sans asile ; Mlle Berteau lui tient lieu de tout : elle l'adopte, l'élève et lui sert de mère jusqu'à l'âge de dix-neuf ans.

Pierre Violette, âgé de neuf ans, épileptique, est en outre atteint de deux maladies dégoûtantes ; personne n'ose approcher de l'enfant couvert de plaies hideuses ; la crainte de la contagion éloigne les secours :

Mlle Berteau se charge de cet infortuné, le panse, le soigne, le rend à la vie, et met le comble à ses bienfaits en le gardant à sa charge pendant six années consécutives.

François Bachelet de St.-Aubin, orphelin âgé de neuf ans; Laguette, âgé de huit ans; les trois enfans de la femme Le Cat, sont encore aujourd'hui l'objet de ses soins généreux.

A l'apparition du choléra, Mlle Berteau improvisa, dans l'hospice, une infirmerie spéciale, où cent cinquante cholériques furent admis. Cent neuf en sortirent guéris; trois infirmières succombèrent : personne ne se présenta pour les remplacer. Mlle Berteau, restée presque seule, ne perdit point courage : elle se multiplia, ne quittant le lit d'un malade que pour courir à un autre.

C'est ici qu'un fait remarquable doit être signalé. Le fléau étend ses ravages; la mort frappe de toutes parts; aucun quartier de la ville n'est épargné; l'épidémie meurtrière arrive aux portes de la *Providence;* les maisons contiguës comptent des victimes de tous les âges, et, par une sorte de miracle dont il est impossible de ne pas attribuer la cause première aux précautions, aux soins et à l'ordre qui règnent dans cet établissement, les deux cents enfans de Mlle Berteau sont respectées; pas une seule n'éprouve le plus léger symptôme de l'inexorable fléau.

L'Académie-Française a décerné à Mlle. Berteau un premier prix de vertu de la valeur de six mille francs.

Un second prix de cinq mille francs a été décerné à Susanne Géral, femme du sieur Guiraud, concierge de la maison d'arrêt de la ville de Florac, dans le département de la Lozère. Depuis vingt-six ans, ces deux époux se sont partagé les soins et les devoirs de leur profession. Le mari s'est acquitté des siens par l'ordre qu'il a su maintenir dans cette maison de force, et par une surveillance qui n'a jamais été mise en défaut. La ville de Florac manque d'hôpital, et depuis seize ans la prison sert d'asile aux malades indigens.

Un détenu, sorti des prisons de Milhau, est amené dans la maison d'arrêt de Florac; il était atteint d'un typhus chronique. La contagion se communique rapidement : quatorze prisonniers sont frappés à la fois; tout le monde fuit; personne n'ose approcher de cette maison empestée. Suzanne, restée seule, partage pendant deux mois son temps et ses secours entre les quatorze malades et son mari, que le typhus avait atteint. De ses six enfans, quatre sont en bas âge et réclament les soins journaliers de sa tendresse maternelle. Elle suffit à tout, elle est partout, et trouve le moyen de remplir à la fois ses devoirs d'épouse, de mère, et de satisfaire à tous les vœux de l'humanité. Il est prouvé que, pendant plus de deux mois qu'a duré la contagion, Suzanne Guiraud n'a pas une seule fois reposé sur un lit.

A une époque plus récente, lorsqu'à la suite de la campagne d'Espagne on fit évacuer les hôpitaux des départemens voisins pour y recevoir les militaires, la maison d'arrêt de Florac se trouva tout-à-coup encombrée de malheureux, parmi lesquels une fièvre épidémique sévit avec fureur. Seule encore avec le secours de ses jeunes enfans, elle fit tête à la contagion, et parvint à en arrêter les progrès.

Plusieurs fois elle se dépouilla de ses vêtemens pour en couvrir des prisonniers réduits au dénûment le plus absolu, et des pauvres infirmes dont les haillons tombaient en lambeaux; plusieurs fois elle leur distribua les alimens préparés pour sa propre nourriture et celle de sa nombreuse famille; lorsqu'elle n'avait plus rien à donner, elle allait mendier dans les maisons particulières, pour ses malheureux pensionnaires, le denier de l'aumône et le pain de la pitié.

Plusieurs autres prix ont été distribués, savoir : une médaille de la valeur de 3,000 francs au sieur *François Moreillez*, fondeur et sapeur-pompier de la garde nationale d'Amiens; une médaille de 1,500 fr. à Clotilde Vochelet, domestique du village d'Aclou, dans le département de l'Eure; et une médaille d'encouragement de la valeur de 600 francs à Jeanne Lafon, de Blaye, département de la Gironde; à Catherine Bourland, demeurant à Paris; à Véronique Vielle, de Besançon; à Jean Pichon, de la commune de Mésange (Loire-et-Cher); à Anne Charin, de Villeneuve, département de l'Ain; à Lucie Camonin, de Nicey, département de la Meuse; et à Jacques Rassegaire, de la ville d'Arles, dont les actes de vertu ont été plus ou moins remarquables.

POST-SCRIPTUM A NOS CONFRÈRES.

La *Gazette de santé* est une œuvre de bonne foi. Sa véritable mission est la guerre au charlatanisme. Elle a donc dû éviter, pour son propre compte, tout ce qui pourrait en faire naître l'idée. Ainsi, elle n'a pas sollicité la complaisance banale de quelques collaborateurs illustres, pour faire figurer leurs noms sur sa couverture.

Ces collaborateurs ne nous manqueront pas. Détruire les préjugés, combattre l'ignorance et le charlatanisme, en un mot, travailler à la propagation des lumières, c'est

là une œuvre bonne, utile, louable et digne des encouragemens de tous les gens de bien. Son accomplissement ne sera pas sans gloire : aussi est-ce pour conserver à chacun la part qui lui reviendra, autant que pour offrir à nos lecteurs des garanties certaines, que nous mettrons tous les articles sous la responsabilité de leurs auteurs, en exigeant qu'ils soient signés.

La *Gazette de santé* n'a qu'une ambition, c'est de mériter et non pas d'usurper l'estime publique. La tribune qu'elle élève contre les erreurs populaires relatives à la médecine, sera d'un grand secours pour les médecins des campagnes qui sauront en profiter; car c'est dans les campagnes surtout que règnent en vrais tyrans les préjugés les plus absurdes sur la santé.

La modicité du prix d'abonnement, l'absence de toute emphase scientifique, mettent un semblable recueil à la portée de toutes les intelligences et de toutes les fortunes; et si déjà les curés et les maires s'empressent de le demander, nous avons la confiance qu'avant peu, il n'y aura pas en France un seul médecin de la ville et du village qui ne le recommande à ses cliens.

Le cahier d'octobre contiendra :

1° L'histoire de la digestion suivie d'une planche représentant les organes digestifs dans leur ensemble et dans leurs détails;

2° Un article sur les ulcères, par M. Gerdy, professeur à la faculté de médecine de Paris, et chirurgien à l'hôpital Saint-Louis;

3° Une revue des divers remèdes préconisés contre la goutte, etc., etc., etc.

PHYSIOLOGIE.

DE LA DIGESTION.

Description du canal alimentaire : œsophage, estomac, duodénum, jéjunum, iléon, cœcum, *barrière des apothicaires*, colon, rectum. — Phénomènes digestifs, chyme, chyle. — Théorie de la digestion. — Phénomènes consécutifs de cette fonction. — Explication de la planche.

Parmi les phénomènes de la digestion, les uns la précèdent et la préparent; d'autres lui doivent leur naissance; d'autres enfin lui sont consécutifs. Avant de les décrire selon l'ordre dans lequel ils se produisent, il est bon de jeter un coup d'œil sur les organes qui exécutent cette importante fonction de la vie animale.

Art. Ier.

Anatomie du canal alimentaire.

Tous les phénomènes de la digestion se passent dans un canal qui présente dans son trajet de fréquentes variations de forme essentielles à noter.

Son orifice supérieur, d'abord étroit, se renfle tout d'un coup pour former la bouche, dont les parties antérieures et latérales, circonscrites par les lèvres et les joues, sont garnies intérieurement de dents.

Les dents sont de trois sortes :

1° Celles qu'on nomme *incisives*, situées sur le devant, au nombre de quatre à chaque mâchoire, présentent une extrémité tranchante, et se croisent à la manière de ciseaux, dans le rapprochement des deux mâchoires.

2° Les *laniaires* ou canines ont la forme d'un cône aigu, propre à leur usage qui est de déchirer les substances alimentaires;

3° Enfin, les *molaires*, ayant une surface large, hé-

rissée de pointes émoussées, opèrent une trituration complète.

La langue goûte les alimens et leur sert de guide; les glandes salivaires, situées sur les parties latérales de la bouche, aident à la division de ces derniers, en les humectant continuellement, au moyen du fluide qu'elles préparent.

Après s'être élargi pour loger les organes dont nous venons de parler, le canal alimentaire se rétrécit peu à peu, et vient prendre le nom d'*œsophage,* un peu au-dessous du milieu du cou. Sa forme alors est celle d'un cylindre un peu aplati. Il descend ainsi, appuyé sur la colonne vertébrale, en passant derrière le cœur, à travers la poitrine, jusqu'au-dessous du diaphragme (1), dans l'abdomen, où il se dilate de nouveau pour former l'estomac ou ventricule, grand réservoir posé transversalement au-dessous et au-devant du foie, et assez semblable à l'instrument national des Ecossais appelé cornemuse. C'est dans l'estomac que les alimens subissent la seconde et la plus importante préparation.

Le canal alimentaire se continue après l'estomac en formant une espèce d'entonnoir renversé, à l'extrémité duquel se trouve un anneau nommé *pylore*. Les dimensions étroites qu'il affecte alors lui donnent la ressemblance d'un véritable tube, dont la première partie prend le nom *d'intestins grêles*, qui sont au nombre de trois, et la seconde partie, le nom de *gros intestins*. C'est vers le milieu du premier intestin grêle, appelé *duodénum* à cause de sa longueur, qui n'est que de douze travers de doigt, que, pour aider à la formation du chyle, se rendent la bile et le suc pancréatique.

Les deux autres intestins grêles, le *jéjunum* et l'*iléon*,

(1) Cloison musculaire qui sépare la cavité de la poitrine de celle du ventre.

composant seuls, par leur longueur, la moitié du canal alimentaire, sont ramassés comme les replis d'un serpent pour être plus aisément contenus et fixés à la colonne vertébrale, au moyen d'une espèce de fraise ou d'éventail ouvert qu'on a appelé *mésentère*. Dans leur intérieur s'ouvrent les innombrables bouches des vaisseaux absorbans qui y puisent le chyle.

L'*iléon*, le dernier des intestins grêles, vient se terminer au *cæcum*, qui est le premier des gros intestins, ayant la forme d'une poche, dans laquelle les alimens, après avoir subi de continuelles transformations dans tout le trajet qu'ils viennent de parcourir, commencent à n'être plus qu'un résidu appelé matière fécale. Il est à remarquer qu'une fois arrivé au *cæcum*, le bol alimentaire ne peut plus remonter dans l'*iléon*, parce que ces deux intestins s'abouchent au moyen d'une espèce de boutonnière qui se ferme par la distension des parois du *cæcum*. Aussi, les remèdes rétrogrades qu'on pousse dans les gros intestins à l'aide d'un instrument très-connu, ne dépassent-ils jamais cette soupape ou limite, qui a été plaisamment surnommée *barrière des apothicaires*.

Le *cæcum* se continue avec le colon (d'où dérive le mot colique). Cette portion du canal alimentaire offre une longueur considérable, puisque le paquet intestinal se trouve enveloppé dans ses contours; des cellules y retardent la marche des alimens, et donnent ainsi aux derniers vaisseaux absorbans, plus rares, existant dans le colon, la facilité de sucer le peu de chyle qui leur reste.

Enfin, le colon se termine par le *rectum*, dernière modification du canal alimentaire, où aboutit la lie de la digestion pour être expulsée par l'anus.

L'étendue du canal digestif est toujours en rapport avec la nature des alimens dont les animaux se nourrissent.

Chez l'herbivore, qui a l'estomac très-ample et souvent multiple, sa longueur est de quinze à dix-sept fois celle de tout le corps ; le tube digestif porte *quatre-vingt-six pieds* du pilore à l'anus. Chez le carnivore, il est court, étroit ; et chez le loup, par exemple, il n'a que dix-sept pieds d'étendue. Chez l'homme, animal omnivore, la longueur du tube digestif est de cinq à six fois celle du corps. La raison de toutes ces différences repose sur la nature de l'alimentation. Il était nécessaire, en effet, que les substances animales dont la digestion est plus facile et plus prompte, et qu'un trop long séjour eût exposées à la décomposition putride, parcourussent avec rapidité l'intestin du carnivore ; par la raison contraire, les alimens végétaux avaient besoin de séjourner plus long-temps dans l'intestin de l'herbivore, comme s'assimilant plus lentement à sa substance.

Dans toute son étendue, le canal alimentaire est tapissé d'une membrane muqueuse qui verse continuellement à sa surface interne une humeur propre à faciliter le glissement des substances alimentaires. L'élasticité dont toute la portion intestinale est douée, lui permet de se dilater selon les circonstances. Il jouit aussi de plusieurs sortes de mouvemens, et il se contracte ou se resserre, soit dans le sens de sa longueur, soit partiellement, selon sa largeur. Ce dernier mouvement, qui s'exécute par des fibres charnues, circulaires, prend toujours naissance au pylore, d'où il se communique successivement, et d'une fibre à l'autre, jusqu'à l'anus : on l'a nommé mouvement péristaltique ; son but est d'empêcher, par l'impulsion graduée qu'il leur imprime par derrière, toute stase ou séjour trop prolongé des matières alimentaires. Il existe un troisième mouvement, appelé antipéristaltique parce qu'il est opposé au précédent, commençant à l'anus pour se terminer au pylore, d'où il se continue souvent, et produit le

vomissement; mais le plus ordinairement ce n'est qu'un symptôme de maladie qu'on ne saurait regarder comme un phénomène physiologique.

Après cet aperçu anatomique des organes digestifs, étudions leurs fonctions.

Art. II.
Phénomènes digestifs.

Phénomènes antérieurs à la digestion. L'aliment, avant d'être englouti, a besoin d'être divisé et humecté; c'est ce qu'effectuent la *mastication* et l'*insalivation.* Les dents se chargent de la première opération, tandis que la seconde est confiée à des glandes.

Aux mouvemens d'élévation et d'abaissement de la mâchoire inférieure qui opèrent l'ouverture et l'occlusion de la bouche, se joignent des mouvemens latéraux au moyen desquels les dents molaires glissent les unes sur les autres, et triturent et broient ainsi les substances que les *incisives* et les *laniaires* avaient tranchées ou déchirées.

Cependant les glandes salivaires, excitées d'abord par le désir, ensuite par la présence des alimens, fournissent une plus grande quantité de salive qui humecte ceux-ci, les ramollit et contribue à en faire une pâte d'une consistance moyenne, et telle que l'estomac puisse en accomplir immédiatement la dissolution. Les joues, les lèvres et la langue aident beaucoup à cette fabrication, en cela qu'elles retiennent les alimens dans la bouche, les ramènent sous les dents, les mélangent avec la salive, jusqu'à ce qu'étant convenablement préparés, la luette juge à propos de leur livrer passage dans le pharynx. Quelquefois, lorsque l'appétit est très-violent, la mastication est incomplète, parce que l'estomac est pressé de digérer; mais alors la digestion est d'autant plus difficile : aussi une lenteur mesurée est-elle ici plus salutaire qu'une trop ardente précipitation.

Ce précepte contient toute la philosophie gastronomique.

Quant à la production de la salive, elle est toujours en rapport avec la nature sèche ou humide des alimens, ainsi qu'avec leur saveur. On sait combien influe sur elle l'idée seule d'un mets délicat; sa vue fait, comme on dit, venir l'eau à la bouche.

Aussitôt que les alimens ont été bien mâchés, que la salive, en les pénétrant intimement, en a lié toutes les parties, la langue, parcourant les parois de la bouche, les ramasse, en forme un tout arrondi, et relevant sa pointe vers la partie supérieure du palais, leur présente un plan incliné qui les fait glisser dans l'estomac à travers l'œsophage : c'est ce qui constitue la déglutition. Cette action est plus difficile à accomplir sur les boissons que sur les alimens solides, parce que les parties constituantes d'un liquide tendant toujours à s'écarter, sont plus difficiles à ramasser et à manier, si l'on peut dire, avec la langue. Souvent des personnes malades avalent encore assez aisément des alimens solides, tandis que toute ingestion de boissons leur est impossible.

Phénomènes digestifs proprement dits. Les altérations auxquelles les alimens sont soumis dans l'estomac, ont donné lieu à diverses opinions; nous allons exposer succinctement celle qui renferme le plus d'élémens de certitude et de vérité.

Rappelons ici la forme de l'estomac, que nous avons dit semblable à une cornue ou cornemuse. Cet organe est couché en travers dans l'abdomen, sa grande extrémité regardant la partie latérale gauche du corps, et sa petite extrémité tournée du côté opposé. Celle-ci se recourbe sur la grande, de manière que la surface inférieure de l'estomac est convexe, et la supérieure, qui lui est opposée, concave. L'ouverture qui lui sert de communication avec l'œsophage, et par laquelle les alimens pénètrent, se

nomme *cardia*. Elle répond à la surface concave de ce viscère en se rapprochant plus de la grosse extrémité que de la petite. Le pylore, issue par laquelle les alimens, suffisamment élaborés dans l'estomac, s'engagent dans le *duodénum*, est situé dans le côté droit au bout de la petite extrémité.

Au delà du cardia, dans le côté gauche, il n'y a qu'un cul-de-sac, au fond duquel les alimens étant parvenus, sont obligés de rétrograder pour aller chercher une issue à l'extrémité droite, où se trouve le *pylore*. La grandeur de ce cul-de-sac est toujours en rapport avec la nature des alimens. Très-développé chez les herbivores, il est rétréci chez les carnassiers au point de ne présenter qu'un faible vestige.

L'estomac cède par l'ampliation de ses parois et se laisse distendre par la matière alimentaire; mais aussitôt qu'elle y a été introduite en quantité suffisante, l'une et l'autre de ses ouvertures se ferment et ne permettent aux alimens ni de remonter dans l'œsophage ni de passer dans les intestins. Alors s'accomplit le phénomène de la chymification, qui consiste à donner à la pâte alimentaire une nature identique propre à fournir un chyle homogène. Tout appétit cesse, l'affluence de la salive dans la bouche diminue, et la déglutition devient pénible, même impossible. Un léger frisson se fait sentir, la chaleur se concentre sur la région de l'estomac, la circulation est accélérée, les mouvemens respiratoires sont précipités et courts, ce qui tient à l'état de plénitude de l'estomac. En effet, ce viscère, en se développant, élève le diaphragme, qui vient comprimer les poumons et présenter un obstacle mécanique à l'accomplissement de leurs fonctions.

Rien de plus propre à la conversion des alimens en pâte chymeuse, que cette concentration de la chaleur sur l'estomac; et si, comme il est prouvé, cette circonstance ne

produit pas à elle seule ce grand changement, toujours est-il certain que rien ne saurait mieux le favoriser. Quoi qu'il en soit, voici comment il s'opère.

Les parois de l'estomac s'appliquent sur les alimens qu'elles embrassent étroitement. Cette contraction organique, appelée par Galien péristole, se soutient pendant tout le temps nécessaire à la chymification, qui s'effectue successivement de la périphérie au centre de la masse alimentaire, par couches concentriques de l'épaisseur d'une ligne environ. A mesure qu'une couche chymeuse est formée, le mouvement de péristole la fait glisser vers le pylore, avec d'autant plus de facilité que le chyme est une pâte beaucoup moins consistante et plus liquide que le bol alimentaire. Cette couche étant expulsée, l'estomac se resserre sur celle qui était subjacente, laquelle étant élaborée, fuit à son tour, et ce mécanisme se continue de la même manière jusqu'à ce que tous les alimens contenus dans l'estomac soient entièrement chymifiés. Le chyme se forme donc ainsi autour des parois de l'estomac; car jamais il ne s'est trouvé dans le centre de la matière alimentaire.

La chymification commence à s'opérer une heure et demie environ après l'ingestion des alimens, et l'on peut évaluer sa durée à quatre à cinq heures pour un repas ordinaire; car la différence du temps est toujours en raison de la nature et de la quantité des alimens.

Les physiologistes de tous les temps se sont occupés de l'étude de la cause première de la digestion stomacale. On a cru la trouver dans une opération chimique assez semblable à une fermentation, à une putréfaction, à une macération, etc. Aujourd'hui on est convenu d'appeler cette opération de l'estomac une *dissolution vitale,* phénomène composé produit par les forces qui régissent les fluides vivans, ou l'*affinité vitale*, et par le concours de la mo-

tilité et de la sensibilité, aidées d'une certaine élévation de température.

L'action des fluides ou de l'*affinité vitale* est spécialement démontrée : 1° par les sécrétions de l'estomac, dont la quantité est en rapport avec la durée du travail digestif, et la qualité avec celle des alimens ; 2° par la nécessité des boissons, par les sucs inhérens aux alimens et par la salive ; 3° par l'air que nous avalons pendant l'acte de la mastication. Cet ensemble de fluides pénètre les alimens, en écarte les molécules, les délaie et ramène leurs principes ainsi divisés à une combinaison nouvelle toute particulière et toujours à peu près identique, quelle que soit la nature de la matière alimentaire.

Il est également incontestable que la motilité entre dans la ligne des causes efficientes de la digestion ; et sans parler des mouvemens du diaphragme et des viscères du bas-ventre, qui facilitent certainement cette fonction, rien ne prouve mieux l'influence de cette force vitale, que l'action péristaltique de l'estomac qui, par une espèce de balancement, porte alternativement les alimens de la petite extémité à la grande. On sait d'ailleurs combien d'avantages l'on retire, après les repas, des exercices généraux, tels que la marche, la course, la promenade, etc.

Quant à la sensibilité et à l'élévation de la température, l'expérience démontre d'un côté que les alimens qui déplaisent à l'estomac sont rejetés aussitôt sans altération, et que ceux au contraire qui le flattent sont digérés avec facilité ; de l'autre, elle prouve aussi que le froid extérieur, appliqué sur ce viscère, suspend son action, tandis qu'une chaleur modérée l'accélère.

C'est à cet ensemble de causes soumises aux lois de la vie et tout-à-fait distinctes des causes physiques et chimiques, que M. Chaussier et quelques physiologistes ont donné le nom de *dissolution vitale*. C'est qu'en effet cette

opération ne peut pas être produite d'un manière artificielle; jamais on n'a pu fabriquer artificiellement du chyme et du chyle. Dans tout ce qui tient à la vie, nous suivons bien quelques instans la marche de la nature dans l'accomplissement de ses phénomènes, mais il arrive toujours un point où la cause de ses actions, même matérielles, échappe à nos moyens trop grossiers d'investigation.

A mesure que le chyme se forme, la compression graduée de l'estomac le chasse vers le pylore, où se trouve une valvule qui paraît avoir pour objet de juger si les alimens ont subi, dans cet organe, la préparation nécessaire pour passer dans le *duodénum*. L'estomac se vide ainsi peu à peu, et cinq à six heures suffisent pour que la digestion stomacale soit accomplie.

Les alimens, élaborés par l'estomac, arrivent, comme nous venons de le voir, dans le duodénum, intestin qui commence au pylore et finit à douze travers de doigt environ de cette ouverture. Ce nouvel estomac (car bien qu'il n'en ait pas la forme, il en acquiert presque le développement, et ses fonctions sont autant et peut-être plus importantes) est remarquable par des villosités très-prononcées à sa surface intérieure, et par deux orifices séparés, se confondant quelquefois, qui sont la terminaison des conduits de la bile et du suc pancréatique, fluides digestifs dont il importe de connaître la formation et les usages.

Le premier, la bile, est fabriqué dans le foie, viscère très-volumineux situé immédiatement sous le diaphragme, et par conséquent au-dessus de l'estomac. La bile est versée en partie dans le duodénum par un canal spécial, et en partie dans la vésicule biliaire qui se vide aussi dans le même intestin pendant le travail de la digestion.

Le second fluide, qui est le suc pancréatique, se forme

dans le pancréas, organe glanduleux d'une forme plate et oblongue. La structure de cet organe, analogue à celle des glandes salivaires, a fait présumer qu'il remplissait des fonctions identiques; son produit a même été, par cette raison, considéré comme une espèce de salive, fluide très-peu différent en effet du suc pancréatique par ses propriétés physiques et chimiques. Quoi qu'il en soit, le conduit de cette dernière humeur vient se rendre aussi dans le duodénum, à cinq travers de doigt de distance environ du pylore.

La pâte chymeuse, en arrivant dans le duodénum, distend ses parois, les irrite, et provoque l'arrivée des deux fluides dont nous venons de parler, lesquels, versés à plein canal sur le chyme, le pénètrent, le fluidifient, et séparent le chyle de tout ce qui n'est pas nutritif. Cette séparation est favorisée par les mêmes circonstances qui ont influé sur le changement des alimens en chyme dans l'estomac, savoir : les mouvemens, la sensibilité organique et la température. Quant à la nature intime de l'action par laquelle le suc extrait du chyme est changé en chyle, elle est entièrement inconnue; on sait seulement qu'elle se passe dans les dernières radicules des vaisseaux chylifères, puisqu'on ne trouve réellement du chyle qu'après que, préalablement soumis à l'élaboration du fluide pancréatico-biliaire, le suc chymeux les a traversés.

Le *duodénum* est fixé derrière l'estomac; les intestins grêles, jéjunum et iléon, qui en sont la continuation, sont, au contraire, flottans dans la cavité abdominale, dont ils occupent la plus grande place. Cette partie du canal intestinal est repliée sur elle-même de manière à présenter un grand nombre de courbures attachées à un lien membraneux commun, ayant la forme d'une fraise ou d'un éventail développé et soutenant les vaisseaux et les

nerfs qui se rendent au jéjunum et à l'iléon. Ce lien, qui porte le nom de mésentère, loge particulièrement les conduits du chyle, qui rampent entre les deux lames dont son tissu est formé, et qui viennent s'ouvrir à la surface intérieure des intestins grêles, principalement dans les replis circulaires qu'on y remarque. Ces replis ou valvules retardent par leur saillie le cours de la matière nutritive, qui, partie du *duodénum*, s'avance lentement dans le jéjunum, ensuite dans l'iléon, où les suçoirs chyleux, très-multipliés, lui soutirent sans interruption le chyle abondant qu'elle charrie avec elle.

Cependant le mouvement de péristole pousse par derrière la masse chymeuse, dont la progression est aussi beaucoup aidée par des mucosités abondantes exhalées à la surface interne des intestins. Cette masse arrive ainsi tout épuisée, après un temps plus ou moins long, dans le *cæcum*.

Plus le chyme s'éloigne du *duodénum*, plus il s'épuise et plus il devient jaune. Il se développe aussi dans l'intérieur du *jéjunum* certains produits gazeux qui accompagnent toujours la chylification chez l'homme. Les chimistes ont découvert dans l'analyse qu'ils en ont faite, des proportions variées d'azote, d'acide carbonique et de gaz hydrogène pur. Du reste, l'origine de ces gaz est complètement ignorée, et, en ce qui la concerne, l'on est réduit à de simples conjectures. M. Hallé avait voulu établir qu'ils étaient toujours le produit de l'animalisation des substances végétales, et sa théorie de cette action moléculaire reposait entièrement sur leur formation.

Art. III.

Phénomènes consécutifs de la digestion.

Ces phénomènes sont de deux sortes : le premier consiste dans l'excrétion des résidus solides de la digestion,

et il porte le nom de défécation; le second regarde l'expulsion des résidus liquides de cette même fonction, et il porte le nom de sécrétion urinaire.

Le chyme, arrivé à l'extrémité de l'iléon, se rend dans le *cæcum*, gros intestin qui lui fait suite. De mou, de peu odorant qu'il était, il acquiert dans cette poche, après un certain temps, une grande dureté et une mauvaise odeur toujours analogue à la nature des alimens, car il est d'observation que le résidu de la digestion des herbivores répugne très-peu à l'odorat, tandis que chez les carnassiers, la fétidité en est insupportable.

Tout concourt à faire penser que les gros intestins ne sont que des réservoirs destinés par la nature à contenir les matières pendant un certain temps, afin de nous épargner l'incommodité dégoûtante de les rendre sans cesse; car, une fois arrivées dans le cœcum, elles ne changent plus de caractère dans leur trajet jusqu'au rectum; elles n'acquièrent qu'une plus grande dureté, ce qui prouve seulement que les vaisseaux absorbans qui s'ouvrent çà et là dans le colon, achèvent de pomper, dans ce résidu, le peu de suc que peuvent lui avoir laissé les intestins grêles. Ici leur marche avait besoin d'être favorisée plus que partout ailleurs, tant à cause de leur consistance toujours croissante, que des courbures nombreuses et des cellules multipliées que présente le colon, et dans lesquelles se moulent les excrémens. C'est pour cela que l'intestin exhale des mucosités abondantes qui, enveloppant de toutes parts les matières fécales, augmentent leur glissement, et préservent ses membranes de l'irritation trop grande qu'aurait pu causer leur contact immédiat.

Il se développe aussi dans les gros intestins des gaz, tels que l'acide carbonique et l'azote, mais plus particulièrement l'hydrogène carboné et sulfuré. Les chi-

mistes ne sont pas d'accord sur la quantité d'acide carbonique, qui, suivant les uns, augmente, et suivant les autres, diminue à mesure que l'on s'éloigne de l'estomac.

Le mouvement péristaltique se continuant tout le long du canal intestinal, pousse toujours par derrière les *fèces* vers le rectum, dans la cavité duquel ils s'accumulent jusqu'à ce que leur expulsion soit devenue nécessaire. Ce besoin se manifeste sans doute aussitôt que la présence prolongée des excrémens incommode assez le rectum pour produire sur lui une irritation, et le porter à se contracter. Les physiologistes en ont expliqué la fréquence chez les enfans, par la sensibilité plus vive du conduit intestinal. Une fois manifesté, ce besoin devient bientôt irrésistible, et voici comment il est rempli. Le diaphragme s'abaissant, pèse sur le foie, l'estomac, la masse intestinale et sur tous les autres organes situés au-dessous de lui, et les pousse vers le bassin, tandis que les muscles du bas-ventre se portant en arrière, compriment les gros intestins, distendus par les *fèces*. D'un autre côté, les muscles du fondement soutiennent, par leur contraction, l'effort du diaphragme, et le réfléchissant en quelque sorte sur le rectum, forcent le *caput mortuum* de la digestion à franchir l'anus, ouverture au travers de laquelle il se moule comme dans une filière.

L'excrétion stercorale semble être soumise, dans l'état normal, quant à ce qui regarde sa périodicité, à l'influence de l'habitude; toutefois, plus active dans la première période de la vie, elle se ralentit avec l'âge, et il arrive une certaine époque où le ventre est devenu, comme on dit, paresseux.

L'expulsion des gaz dont nous avons parlé accompagne et précède presque toujours celle des matières fécales; quelquefois, cependant, ces fluides se montrent isolés,

tantôt bruyans, tantôt discrets, mais il est rare qu'ils n'indiquent point une digestion pénible.

Nous parlerons plus tard des résidus liquides de la digestion et de la *sécrétion urinaire*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Cette planche, que nous avons copiée dans le grand ouvrage de M. le professeur Jules Cloquet, représente les organes de la digestion ouverts dans une grande partie de leur étendue. On a retranché un grand tiers de l'œsophage vers sa partie moyenne, afin de faire entrer tout le canal digestif dans la planche. Les flèches indiquent la direction que suivent les substances alimentaires de la bouche à l'anus.

N° 1, la luette. — 2, la langue. — 3, l'œsophage. — 4, face interne de l'œsophage. — 5, face interne de l'estomac. — 6, cardia ou orifice œsophagien de l'estomac. — 7, pylore. — 8, 9, 10, duodénum. — 11, ouverture du canal cholédoque qui amène la bile. — 12, ouverture du canal pancréatique. — 13, le duodénum se continuant derrière le colon avec — 14, 14, 14, 14, le jéjunum. — 15, 15, etc, l'iléon. — 16, réunion de l'iléon et du cœcum, valvule iléocœcale, ou *barrière des apothicaires*. — 17, cavité du cœcum. — 18, appendice vermiforme du cœcum, dont les usages ne sont pas encore connus. — 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, colon (d'où dérive le mot colique). — 26, rectum. — 27, portion des muscles releveurs de l'anus. — 28, l'anus.

L'œsophage, l'estomac, le duodénum, le cœcum, le colon et le rectum sont, à très-peu de chose près, dans les situations respectives qu'ils affectent chez l'homme vivant. Les intestins grêles ont été maintenus dépliés pour mieux faire apprécier leur longueur. Dans la nature, ils sont ramassés et flottans dans le bas-ventre, où ils forment un grand nombre d'ondulations et de courbes.

A. La vésicule biliaire. — *B*. Canal cystique par lequel elle se vide dans l'intestin. — *C*. canal hépatique : il vient du foie. En considérant la position qu'il affecte à l'égard de la vésicule biliaire, on voit que la bile, quand elle est arrivée au point de jonction des deux canaux, doit rétrograder pour se rendre dans son réservoir. — *D*. canal cholédoque résultant de la réunion des conduits cystique et hépatique. — *E*. canal pancréatique isolé du pancréas.

G. G. DE C.

MÉDECINE PRATIQUE.

DE LA GOUTTE.

De la douleur de la goutte. — De son utilité. — Opinion de Lieutaud et de Sydenham à cet égard. — Moyens d'en atténuer la violence : bains, lotions, chaleur animale, musique, terreur, distraction inattendue. — Le goutteux et le spectre, anecdote historique et médicale. — Du danger le plus pressant. — Métastases. — Moyens de les prévenir. — Importance de la diète. — Exemple remarquable de guérison.

La douleur est le plus éloquent avocat de la médecine, et cependant les maladies où elle se fait sentir avec le plus de violence, sont quelquefois celles sur lesquelles l'art a le moins de pouvoir. Il en est malheureusement trop où l'intervention d'un médecin n'est point le signal d'une guérison prompte et certaine, où sa visite n'est pas suivie d'un de ces miracles auxquels les malades s'attendent toujours, où enfin son rôle difficile et délicat doit n'être plus que celui d'un consolateur affectueux, et d'un guide éclairé pour la conduite de la vie physique. Ce rôle, il faut en convenir, peu de médecins veulent s'y résoudre, et moins de malades encore savent en reconnaître tout le prix, et en récompenser le dévoûment. Le médecin, en effet, cédant au désir de calmer l'impatience de son client et de lui faire espérer la fin de ses douleurs, écrit une ordonnance à chaque visite, d'accord en ce point avec le malade qui, ignorant les conditions du mal, ne veut en attendre la guérison que de l'abondance des remèdes, tandis que l'efficacité d'un régime bien ordonné, et la puissance encore plus certaine d'une sage résignation, suffiraient pour le ramener à la santé.

Tel est le cas de la plupart des goutteux : la douleur se fait-elle sentir; vite, qu'on cherche le médecin. Celui-ci arrive; quand il a conjuré le plus pressant

danger et qu'il ne reste plus que la douleur, quand il a cessé de faire de la médecine agissante, quand il a reconnu l'inutilité d'un plus long usage des drogues, quand enfin il n'a plus que des consolations à offrir, et de la patience à conseiller, sa présence devient presque importune, et quelquefois même, oh! douleur! on n'attend pas qu'il soit parti pour appeler le charlatan.... Oh! pour celui-ci, ne craignez pas qu'il vous laisse jamais manquer de drogues. Votre bourse sera plutôt vide que ses bouteilles, et si la panacée n'a pas diminué vos douleurs, comme vous l'espériez et comme il vous l'avait promis sur la foi du serment, vous resterez du moins convaincu que c'est votre faute et non la sienne, et que, comme l'argent est le nerf de la guerre, il l'eût été aussi de votre guérison.

Molière a ri avec tout le siècle de Louis XIV, et nous rions encore quelquefois avec lui de l'importance que les docteurs du temps attachaient aux statuts des facultés. Il n'en reste pas moins vrai qu'aujourd'hui, au milieu de ce déluge de médicamens secrets dont la propagation est tant favorisée par les annonces des journaux, plus que jamais les médecins devraient imposer à leurs malades le serment que prête Argan dans le *Malade imaginaire*, en y faisant toutefois une légère variante, et leur dire avant de signer une première ordonnance : *Juras*

De non jamais te servire
De remediis aucunis
Quàm de ceux seulement doctæ facultatis,
A *moins de vouloir* crevare
Et mori de *remedio?*

Et la main sur la conscience, ou plutôt sur le pied goutteux, le malade devrait répondre avec Argan : *Juro.* Il est vrai que si dans le premier moment la condition du serment était admise sans difficulté, plus tard, peut-être, d'impatiens souffreteux crieraient à la surprise et saute-

raient à pieds joints par dessus les engagemens de leur conscience. Néanmoins, il s'en trouverait toujours quelques-uns qui craindraient des remords, et ce serait autant de gagné pour l'humanité, pour les bons principes, et pour la cause sacrée de la médecine.

Mais le sujet est assez sérieux, pour que nous cessions d'en rire; il est sérieux surtout pour nous médecins, autant que pour les malades, quand nous voyons le charlatanisme, peu content d'exploiter Paris à son aise, Paris, la ville aux badauds et aux dupes aussi bien que la ville de la science et des talens, aller planter son drapeau en province, au centre de la capitale de ces anciens primats d'Aquitaine qui avaient dans leur chapitre des chanoines rois. Car c'est d'Auch que nous vient le sirop anti-goutteux de l'apothicaire Boubée, sous les auspices d'un docteur nommé *Campardon... Proh! pudor!*

Mais avant d'analyser cette nouvelle panacée, disons un mot de la maladie à laquelle on veut l'appliquer.

Le symptôme le plus saillant de la goutte, c'est la douleur qu'elle occasione dans la partie qui en est le siége; c'est pour calmer cette douleur que les goutteux n'hésitent point à se soumettre à toutes sortes de pratiques: boissons, cataplasmes, sirops, purgatifs, sudorifiques, répercussifs, et qui sait combien d'autres médications ont été vainement employées pour la guérir. Eh bien! il faut le dire, cette douleur, quelque cuisante qu'elle soit, n'est, au sentiment de Lieutaud, qu'un moyen dont la nature se sert pour dompter et détruire la matière arthritique, et dont la cessation prématurée donne lieu à ces concrétions *plâtreuses* ou *crétacées* qui se fixent aux articulations, lesquelles perdent alors la liberté de leurs mouvemens et se contournent de diverses manières (1).

(1) Précis de *Médecine Pratique*, par Lieutaud, premier médecin du roi Louis XVI.

Il est bien triste, je le sais, de donner la douleur comme un remède et d'être forcé de convenir qu'elle est la garantie de plus grands maux; mais qu'y faire? Si c'est une vérité salutaire, ce serait un crime de la déguiser.

Durum! sed levius fit patientiâ
Quidquid corrigere est nefas.

a dit Horace, et nous ajouterons avec Lafontaine :

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes,

à plus forte raison doit-elle être celle des goutteux.

Le sentiment de Lieutaud sur la douleur de la goutte est le résultat de l'observation la plus judicieuse. Parmi les moyens que la médecine met en usage pour la guérison des maladies, la douleur artificielle occupe le premier rang, et toute la classe des médicamens révulsifs n'a pas souvent d'autre effet que de procurer la douleur dans un endroit pour détourner le mal qui avait établi son siége dans un autre.

Il suit de là que dans le traitement de la goutte, ce n'est pas toujours à faire disparaître la douleur que l'on doit le plus s'attacher; aussi Lieutaud n'employait-i lles calmans qu'avec une grande réserve, contrairement à la pratique de plusieurs de ses contemporains et de Sydenham lui-même qui, ayant long-temps souffert de cette maladie, avait eu souvent recours à l'opium pour se soulager; mais pour se soulager seulement, car il nous reste de lui une sentence qui doit être sans cesse présente à l'esprit des goutteux : « *Dolor*, a t-il dit, *in hoc morbo est amarissimum naturæ pharmacum : qui quò vehementior est, eò citius prœterlabitur paroxismus*; c'est-à-dire : La douleur dans cette maladie est un remède très-pénible employé par la nature même; mais plus elle est violente, plus l'accès est prompt à se dissiper. » Sydenham et Lieutaud, deux grands médecins, l'un Anglais, l'autre

Français, se réunissent donc pour reconnaître que la douleur est un moyen curatif; vouloir la combattre par des moyens énergiques pour la faire disparaître totalement, ce serait donc s'exposer à entraver la guérison. Mais rien n'empêche de chercher à la diminuer.

Pour remplir cet objet, plusieurs moyens se présentent, dont le plus recommandé est un bain de pieds dans de l'eau médiocrement chaude chargée d'herbes aromatiques, et dans laquelle on ajoute un demi-verre d'eau-de-vie ou de rhum.

Amatus Lusitanus a conseillé de faire couler, sur la partie malade, du lait sortant de la mamelle d'une chèvre. Voici ses propres paroles : *Qui podagræ ingentes dolores patiebatur, capram intrà cubiculum suum adducere, et ex eâ lac suprà membrum dolens et mali affectum emulgere curabat: quò dolores evidenter imminui sentiebat.*

La chaleur médiocre de l'eau aromatisée, et la chaleur animale du lait de chèvre sont deux moyens qui rappellent assez le conseil du renard de Lafontaine *au lion décrépit, goutteux, n'en pouvant plus.*

D'un loup écorché vif, appliquez-vous la peau,
Lui dit-il,
Toute chaude et toute fumante.

Cette chaleur habitueuse qui se dégage ainsi de la peau des animaux qu'on vient d'écorcher, produit en effet dans beaucoup de cas un grand soulagement. Avons-nous besoin d'ajouter qu'ici l'espèce est indifférente? A coup sûr le renard indique la peau du loup pour éviter qu'on en veuille à la sienne, et peut-être pour se défaire d'un ennemi. Si le loup avait parlé, nous sommes persuadés que, malgré sa stupidité naturelle, il aurait trouvé lui-même, à la peau du renard, une merveilleuse efficacité pour guérir le lion goutteux. Nous ne sommes ni loup ni

renard, et nos lecteurs ne sont sans doute pas tous des lions ; mais malgré leur mansuétude présumée et notre respect pour l'innocence, nous conseillerons la peau chaude et fumante du timide enfant de la brebis.

Toutefois, il existe des moyens moins cruels de calmer les souffrances des malades, et bienheureux sont ceux d'entre eux auxquels la nature bienfaisante a accordé la précieuse faculté d'en ressentir les effets. Cœlius Aurélianus a dit qu'il fallait *loca dolentia decantare*, en d'autres termes, *charmer son mal.* Ceci s'adresse aux goutteux qui sont sensibles aux douces influences de la musique. Barthez de Montpellier cite l'exemple d'une personne très-digne de foi dont les douleurs les plus aiguës se calmaient comme par enchantement lorsqu'elle assistait à un concert. Nous croyons fermement à l'efficacité de ce moyen ; il est fâcheux que nous ne puissions pas indiquer de pharmacien qui soit encore parvenu à mettre *la Dame du Lac* ou *le Barbier de Séville* en bouteille; si cette difficulté venait jamais à être vaincue, les médecins pourraient partout administrer les cavatines de Rossini en potion.

Au reste, rien n'est plus propre à calmer la douleur de goutte qu'une distraction puissante et inattendue. Musgrave raconte comment un homme qui souffrait horriblement, frappé par un récit qui l'intéressait au plus haut degré, sauta hors de son lit et se mit à marcher librement dans sa chambre, son accès ayant ainsi disparu tout-à-coup, au grand étonnement du spirituel narrateur. Nous avons aujourd'hui une littérature conteuse, il serait curieux de savoir si quelque goutteux, sous les yeux duquel elle a pu passer, en a ressenti le même soulagement que le malade de Musgrave. Ce serait, pour l'auteur du livre qui aurait opéré la cure, une grande occasion de succès, et nous lui promettons une éclatante

annonce dans la *Gazette*, si quelqu'un vient à nous le signaler.

Mais nous n'avons pas encore épuisé l'indication de tous les moyens anti-goutteux qui peuvent être employés ainsi, toujours sans danger, et quelquefois même avec un plaisir manifeste pour le patient et pour ceux qui l'entourent. On vient de voir tout ce que peuvent la littérature et la musique, qui malheureusement ne sont pas à la portée de toutes les oreilles et de toutes les intelligences. Mais le drame et le drame fantasmagorique encore, le drame à spectres et à revenans, le drame à cadavres!

Or, écoutez le récit de l'un de ses plus merveilleux effets. C'est encore à un médecin que nous empruntons cette histoire, et les ouvrages de ce médecin sont même aujourd'hui en grande vénération.

Tous les goutteux ne sont pas sans malice (1); nous en avons connu et nous en connaissons encore qui joignent, à beaucoup d'esprit, une grande causticité. Celui dont parle *Fabrice de Hilden* avait eu le malheur d'exciter, par des saillies mordantes, la rancune d'un voisin cruel comme le loup et hypocrite comme le renard, et qui méditait des moyens de vengeance quand son agresseur fut pris d'une violente attaque de goutte.

Le médecin eut bientôt épuisé tous les moyens de soulagement que pouvait lui suggérer sa longue et savante expérience. Fomentations aromatiques, alcoholiques et éthérées; peaux d'agneau, de brebis, de renard, et peut-être même de loup; musique allemande, italienne, espagnole, etc.; contes bleus, contes bruns, contes jaunes, contes de toutes les couleurs, tout avait été inutile, il ne restait plus que les charlatans et le sirop anti-goutteux du pharmacien d'Auch, qui n'était point encore inventé. Le

(1) Sydenham disait souvent : *La goutte ne tue que les gens d'esprit.*

bon Fabrice y avait perdu tout son latin, qu'il savait à fond, et sa peine était grande quand il lui fallait revenir auprès du malicieux impotent, car il prévoyait bien qu'après la terminaison de l'accès, il aurait à essuyer de sanglantes épigrammes sur l'impuissance de l'art et sur l'inutilité de la médecine.

Depuis quatre jours le malheureux podagre éprouvait les douleurs les plus vives; ses jours se passaient sans calme et ses nuits sans sommeil. Semblable au bûcheron de Lafontaine, il invoquait peut-être secrètement la mort comme le seul remède à ses souffrances, quand la mort elle-même lui apparut en personne avec sa figure décharnée et son linceul couvert de la poussière des tombeaux. Saisi d'une terreur profonde, l'infortuné veut se cacher dans ses draps, mais le spectre impitoyable, fixant sur lui des yeux creux et brillans du feu de la colère, s'approche de son lit, l'enlace dans des bras noueux qui le serrent comme dans un étau, et malgré ses supplications et ses larmes, l'emporte rapidement vers l'escalier. Arrivé là, le spectre s'arrête et pose violemment son fardeau sur la pierre froide; puis le relevant par les épaules, il le dresse sur ses pieds endoloris, le précipite debout avec effort sur chaque marche, comme s'il voulait l'y implanter, en agissant avec ce corps vivant comme les paveurs avec une *demoiselle*.

Ils descendirent ainsi de compagnie trente degrés que comptait l'escalier. Ce fut seulement au bas que le spectre l'abandonna pour disparaître, sans laisser d'autres traces de son passage.

Vous croyez sans doute que le goutteux s'évanouit et que tant de douleurs et de secousses éteignirent en lui le peu qui lui restait de vie. Vous n'y êtes pas; la peur, qui donne des ailes, lui avait donné de nouvelles jambes, en quatre sauts il avait remonté l'escalier, et quand les voisins

accoururent à ses cris, il était à la fenêtre, fortement établi sur ses pieds nus, et remplissant le voisinage de ses clameurs de Stentor. L'attaque de goutte s'était dissipée sans retour, car depuis lors, ajoute Fabrice de Hilden, il n'éprouva plus la moindre atteinte de ce mal cruel.

Ainsi, ce que n'avaient pu faire ni les médecins, ni la musique, ni les conteurs, le voisin rancuneux l'avait accompli à lui tout seul; il avait trouvé le moyen de s'introduire furtivement dans l'appartement du malade, sur lequel il avait exercé une vengeance qu'il ne croyait certainement pas devoir être aussi salutaire.

Nous signalons à l'attention des dramaturges cette anecdote médico-comique ou tragico-médicale, comme on voudra; elle peut mettre sur la voie des effets thérapeutiques qu'on pourrait quelquefois retirer des conceptions cadavériques de la littérature théâtrale à la mode. C'est un point auquel n'avaient certainement jamais songé ni M. Victor Hugo, ni M. A. Dumas, ni aucun de leurs moins heureux imitateurs.

Nous prions sérieusement nos lecteurs de ne pas regarder tout cela comme une plaisanterie; nous avons cité nos autorités et nous indiquerons aux plus incrédules l'article *Goutte* du *Dictionnaire des sciences médicales*, d'où nous avons tiré tous ces faits bien constatés.

On vient de voir que la goutte n'a pas de plus puissant remède que la douleur qu'elle occasione; parlons maintenant des dangers auxquels elle peut exposer ceux qui en sont atteints.

Comme toutes les autres maladies, la goutte est sujette à des déplacemens, à des métastases. Quand le traitement n'en est pas bien conçu, le mal qui s'était fixé sur un organe peut se transporter sur un autre, et ses ravages sont alors d'autant plus à craindre, que l'organe sur lequel il émigre est plus essentiel à la vie. De tous les soins que

doit se donner un goutteux, le plus important, le plus capital, le plus salutaire, consiste donc à éviter tout ce qui pourrait favoriser le moindre déplacement du mal. Avez-vous la goutte aux pieds ou aux mains? gardez-vous de rien faire qui puisse l'en chasser d'une manière trop précipitée, car si votre estomac est faible, elle ira s'y fixer infailliblement, et au lieu d'une phlegmasie articulaire sans danger pour votre vie, vous aurez une maladie organique qui vous mènera plus ou moins rapidement au tombeau. Il n'est point de partie du corps, quelque importante qu'elle soit, qui ne puisse être ainsi affectée par de pareils déplacemens : le cerveau, les poumons, l'estomac, les intestins, les reins, la vessie, tous les organes peuvent être également atteints. Le lieu d'élection de la goutte est toujours la partie la plus faible; or, il n'est pas d'individu chez lequel tous les organes soient dans un état normal tellement équilibré qu'ils puissent résister à la fois aux atteintes d'un déplacement sollicité par d'imprudens remèdes.

Lorsque, malgré toutes les précautions indiquées par un médecin judicieux et instruit, la maladie se déplace, hâtez-vous de tout faire pour la ramener dans son siége primitif. Les cataplasmes de farine de moutarde, préparés comme il a été dit dans le précédent cahier, sont d'un effet merveilleux dans ce cas. L'excitation qu'ils produisent sur le lieu où on les applique y attire presque toujours *l'humeur goutteuse*, et fait disparaître d'une manière en quelque sorte instantanée les accidens du déplacement. Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui sur ce sujet, et nous aurons rempli parfaitement le but que nous poursuivons dans cet article si nous avons convaincu nos lecteurs,

1° Que le plus cruel symptôme de la goutte, la douleur, est aussi son plus puissant remède, et qu'il faut, par con-

séquent, savoir se résigner à la supporter pendant toute la durée de l'accès;

2° Que le plus grand danger du mal étant dans les déplacemens qui peuvent survenir, il faut, sous peine de perdre la vie, s'abstenir de tout ce qui pourrait les favoriser, et par conséquent suivre en ce point et avec la dernière rigueur les conseils de l'homme de l'art auquel on a donné sa confiance.

Terminons cet article par l'extrait suivant de l'ouvrage de Lieutaud.

« Lorsqu'on est délivré du paroxisme de l'attaque, on doit travailler à en prévenir le *retour* : on peut y parvenir par un bon régime, ou par la *diète blanche* (végétale), qui est au-dessus, sans contredit, de tous les remèdes, et celui qui trompe le moins nos espérances.

« Un goutteux d'environ soixante ans, très-connu, qui s'était livré sans réserve à tous les plaisirs de la vie, et était perclus de ses pieds et de ses mains, crut, dans un bon moment, qu'il était temps de penser à l'avenir, et de réparer, par une vie mortifiée et pénitente, les fautes de sa jeunesse. Dans ce pieux dessein, il se condamna à un jeûne très-austère, et ne se permit pour toute nourriture que des haricots cuits sans assaisonnement, du pain et de l'eau. Son goût, blasé par la bonne chère, souffrit, comme on le pense bien, beaucoup de ce changement : son estomac même refusait absolument cette nourriture insipide. Il ne s'en mit pas en peine, et attendit avec beaucoup de courage la faim, qui lui fit trouver enfin assez bon ce qui lui avait paru d'abord si détestable. Il s'accoutuma insensiblement à son nouveau régime, et il eut, dans la suite, la double satisfaction d'avoir apaisé les troubles de sa conscience, et d'avoir guéri radicalement, sans y avoir pensé, une goutte ancienne et cruelle, recouvrant même l'usage des pieds et des mains, comme dans la plus parfaite santé.

« On sait encore que plusieurs goutteux qui, par des malheurs imprévus, avaient passé de l'état d'opulence le plus brillant, à celui de la pauvreté la plus honteuse, au point d'être réduits au pain et à l'eau, avaient été dédommagés de la perte de leur fortune, par la guérison la plus complète d'une maladie qui empoisonnait tous leurs plaisirs. »

Dans un prochain article, M. Parmentier examinera les divers remèdes proposés par les charlatans et dont quelques-uns sont encore imprudemment mis en usage. Il fera connaître aussi, avec quelques détails, les médications les plus rationnelles qui ont été proposées pour obtenir une guérison radicale, et il signalera d'une manière plus particulière celles auxquelles on attribue les plus nombreux succès.

GABRIEL-GRIMAUD DE CAUX.

Post-scriptum. L'emploi des formules suivantes a été suivi de quelque succès chez des personnes goutteuses que nous connaissons; mais il faut se rappeler qu'en thèse générale, il n'y point de spécifique contre la goutte, et que les cures radicales, quand elles sont obtenues, n'arrivent jamais que par exception. Nous désirons que ces exceptions se rencontrent chez ceux de nos lecteurs qui se trouveraient affligés de cette cruelle maladie.

M. T***, pharmacien de Paris, guérit toujours ses accès de goutte avec un emplâtre appelé *peau divine*, qu'il applique sur le point douloureux; cinq ou six heures après l'application, à la douleur aiguë succède une démangeaison violente et une éruption de petits boutons remplis de sérosité qu'il étanche en frottant très-énergiquement avec une serviette. La quantité de cette sérosité est telle qu'elle trempe la serviette. Avant l'application du topique, ordinairement il lui est impossible d'endurer l'approche d'un corps quelconque; mais il reste une sensation très-douloureuse, produite par les érosions qui succèdent à l'application du remède. Cette sensation est promptement calmée par l'application d'un peu d'ongent populéum bien préparé. Le cérat, quelque frais qu'il soit, simple ou opiacé, ne produirait pas le même effet.

M. T*** s'est aussi guéri d'une sciatique très-violente, en six heures de temps, par l'application de cette même *peau divine*. La déman-

geaison et la cuisson étaient si fortes lorsqu'il enleva le topique, qu'il ne put les calmer que par un bain. Quelques heures après, il était complètement guéri de tout.

Préparation de la peau divine.

Cire jaune parfaitement pure.	de chaque, parties égales.
Suif de mouton bien préparé, récent.	
Térébenthine..	

Faites fondre à un feu doux, étendez au moyen d'un pinceau sur une peau de mouton bien souple, du côté de la chair, mais de manière à l'imbiber jusqu'à la fleur.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui auront occasion d'employer le remède de M. T***, de vouloir bien nous en communiquer le résultat, quel qu'il soit.

En Angleterre, on a préconisé, il y a quelque temps, la teinture de colchique; on nous communique deux succès obtenus en France par le même moyen. Mais il n'en est point du colchique comme de la *peau divine*; ce remède mal administré ne serait point innocent, et son emploi demande de la part du médecin le plus expérimenté une très-grande circonspection. Au reste, voici la formule qui nous a été communiquée :

Remède contre la goutte.

Bulbes ou ognons de colchique d'automne. . . .	4 onces.
Alcohol, eau-de-vie ou rhum à 22 degrés.	1 livre.

Couper les ognons en petits morceaux, laisser infuser dans l'alcohol pendant huit à dix jours, agiter la bouteille matin et soir.

La dose est de deux cuillerées *à café* pur ou dans un tiers de tasse d'infusion de thé léger, ou de mélisse ou de feuilles d'oranger; sucrer avec sirop de capillaire ou sucre.

Six à huit jours après, prendre, dans un demi lavement, *deux cuillerées* à bouche de la liqueur.

Ce remède arrête les accès de goutte; M. Devilliers, ancien commissaire général de police, et M. Jehannot, employé supérieur au ministère des finances, en ont éprouvé les heureux effets.

Les autres recettes que nous possédons et qui ne sont pas dans les livres se réduisent à des purgatifs plus ou moins énergiques : bien loin de les conseiller, nous devons, au contraire, tenir tous les goutteux en garde contre leur emploi, que le médecin seul peut convenablement diriger, parce que seul il pourra déterminer si, dans l'état actuel du malade, il n'y a point à craindre de déplacement de la goutte sur les intestins.

CHIRURGIE PRATIQUE.

DES ULCÈRES,

Par M. P. N. Gerdy, *professeur à la faculté de médecine de Paris.*

Les ulcères (1) sont des plaies qui s'établissent à la surface de la peau ou des membranes muqueuses avec lesquelles la peau se continue à chacune des ouvertures naturelles, des yeux, du nez, de la bouche, etc.; mais ils diffèrent des plaies en ce qu'ils sont entretenus par une disposition maladive ou une cause locale ou générale, en ce qu'ils n'ont que peu ou point de tendance à la guérison, comme le prouvent les efforts inutilement tentés pour les cicatriser, et en ce qu'ils tendent au contraire à s'accroître; tandis que les plaies se guérissent, même sans les secours de l'art, et malgré des influences qui suffiraient pour rouvrir un ulcère ou l'agrandir considérablement.

Les ulcères sont des maladies aussi communes chez les pauvres que rares chez les gens riches; ce sont, en quelque sorte, des attributs de la misère. Toutes les parties du corps peuvent en être le siége, mais c'est aux jambes que le plus souvent on les observe, et c'est plus particulièrement de ceux-ci que je veux parler dans cet article.

L'étendue des ulcères et leur forme sont variées, mais ce sont en général des solutions de continuité superficielles, dont la surface est beaucoup plus large que profonde. Il y en a qui sont arrondis; il y en a qui ont des bords épais, durs, calleux, décollés ou amincis. Leur couleur est généralement d'un rouge obscur, mais il en est dont le fond

(1) Dans la langue vulgaire, on donne le nom d'*ulcère* à une maladie qui n'attaque que les femmes, et qui n'a aucun rapport avec celle dont il est question dans cet article.

est gris et dont les bords sont d'un violet brun ; d'autres même sont noirâtres.

Le plus ordinairement, l'ulcération ne dépasse guère l'épaisseur de la peau ; dans certains cas, elle s'étend aux veines superficielles et profondes, et même jusqu'aux os, en dépouillant les vaisseaux et les nerfs voisins.

Quelques-uns ont leur surface tapissée par une membrane d'épaisseur et de consistance variables. La plupart ne présentent que des granulations rouges, violettes, brunes ou grises. Enfin, les ulcères sont simples et entretenus par une inflammation vicieuse, ulcérante, rampante, ou compliqués d'une inflammation vive, de fongosités, de varices, de gangrène, de larves d'insectes, d'une cachexie quelconque, d'une santé altérée et appauvrie.

L'inflammation vive d'un ulcère est caractérisée par la rougeur, le gonflement, la chaleur et la sensibilité vive de la surface des bords et des environs de l'ulcère.

Les fongosités sont des parties molles, spongieuses, rouges, saignant au moindre contact, qui s'élèvent de la surface d'une plaie, d'un ulcère, d'un cautère, et finissent souvent par former une saillie en forme de champignon. Cette saillie recouvre parfois les bords de l'ulcère, suppure abondamment et empêche tout travail de cicatrisation.

Les varices sont des tumeurs irrégulières formées par la dilatation des veines. Elles se montrent autour de l'ulcère à travers la peau qui les recouvre, ou sur l'ulcère même.

La gangrène est la mort d'une portion des parties molles de l'ulcère ou de toutes celles qui le forment, comme on l'observe dans les plaies compliquées de pourriture d'hôpital. Ce sont alors des ulcères dont la gangrène est molle, visqueuse, qui réduit toutes les parties qu'elle frappe en une pulpe brunâtre ou grisâtre.

Les larves d'insectes proviennent ordinairement d'œufs déposés par les mouches sur les altères.

Par santé altérée, appauvrie, nous entendons ces états presque maladifs des personnes qui, sans avoir aucun organe précisément malade, sont toujours disposées à le devenir par le plus léger écart de régime.

Enfin, par cachexie, nous entendons ces maladies générales connues sous le nom de scrofules ou écrouelles, de syphilis ou maladie vénérienne, et de scorbut, qui semblent pouvoir atteindre toute l'économie et porter leurs ravages dans tous les organes. Nous ne parlerons point de ces derniers, parce qu'ils ne sont qu'un des effets des maladies auxquelles ils appartiennent, et qu'on les traite, et qu'on les guérit surtout en même temps que ces affections et par les mêmes moyens.

Ordinairement la surface, les bords et les environs d'un ulcère sont peu sensibles, peu douloureux à la pression. Ils saignent assez facilement quand on les irrite; tantôt ils suppurent beaucoup, tantôt fort peu. Dans le premier cas, ils dégagent une odeur fétide et repoussante. Et cependant il est fort rare qu'ils causent la fièvre; ce n'est guère que lorsqu'ils sont compliqués d'une vive inflammation : aussi la plupart des malades qui en sont affectés, marchent, mangent, digèrent, respirent, dorment, et remplissent leurs fonctions comme en parfaite santé.

Les ulcères sont souvent produits par une inflammation qui s'est terminée par suppuration et par ulcération développée spontanément, sans cause connue, ou favorisée par des varices, par la congestion habituelle du sang dans la peau, par une cicatrice large et par conséquent peu solide, ou enfin qui a été la suite d'une contusion. Une plaie dégénère aussi en ulcère par suite d'un vice local ou d'une maladie générale qui retarde et empêche sa cicatrisation.

Les ulcères s'agrandissent ordinairement avec lenteur, quelquefois dans un sens, quelquefois dans plusieurs, quelquefois, mais beaucoup plus rarement, en profondeur, quoique l'épaississement des bords d'un ulcère puisse faire illusion à cet égard. En effet, un ulcère souvent creux en apparence, ne doit cette apparence qu'à l'élévation de ses bords épaissis. Abandonnés à eux-mêmes, tantôt les ulcères persistent sans augmenter, tantôt ils s'élargissent, et guérissent rarement, et dans ce cas, c'est qu'ils se trouvent accidentellement soumis à des influences favorables. Quelquefois, enfin, ils rampent, s'accroissent d'un côté tandis qu'ils guérissent du côté opposé.

Parmi les influences qui agissent sur les ulcères, les mouvemens violens, la marche et l'attitude debout sont funestes à ceux des jambes. Les excès de boisson et de nourriture les aggravent quelquefois visiblement. La tendance qu'ont naturellement tous les liquides du corps à se porter vers les parties inférieures, est surtout la cause qui les empêche de guérir; la marche et l'attitude debout y entretiennent une congestion sanguine plus ou moins considérable, caractérisée par une couleur rouge ou violette et un gonflement quelquefois très-prononcés. Aussi suffit-il de faire coucher les malades pour rendre les ulcères méconnaissables au bout de vingt-quatre heures par l'amélioration qui s'y est opérée. Cette amélioration provient du dégorgement des bords de l'ulcère, de la décoloration et de la diminution de la suppuration, de la douleur et de la sensibilité.

Les irritans physiques, comme le froid; mécaniques, comme les frottemens rudes; ou chimiques, comme les graisses rances, les urines, l'eau-de-vie, la malpropreté, suffisent aussi pour entretenir ou exaspérer un ulcère.

D'après tout ce que nous avons dit, on reconnaîtra un ulcère, et particulièrement un ulcère des jambes, et on le

distinguera d'avec une plaie, soit parce que depuis longtemps, un mois au plus, il ne fera pas de progrès vers la guérison; soit parce qu'il sera la suite d'une inflammation ulcérante spontanée, soit parce qu'il sera compliqué de gangrène d'hôpital, de varices, de congestion sanguine de la peau; soit parce qu'il occupera une partie déclive, les jambes, par exemple, et qu'on saura bien que ces circonstances sont autant de causes locales propres à entretenir l'ulcère. En général, les ulcères ne sont pas des maladies dangereuses; mais ceux qui sont anciens, qui ont une grande étendue et qui suppurent beaucoup, font courir quelques dangers lorsqu'on vient à les guérir.

Les ulcères compliqués de beaucoup de varices, et surtout ceux qui sont accompagnés de gangrène ou pourriture d'hôpital, sont beaucoup plus graves que les autres.

Deux indications se présentent à remplir dans le traitement des ulcères : combattre la cause qui les entretient, et favoriser la guérison de l'ulcère réduit à sa plus grande simplicité.

Pour exposer le traitement à faire contre les causes variées des ulcères, il faudrait beaucoup de détails, et de détails chirurgicaux étrangers au but de ce Journal. Nous nous bornerons à indiquer ici le traitement des ulcères les plus communs, de ceux des jambes, et ce traitement, toutes les personnes du monde pourront toujours l'employer sans aucun danger.

Lorsqu'un ulcère des jambes est rouge ou violet, que ses bords sont gonflés ou douloureux, tenez le malade couché, la jambe élevée par des coussins; couvrez l'ulcère de cataplasmes de fécule de pomme de terre, d'amidon, de colle de farine, et de farine de graine de lin si elle n'est pas rance (1); l'inflammation cèdera ordinairement en un ou

(1) *Note du rédacteur.* La farine de graine de lin est l'objet de plu-

quelques jours. Si elle ne cédait pas, il faudrait appeler un homme de l'art; mais une fois l'inflammation dissipée, la sensibilité revenue à l'état sain, vous pourrez recourir à l'emploi des bandelettes agglutinatives sans cesser les moyens précédens : leur concours rendra la guérison plus rapide.

Lorsque l'inflammation qui accompagne un ulcère est légère, on peut débuter par l'emploi des bandelettes agglutinatives. Ces bandelettes sont des bandes de linge d'un à deux travers de doigt de large, d'une longueur assez considérable pour faire, au niveau de l'ulcère, deux fois le tour du membre malade. Elles sont couvertes, à leur

sieurs fraudes que nous devons faire connaître, parce que les marchands qui les commettent sont plus coupables qu'on ne pense.

L'huile de lin est fréquemment employée dans les arts, et principalement dans la fabrication des toiles cirées. Lorsqu'on l'extrait de la graine qui la contient, il reste une espèce de gâteau sec auquel on a donné le nom de *tourteau*, et qui est formé principalement par l'écorce ou le son de la graine. Cette substance est à peu près inerte et ne contient aucun des principes adoucissans que l'on recherche dans la farine de graine de lin. C'est avec ce tourteau que des marchands coupables font trois espèces de farine. Ce qu'ils appellent la première qualité et qui est la moins mauvaise, se compose de farine de graine de lin véritable, et d'une certaine proportion de tourteau. La deuxième qualité, qui est la plus nuisible, n'est autre chose que du tourteau qu'on humecte avec les résidus de l'épuration des huiles de colza, qui se fabriquent dans le département du Nord, et qu'on emploie pour l'éclairage. Enfin, la troisième qualité n'est que du tourteau divisé et réduit en poudre. On conçoit que ces falsifications sont plus ou moins nuisibles; la seconde, surtout, peut donner lieu à de graves accidens. Nous avons vu des cataplasmes faits avec cette sorte de farine, produire à l'endroit où ils étaient appliqués de véritables inflammations érysipélateuses.

La farine de graine de lin bien préparée ne donne jamais lieu à de pareils accidens, mais elle devient rance en très-peu de temps à cause de la grande quantité d'huile qu'elle contient; aussi les pharmaciens qui tiennent à ne fournir au public que de bons médicamens, ont-ils soin de n'en préparer à la fois qu'une petite quantité, et de renouveler souvent leur provision.

surface interne, d'emplâtre de diachilon dont nous donnons plus bas le mode de préparation.

Avant de les appliquer, si le temps est froid et que la matière emplastique soit ferme et solide, il faut chauffer les bandelettes sur un foyer large et ardent pour qu'on puisse les y présenter à la fois par toute leur surface et en ramollir rapidement l'emplâtre. Il faut les chauffer également partout et assez légèrement pour ne pas faire passer la substance fondue du côté opposé du linge et laisser à sec le côté chauffé. Cet accident arrive quelquefois et les bandelettes ne peuvent plus servir. Quand la température de l'atmosphère est douce, il suffit d'enrouler les bandelettes sur le poing pour en ramollir légèrement l'emplâtre et s'en servir. Enfin, par les temps chauds, on les applique à froid, et pourvu qu'on ait le soin de les faire soutenir un instant avec la main après leur application, elles adhèrent bientôt solidement.

Voici comme on les emploie.

On applique les bandelettes par le milieu de leur longueur sur le côté du membre opposé à l'ulcère, et on en ramène de chaque côté les deux extrémités en les entrecroisant à la fois ou tour à tour sur l'ulcère comme les doigts des mains jointes; enfin, les deux extrémités de chaque bandelette sont reportées en suivant leur trajet autour du membre au point opposé à celui ou elles se sont entrecroisées. On les y maintient un instant appliquées pour favoriser leur adhérence à la peau. Les bandelettes sont toutes et successivement employées de la même manière. La première est placée au point le plus bas; la deuxième vient ensuite et recouvre la première dans le tiers de sa largeur; les suivantes sont appliquées de la même façon, jusqu'à ce que l'ulcère en soit exactement recouvert dans toute son étendue. Elles doivent être serrées assez étroitement autour du membre pour que les parties placées

au-dessous se gonflent et rougissent un peu; mais si elles sont assez serrées pour produire un gonflement accompagné de tension dans la peau, de rougeur violette ou bleue, la constriction est poussée un peu trop loin et il faut les relâcher. Lorsqu'enfin elles sont convenablement appliquées, une ou plusieurs compresses, suivant l'abondance de la suppuration, sont placées sur le point correspondant à l'ulcère, et une bande de linge de trois travers de doigt de large est roulée en spirale autour du membre depuis la base des orteils jusqu'au-dessus de l'ulcère. Cette bande doit être serrée autant qu'il est possible de le faire sans causer de douleur, et les contours spiraux doivent se recouvrir les uns les autres, dans le tiers ou la moitié de leur largeur.

Ce pansement est continué jusqu'à la guérison de l'ulcère, et renouvelé tous les quatre, six ou huit jours, plus ou moins fréquemment, suivant l'abondance de la suppuration.

Il n'est presqu'aucun ulcère des jambes qui ne guérisse par l'emploi de ces moyens. Les malades guérissent même en marchant et en travaillant; cependant il ne faudrait pas s'obstiner à s'en servir si, au bout de quinze jours ou un mois au plus, il n'y avait pas d'amélioration; il ne le faudrait pas surtout si l'ulcère, au lieu de diminuer, prenait de l'accroissement; c'est qu'alors il serait compliqué de quelques circonstances que le chirurgien pourrait seul reconnaître et combattre. Il faudrait donc recourir à ses lumières.

Les succès des moyens dont je viens de parler sont dus à ce que la plupart des ulcères des jambes sont surtout entretenus par la position déclive de ces membres, qui rend difficile le retour du sang veineux vers le tronc; par l'engorgement qui en résulte pour les vaisseaux capillaires de la peau, et pour ceux qui sont sous-jacens à cette membrane; enfin par l'irritation qui en est la suite, ou du

moins par la prédisposition aux inflammations ulcératives qui en est le résultat. En effet, les cataplasmes détruisent cette même inflammation assez vive; la position horizontale du membre malade dans le lit, et, à plus forte raison, la position élevée, favorisent le retour du sang veineux et concourent à guérir l'inflammation ; enfin la compression exercée par les bandelettes, l'excitation légère causée sur la surface de l'ulcère par la matière emplastique, concourent aussi d'une part à faire cesser l'engorgement inflammatoire, et d'autre part à favoriser la cicatrisation de l'ulcère.

Un ulcère guéri, tout n'est pas fait pour le malade, car il peut en résulter des accidens, et l'ulcère peut se rouvrir et se rouvrira presque certainement, si l'art ne sait pas s'y opposer. Parmi les accidens qui peuvent survenir, je dois citer la difficulté de respirer, la toux, des congestions sanguines à la tête, et même une attaque d'apoplexie. Ainsi, j'ai vu dans l'hiver de 1831 à 1832 et dans l'espace de trois à quatre mois, huit ou dix malades atteints de ces accidens, sur une vingtaine environ que j'avais guéris d'ulcères aux jambes d'une grandeur médiocre. Il faut avoir les yeux ouverts sur ces dangers afin de les prévenir ou de les combattre par des moyens appropriés, des purgatifs, des vésicatoires, des saignées; mais il n'y a guère qu'un médecin qui puisse juger de leur nécessité et de la manière dont on doit en user. On prévient, jusqu'à un certain point, le retour des ulcères des jambes en faisant porter aux malades guéris un bas lacé fait en peau de chien ou en coutil, et en évitant d'ailleurs autant que possible les causes qui les produisent.

P. N. Gerdy.

Note du Rédacteur. L'article qu'on vient de lire sera surtout apprécié de ceux de nos lecteurs qui habitent des localités où les ulcères aux jambes affligent la majorité de la classe pauvre. Le moyen indiqué pour les guérir est simple, facile et peu dispendieux. Les personnes bienfai-

santes qui voudraient le mettre en pratique pourront préparer des bandelettes agglutinatives de la manière suivante :

Prenez cire blanche. . . . . 64 parties.
—— Huile d'amandes douces. 32
—— Térébenthine. 8

Faites fondre à une douce chaleur et étendez sur une bande de toile usée. Ayez soin que la couche soit peu épaisse et bien également répartie sur la surface de la toile.

LE CHOLÉRA MORBUS A PARIS. -- *Récrudescence.* Les journaux de médecine s'occupent de nouveau du choléra, comme si cette maladie menaçait Paris d'une récrudescence. Il est vrai que dans l'espace de cinq jours il est entré à l'Hôtel-Dieu quarante-cinq malades, et que, en y comprenant ceux qui sont entrés dans les autres hôpitaux civils, ce nombre s'élève à soixante, sur lesquels vingt-quatre ont succombé. Mais malgré l'existence de ces faits, nous ne pensons pas que nous ayons à redouter les désastres d'une nouvelle épidémie cholérique. Il en sera de cette maladie comme de la petite vérole et de quelques autres affections morbides, qui à leur première apparition en Europe, ont exercé les plus cruels ravages, mais qui, en se naturalisant en quelque sorte, ont perdu beaucoup de leur malignité première. Toutes les maladies épidémiques portent, dans les lieux qu'elle envahissent pour la première fois, une influence toute particulière, à laquelle les constitutions les plus faibles succombent toujours. Les constitutions robustes, au contraire, en traversant l'épidémie, subissent une certaine modification qui les rend moins susceptibles d'être atteintes plus tard de la même maladie. C'est là une vérité qui résulte de l'observation constante de tous les médecins contemporains des grandes épidémies.

Au reste, quelle que soit la sécurité que doivent inspirer les réflexions qui précèdent, l'homme sage ne se précipite pas au devant du danger, mais, sans le craindre, il prend des précautions pour s'en garantir. Celles que nous indiquons contre le choléra et contre toutes les maladies qui tendraient à devenir épidémiques ou contagieuses, ont été d'abord conseillées par un médecin habile et exprimenté, M. le docteur Amussat, et toutes les personnes qui les ont mises en pratique pendant la durée du choléra, l'année dernière, n'ont eu qu'à se féliciter de leurs bons effets.

Hygiène du choléra, par M. le docteur Amussat.

Frottez tout le corps avec du savon légèrement mouillé, en commençant par les pieds. Lorsqu'on a recouvert la moitié inférieure du corps d'une couche épaisse de savon, frictionnez toutes ces parties avec la main, préalablement trempée dans un peu d'eau chaude, de manière

à faire mousser le savon. Plongez ensuite dans une baignoire remplie au tiers, ou un grand baquet, les parties ainsi frottées; lavez-les fortement.

Procédez de même pour les bras et le tronc.

Remplissez alors la baignoire, et demeurez quelques instans dans le bain, en frottant toutes les parties du corps.

Videz la baignoire et frottez-vous de nouveau avec une eau de savon alcoholisée avec de l'eau de Cologne ou autre liqueur spiritueuse, ou simplement avec de l'esprit de vin, préparée d'avance dans une cuvette.

Essuyez-vous soigneusement, couchez-vous dans un lit bien chaud, et prenez aussitôt un bouillon ou une infusion chaude.

Vêtemens chauds; nourriture saine, substantielle; évitez la fatigue et les excès.

On pourrait faire administrer avec avantage ces soins hygiéniques à la classe indigente. Dans ce cas, les médecins et les dames de charité, ou toutes autres personnes, assistés d'un homme ou d'une femme de peine, pourraient faire exécuter ce lavage dans une baignoire ou dans un baquet.

Ces moyens, auxquels on doit ajouter une bonne nourriture et quelques vêtemens, sont *le plus puissant préservatif du choléra.*

— Lorsque les premiers symptômes du choléra se manifestent, M. Ribes conseille l'eau-de-vie d'absinthe à la dose de trois onces en deux fois, à un quart d'heure d'intervalle. Les crampes, les coliques et le dévoîment cessent presque instantanément. Le moyen est commode, facile à se procurer et du goût de la plupart des malades; il importe qu'il soit employé dès les premiers accidens.

PHARMACOLOGIE.

DES BOISSONS MÉDICINALES SIMPLES. RÈGLES GÉNÉRALES CONCERNANT LEUR MODE DE PRÉPARATION.

Par H. Touche, *Pharmacien de l'École de Paris.*

Beaucoup de maladies cèdent à l'emploi convenablement dirigé des boissons médicinales, aidées seulement du régime. Il importe donc au plus haut degré de savoir bien préparer ces dernières, et c'est un point qu'on obtiendra facilement, pour peu qu'on se pénètre des principes que nous allons exposer. Dans cet article, nous ne parlerons que des tisanes.

La tisane est un médicament liquide dont l'eau est le véhicule, et qui sert de boisson habituelle au malade.

Elle est ordinairement le résultat de l'infusion, de la décoction ou de la macération d'une ou de plusieurs plantes. En général, on doit la

préparer avec un petit nombre de substances prises en petite quantité; plus une tisane est simple, plus l'effet qu'on attend de la substance qui entre dans sa préparation est certain.

Les fleurs, les feuilles, les tiges, les semences, les écorces, les racines, en un mot, toutes les parties des plantes peuvent être employées en tisane. Les sucs de citrons, d'oranges, de groseilles, de cerises, d'épine-vinette, le vinaigre, etc., convenablement étendus d'eau, forment des boissons plus ou moins rafraîchissantes mises au rang des tisanes, mais que l'on désigne le plus souvent sous les noms de limonade, orangeade, eau de groseilles, de cerises, etc. Enfin la chair de quelques animaux, comme le veau, le poulet, les grenouilles, les colimaçons, etc., bouillie dans une grande quantité d'eau, donne aussi une tisane qui joint aux propriétés médicamenteuses de spropriétés nourrissantes; mais c'est sous le nom de bouillons que l'on connaît généralement ces dernières. Les simples solutions de gomme arabique et de sucre, et le petit-lait, doivent encore être ajoutées à cette nomenclature comme servant de boisson médicamenteuse d'un usage très-fréquent et très-salutaire.

Les médecins divisent les tisanes, d'après leurs propriétés, en cinq séries : La première, et la plus nombreuse, comprend les boissons *délayantes* ou *rafraîchissantes*, ainsi nommées parce qu'en augmentant la partie aqueuse du sang, elles le délaient et calment son ardeur. Elles constituent quelquefois à elles seules la médication anti-phlogistique ou anti-inflammatoire. Les boissons délayantes s'emploient communément, et toujours sans danger, pour calmer les premiers symptômes d'un dérangement de santé, qui se manifeste par la soif, par une chaleur intérieure, par le dégoût et la fièvre; ainsi que pour seconder le traitement des inflammations de la poitrine, de l'estomac, des intestins, etc.

Cette série se compose des infusions de fleurs de violettes, de mauve, de guimauve, de tussilage, de coquelicot, tantôt séparées, tantôt réunies ensemble sous le nom de *fleurs béchiques* ou *quatre-fleurs;* des feuilles douées d'une légère amertume, comme la chicorée, le pissenlit; des racines de guimauve, de réglisse, de graine de lin; des décoctions d'orge, de chiendent; des solutions de gomme, d'amidon; enfin, du petit-lait, et des bouillons de veau, de poulet et de colimaçons.

La seconde série comprend les boissons dites *acidules*, *astringentes*. Ce sont les décoctions de racine de bistorte, de tormentille; les solutions de cachou, de gomme kino; les sucs acides des végétaux, tels que citrons, oranges, groseilles, épine-vinette, oseille, etc.; le vin, le vinaigre, et même quelques acides minéraux, comme l'acide sulfurique, muriatique, etc., étendus d'une quantité suffisante d'eau. Elles ser-

vent à combattre les fièvres bilieuses, les hémorrhagies, les écoulemens muqueux; à modérer les sueurs trop abondantes; à arrêter la diarrhée, la dysenterie, etc. Il faut éviter de les donner lorsqu'il existe quelque irritation de la gorge ou des voies aériennes, parce que, chez quelques personnes, elles déterminent la toux, et peuvent ainsi augmenter l'inflammation mécaniquement.

Dans une troisième série, on trouve les tisanes *sudorifiques*, qui sont les infusions de fleurs de sureau, de feuilles et fleurs de bourrache, les feuilles de sauge, les semences d'anis, de fenouil, de carotte, etc.; les décoctions de racine de bardane, de patience, de tige de douce-amère, et des bois et racines exotiques tels que le gaïac, la squine, la salsepareille, le sassafras, dont la réunion forme ce qu'on appelle *bois sudorifiques*. Elles conviennent dans tous les cas où il faut exciter la chaleur de la peau et y amener la transpiration ou *diaphorèse* (d'où vient le nom de *diaphorétiques*, qu'on applique à toutes les tisanes qui font transpirer).

Les tisanes *antispasmodiques*, ou contre les excitations nerveuses, forment une quatrième série qui comprend les infusions de fleurs de tilleul, de fleurs et feuilles d'oranger, de feuilles de mélisse et de menthe, de racines de valériane et de toutes les plantes aromatiques pourvues de principes huileux actifs. Cependant il faut observer que ces boissons ne conviennent point dans les maladies nerveuses qui seraient compliquées de symptômes inflammatoires; dans ce cas, les tisanes de la première série sont les seules à administrer.

La cinquième série se compose des boissons *toniques* et *excitantes*, que les médecins recommandent dans les relâchemens des tissus, les pâles couleurs, les hydropisies, les paralysies, et dans toutes les maladies de la vieillesse. Les infusions de camomille, de petite centaurée, d'armoise, de rhue; les décoctions de quinquina, de racine de gentiane; le vin mêlé à quelques aromates et l'infusion de séné font partie de cette catégorie.

A ces séries il convient d'en ajouter deux autres : les *diurétiques*, qui facilitent ou augmentent la sécrétion des urines, et qui se composent des décoctions de racines de fraisier, d'ache, d'asperge, de petit houx, de fenouil, de persil; des infusions de feuilles de pariétaire, etc., enfin, les *vermifuges*, qui comprennent les infusions de tanaisie, d'absinthe, de mousse de mer, des fleurs non développées de l'absinthe de Judée, dites *semen contrà*, *barbotine* ou *semencine;* les décoctions de racine de fougère et d'écorce de racine de grenadier.

On voit que ces divisions sont nombreuses; on pourrait encore allonger la classification en tenant compte des variétés que la nature a mises dans les propriétés particulières des plantes que nous avons fait entrer dans ce cadre. Les anciens n'avaient qu'une tisane qu'ils appliquaient à

toutes les maladies indistinctement ; c'était une décoction d'orge germé, à laquelle ils ajoutaient du vinaigre, de l'huile, du sel, du poireau, du miel et divers aromates. Un semblable mélange réunissait les propriétés les plus contradictoires. Nous nous ferions difficilement aujourd'hui à l'idée d'une tisane composée de tous ces ingrédiens ; mais les médecins modernes, tombant peut-être dans un excès contraire, pensent atteindre le même but en administrant la tisane d'orge, de chiendent et de réglisse, qui est la boisson commune dans les hôpitaux. Cette dernière a du moins sur l'autre l'avantage d'une parfaite innocuité lorsqu'elle a été bien préparée.

La tisane formant la boisson ordinaire d'un malade, il importe qu'elle ne soit pas trop désagréable au goût.

Il y a trois manières d'extraire d'une substance médicamenteuse son principe actif pour l'administrer en boisson : l'*infusion*, la *macération* et la *décoction*.

L'*infusion* se pratique en versant, sur le médicament, de l'eau bouillante. Elle est complète quand la température du liquide est descendue jusqu'à celle de l'air ambiant. Les fleurs, les feuilles et les sommités de toutes les plantes aromatiques doivent être administrées en infusion. Les racines de guimauve, de consoude, d'aunée, de valériane, les bois de réglisse, de sassafras, qu'on est dans l'habitude de faire bouillir, doivent être traités de la même manière. L'ébullition prolongée de ces substances dissout une matière grasse et un principe âcre qui rend la boisson qui en résulte plus nuisible qu'efficace, et en outre, elle fait évaporer le principe aromatique, qui le plus souvent doit être conservé.

La *macération* n'est qu'une infusion à froid, mais il faut que le contact du liquide avec la substance en macération soit prolongé pour que l'extraction des principes actifs puisse avoir lieu ; douze heures suffisent ordinairement pour cela, et afin de la rendre plus facile, on divise le médicament le plus possible. Lorsqu'on veut extraire d'une substance son principe mucilagineux seulement, on la soumet à la *macération ;* mais il ne faut pas, comme on le pense bien, être pressé par le temps.

La *décoction* consiste à faire bouillir, pendant un certain temps, les substances que l'on veut employer. La durée de l'ébullition est relative à leur plus ou moins de ténacité. Elle doit s'opérer dans des vases clos, et à un feu modéré. Tous les médicamens ligneux, beaucoup de racines, les tiges, les écorces, les feuilles coriaces et la chair des animaux se traitent par la décoction.

Lorsqu'on se propose de préparer une tisane par l'un ou l'autre de ces procédés, on s'assure que les substances à employer sont bien saines et privées de corps étrangers; on les divise; on les lave quelquefois à l'eau bouillante comme l'orge, le riz, le chiendent, le lichen d'Islande,

et on opère. Avant d'administrer la boisson au malade, on la passe à travers un linge serré ou une étoffe de laine, et on la sucre légèrement soit avec du sucre, soit avec un sirop approprié.

Pour rendre ces préceptes plus sensibles, nous allons décrire la préparation de quelques tisanes par les divers procédés que nous venons de faire connaître.

Macération : Prenez graine de lin, deux gros, ou plein une cuillère à bouche; lavez dans un peu d'eau; égouttez; puis laissez macérer pendant douze heures dans un litre d'eau, en remuant de temps en temps; passez à travers un linge, et sucrez avec sirop d'orgeat, deux onces Cette boisson s'emploie avec beaucoup de succès dans les irritations des voies urinaires et dans toute espèce de mal de reins.

Infusion. Prenez feuilles de mélisse, une pincée, ou fleurs de tilleul, deux pincées; placez dans un vase de faïence ou de porcelaine; versez sur ces substances un litre d'eau bouillante; laissez refroidir; passez à travers un linge et sucrez avec quantité suffisante de sirop de capillaire. Cette infusion est conseillée dans tous les légers dérangemens de santé qui sont la suite d'émotions trop vives.

Décoction. Prenez kinkina jaune cassé très-menu, une once; faites bouillir dans un litre d'eau pendant un quart d'heure; passez à travers une étoffe de laine; sucrez avec sirop d'écorce d'orange, deux onces.

Décoction et infusion réunies. Prenez racines d'asperge et de petit houx bien nettoyées et coupées menu, de chaque, demi-once; faites bouillir dans un litre d'eau pendant un quart-d'heure; ajoutez racines d'âche et de fenouil également bien divisées, de chaque, demi-once; retirez du feu, laissez refroidir, passez, et ajoutez sirop simple ou sucre, deux onces; sel de nitre, dix grains. Cette tisane augmente la sécrétion des urines et convient dans toutes les hydropisies.

Tisane préparée avec un suc de fruit. Prenez le suc d'un citron passé à travers un linge pour en séparer les pépins; mettez-le dans un litre d'eau légèrement sucrée; ajoutez quelques fragmens de zeste du citron pour aromatiser, mais gardez-vous de jeter de l'eau bouillante sur des tranches de citron comme on fait ordinairement, sous prétexte de faire une limonade cuite; contentez-vous de faire tiédir l'eau, si le malade ne doit pas boire froid. L'eau bouillante donnerait une infusion dans laquelle se trouveraient les principes amers et âcres qui sont contenus dans l'écorce et dans la partie blanche du citron, et ne favoriserait en rien l'extraction du suc acide qui est recherché dans cette préparation.

Solution de gomme. Prenez gomme arabique en poudre, une once; mettez dans un bol, et délayez avec une cuillère en ajoutant peu à peu une verrée environ d'eau froide; ajoutez cette solution à un litre d'eau sucrée et légèrement aromatisée, ou à une infusion quelconque déjà préparée.

La solution d'amidon se traite de même, mais on emploie de l'eau bouillante au lieu d'eau froide. Cette solution peut suppléer, au besoin, à la solution de gomme, aux tisanes d'orge, de riz, de guimauve, etc.

Les tisanes ainsi préparées ne répugnent point aux malades, et le médecin peut toujours compter sur leur effet.

Nous terminerons en disant un mot de la température à laquelle les tisanes doivent être administrées, et de la quantité qu'un malade peut en prendre.

Les tisanes acidules, astringentes, les toniques excitantes, et quelques-unes des autres séries que nous avons mentionnées, doivent être prises à la température ordinaire, celle de la chambre du malade, quand le médecin n'en ordonne pas autrement, car il y a des cas où elles doivent être glacées. Les tisanes adoucissantes, humectantes, produisent mieux leur effet lorsque la température en est élevée de 20 à 25 degrés, et qu'elle se trouve ainsi au niveau de chaleur du malade.

Enfin les tisanes sudorifiques, dont les propriétés dépendent en partie de la température à laquelle elles sont administrées, doivent être prises aussi chaudes que le malade peut les supporter.

La quantité de tisane qu'un malade doit prendre est subordonnée à son état; en général, il n'y a aucun inconvénient à le laisser boire selon sa soif; mais on doit tenir à ce qu'il en prenne au moins un litre dans les vingt-quatre heures.

PURGATIF RAFRAICHISSANT,

AGRÉABLE AU GOUT, COMMODE A PRÉPARER ET EFFICACE.

Crême de tartre soluble.	1 once 1/2.
Sucre râpé.	3 onces.
Zestes de citron.	1 pincée.
Eau bouillante.	1 pinte.

On mêle la crême de tartre au sucre, on met ce mélange et les zestes de citron dans un vase de porcelaine ou de terre, et l'on verse dessus une pinte d'eau bouillante; on boit de quart d'heure en quart d'heure une verrée de ce liquide aussi agréable qu'une limonade, et qui, dans beaucoup de cas, produit un effet aussi certain que ces médecines noires dont la vue seule excite le dégoût.

Comme tous les purgatifs, il ne faut jamais l'employer

quand la langue est rouge à la pointe et sur les bords, et que le ventre est sensible.

POUDRE HÆMOSTATIQUE.

Prenez	Colophane.	2 onces.
	Gomme arabique. . .	1 once.
	Charbon.	1/2 once.

Mêlez ces substances réduites en poudre très-fine, et conservez pour l'usage.

Cette poudre sert à arrêter le sang qui s'écoule des blessures larges et peu profondes, et dans lesquelles les gros vaisseaux ne sont point intéressés. On peut l'employer aussi pour fermer les piqûres de sangsues; elle est plus efficace que l'amadou et le linge brûlé dont on a coutume de se servir.

VARIÉTÉS.

— *Singulière ignorance de Cuvier.* Cuvier portait jusqu'à l'extrême l'amour du positif, il aurait presque nié tout ce qu'il ne pouvait apprécier de sa vue ou toucher de ses mains. Il mettait les êtres microscopiques au rang des illusions; c'est ainsi que dans son *règne animal*, il dit de l'anguille de la colle *la prétendue anguille de la colle.* Peu de temps avant sa mort, cependant, il semblait avoir reconnu l'importance que le microscope peut avoir en histoire naturelle; car M. Turpin, l'un de nos plus habiles observateurs en ce genre, lui ayant montré des cristaux qu'il venait de découvrir dans la paroi interne des œufs du limaçon, il fut tellement frappé des merveilles nouvelles que le microscope semblait lui révéler pour la première fois, qu'il pria M. Turpin de lui en faire fabriquer un de même proportion. Deux mois après, Cuvier descendait dans la tombe, n'ayant peut-être pas eu encore l'occasion de regarder une seconde fois au travers de ce merveilleux instrument.

— *Association des médecins de Paris pour la fondation d'une caisse de prévoyance et de secours mutuels.* Depuis plusieurs années,

le nombre des malades de la capitale qui invoquent les secours de l'art de guérir, n'est plus proportionné à celui des médecins. L'accroissement non interrompu des docteurs en médecine n'est pas, à la vérité, en rapport avec celui de la population; mais ce fait ne suffit pas pour expliquer la détresse trop réelle qui pèse sur la profession médicale, et il faut chercher ailleurs la véritable cause de cette détresse. Nous la trouvons, nous, dans les progrès vraiment extraordinaires qu'a faits le charlatanisme en dépit de toutes les lois instituées pour le réprimer; et parmi les services que les fondateurs de la *Gazette* ont eu en vue de rendre à la société, la défense des bons principes s'est alliée dans leur esprit à la volonté ferme de combattre avec courage tout ce qui tendrait à rabaisser la dignité de l'art médical.

On doit applaudir franchement à toutes les tentatives qui sont faites pour naturaliser en France l'esprit d'association. Cet esprit enfante tous les jours, chez nos voisins, des merveilles nouvelles, et nous sommes très-persuadés qu'il contribuera plus que tout autre élément à développer la prospérité de notre beau pays. Le doyen de la faculté de médecine de Paris mérite donc la reconnaissance générale, aussi bien que celle de ses confrères, pour avoir éveillé, le premier, leur attention sur les bienfaits qui pourraient résulter pour eux d'une association de secours mutuels. Mais le moyen qu'on a proposé d'abord pour atteindre le but est-il vraiment le plus propre à le remplir? Nous sommes loin de le penser.

Il n'entre pas dans l'objet de la *Gazette* d'examiner le fond de cette question. M. le docteur Caffe a émis sur ce sujet de fort bonnes idées dans le *Bulletin de thérapeutique*, et nous engageons ceux de nos lecteurs que cette affaire pourrait intéresser, à consulter cet excellent recueil. Nous ne ferons qu'une seule réflexion. La plaie qui ronge aujourd'hui le corps médical est plus ancienne que la révolution de 1830, qui a rouvert tant d'autres plaies; mais cette révolution l'a ravivée et l'a rendue ainsi beaucoup plus sensible : tant il est vrai que les commotions politiques, qui semblent d'abord n'atteindre que les intérêts généraux d'une nation, finissent toujours par agiter plus ou moins violemment toutes les positions sociales.

— Dans une des dernières séances de l'académie des sciences, M. Turpin a donné lecture d'un mémoire sur un nouvel animal microscopique qui habite l'intérieur des excroissances des feuilles de tilleul. Cet animal a la forme d'un œuf allongé; il est armé d'une trompe, de quatre pattes à trois articulations vers sa partie antérieure, et de quatre autres pattes à une seule articulation vers le milieu du corps. L'extrémité postérieure se termine par un véritable anus. M. Turpin a donné à cet animal le nom de *Sarcopte du tilleul;* une même excroissance en contient

un nombre infini de divers âges. Le sarcopte naît d'un œuf qui, bien différent de toutes les autres espèces d'œufs, continue de s'accroître et de se développer dans le sens de sa longueur après qu'il a été pondu. Quand le développement de l'œuf est complet, le sarcopte brise la coquille membraneuse qui lui sert de prison, et paraît avec sa trompe et ses quatre pattes de devant seulement. Les pattes du milieu du corps ne lui viennent que dans un âge plus avancé; elles sont armées de crochets très-longs, très-déliés, et qui paraissent très-pointus.

Les observations faites à l'aide du microscope sont aussi précises que celles qu'on peut faire sur des êtres visibles à l'œil nu, et les conséquences qu'on peut en tirer sont tout aussi logiques. Celles que M. Turpin a déduites de ses nombreux travaux lui ont toujours démontré qu'il n'y avait jamais dans la nature de générations spontanées; qu'un animal est toujours le produit d'un autre animal son semblable; que les végétaux, quelque élémentaires qu'ils soient, ne produisent jamais que des végétaux; qu'en un mot, il n'y a jamais d'effet sans cause, et que la même cause produit toujours les mêmes effets.

Il y a dans la nature une foule de productions dont l'origine est encore inconnue; mais c'est mal raisonner que d'en conclure qu'elle n'existe pas. Dans ce monde créé, tout a eu son commencement, depuis le moucheron jusqu'à l'aigle, depuis le ciron jusqu'à l'éléphant. Le créateur seul porte en lui-même les principes de toute vie, et c'est à lui qu'il faut toujours remonter quand il s'agit de l'étude des causes premières.

On devrait encourager, plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent en médecine, les études microscopiques; elles fourniraient bien souvent des élémens précieux pour la découverte des causes efficientes de certaines maladies. Avant les recherches de M. Galès sur les boutons de la gale, on ne savait pas que cette maladie était due à un insecte.

— *Charlatanisme.* Dans notre premier cahier, nous avons pris la peine de réfuter sérieusement une absurdité médicale, et de signaler un trait de charlatanisme déguisé entre mille autres, qui se trouvent consignés dans un journal prétendu utile. Nous avions formé le projet de relever ainsi tous les rapsodies hygiéniques, pharmacologiques, chimiques et même industrielles dont ce journal abonde. Pour cela, nous avons eu la patience de feuilleter les vingt-cinq ou vingt-six informes cahiers qui ont été livrés au public comme un élément de progrès, et à chaque abonné comme un commencement de fortune. Nous sommes forcés de convenir aujourd'hui que nous n'avons pas le courage d'entreprendre une besogne aussi éminemment propre à exciter le dégoût et l'ennui de nos lecteurs. Nous respectons trop leurs loisirs pour entamer une discussion sérieuse avec des savans qui, en fait d'économie domes-

tique, par exemple, ne sont pas même dans le cas d'indiquer le moyen de faire un bon pot de confitures. (*Voir le dernier cahier du journal des Connaissances utiles.* Septembre 1833.)

— La *Gazette de santé* n'est point un ouvrage de circonstance; nous avons la confiance que nos lecteurs attacheront à ce Recueil toute l'importance qui ressort des matières qui y sont traitées, et nous espérons que chaque volume prendra, dans leurs bibliothèques, le rang que doit y tenir tout livre véritablement utile. Afin qu'il puisse être consulté avec plus de facilité, nous avons pris nos mesures pour mettre à la fin de chaque volume une table alphabétique des matières, aussi complète que possible. Cette tâche sera remplie par M. Merlin, dont l'habileté en ce genre est depuis long-temps appréciée, et à qui les Ministres de l'Intérieur et du Commerce ont confié le soin de faire l'analyse et les tables des actes royaux et des lois.

Erratum. Nos lecteurs auront sans doute corrigé le contre-sens qui s'est glissé dans l'introduction de la *Gazette*, à l'occasion d'une citation qui y est restée exacte et vraie, quand nous l'avions voulue inexacte et fausse. Page 11, au lieu de *paulò majora canamus* lisez: *paulò minora*, etc. Le vers est faux dans ce cas, mais il rend notre pensée et c'est tout ce que nous voulions.

BIBLIOGRAPHIE.

LES ÉTUDES RELIGIEUSES, *Journal catholique, philosophique, littéraire et historique, paraissant le* 10 *et le* 25 *de chaque mois.* A Paris, rue des Bernardins, n. 18. Prix : 22 francs par an.

Offrir à ses lecteurs le fruit des méditations des prélats et des écrivains religieux les plus remarquables de l'époque; réfuter, par des raisonnemens et une polémique éclairée, les paradoxes et les sophismes qui surgissent chaque jour; rétablir dans toute leur exactitude les faits servant souvent de base à des calomnies contre des ecclésiastiques inoffensifs, en fournissant à ces derniers la publicité des explications; mettre en évidence le mérite souvent caché dans l'humble presbytère du hameau; enfin, présenter aux ecclésiastiques les communications officielles qui ne se trouvent qu'en très-petite partie dans le *Moniteur*, tel est le but du journal que nous annonçons.

La 11e livraison qui vient de paraître peut donner une idée de l'importance de cet intéressant recueil. Nous y avons remarqué un article d'une haute portée philosophique et religieuse, signé de M. Guillon, évêque de Maroc, ayant pour titre *Plan du Christianisme*; un fragment de littérature sacrée intitulé de l'*Excellence de la nature humaine*, par l'abbé Cacheux, de Strasbourg; enfin, les dernières promotions dans l'ordre ecclésiastique.

HYGIÈNE.

DES ALIMENS.

Y a-t-il un ou plusieurs alimens? fond du procès. — Question philosophique. — J.-J. Rousseau, Helvétius. — L'homme est omnivore. Intestins du loup et du mouton comparés. — Analyse chimique des substances alimentaires. — Impuissance de l'alambic et des fourneaux. — Dissection de la matière alimentaire. — Sucre, fécule. Condition d'un pain nourrissant; sophistication, alun et jalap. — Gomme, gelée végétale. — Fibrine, gélatine, osmazôme, albumine, caséum, bœufs de Normandie et d'Auvergne. — Moutons de Cabourg, d'Arles, de Pré-salé Roi des animaux immondes. — Lois de Moïse justifiées. Animaux surmenés. — Gibier, oiseaux, foie gras. — Metellus et les sauveurs du Capitole. L'oiseau royal. — Du poisson, cause connue de ses vertus aphrodisiaques. Insalubrité du poisson fumé, salé ou mariné. — Le turbot, l'esturgeon, la sardine, etc., les huîtres. Le lait n'ajoute rien à leur digestibilité.

En décrivant le mécanisme de la digestion, nous avons, à dessein, négligé de parler des alimens, qui sont les matériaux sur lesquels agit cette fonction. Leur étude fera l'objet de cet article où nous allons traiter de la nature propre des substances alimentaires, de leur degré de digestibilité, de l'influence que les assaisonnemens leur font subir, etc. On voit qu'il ne s'agit pas seulement ici de physiologie, mais aussi de physique, d'histoire naturelle et de chimie. Que nos lecteurs ne s'effraient pas de cet appareil scientifique; nous tâcherons de mettre dans notre discours sur ce sujet, cette précision et cette clarté que plusieurs d'entre eux ont bien voulu signaler dans les précédens articles de la *Gazette*.

Au reste, les sciences, quelque élevées qu'elles soient, quelque contention d'esprit qu'elles exigent pour être cultivées, ne sont jamais obscures quant à leurs résultats pratiques. Ceux qui persistent à envelopper l'exposition de ces derniers du langage des écoles qui, dans ce cas, n'est que barbare, sont des pédans ou des demi-savans, et l'utilité de leurs travaux

a toujours été problématique. Cette simple réflexion suffira, sans doute, pour répondre aux Zoïles prétentieux qui, ne pouvant contester le but honorable et utile que s'est proposé la *Gazette*, s'en prennent à la difficulté de l'exécution.

On a souvent agité la question de savoir s'il n'y a qu'un seul aliment, ou s'il y en a plusieurs ; c'est un procès dont les débats peuvent durer très-long-temps. Nous dirons seulement en quoi il consiste, afin de ne laisser de côté rien de ce qui peut intéresser ceux de nos lecteurs pour lesquels les recherches spéculatives ont quelque attrait.

Quelle que soit la nature de la substance alimentaire introduite dans l'estomac, cet organe en extrait une portion qui jouit de la propriété de se combiner avec nos organes, de se transformer en eux, de réparer les pertes que l'usage de la vie leur occasione, en un mot, de s'*assimiler*, comme on dit dans les écoles. Or, on se demande si cette partie est *une*, c'est-à-dire toujours la même dans toutes les espèces d'alimens, ou si elle est multiple et aussi variée que les nombreuses substances qui servent à notre nourriture.

Les anciens prétendaient qu'il n'y avait qu'*un* aliment, et ils distinguaient la *matière alimentaire* de l'*aliment proprement dit*. La première était la substance naturelle, soit simple, soit préparée, composée du principe nutritif et d'autres principes inaltérables et étrangers à la nutrition. Le second était ce principe exclusivement assimilable, qui se trouve en toute matière alimentaire, et auquel toute substance naturelle qui nourrit doit la propriété de nourrir.

Cette doctrine, qui remonte jusqu'à Hippocrate, a été long-temps la seule admise dans les écoles. Hallé, parmi les modernes, est celui qui l'a combattue avec le plus de succès, tout en se contredisant lui-même. La direction qu'a prise aujourd'hui l'étude des sciences naturelles, range une semblable question au nombre de celles qu'on abandonne aux philosophes. Néanmoins, et à propos de philosophes, avant de la quitter sans retour, nous devons dire un mot de la question qui lui est subséquente ; elle a surtout été agitée

par ces derniers, qui n'ont pas voulu voir que Dieu, en créant et en organisant l'homme, l'avait décidée depuis le commencement des siècles.

On s'est donc demandé si l'homme était herbivore ou bien s'il était carnivore. J.-J. Rousseau a dit que, primitivement, il devait être herbivore. Helvétius, au contraire, prétend qu'il est essentiellement carnivore. Le fait est qu'il n'est ni l'un ni l'autre exclusivement; par cela seul qu'il se nourrit à la fois de substances végétales et de substances animales, il est incontestablement omnivore. Au reste, si négligeant le fait, on avait voulu rechercher le droit, on l'aurait trouvé dans la constitution anatomique.

L'étendue du canal digestif est toujours en rapport avec la nature de l'alimentation. La digestion, l'assimilation des viandes est facile, prompte; un trop long séjour dans le corps de l'animal qui s'en nourrit eût pu donner lieu à une décomposition putride; de là le peu de longueur de l'intestin du carnivore. L'intestin du loup, par exemple, du pylore à l'anus, ne porte que dix-sept pieds. Celui du mouton, au contraire, représente dans les mêmes limites dix-sept fois la longueur du corps entier; c'est que les alimens végétaux s'assimilant avec plus de lenteur, il était nécessaire qu'ils fussent soumis à l'action d'un tube digestif plus étendu et plus puissant. Eh bien! le système alimentaire de l'homme occupe le milieu entre ces deux-là; sa longueur est de cinq à six fois celle du corps. L'organisation anatomique est donc en rapport avec le fait pour attester que l'homme a toujours été omnivore, et cette question ne serait pas restée un seul instant douteuse, si on eût su apprécier l'importance de l'examen des organes. Il y a malheureusement encore dans la philosophie de la nature beaucoup de ces questions qui, comme celle-ci, rappellent la fameuse histoire de la dent d'or.

Après les physiologistes qui, comme on vient de le voir, n'ont pas pu s'entendre sur l'unité du principe alimentaire, sont venus les chimistes qui, à leur tour, ont voulu réduire à leurs plus simples élémens toutes les substances qui ont la

faculté de nourrir, et ils sont arrivés à cette conclusion, savoir : que les végétaux ont pour base fondamentale le carbone et l'hydrogène, et les animaux l'azote. Toutefois, la transition des végétaux aux animaux, en ce qui touche les bases dont nous venons de parler, n'est pas aussi brusque qu'on pourrait le croire ; car il existe quelques principes végétaux qui contiennent les uns et les autres à la fois, c'est-à-dire de l'hydrogène, du carbone et de l'azote : tels sont les asperges, le froment, les champignons, et toutes les plantes qu'on désigne sous le nom de *crucifères*.

De semblables résultats obtenus par l'analyse chimique, au moyen des fourneaux et de l'alambic, n'étaient pas assez satisfaisans pour que les savans s'y arrêtassent. Cette marche, bonne seulement pour les substances inorganiques, pour les minéraux, n'était évidemment pas applicable à l'analyse des corps qui avaient eu vie. Dans la nature inorganique, les principes constituans que l'analyse distingue sont réels et positifs; ainsi, lorsqu'on a décomposé de l'eau, et qu'on y a trouvé des quantités déterminées d'hydrogène et d'oxigène, on peut, en reprenant ces deux corps simples dans les proportions démontrées par l'analyse, refaire *à la lettre* le corps analysé ; en un mot, on peut appliquer à la chimie inorganique ce que l'on appelle l'analyse et la synthèse ; on peut décomposer et recomposer. Il n'en est pas de même dans la nature organisée. Qu'on prenne de l'azote comme on voudra, qu'on le mêle avec telle ou telle substance, on ne parviendra jamais à faire quelque chose qui ressemble à de la matière animale. Les os sont composés de phosphate calcaire et de gélatine, et cependant avec du phosphate calcaire et de la gélatine, aucun chimiste ne pourra jamais faire un os.

Cette impuissance chimique étant bien avérée, on a cherché à séparer les principes constituans des végétaux et des animaux, non plus à l'aide des moyens dont se sert la chimie inorganique, mais en les disséquant pour ainsi dire, et en isolant chacune de leurs parties sans rien ôter de leurs propriétés physiques, de leur forme, de leur consistance, de leur cou-

leur, et l'on est parvenu à distinguer ainsi plusieurs principes. Ceux qui se trouvent dans les substances alimentaires, sont : le sucre, la fécule, la gomme, l'huile, la gelée, pour les végétaux ; la fibrine, l'albumine, la gélatine, le caséum, l'osmazôme, etc., pour les animaux. Nous devons dire un mot de chacun d'eux.

Le sucre se rencontre dans un grand nombre de végétaux ; il est composé de 42,47 de carbone, 50,63 d'oxigène, et de 6,90 d'hydrogène. Comme toutes les bonnes choses, il a eu ses partisans et ses détracteurs aussi exagérés les uns que les autres. Ceux-ci l'ont regardé comme l'aliment le plus nutritif, capable, à lui seul, de remplacer tous les autres. Ceux-là ont prétendu qu'il ne nourrissait pas, et qu'il occasionait même des maladies ; sa qualité échauffante a été signalée par tout le monde. Ce qu'il y a de certain, c'est que si le sucre pris rarement et à petite dose semble faciliter le plus souvent la digestion, son usage trop fréquent ou immodéré a, au contraire, pour effet presque constant d'affadir, de blaser le goût, de rendre la bouche pâteuse, d'exciter la soif, d'augmenter la chaleur générale, de diminuer enfin les excrétions alvines ; à ces phénomènes viennent quelquefois se joindre des tiraillemens, et même des ardeurs d'estomac ou d'entrailles, surtout, comme l'avait déjà vu Hippocrate, lorsqu'il se trouve associé à des substances mucilagineuses. Mais à part ce dernier résultat, qui ne lui appartient pas en propre, les autres sont communs à la plupart des substances éminemment nutritives, c'est-à-dire dont la digestion est prompte et facile, et qui excitent toute l'économie par l'activité qu'elles donnent à la nutrition.

La fécule est une des substances alimentaires répandues avec le plus de profusion dans les corps reconnus pour nutritifs ; c'est ce principe que Haller appelait farine nutritive, *farina alibilis*, et que les chimistes modernes appellent fécule amylacée. Elle nourrit complètement, elle ne laisse presque aucun résidu excrémentitiel, quand elle est pure. L'expérience a prouvé qu'elle pourrait suffire seule à presque tous nos be-

soins ; elle ne communique aucune âcreté, et paraît s'assimiler tout entière et céder facilement aux efforts de nos organes ; elle fait la base de toutes les farines nourrissantes.

La fécule paraît appartenir exclusivement aux substances végétales ; elle se rencontre dans toutes les parties des végétaux, et, de quelque part qu'elle soit tirée, elle est toujours la même, tant pour le goût que pour ses propriétés chimiques, pourvu qu'elle soit bien séparée des parties auxquelles elle se trouve mélangée.

Les végétaux le plus employés comme alimens, et qui doivent leur propriété nutritive à la fécule, sont les racines de pommes de terre, *solanum tuberosum*, les graines céréales, les légumineuses, etc. Dans les graines céréales, la fécule se montre pour ainsi dire à nu ; dans les légumineuses, elle paraît associée à une petite quantité d'huile grasse qui n'est accessible qu'au tact : les graines dont la farine n'est que de la fécule, sont incapables de faire du pain. Les matières sucrées ne sont pas non plus propres à donner à cette substance la propriété de lever ; voilà pourquoi il est impossible de préparer le pain avec du blé sarrasin, avec de l'avoine, avec la farine de haricots, de pois, de vesces, de lentilles, etc. Dans les pois et les fèves, la fécule est unie à de la matière sucrée, qui est d'autant plus abondante que ces légumes ont moins de maturité. Cette circonstance a fait penser à quelques observateurs que la fécule avait, comme substance nutritive, un degré de perfection supérieur à celui de la substance sucrée. Il est certain que les pois verts, si estimés pour leur délicatesse, sont moins nourrissans en cet état que lorsque, après avoir acquis une entière maturité, la fécule y a remplacé le sucre. On retrouve encore la fécule unie au sucre dans la châtaigne, *fagus castanea*. En Toscane, on en cultive une espèce dans laquelle ces deux substances sont dans le rapport de 14 sucre à 100 fécule.

Mais de toutes les substances alimentaires qui renferment de la fécule, aucune n'est aussi précieuse que le froment. Outre la fécule ou farine, ce grain contient un principe

particulier qu'on appelle *gluten*, et qui lui donne la propriété de faire du pain. La farine dans laquelle ce principe est plus abondant, est aussi celle qui fait le pain le plus blanc, le plus léger et le mieux fermenté. Les meilleures farines en contiennent depuis un cinquième jusqu'à un tiers. Les farines avariées n'en contiennent presque pas.

Le gluten est formé en grande partie par du gaz azote, comme toutes les substances animales, et il établit ainsi une sorte de transition des substances végétales aux substances animales. Peut-être même pourrait-on chercher dans cette circonstance la raison pour laquelle le pain est le plus nourrissant de tous les alimens. Quoi qu'il en soit, c'est au gluten que la farine doit la propriété de faire pâte avec l'eau. Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur la théorie de la fabrication du pain, ceux qui voudraient la connaître la trouveront exposée dans tous les ouvrages élémentaires de chimie; mais ce qu'il importe à nos lecteurs de bien savoir, ce sont les moyens que les boulangers emploient pour donner une belle apparence aux productions de leurs fours, et comment, avec des farines avariées et d'une qualité très-inférieure, ils parviennent à obtenir un pain à la fois blanc et léger, mais qui n'est pas pour cela moins nuisible.

Nous ne parlerons pas du sulfate de chaux ni du carbonate de chaux, encore moins de la céruse et des sels de bismuth qui se sont quelquefois trouvés mêlés avec la farine. Ces moyens de sophistication sont trop grossiers, et si quelques boulangers les ont jamais employés, nul doute qu'ils n'aient renoncé depuis long-temps à leur usage. Mais il est d'autres substances extrêmement nuisibles, dont l'emploi est peut-être plus fréquent qu'on ne pense.

Tous les boulangers fabriquent ce qu'ils appellent des pains de fantaisie, qui se distinguent surtout par leur blancheur et leur légèreté; or, toutes les farines, même les plus pures, ne sont pas propres à fabriquer ces sortes de pains, qui, se trouvant en dehors de la taxe à laquelle est assujettie le pain ordinaire, fournissent ainsi aux boulangers une grande facilité

d'augmenter leurs profits. Les moins scrupuleux et les plus avides mêlent à la farine une certaine quantité de sous-carbonate de potasse ; ce corps favorise en effet l'élévation de la pâte et la rend plus légère sous un plus grand volume. Pour obtenir de la blancheur, ils se servent d'alun dont ils corrigent la propriété astringente avec le jalap. En sorte que l'avidité mercantile parvient ainsi à transformer en un véritable poison le plus salutaire et le plus nourrissant de tous nos alimens.

On ne saurait donc trop surveiller le commerce du pain, surtout dans les grandes villes, où les sophistications sont d'autant plus tentantes que le débit de cet aliment est plus facile et plus considérable. A Paris, le plus sûr moyen de se mettre à l'abri du danger de manger du pain sophistiqué, c'est de s'en tenir à l'usage du pain ordinaire, celui sur lequel pèsent les règlemens de police. Les imprudens seuls et les palais faussement délicats se servent des pains de fantaisie. Un gastronome sensé s'en tient toujours au pain de ménage. Ceci soit dit en passant, quoique contraire en apparence au langage de Brillat-Savarin qui tenait en grande estime les petits pains de Limet. Ce boulanger, en effet, fabrique d'excellens petits pains, mais, à notre avis, c'est presque de la pâtisserie et nous n'en sommes point encore sur ce sujet.

Gomme. Le principe immédiat des végétaux le plus nourrissant après la fécule, c'est la gomme. C'est un aliment fort en usage en Afrique lorsque les autres viennent à manquer. On assure que cent hommes enfermés dans une place assiégée, ont pu vivre pendant deux mois par le seul aide de cette substance. Il nous suffira d'énumérer les substances alimentaires dans lesquelles elle se trouve pour prouver que la nature l'a répandue avec une sorte de profusion autour de nous. La carotte, la scorsonère, le salsifis, la betterave, le panais, le topinambour, les asperges, le chou, la laitue, l'épinard, la mâche, l'artichaut, le cardon, le potiron et le concombre, etc., en contiennent de plus ou moins grandes quantités; et, en général, toutes ces plantes sont d'une digestion peu

difficile toutes les fois qu'elles ne sont pas prises en trop grande quantité, et que l'estomac n'éprouve point pour elles de répugnance spéciale.

La gomme contient 42, 23 carbone; 50, 84 oxygène; 6, 93 hydrogène; quoi qu'elle soit nutritive, on n'y a pas encore découvert de trace d'azote. Sous ce rapport elle est dans le même cas que le sucre et d'une digestion aussi facile.

Gelée végétale. Il existe un autre principe immédiat des végétaux qui est répandu presque aussi abondamment dans les substances nutritives, c'est la gelée végétale. Tous les fruits acides en contiennent une plus ou moins grande quantité. Celle qui est le plus en usage se retire du suc de groseilles, dont l'union avec le sucre constitue un aliment de facile digestion, mais peu nourrissant.

Nous avons dit que la différence fondamentale qui sépare les substances végétales des substances animales, relativement à leur composition intime, consistait en ce que les uns contiennent de l'azote et que les autres n'en contiennent pas. Ce caractère n'est pas rigoureusement applicable à tous les végétaux, et nous avons vu déjà que le gluten, fourni par le froment, est un principe azoté. Des expériences récentes ont démontré que les asperges et les champignons fournissent également à l'analyse un principe dont l'azote forme la base et qui a été désigné sous le nom d'*asparagine* et de *fungine*. Les chimistes ont donc eu tort de s'arrêter à la présence ou à l'absence de l'azote pour établir la ligne de démarcation qui sépare les substances végétales des substances animales.

Toutes les parties des animaux ne sont pas également propres à la digestion, et celles qui servent à cet usage sont plus ou moins nourrissantes et plus ou moins faciles à digérer. Nous ne parlerons que de la fibrine, de la gélatine, de l'osmazôme, de l'albumine et du caséum.

Fibrine. La fibrine forme la base des parties musculeuses de tous les animaux; c'est ce qu'on appelle proprement la chair.

Elle se trouve aussi dans le chyle et dans le sang. Elle contient 53, 360 de carbone; 19, 685 d'oxygène; 7, 021 d'hydrogène; 19, 934 d'azote. Elle forme le principe le plus nourrissant des animaux. Pour que la fibrine jouisse au plus haut degré de ses propriétés nutritives, il faut que l'animal qui la fournit ait atteint son plus parfait développement. Lorsqu'il est trop jeune, la chair est lâche, gluante, et se laisse difficilement saisir par les forces gastriques; lorsque l'animal au contraire est trop vieux, elle est coriace et résiste plus long-temps aux organes de la digestion. Dans les animaux tels que le bœuf et le mouton, c'est toujours dans les muscles de la région lombaire qu'elle se montre avec toutes ses qualités.

Gélatine. C'est dans les chairs des jeunes animaux que ce principe se trouve en plus grande abondance. La gélatine est composée de 47, 881 de carbone; 27, 207 d'oxygène; 7, 914 d'hydrogène; 16, 998 d'azote. Si l'on prend pour base des propriétés nutritives des principes animaux l'azote, on voit que la gélatine doit être moins nourrissante que la fibrine; et cela est aussi, car les chairs où elle domine un peu trop sont insipides, d'une digestion difficile et provoquent quelquefois le vomissement. Telle est la chair du veau et de l'agneau qui, quoique fort tendre, convient peu aux estomacs faibles et délicats. Ce principe est très-abondant dans la peau, les ligamens, les tendons et les os.

Osmazôme. Les qualités nutritives de ce principe sont très-grandes selon les uns, fort peu selon d'autres. M. Orfila dit positivement que l'osmazôme n'est point nutritif, mais qu'il agit seulement comme tonique et excitant; il pense qu'il pourrait être employé avec avantage pour rappeler l'appétit des convalescens. Quoi qu'il en soit, cette substance donne au bouillon de viande la saveur particulière qu'il manifeste. On la trouve dans la chair musculaire de tous les animaux, et principalement dans celle du bœuf. Les champignons et quelques autres végétaux en contiennent également : on l'a aussi rencontrée dans les huîtres et dans l'eau qui les baigne. La chair des jeunes animaux en est totalement privée. Ce n'est

que lorsqu'ils ont atteint l'âge adulte qu'elle s'en pénètre. Le bœuf, le mouton, le chevreuil, le lièvre, parmi les quadrupèdes ; le pigeon, la perdrix, le faisan, la caille, le canard, l'oie et tous les animaux dont la chair est noire, en contiennent une plus ou moins grande quantité. L'osmazôme fait la base principale de la préparation qu'on connaît sous le nom de *tablettes de bouillon*, si utiles dans les voyages de long cours. Mais ce principe attirant l'humidité de l'air, ne peut se réduire en tablettes sèches, lorsqu'il se trouve en trop grande proportion. C'est pourquoi on le mêle avec de la gélatine en le préparant avec des substances animales où elle prédomine, comme les pieds de veau et de mouton.

Albumine. Ce principe existe pur dans le blanc d'œuf. Il est très-nutritif, beaucoup moins cependant que la fibrine. Sa digestibilité n'est pas la même, selon qu'il est plus ou moins cuit. Dans les œufs fraîchement pondus, et soumis à l'action d'une douce chaleur, ou à une ébullition de quelques minutes, l'albumine prend un aspect laiteux et elle est alors très-facile à digérer et très-nourrissante. Lorsqu'on la laisse durcir, elle est plus ou moins difficile à digérer, selon que l'œuf est plus ou moins frais.

Dans le jaune de l'œuf, l'albumine est unie à une huile grasse animale et à une matière colorante jaune. Hippocrate avait déjà remarqué que le jaune a la propriété de se gonfler dans l'estomac et de fournir beaucoup de nourriture sous un petit volume. Au reste, l'œuf très-frais et cuit à point est un aliment très-nourrissant, qui se digère bien et jouit de propriétés toniques très-remarquables. A ce titre, les médecins le conseillent avec beaucoup d'avantage aux personnes convalescentes, lorsque leurs organes peuvent recevoir une nourriture plus substantielle que celle qu'ils prenaient auparavant.

Les moules et les huîtres contiennent aussi de l'albumine. Ces substances alimentaires, molles et presque transparentes dans l'état de crudité, se durcissent et deviennent coriaces par la cuisson. Dans ce dernier état elles sont très-indigestes. Le

plus habile gastronome digèrerait difficilement, après les avoir fait cuire, la quatrième partie des huîtres qu'il engloutit avec tant de plaisir au moment où l'on vient d'ouvrir leur prison.

Caséum. C'est ainsi qu'on désigne la partie la plus nutritive du lait, celle qui forme la base des fromages. Les autres parties de ce liquide animal sont le beurre et le sérum ou petit-lait.

Le caséum présente de grandes différences selon qu'on le laisse se séparer spontanément du lait, ou qu'on en facilite la séparation à l'aide de substances coagulantes telles que la présure. Dans le premier cas il est acidule; si on en use sans en avoir fait égoutter la sérosité, on le nomme *caillé*, et il est alors léger, tremblant comme une gelée blanche; si on le fait égoutter il est plus compacte, et forme un fromage blanc qu'on assaisonne avec du sel ou du sucre. Le *caillé* est très-léger et très-rafraîchissant. Le fromage blanc a les mêmes propriétés, mais à un degré inférieur. Le caséum, ainsi séparé spontanément du lait, incommode beaucoup moins l'estomac que lorsqu'il est séparé artificiellement. Il semble que l'acidité légère qu'il manifeste stimule les organes digestifs et augmente l'abondance des sucs destinés à le dissoudre. L'addition du sel ajoute encore à sa digestibilité, mais moins que le sucre, qui s'amalgame parfaitement avec ce principe. Dans le second cas, lorsqu'il est séparé artificiellement, le caséum n'est point acide, à moins qu'il n'ait été coagulé au moyen d'un acide; alors il est plus ou moins chargé de parties butireuses. C'est le fromage proprement dit, qui, lorsqu'il n'est point assaisonné, est d'autant plus doux que la partie butireuse lui donne plus d'onctuosité. Quand on le mêle avec du sucre il devient aussi plus aisé à digérer. Lorsqu'on le conserve, il devient alcalescent et propre seulement à stimuler les forces digestives. Il n'a point alors de qualités nutritives, et on ne peut le manger sans inconvénient, si on ne le mêle avec une grande quantité d'aliment végétal tel que le pain.

Après avoir indiqué les principes immédiats des substances alimentaires tels que la chimie a pu les distinguer, il nous

reste à parler de chacune de ces substances dans leur état naturel.

Du bœuf. Presque toutes les parties de cet animal sont propres à l'alimentation. Lorsqu'il est parvenu à son entier développement, il est peu de viandes qui jouissent d'une plus grande puissance nutritive. L'Auvergne et la Normandie fournissent les meilleurs; mais, comme dit très-bien un illustre gastronome, dans le lieu de leur naissance, ils ne sont pas comparables à ce qu'ils deviennent à Paris. Semblables à ces jeunes gens stupides, dont l'esprit ne se forme et ne se développe qu'en voyageant, ces succulentes bêtes ont besoin d'arriver dans la capitale pour acquérir le complément de leur mérite. Dans ce long trajet, leur graisse se fond, s'identifie avec leur chair, et lui donne un degré de bonté qu'elle n'aurait jamais acquis dans sa patrie. Ce n'est donc pas pour eux qu'un poète a dit :

« Rarement à courir le monde
« On devient plus homme *de bien* (1).

La partie la meilleure de cet animal, la plus féconde en sucs nourriciers, est sans contredit l'aloyau, qu'il faut manger à l'anglaise, c'est-à-dire rôti de manière à ne pas être sec, et assaisonné d'une sauce légèrement stimulante, agréablement relevée avec des anchois ou des câpres.

Du mouton. Cet animal peut seul remplacer le bœuf, auquel il est cependant inférieur pour les qualités nutritives. Il n'est bon, comme mouton, que lorsqu'il est parvenu à l'âge adulte, et ne doit point être mangé avant d'avoir atteint sa cinquième année. Ceux qui paissent dans des lieux secs, ou sur les bords de la mer, sont les plus succulens, et de tout point préférables aux autres. Les meilleurs sont élevés dans les Ardennes, à Cabourg; ceux qu'à Paris on nomme de Pré-salé, sont aussi très-estimables. Mais c'est dans le midi de la France que le mouton est supérieur, et de tous les mou-

(1) C'est sans doute la traduction libre du proverbe : *pierre qui roule n'amasse pas mousse,*

tons du midi, ceux du territoire d'Arles sont les plus parfaits.

« Le gigot de mouton, dit Grimod de la Reynière, dont l'opinion à cet égard ne saurait être contredite par les plus rigides observateurs des lois de l'hygiène, le gigot de mouton, quoique vulgaire, n'en est pas moins un manger nutritif et succulent, surtout si, mortifié et sanguinolent, il conserve tout à la fois son goût, sa tendreté et sa succulence; c'est dire assez qu'il ne doit pas être trop cuit pour être mangé dans toute sa gloire. De longs ruisseaux de jus doivent sortir de ses flancs, lorsqu'on le dépèce, et ses tranches minces et d'un beau rouge incarnat seront alors délicieusement savourées par le palais avant de fournir aux estomacs les plus délabrés un aliment aussi salutaire que solide. » La côtelette mérite encore plus d'éloges. L'homme en santé ne s'en lasse pas, et quel beau jour que celui où nous la permettons à un convalescent!

Du cochon. Les gourmands ne savent plus comment préconiser les vertus culinaires de ce roi des animaux immondes, comme on l'appelle dans la périphrase classique, et pourtant il n'est point de viande plus malsaine et plus difficile à digérer que celle qu'il fournit; sa chair dense et serrée résiste long-temps aux forces gastriques, lors même qu'elle a été long-temps macérée et attendrie par la salaison. Les jambons de Bayonne et ceux de Mayence sont sans contredit les plus estimés, ce qui tient, dit-on, autant à la manière de les préparer qu'à la qualité de l'animal qui, sous deux latitudes si différentes, réunit presque le même degré d'excellence. Quoi qu'il en soit, si la saveur du cochon est meilleure par suite des préparations qu'on lui fait subir, cet animal n'est pas pour cela moins indigeste. Qu'on le mange à l'état frais ou salé, et quelle que soit la partie qu'on préfère, il est presque toujours le principe des plus graves indigestions qui puissent affecter un estomac délicat. On peut en dire autant du sanglier, quoique l'arôme particulier dont il est pénétré rende ce gibier de roi plus facile à digérer et plus agréable pour certaines personnes.

Dans les grandes villes, où la consommation de la chair des

animaux dont nous venons de parler est fort considérable, la police ne saurait entourer de trop de surveillance les étaux et les boutiques des marchands qui les débitent, ainsi que les lieux où on les abat. On a trouvé les lois de Moïse trop sévères en ce qui concerne l'alimentation; il est certain cependant que rien ne contribue plus à faire naître des maladies que l'usage des viandes fournies par des animaux qui n'étaient point, quand on les a tués, dans un état parfait de santé. Comme le bœuf et le mouton arrivent de loin dans la capitale, et que, pour en tirer un plus grand prix, les herbagers se hâtent de l'y faire arriver promptement, afin qu'il ne perde pas pendant la route la graisse qu'on a pris soin de lui faire acquérir, il arrive souvent que ces animaux sont ce qu'on appelle surmenés; lorsqu'ils sont parvenus au terme de leur voyage, la rapidité de la marche enflamme leur sang, et fait naître en eux une fièvre qui rend leur chair extraordinairement malsaine. Que de bouchers ont contracté des charbons et des pustules malignes par le simple contact du sang des bœufs surmenés! L'usage de cette viande doit donc être sévèrement interdit, et les consommateurs doivent faire une attention scrupuleuse à celle que leur fournissent les bouchers, ou plutôt ils ne doivent accorder une entière confiance à ces derniers qu'après s'être bien convaincus qu'ils livrent toujours à la consommation des viandes bien saines.

Nous en dirons autant de la charcuterie. Quoique certains médecins pensent que les cochons *ladres* ne sont point nuisibles, nous sommes bien loin de croire qu'ils aient entièrement raison, et nous aimons mieux, sinon adopter tout-à-fait le sentiment de Moïse sur ces animaux, du moins conseiller de n'en admettre sur les tables qu'après avoir acquis la conviction que leur viande n'est point parsemée d'hydatides. Quand ces animaux sont malades, aucune préparation ne saurait en diminuer les propriétés malfaisantes, et il ne faut pas croire qu'il suffise de les fumer ou de les saler pour en rendre l'usage innocent.

Du veau, de l'agneau, du cochon de lait et du marcas-

sin. Les détails dans lesquels nous sommes entrés ci-dessus nous dispensent de consacrer un long article à ces viandes considérées comme alimens. Elles ne contiennent point d'osmazôme, et la grande viscosité à laquelle elles doivent des propriétés laxatives incontestables, les rend peu digestives ; il arrive souvent que les estomacs délicats ne peuvent parvenir à les digérer en petite quantité.

Du gibier. Nous avons déjà parlé du sanglier ; il nous reste à dire un mot du daim, du chevreuil, du lièvre et du lapin. Ces animaux, excepté le lapin, ont tous la chair noire, pénétrée d'osmazôme, et par conséquent très-nourrissante ; mais un usage trop exclusif la rend, par cela même, dangereuse pour les estomacs affaiblis par une longue maladie. Peut-être devrions-nous ranger dans une exception la chair du lièvre ; elle présente en effet un mets savoureux et facile à digérer ; elle est moins ferme et moins pesante que les autres viandes noires. Celle du lapin est un peu plus blanche, elle est aussi plus tendre et plus succulente : on pense bien que nous ne parlons ici que du lapin sauvage, celui qui ne compose ses repas que de thym, de marjolaine, de serpolet et des autres herbes odoriférantes qui parfument agréablement sa chair.

Des oiseaux. Nous nous contenterons d'énumérer les individus de cette classe, qui fournit des matériaux précieux à l'alimentation. Il serait trop long d'entrer dans des détails particuliers sur chacun d'eux.

Parmi les volailles de basse-cour, en tenant compte de leur âge comme mesure de la dureté ou de la finesse de leurs fibres, l'oie d'abord, et le canard ensuite, conviennent peu aux estomacs qui ne sont pas robustes ; viennent ensuite le dindon, le pigeon, et le poulet qui est la volaille la plus tendre et la plus succulente, lorsqu'elle a été engraissée convenablement.

La préparation connue sous le nom de *foie gras* est aussi indigeste qu'elle est délicate, et, par le temps qui court, les pâtés de Strasbourg et de Toulouse sont le principe du

plus grand nombre d'indigestions. On sait de quelle manière on obtient ces sortes de foies ; les anciens en étaient très-friands, et ce fut le consul Métellus qui enseigna l'art d'engraisser le foie des oies avec de la patée au lait et des figues, nourriture distinguée et parfaitement à la hauteur de la dignité de ces oiseaux sauveurs du Capitole.

Parmi les oiseaux indépendans, d'un usage plus répandu, nous citerons seulement le faisan, la perdrix, la caille, les bécasses, les alouettes, les grives, les ortolans et les becfigues.

La chair du faisan est très-recherchée ; elle contient beaucoup d'osmazôme, mais il faut qu'elle éprouve un commencement de décomposition pour jouir de toute sa saveur et pour développer le parfum qui lui est propre, et qui le rend si précieux pour les gastronomes. Si on le mange avant ce temps, dit avec raison Brillat-Savarin, il n'est ni aussi délicat qu'un poulet, ni aussi parfumé qu'une caille. Voilà pourquoi les personnes qui ont de la répugnance pour les viandes faisandées ne tiennent pas en grande estime cet oiseau royal.

La perdrix et la caille sont recherchées avec raison : l'une, plus ferme, plus savoureuse ; l'autre, plus délicate et plus tendre. La chair des alouettes et celle des grives peuvent être rangées dans la même catégorie. Lorsque ces derniers oiseaux se sont engraissés avec le raisin ou avec le genièvre, ils fournissent un aliment aussi savoureux que salutaire. Les ortolans et les becfigues sont les plus délicats, les plus nourrissans et les moins indigestes des petits oiseaux.

Les oiseaux aquatiques, que les anciens religieux rangeaient au nombre des poissons, fournissent une viande noire, fortement animalisée, et qui ne devait pas remplir le but que les fondateurs de monastère avaient sans doute en vue en privant les moines de l'usage des viandes.

Des poissons. De tout temps, on a attribué au poisson des propriétés aphrodisiaques, parce qu'on a remarqué que les peuples qui habitent les côtes maritimes sont très-féconds.

La chimie, en recherchant les élémens qui composent la chair du poisson, y a découvert une grande quantité de phos-

phore qui se trouve tout formé dans les laites ; or, si l'on adopte l'idée que le poisson est réellement aphrodisiaque, la raison de cette vertu se trouvera expliquée par la présence du phosphore.

Il en est des poissons comme des autres substances alimentaires dont nous avons parlé ; les uns sont tendres, faciles à digérer et en même temps assez nourrissans ; les autres ont une chair ferme, indigeste et presque toujours insalubre.

En général le poisson doit être mangé très-frais ; il n'y a que la raie qui puisse être attendue pendant deux ou trois jours, parce que sa chair, ferme et compacte, ne pourrait point être domptée par les puissances gastriques sans avoir subi un commencement de macération. Quant aux autres espèces, elles se transforment en véritables poisons lorsqu'elles sont livrées à la consommation dans un état même très-léger de décomposition. A cet égard, la surveillance doit être d'autant plus sévère, que le poisson se putréfie plus aisément que la viande des autres animaux. Beaucoup de fièvres de mauvais caractère n'ont souvent pas d'autre cause que leur usage. On doit s'en abstenir surtout dans les mois d'avril et de mai, époque pendant laquelle le poisson fraie.

Le poisson fumé, salé ou mariné n'est pas moins nuisible, lorsque la préparation en a été négligée. Il est positif, par exemple, que le hareng salé ou fumé que l'on prépare à la hâte après la pêche, peut donner lieu aux plus funestes accidens. Comme la consommation est loin d'être en rapport avec la quantité qui en est livrée au commerce, il arrive souvent qu'on est obligé de le conserver pendant deux ou trois ans ; alors il a contracté un goût de rancidité, d'âcreté et même de fétidité singulièrement nuisible aux classes inférieures qui l'achètent en raison du bas prix auquel il leur est livré. On peut en dire autant de la morue salée, que beaucoup de marchands ne font pas difficulté de tremper dans une forte eau de chaux, pour la rendre plus tendre et lui donner un aspect plus agréable.

Mais lorsqu'on le mange peu de temps après l'avoir pêché, le poisson est un aliment à la fois sain, délicat, et que les esto-

macs les plus faibles digèrent avec assez de facilité. Il y a néanmoins quelques exceptions que nous allons faire connaître, en parcourant rapidement les espèces qui sont en honneur dans nos cuisines.

Nous placerons en première ligne le turbot, que sa majestueuse amplitude et la délicatesse de sa chair ont fait surnommer le faisan de la mer. C'est un mets des plus fins, très-facile à digérer. Nous n'en dirons pas autant de l'esturgeon, quoiqu'il soit très-estimé, sans doute à cause de sa rareté. La sole, la limande, le carrelet, le merlan, présentent aussi des ressources précieuses pour l'entretien des estomacs faibles qu'une trop forte nourriture incommoderait. Viennent ensuite les poissons de rivière, tels que la carpe, le brochet que bien des personnes trouvent pesant, enfin l'éperlan et les goujons qui peuvent convenir à tout le monde.

Quant à l'anguille et à la lamproie, que les Romains aimaient tant, ce sont des poissons trop onctueux et trop gras pour qu'ils puissent être facilement saisis par les forces gastriques; aussi peu d'estomacs les digèrent-ils facilement.

La Méditerranée fournit aussi une espèce de poisson d'une extrême délicatesse, et d'une saveur exquise lorsqu'il est frais; c'est la sardine (1), dont on ne peut pas se faire une idée par celles qu'on envoie à Paris, où elle commence à être en honneur, et qu'on estime surtout quand on l'a fait frire dans l'huile avant de l'expédier.

La truite mérite complètement la haute considération dont elle jouit parmi les gourmands, et la légèreté, la délicatesse de sa chair en font un aliment digne d'être recherché.

Que dirons-nous, ou plutôt que ne dirons-nous pas des huîtres? Elles contiennent une certaine quantité de gélatine et beaucoup d'osmazôme, deux principes que les chimistes regardent comme les plus réparateurs. Mais ce que l'analyse chimique n'explique pas, c'est la raison de leur saveur exquise, de leur délicatesse extrême, et de la facilité

(1) Les sardines de l'Océan sont beaucoup moins délicates.

avec laquelle elles se digèrent tout en ouvrant l'appétit et préparant l'estomac à recevoir des substances plus nourrissantes. Nous regardons depuis long-temps les huîtres comme le meilleur aliment qui puisse être offert à des convalescens. Elles rappellent l'appétit, et stimulent légèrement les organes digestifs devenus paresseux; mais il faut les manger bien fraîches, crues et baignantes dans une eau limpide. Anathême, cent fois anathême aux barbares qui les font cuire, fussent-ils d'ailleurs les plus renommés entre les gastronomes!

On aurait tort de croire, comme le prétendent quelques amateurs, que le lait favorise la digestion de ce mollusque, et qu'une soupe au lait suffit pour en dissoudre plusieurs cloyères. Qu'on accorde cette propriété au vin blanc, à la bonne heure; et encore le vin blanc n'agit point dans ce cas par une vertu spécifique, mais par ses propriétés stimulantes, qui se manifestent dans l'estomac avec les huîtres comme avec toute espèce d'aliment. Pour ce qui est du lait, qu'on sache bien qu'il n'ajoute rien aux forces gastriques en ce qui concerne la digestion des huîtres; une indigestion d'huîtres est une indigestion comme une autre, et le lait réuni de toutes les vaches des environs de Paris ne saurait en détruire les conséquences fâcheuses pour la santé.

On estime, à bon droit, les écrevisses des rivières; elles se digèrent assez facilement, mais leur vertu excitante doit les rendre redoutables pour les personnes d'une complexion délicate et nerveuse. Les écrevisses de mer et les langoustes, dont on fait maintenant une si grande consommation, sont plus pénibles à digérer et beaucoup moins délicates.

Nous renvoyons à un autre article ce qui nous reste à dire sur la préparation des alimens et sur les assaisonnemens, sous le rapport hygiénique, bien entendu, et non point exclusivement sous le rapport culinaire. G.-G. DE C.

MÉDECINE PRATIQUE.

MALADIES DES ENFANS.

NOTICE SUR LA PREMIÈRE DENTITION DES ENFANS; ACCIDENS QUI L'ACCOMPAGNENT.

Par le Docteur TOIRAC, *Médecin-Dentiste.*

Rien n'est plus variable que l'époque de l'*odontocie* (1). Quelques enfans naissent avec une ou plusieurs dents (2); Louis XIV fut de ce nombre. Pline, Colombus, Wan-Swieten et Donatus en rapportent plusieurs exemples; Haller cite dix-neuf enfans qui présentaient ce phénomène; Baudeloque et Sœmmering ont donné des observations analogues, et pour ma part, je pourrais déjà en mentionner six ou sept cas. En général, leur sortie ne commence que du cinquième, septième et huitième mois, quelquefois cependant plus tard.

Les accidens dont le travail de la première dentition est accompagné sont incontestablement très-nombreux; mais, il faut le dire en passant, on lui a souvent attribué, sans examen, des maux qui lui sont entièrement étrangers. Voici un fait remarquable. Un chirurgien fut appelé près

(1) Pousse des dents.

(2) Les enfans qui naissent avec cette disposition mangent de fort bonne heure. Leur allaitement est quelquefois très-pénible pour la nourrice, dont ils mordent le mamelon, ordinairement plus sensible, comme on sait, dans les premiers temps. D'autres fois ces dents, qui sont toujours surmontées de pointes aiguës, déterminent à la base de la langue du nourrisson des ulcérations fort douloureuses qui les empêchent de têter. Si cet état pénible persiste, on fait le sacrifice de la dent. Cette petite opération, qui n'est accompagnée ni d'hémorragie, ni d'accident fâcheux, permet à l'enfant de reprendre le sein de sa nourrice une heure après.

d'un enfant bien constitué, de neuf à dix mois, qui se portait fort bien le matin, et qui présentait le soir tous les symptômes d'une affection grave; comme c'était à l'époque de la dentition, il ne manqua pas de dire, sans autre formalité, que la maladie venait des dents; il incisa la gencive à deux reprises différentes; mais ces opérations furent faites sans succès, les symptômes alarmans augmentèrent, et l'enfant mourut dans la nuit. On apprit le lendemain, par une voisine, que l'enfant était tombé des bras de sa nourrice, et qu'on l'avait relevé presque sans connaissance. Des recherches ultérieures firent connaître que la mort avait été occasionée par cette chute.

En rapportant cette observation, je n'ai pas eu l'idée d'éloigner l'attention et les soins qu'on doit donner à cette époque orageuse de la vie de l'enfant; mon intention est de prévenir des erreurs toujours préjudiciables.

La première indication à remplir est de préparer l'enfant à cette opération de la nature, qui se fait souvent sans occasioner la plus légère altération de la santé; de même, on voit un grand nombre de jeunes filles devenir nubiles sans aucune espèce d'accident. La dentition n'est pas plus une maladie que la puberté; mais néanmoins cette époque très-remarquable de l'ossification est souvent critique pour l'enfant, comme le sont, dans un âge plus avancé, les époques de la menstruation, de l'accouchement, de la cessation des règles, qui prédisposent à beaucoup de maladies, sans être des maladies elles-mêmes.

M. le professeur Baumes, dans son ouvrage sur la première dentition, Alphonse Leroy, MM. Jadelot, Guersent, et autres, ont indiqué de quelle manière on doit nourrir les enfans pour les disposer à supporter plus facilement le travail de la dentition. Il faut leur donner du

bon lait, de la croûte de pain séchée au four trempée dans du bouillon de bœuf ou de poulet, et quelquefois de la gelée ; leur faire boire de l'eau d'orge coupée avec du lait ou avec de l'émulsion d'amandes douces écrasées dans un mortier de bois avec de l'eau et du sucre (on a le soin d'enlever la pellicule (1) qui recouvre les amandes, en les faisant tremper dans l'eau chaude). Si l'enfant a le corps trop serré, au lieu de sucre, mettre un peu de miel dans ses boissons. On entretient la liberté du ventre avec des demi-lavemens et quelques légers minoratifs. Le bon vin peut être d'un grand secours, mais on doit se garder d'en user immodérément et sans l'ordonnance du médecin. Que surtout les personnes chargées du soin des enfans soient assez indulgentes pour ne pas s'impatienter de leurs gémissemens, qu'elles aient égard à leur faiblesse, à leur sensibilité naturelle, exaltée encore par une irritation locale; qu'elles se rappellent qu'une douleur de dent est un mal qui désole cruellement ceux qui en sont affectés, elles trouveront dans leur humanité toute la patience qui leur est nécessaire dans ce cas.

Chez les enfans qui ont une constitution saine et robuste, qui jouissent d'une sensibilité moyenne, et auxquels on a fait observer un régime régulier, la pousse des dents se fait généralement sans accidens notables; mais il n'en est malheureusement pas de même chez ceux dont la constitution est délicate, et pour lesquels les erreurs diététiques ont été multipliées.

La sortie des premières dents se manifeste par une chaleur de gencives, par une salivation plus abondante,

(1) Cette précaution est essentielle, car la poussière qui est inhérente à la pellicule s'attache au gosier et provoque la toux, quelquefois même le vomissement. Quand la pellicule n'a point été enlevée, cette poussière persiste dans l'émulsion, même après qu'elle a éte filtrée.

par une titillation faiblement douloureuse, qui engage l'enfant à porter à la bouche ses doigts et tout ce qui lui tombe sous la main ; il presse fortement le mamelon de sa nourrice, il tête avec avidité. Dans l'examen de la bouche, on trouve un applatissement du bord circulaire des gencives ; le nez est souvent le siége d'un prurit qui engage l'enfant à se gratter par intervalles. Une rougeur qui se porte alternativement de l'une à l'autre joue a été, ainsi que le symptôme précédent, plus d'une fois attribuée sans fondement à la présence des vers intestinaux (quelques autopsies d'enfans qui avaient présenté ces derniers symptômes, ne m'ont point offert d'ascarides). Il survient aussi des déjections alvines plus ou moins abondantes, et une augmentation dans la sécrétion des urines. Les mouvemens de l'enfant sont brusques ; il marque de l'impatience, peu de chose le contrarie et le fait pleurer, son sommeil est agité, il se réveille en sursaut.

L'endroit de la gencive qui doit donner passage à la dent se gonfle, devient rouge et luisant, et finit par blanchir lorsque la dent est prête à se montrer au dehors. Cette espèce de tuméfaction, quelquefois circonscrite, s'étend souvent à toute la mâchoire, lorsque plusieurs dents se présentent à la fois. Il est aisé d'en apprécier la sensibilité par les cris que pousse l'enfant, au moyen de la pression que l'on exerce avec l'extrémité du doigt ; enfin la dent ne tarde pas à sortir, et tout rentre dans l'ordre primitif.

Ce tableau de symptômes qui ne présente rien d'alarmant, n'est pas le même quand *l'odontocie* est difficile. Les dérangemens qui surviennent vers le quatrième mois, donnent à soupçonner les accidens qui doivent l'accompagner. A cette époque, l'enfant devient criard, irrascible, perd le sommeil ; il prend et laisse aussitôt le sein de sa

nourrice ; il a des renvois acides, ses digestions se dépravent ; le lait n'est digéré qu'à demi, il est vomi avec une extrême facilité ou bien il s'échappe au moyen d'une diarrhée jaunâtre, verdissant au contact de l'air sur les langes qui la contiennent. La constipation, pensent divers praticiens, est encore plus à redouter ; la salivation est très-abondante. Milot, dans sa *Médecine perfective*, s'est beaucoup étendu sur la salivation des enfans. Il la considère comme une des principales causes des dérangemens de la digestion, et lui attribue le dévoiement d'irritation qui survient à cette époque. Les gencives, d'une extrême sensibilité, sont parfois, ainsi que la langue, le siége de quelques aphtes. Les parotides et les autres glandes salivaires s'engorgent ; la face se tuméfie, ce dernier signe est souvent alarmant ; le système nerveux s'affecte au point de déterminer quelquefois une paralysie des membres inférieurs, ce dont j'ai été témoin, il y a peu de temps encore, sur un enfant très-nerveux. Des frissons s'annoncent, la prostration des forces survient, la fièvre se déclare, et si l'on n'apporte un prompt soulagement, les convulsions se manifestent, et la mort termine cette scène douloureuse.

Tels sont les cruels symptômes qui accompagnent une dentition difficile : plus ces accidens seront multipliés, et moins l'art doit se promettre de succès.

Les affections qui accompagnent la première dentition, peuvent être, comme on le voit, locales et bornées à la bouche, ou sympathiques et plus ou moins éloignées du lieu primitivement affecté. Les unes appartiennent essentiellement au travail local qui s'opère, les autres sont consécutives à ce travail et l'accompagnent.

Lorsqu'il existe un gonflement inflammatoire et douloureux de la gencive, et une chaleur brûlante de la bouche avec une soif ardente, il est essentiel de recourir

aux boissons adoucissantes et relâchantes, qu'on administre en même temps à la nourrice, si l'enfant tête encore. Si ces moyens ne suffisent pas pour entretenir la liberté du ventre, il faut recourir aux boissons laxatives, telles que le petit-lait, l'eau miellée, la décoction de pruneaux, et aux lavemens; il faut également insister sur les dérivatifs qui peuvent diminuer les congestions cérébrales, et prévenir les convulsions ou l'assoupissement. Les pédiluves simples ou composés sont bons à mettre en usage; mais, sans contredit, une application de sangsues derrière les oreilles est le moyen le plus convenable dans ce cas. Si le gonflement douloureux de la gencive ne diminue pas, qu'elle soit rouge, distendue, et qu'elle paraisse comme soulevée par la couronne de la dent, il est utile de recourir à l'incision, qui se pratique avec un bistouri à pointe recourbée. Cette opération, si utile dans bien des cas, ne doit point être pratiquée sans nécessité, dans la crainte d'ouvrir la capsule dentaire avant que la dent ne soit arrivée à son degré convenable d'ossification, ce qui ne peut être que préjudiciable à son développement. L'incision de la dent, prônée à outrance par quelques-uns, combattue par d'autres, n'est jamais accompagnée de danger, tandis qu'il est bien évident qu'elle peut être de la plus haute utilité, ainsi qu'il me serait facile d'en puiser des exemples tant dans ma pratique que dans celle d'autres médecins. Ce débridement a l'avantage de dégorger la gencive, de faire cesser la douleur, et de favoriser la sortie de la dent.

Les principaux accidens sympathiques qui dépendent de la dentition, sont les convulsions, les ophthalmies, les inflammations ou irritations des membranes muqueuses des organes de la respiration et de la digestion, enfin plusieurs éruptions cutanées.

Les convulsions s'observent plus particulièrement chez

les enfans pâles, maigres, très-irritables, et sujets à la diarrhée; mais les enfans gras, frais et colorés, naturellement constipés, n'en sont pas non plus exempts. Ces convulsions sont souvent de courte durée, et n'affectent que les muscles des yeux et de la face; d'autres fois, elles se prolongent un temps qu'on ne peut pas déterminer au juste, et se propagent aux muscles du tronc, aux membres supérieurs, plus rarement aux muscles du ventre. Ces accidens peuvent être suivis d'hydrocéphalie, de paralysie ou d'imbécillité.

Les moyens qui peuvent produire une prompte dérivation sont ceux à mettre en usage. M. le docteur Guersent, médecin de l'hôpital des enfans, emploie, avec beaucoup de succès, les pédiluves et les maniluves chauds, les cataplasmes irritans sur les extrémités, et des applications froides sur la figure et le front. Si l'enfant n'est pas trop faible, il fait appliquer des sangsues derrière les oreilles ou à la partie latérale du cou. Les anti-spasmodiques conviennent mieux aux enfans faibles; on n'a recours à ces derniers, pour les enfans robustes, qu'après avoir mis en usage les saignées locales. Les bains tièdes obtiennent quelquefois les plus grands succès, et ne doivent point être négligés. Les inflammations des membranes muqueuses cessent en général aussitôt que la dent fait son apparition au bord gengival; elles sont ordinairement légères, et cèdent à un traitement antiphlogistique et adoucissant; si elles présentent un caractère plus grave, on a recours aux différens moyens qui sont convenables à chaque espèce. Les vomissemens et les diarrhées qui ont lieu chez les enfans doivent être pris en considération; ils accompagnent souvent la dentition, et sont quelquefois les précurseurs de maladies graves du cerveau et des organes abdominaux; l'autopsie ne démontre pas toujours qu'ils sont le résultat

d'inflammation ; ils sembleraient provenir alors d'une irritation sympathique des organes gastro-intestinaux ; on ne remarque pas de rougeur à la langue, et la région épigastrique n'offre aucun point douloureux.

Les éruptions cutanées qui surviennent pendant le cours de la dentition, sont ou des scrophules, ou de petites dartres écailleuses, soit à la face, soit derrière les oreilles ; elles n'exigent aucun traitement particulier. Quant aux petits boutons qui surviennent sur les cuisses et le bassin, qu'on nomme vulgairement *feu de dents*, ils proviennent plutôt d'une âcreté de l'urine ou peut-être des matières fécales, et ne paraissent pas essentiellement dépendre du travail de la dentition.

D'après ce qui précède, que dire de ces colliers, de ces sachets, composés de substances inertes, que l'on met autour du cou des enfans, pour éviter les accidens de la première dentition ? Que l'ignorance crédule accueille de pareils moyens, prônés par les charlatans, on le conçoit aisément ; mais on a le droit de s'étonner de rencontrer dans le monde des personnes instruites, des mères de famille bien élevées, qui se reposent sur des choses semblables : sécurité dangereuse qui peut souvent faire négliger de recourir à des moyens salutaires. Le médecin doit donc chercher à combattre les préjugés qui fondent ces espèces de préservatifs, à moins que, dans certains cas particuliers, il ne trouve convenable de faire quelques concessions à la faiblesse du malade, et de lui laisser son erreur pour ne pas offenser sa raison.

Voici dans quel ordre et à quelles époques se fait, *le plus ordinairement*, la sortie des dents de la première dentition :

1° Du quatrième au dixième mois, les quatre incisives centrales ; celles du bas commencent ;

2° Du sixième au douzième mois, les quatre latérales;

3° Du dixième au quatorzième mois, les quatre canines;

4° Du douzième au vingtième mois, les quatre premières molaires;

5° Du dix-huitième au trente-sixième mois, les quatre dernières molaires.

Alphonse Toirac, *docteur-médecin.*

Note du Rédacteur. Plusieurs considérations graves ressortent de cet article, où le tableau des accidens de la première dentition est si bien tracé. La première est relative à la nécessité où sont les jeunes mères de bien surveiller leurs enfans à une époque si fertile, pour eux, en dangers. La seconde se rapporte au mode de nutrition qui, dans le plus grand nombre des cas, est très-vicieux. Ce n'est guère qu'au bout de trois ans que le système dentaire des enfans est parfait, et c'est seulement à cette époque que la nature semble avoir voulu permettre à l'enfant l'usage des alimens solides. S'il était vrai que ce fait dût être la base d'un précepte hygiénique concernant l'alimentation des enfans, on voit combien il aurait été méconnu de tout temps par la plupart des mères. A la vérité, dans les campagnes surtout, on tient peu de compte du plus ou moins de solidité des alimens qu'on présente à un enfant qui n'a pas même une seule dent. Mais si quelques-uns résistent à ce mode vicieux d'alimentation, ce n'est pas le plus grand nombre, et les tables de mortalité du jeune âge ne le prouvent que trop. Au reste, c'est un point sur lequel nous reviendrons dans un des prochains cahiers de la *Gazette.*

NOTE SUR LA CROUTE LAITEUSE ET LES GALONS.

Nous trouvons dans le *Bulletin de thérapeutique* quelques considérations sur le traitement de la croûte laiteuse et des galons, que nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Les enfans sont partout sujets à ces deux maladies, qu'il ne faut pas confondre avec la teigne.

La croûte laiteuse prend naissance sur le sommet de la tête, et s'étend sur le visage; le nez et les paupières sont ordinairement respectés. Elle se montre sous la forme de croûtes minces et molles, jaunes, quelquefois noirâtres, lorsqu'elles sont teintes de sang desséché à la surface. Entre les croûtes, on aperçoit les tissus rouges et enflammés, laissant suinter un liquide visqueux quelquefois très-abondant.

Les galons n'occupent jamais que la partie postérieure de la tête. Les croûtes qu'ils forment, épaisses, grisâtres, rugueuses et comme granulées, se brisent facilement, et se répandent dans les cheveux.

La croûte laiteuse trouble rarement l'état général de la santé chez les enfans; elle occasione seulement quelquefois des démangeaisons très-incommodes. Des lotions émollientes fréquemment répétées avec la décoction de guimauve ou de son, le lait même de la nourrice répandu sur la figure de l'enfant avant de lui donner le sein, suffisent pour calmer la démangeaison et amener la guérison.

Les galons exigent un autre traitement. Après avoir coupé les cheveux, il faut faire des applications émollientes pour détacher les croûtes en tout ou en partie, et dissiper l'inflammation. On termine ensuite la guérison en lavant chaque jour la tête de l'enfant avec la lotion suivante:

Prenez	Sulfure de potasse.	1 once.
	Sous-carbonate de potasse.. .	2 onces.
	Eau commune..	1 livre.

N. B. On néglige trop dans les campagnes le soin d'enlever les croûtes qui se forment sur la tête des enfans. Il règne sur ce point un préjugé funeste, dont les moindres effets sont l'entretien de la malpropreté, l'appauvrissement de la chevelure, et quelquefois le développement de la teigne. La propreté du corps est une des premières conditions de la santé des enfans. H.

THÉRAPEUTIQUE
ET PHARMACOLOGIE.

DES SYSTÈMES EN MÉDECINE CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT DU TRAITEMENT DES MALADIES. — ESSAI D'UN PLAN DE PHARMACIE DOMESTIQUE.

Les quatre systèmes. Contradictions pratiques. Raison de leurs succès communs. — M. Barbier d'Amiens et la diète. — Le médecin de Montpellier. — L'école de Salerne. — Combien la médecine des pauvres exige-t-elle de médicamens? Question résolue par M. Mérat. —Utilité des pharmacies.—Définition de l'apothicaire par Guy-Patin. — Plan d'une pharmacie populaire. Énumération des substances qu'on peut y rassembler. — Premiers secours à donner à la plupart des malades.

Les progrès que l'art de guérir a faits dans ces derniers temps, sont presque tous relatifs à l'anatomie et aux parties de la médecine qui en dépendent.

La connaissance des causes intimes des maladies est restée dans le domaine des systèmes, c'est-à-dire qu'on n'a pas encore pu former de cette connaissance un corps de doctrines positives reposant sur des vérités incontestables, manifestes, reconnues de tous les praticiens.

Aujourd'hui nous avons au moins quatre systèmes, en sorte que tous les médecins qui obéissent à une conviction quelconque, peuvent être divisés en quatre classes bien distinctes, savoir : les *hippocratistes*, les *physiologistes*, les *contre-stimulistes*, et les *homœopathistes*.

Les *hippocratistes* forment la majorité ; ils ont pour principe d'observer la maladie, afin de bien apprécier les efforts que la nature tente pour amener la guérison ; ils n'en jugent jamais d'après des idées préconçues ; ils combattent directement la cause du mal quand elle est évidente, cherchent à la découvrir quand elle se cache ; si

elle reste inconnue, ils se bornent à faire la médecine du symptôme, qui, dans ce cas, est la seule possible. Enfin, quand la médication du symptôme lui-même présente de l'incertitude, ils restent dans une sage inaction, attendant avec prudence que la nature indique par quelque crise la voie par laquelle il est possible d'arriver à l'élimination de la cause morbifique.

Les *physiologistes* ont des prétentions à une plus grande simplicité. Dans leur système, presque toutes les maladies sont le résultat d'une irritation qui, le plus ordinairement, a son siége dans l'estomac, dans les intestins grêles ou dans le colon. La conséquence évidente d'une semblable manière de voir, c'est que le traitement, dans la plupart des cas, doit consister seulement dans l'emploi d'une classe de médicamens qu'on désigne sous le nom d'anti-phlogistiques ou anti-inflammatoires. Délayer le sang ou bien en diminuer l'ardeur et la masse d'une manière générale ou locale, tel est en effet le principe de traitement le plus fréquemment appliqué par les médecins physiologistes.

Les *contre-stimulistes* reconnaissent aussi que l'irritation est la cause de toutes les maladies, mais ils diffèrent des physiologistes en ce qu'ils rangent dans la classe des anti-phlogistiques des substances médicamenteuses qui sont irritantes au plus haut degré, et qui, par conséquent, sembleraient devoir aggraver directement la maladie au lieu de la faire disparaître. Les médicamens de cette classe sont appelés contre-stimulans, parce que, disent les contre-stimulistes, ils sont contraires à l'irritation, ils ne guérissent pas en affaiblissant la cause du mal, ils neutralisent cette cause, et la font disparaître ou l'empêchent d'agir, à peu près sans doute comme le sucre anéantit l'amertume des liquides dans lesquels on le met en dissolution. C'est en vue d'obtenir une contre-stimulation énergique qu'ils

administrent quelquefois à des doses considérables les médicamens les plus énergiques, lesquels, dans l'état de santé, agiraient sur l'individu comme de vrais poisons.

Les *homœopathistes* partent d'un principe différent pour donner dans un excès directement contraire. Ils font peu d'attention à l'origine et aux causes efficientes de la maladie; ils étudient uniquement avec le plus grand soin le symptôme capital, caractéristique, et quand ils croient l'avoir bien reconnu, ils vont choisir dans leur arsenal pharmaceutique la substance qui, administrée dans l'état de santé, produirait les mêmes effets que la cause morbifique elle-même. Ils en donnent au malade la moindre quantité possible, des fractions de grain infiniment petites, des millionièmes de grains, par exemple; car leur opinion est que plus un médicament est divisé, plus son action est puissante et assurée. Ils s'imaginent et ils prétendent qu'à l'aide de ce moyen le malade est soumis à une maladie artificielle semblable, quant aux symptômes, à la maladie primitive, et ayant toujours pour effet de s'y substituer. Aussitôt que cette substitution a eu lieu, il suffit, pour amener une guérison complète, de faire disparaître la cause, c'est-à-dire de ne plus donner de médicament. On voit que le système des homœopathistes est des plus innocens et qu'il doit rarement présenter du danger dans la pratique.

Au reste, chaque système a son bon côté qu'il faut savoir distinguer pour ne pas en faire une application funeste; il y a de la vérité dans tous, plus ou moins, mais il n'en est aucun dans lequel il y ait toute la vérité, dans lequel il n'y ait rien que la vérité; c'est ce qui fait que l'éclectisme, véritable absurdité en philosophie, présente, en médecine, des avantages incontestables, et que, jusqu'à la découverte d'une théorie qui soit la représentation exacte de la nature, il sera la règle de conduite la plus

rationnelle des praticiens jaloux de se tenir au niveau des progrès de leur art.

Ces considérations préliminaires n'ont pas pour objet de faire ressortir les contradictions qui se rencontrent dans les théories médicales ; elles prouvent seulement combien il doit être difficile de présenter un tableau des médicamens même les plus simples, classés de telle sorte que l'indication de leurs propriétés corresponde également bien avec tous les systèmes.

Mais nous devons en tirer une conclusion bien plus précieuse et bien autrement pratique. C'est que, s'il est vrai qu'on parvienne à guérir les mêmes maladies par des médications aussi complètement opposées, et quelquefois même par l'absence de toute médication, comme cela a lieu dans le système des homœopathistes, il faut bien qu'il y ait dans chaque système des conditions de guérison communes à tous. Pour les maladies aiguës, ces conditions signalées depuis long-temps sont : 1° la force médicatrice de la nature, ce qu'Hippocrate appelait *énormôn* ; 2° la diète. Tous les médecins, quel que soit le système qu'ils aient embrassé, connaissent l'importance de ces conditions et en savent faire une application judicieuse, et c'est là de l'aveu de tout le monde le fondement des plus nombreux succès.

Voici relativement à la diète ce qu'a écrit l'un des médecins de nos jours, qui fait autorité dans la science des médicamens.

« Combien de fois, dit M. Barbier d'Amiens, n'a-t-on pas dû à cette médecine négative (la diététique) des succès que l'on a attribués à d'autres causes? Un individu suit un régime excitant ; il prend des mets épicés ; il boit du vin, du café, des liqueurs alcoholiques, etc. ; on lui conseille des jus d'herbes, des eaux minérales, etc. ; mais on établit, comme première condition, que le malade renon-

cera à ses habitudes, qu'il adoptera un régime doux, une nourriture sans âcreté. Bientôt on obtient de l'amélioration dans les accidens morbifiques; on en rend grâces au médicament que l'on a prescrit, et on oublie ce que peut dans ce cas l'absence des causes nuisibles auxquelles on a soustrait le corps malade. Cependant tous les jours les alimens qu'il recevait remplissaient la masse sanguine de molécules stimulantes; leur impression sur les tissus vivans entretenait une irritabilité excessive et une sorte d'état fébrile habituel. Peut-on calculer le bien qui doit suivre l'anéantissement de cette seule cause? » (*Dictionnaire des sciences médicales*. Article *diététique*.)

Il nous serait facile de trouver dans les écrits des médecins les plus renommés des passages encore plus explicites tendant à accorder à la diète la part la plus importante dans la guérison des maladies. Nous citerons ce mot d'un praticien illustre de l'école de Montpellier. Arrivé à la fin de sa longue carrière après avoir exercé la médecine avec un grand succès, se sentant près de mourir, il fit approcher de son lit celui de ses confrères auquel il avait donné sa confiance dans sa dernière maladie, et lui dit avec un sentiment de conviction profonde : *Je laisse après moi deux grands médecins : la* DIÈTE *et l'*EAU. Nous citerons aussi ces deux vers de l'école de Salerne :

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
Hœc tria : mens hilaris, requies moderata, diœta.

ce qui veut dire qu'avec le contentement d'esprit, un exercice modéré et *la diète*, on peut se passer de médecin.

Avant d'exprimer notre sentiment sur l'action positive et irrécusable qu'exercent les substances médicamenteuses dans le traitement des maladies, nous avons dû nous rendre compte de celui des maîtres de l'art sur ce point,

et nous avons reconnu, au milieu d'une grande diversité d'opinions, que tous avaient été d'avis de n'accorder qu'à un très-petit nombre de médicamens une action immédiate sur nos organes. M. Mérat a très-bien résumé cette unanimité d'opinions, quand il a dit, en parlant de la médecine des pauvres : « Je pense qu'avec « de l'eau miellée, de l'oxicrat, de l'émétique, des têtes « de pavot, quelques amers indigènes, quelques pur- « gatifs également indigènes, et le quinquina, on peut « faire toute la médecine des pauvres. On ferait égale- « ment celle des riches ; mais quel médecin aurait le « courage de se hasarder à cette indigence médicamen- « teuse, ou quelle foi robuste ne supposerait-elle pas « dans le malade qui s'y soumettrait ? »

L'énumération que fait M. Mérat est incomplète, à la vérité ; mais à l'exception des moyens externes, qui ont pour objet les révulsions et les évacuations sanguines, nous ne voyons pas ce qu'on pourrait y ajouter en fait de médicamens d'une nécessité indispensable.

Avant d'aller plus loin, écartons l'objection qui nous assaille dans l'esprit du lecteur. S'il en est ainsi, pense-t-on, où donc est l'utilité de ces officines si riches en préparations médicamenteuses, de ces pharmacies où se pressent, dans un ordre scientifique si admirable, d'innombrables bocaux pleins de substances diverses, venues de tous les pays du monde, cueillies avec le plus grand soin, et préparées avec tant d'art et de véritable talent ? A quoi bon, dites-vous ?... Notre réponse est dans les paroles de M. Mérat que nous venons de citer. Au surplus, les princes ne sont-ils pas dans l'usage de se revêtir d'or et de soie, tandis que les paysans couvrent leurs épaules de bure? Mais s'il s'agit de garantir le corps de l'inclémence du ciel, les vêtemens précieux du premier sont-ils plus puissans que les habits grossiers du second ? Que ceux

de nos lecteurs qui nous font cette objection, veuillent bien ne pas perdre de vue que notre premier objet est d'être véritablement utiles : en satisfaisant une vaine curiosité, nous nous exposerions à être nuisibles, et Dieu nous garde d'un semblable malheur dans la matière que nous traitons !

Les découvertes de la chimie ont élevé le pharmacien de nos jours au rang des savans les plus utiles à la société. Aujourd'hui, rien ne justifierait, à leur égard, les plaisanteries de Molière, ni les sarcasmes de Guy-Patin qui, comme on sait, définissait l'apothicaire, *Animal fourbissimum, faciens benè partes, et lucrans mirabiliter.* Bien loin d'enfler leurs mémoires et de gagner gros, les pharmaciens de notre époque délivrent tous les jours, sur nos ordonnances, aux malheureux qui leur sont adressés, les médicamens les plus coûteux, comme les drogues les plus simples, sans autre profit que la satisfaction qu'ils éprouvent de coopérer à une bonne action.

Les pharmacies sont pour le médecin comme un arsenal où se trouvent à sa disposition, toujours fraîchement aiguisées, des armes de toute espèce pour combattre toute sorte de maladies, sous quelque forme qu'elles puissent se présenter. Mais ces armes sont à l'usage du médecin seulement, et le premier venu ne saurait les manier sans témérité. Cela posé, essayons maintenant de déterminer quelles substances médicamenteuses peuvent devenir utiles à tout le monde en l'absence des secours d'un homme de l'art, et indiquons-en l'emploi le plus simple et le plus efficace.

Nous diviserons cette petite pharmacie en deux parties. Dans la première, nous mettrons les médicamens qui s'emploient seulement à l'extérieur ; la seconde contiendra les médicamens internes.

MÉDICATIONS EXTERNES.

DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT.	PRINCIPAUX USAGES.
Farine de moutarde.	A la dose de quatre onces dans un bain de pieds; En cataplasmes auxquels on a donné le nom de sinapismes. (Voir page 39, art. *moutarde.*)
Poudr. hœmostatique	On s'en sert pour arrêter le sang des piqûres de sangsues, et de toute autre plaie superficielle et récente. (Voyez page 93.)
Sparadrap agglutinatif.	On le coupe en bandelettes et l'on s'en sert pour maintenir en contact les bords des coupures et de toutes les plaies dans lesquelles il n'y a pas eu trop de perte de substance. Il est encore en usage pour accélérer la guérison des ulcères. (Voyez page 82 et suivantes, art. *ulcères.*)
Farine de lin. . . .	S'emploie en cataplasmes toutes les fois que dans quelque endroit du corps il se développe à la fois *chaleur*, *rougeur*, *tumeur* et *douleur*, c'est-à-dire de l'inflammation. Ces cataplasmes s'appliquent aussi sur la poitrine, dans les rhumes; sur le ventre, dans les coliques, etc. Leurs usages sont infinis.
Cérat.	Sert pour le pansement de toutes les plaies, brûlures, etc.
Sangsues.	Les grises sont préférables à toutes les autres; il ne faut pas se servir des noires. On estime en général que trente sangsues moyennes tirent une livre de sang. Les applications de sangsues conviennent dans tous les cas où il devient nécessaire de faire une saignée locale.
Têtes de pavots. Morelle.	La décoction d'une ou deux têtes de pavots, ainsi que celle de feuilles de morelle, convient pour la préparation des cataplasmes de farine de lin, lorsqu'ils doivent être appliqués sur une douleur très-violente. La tête de pavot et la feuille de morelle sont de puissans calmans.
Extrait de saturne et Eau-de-vie camphrée	Résolutifs; une cuillerée de chaque dans un verre d'eau forme l'*eau blanche;* l'extrait de saturne mêlé au cérat forme le cérat de saturne; ces deux préparations s'emploient avec avantage dans le traitement des brûlures. L'eau blanche consolide la guérison des entorses et dissipe tous les gonflemens qui sont la suite des inflammations des parties externes du corps.
Ammoniaque liquide (Alcali volatil).	On le fait respirer doucement aux personnes évanouies. Il sert aussi à produire sur la peau une vive rubéfaction, et on l'emploie pour neutraliser les effets de la piqûre des insectes venimeux.

DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT.	PRINCIPAUX USAGES.
Ether sulfurique. .	On le fait respirer aux personnes évanouies; on en frotte les tempes et le front dans certains maux de tête.
Onguent citrin. . .	Il sert à combattre la gale. On s'en frotte les parties qui sont le siége du mal.
Poudre de cévadille, de staphysaigre. .	On en saupoudre légèrement la tête pour faire mourir les insectes parasites.
Charbon animal. Chlorure de chaux sec ou liquide.	Pour faire disparaître les mauvaises odeurs et les symptômes de putridité.

MÉDICATIONS INTERNES.

DÉNOMINATION.	DOSES.	MODE DE PRÉPARATION ET PRINCIPAUX USAGES.
		ÉVACUANS VOMITIFS.
Emétique.	de 1 à 2 grains	Deux grains pour un adulte, dissous dans trois verrées d'eau, font vomir. Un grain dans une pinte d'eau en lavage purge.
Ipécacuanha. . .	de 15 à 24 gr.	Se donne en poudre délayée dans quelques cuillerées d'eau.
		ÉVACUANS PURGATIFS.
Huile de ricin. . .	de 1 à 1 on. 1/2	Dans une tasse de bouillon aux herbes chaud.
Sel d'Epsom. . .	de 1 à 1 on. 1/2	Dissous dans un verre d'eau bouillante.
Jalap.	1/2 à 1 gros	En poudre délayée dans un verre d'eau. (A prendre en une fois.)
		VERMIFUGES.
Sommités d'absinthe .	1/2 à 1 once.	En infusion dans quatre onces d'eau bouillante.
—— de tanaisie.	id.	Se prépare de même, mais se donne plus particulièrement en lavement.
Racine de fougère.	1 à 2 onces.	En décoction dans une pinte d'eau.
Ecorce de racine de grenadier. .	id.	Se prépare de même et se prend par verrée, de demi-heure en demi-heure, pour combattre le ver solitaire.

DÉNOMINATION.	DOSES.	MODE DE PRÉPARATION ET PRINCIPAUX USAGES.
		DIURÉTIQUES.
		Ces médicamens s'emploient pour favoriser la sécrétion des urines.
Sel de nitre. . . .	15 à 18 grains.	Dans une pinte d'eau ou de tisane faite avec les racines diurétiques.
Racines de chiend^t.	1/2 once.	En décoction dans une pinte d'eau.
les 5 racines d'asperges. . . de persil. . . de fenouil. . . de petit houx. d'ache. . . .	id.	id.
— de fraisiers. .	id.	id.
Feuil. de pariétaire	id.	En infusion prolongée ou une légère décoction dans une pinte d'eau, pour tisane, dont on prend quatre ou cinq verrées dans une journée.
— de bourrache.	id.	
— d'arbousier. .	id.	
		PECTORAUX OU BÉCHIQUES.
Fleurs de violettes.	1 à 2 gros.	En infusion dans une pinte d'eau.
les 4 fleurs de mauve. . . de bouillon blanc. . . . . de tussilage. . de coquelicot.	id.	
Feuilles de lierre terrestre.	id.	
Racine de guimauve.	4 gros.	
— de réglisse. . .	id.	
Gruau d'avoine. .	1 once.	Décoction dans une pinte d'eau.
Gomme arabique...	1 once.	Solution dans une pinte d'eau. On sucre ces boissons et on prend par petites tasses dans toutes les affections de poitrine.
		ANTISPASMODIQUES. *Narcotiques.*
Laudanum liquide de Sydenham (vin d'opium composé)	6 à 8 gouttes	Dans quatre onces d'eau sucrée, à prendre par cuillerée d'heure en heure. Appelle le sommeil.
Têtes de pavots. .	1 de moyenne grosseur.	En décoction dans un verre d'eau. Se donne en lavement dans les coliques et dans les diarrhées.
Laitue.	une.	En décoction dans une pinte d'eau.
Thrydace (extrait de laitue). . . .	de 2 à 6 grains	En pilules. Excellent calmant quand il réussit, ne présente aucun des inconvéniens des préparations d'opium.

ÉNOMINATION.	DOSES.	MODE DE PRÉPARATION ET PRINCIPAUX USAGES.
		ANTISPASMODIQUES. *Stimulans.*
Ether sulfurique.	12 à 24 gouttes	Dans quatre onces d'eau sucrée, à prendre par cuillerée d'heure en heure, pour calmer l'agitation des nerfs, les spasmes, les convulsions.
acine de valériane	1 à 2 gros.	En infusion dans une pinte d'eau, dans certaines maladies nerveuses particulières aux personnes du sexe, et dans l'épylepsie.
ssa fœtida. . . .	24 grains.	En pilules, à prendre en douze heures.
leurs de tilleul et euilles d'oranger.	1 à 2 gros.	En infusion dans une pinte d'eau, calment les irritations nerveuses.
au de fl. d'oranger	de 1 à 4 gros.	Dans un verre d'eau sucrée; même cas.
		FÉBRIFUGES. *(Ne doivent être mis en usage que dans les fièvres réglées qui laissent des intervalles de santé apparente.)*
ulfate de quinine.	9 à 12 grains	A prendre dans une euillerée d'eau ou en pilules dans les fièvres intermittentes, immédiatement après l'accès.
uinquina.	3 à 4 gros	En poudre délayée dans un demi-verre d'eau, ou, seulement concassé, en décoction dans une pinte d'eau, s'administre dans les mêmes cas que le sulfate de quinine.
Ecorce de saule blanc.	4 gros à 1 once	En décoction dans une livre d'eau, se donne par verrée d'heure en heure.
ommités de petite centaurée. . . .	4 gros.	En infusion dans une pinte d'eau. Se prend par petites tasses d'heure en heure.
— de germandrée.	id.	
		TONIQUES ET STOMACHIQUES.
Eaux ferrugineuses de Vichy, de Spa, de Bourbon-l'Archambault.	3 ou 4 verrées par jour.	Pures ou coupées avec du vin ou d'autres liquides toniques, très-avantageuses dans les digestions pénibles, les affections vermineuses, quelques hydropisies, dans la jaunisse.
Boule de Nancy. .	1 de 1/2 once.	En dissolution dans une pinte d'eau.
Somm. de p^te sauge	1 à 2 gros.	En infusion dans une pinte d'eau. On sucre légèrement et l'on prend par petites tasses dans les défaillances, et ce qu'on appelle vulgairement des faiblesses d'estomac.
— de menthe. . .	id.	
— de mélisse. . .	id.	
Fleurs de camomil.	id.	
Rhubarbe.	id.	Infusée dans une livre d'eau, une tasse d'heure en heure; légèrement laxative.
Gentiane.	id.	Se prépare et se prend de même.

DÉNOMINATION.	DOSES.	MODE DE PRÉPARATION ET PRINCIPAUX USAGES.
ANTI-SCORBUTIQUES ET DÉPURATIFS.		
Feuilles fraîches de cochléaria.	1 once.	En macération pendant huit jours dans une pinte de vin blanc, forment le vin anti-scorbutique, qui s'administre à la dose d'un petit verre chaque matin dans le scorbut, les écrouelles, les dartres et toutes les maladies de la peau.
— de cresson de fontaine.	id.	
— de trèfle d'eau	id.	
Racine de raifort sauvage.	id.	
Graine de moutarde noire.	id.	
Sommités de houblon.	1/2 once.	En infusion prolongée ou légère décoction dans une pinte d'eau; s'administre dans les cas énoncés ci-dessus à la dose de cinq à six tasses par jour.
Feuilles de scabieuse des bois. .	id.	
— de fumeterre. .	id.	
— de pensée sauvage.	id.	
Racine de bardane.	id.	En décoction dans une pinte d'eau; même usage que ci-dessus.
— de patience. . .	id.	
Tiges de douce-amère.	id.	
ANTIPHLOGISTIQUES, RAFRAICHISSANS, DÉLAYANS.		
Orge mondé. . . .	1 once.	En décoction dans une pinte d'eau.
Graine de lin. . .	2 gros.	En infusion dans une pinte d'eau.
Racine de guimauve	1/2 once.	id.
Fleurs de mauve. .	2 gros.	id.
Miel blanc.	2 onces.	En solution dans une pinte d'eau bouillante. Ces préparations doivent former la boisson exclusive des personnes atteintes d'une maladie inflammatoire quelle qu'elle soit.
Sucs de citron . .	en limonade.	Rafraîchissans très-utiles dans toutes les maladies où la chaleur de la peau et la violence du pouls prédominent. Calment les vomissemens nerveux.
— d'orange. . . .	en orangeade.	
Vinaigre.	mêlé à l'eau.	Forme l'oxicrat
	-avec du miel.	Forme l'oximel

Nous avons à dessein négligé dans cette nomenclature quelques classes de médicamens qui ne peuvent être mis en usage que sur l'avis d'un médecin. Tels sont les astringens, les sudorifiques et tous les spécifiques. A l'aide des substances indiquées on peut, dans tous les cas, et pour quelque maladie que ce soit, donner des secours utiles en attendant l'arrivée du

médecin et même pendant son absence prolongée. Nous consacrerons une série d'articles à la discussion de ce tableau, afin de bien spécifier les cas où il est utile de choisir dans une classe plutôt que dans telle autre. Nous mettrons surtout un très-grand soin à bien décrire les plantes médicinales que l'on peut récolter en France; nous en indiquerons les différens noms, soit vulgaires, soit scientifiques, afin que chacun puisse reconnaître celles qui se trouveront dans sa localité. Mais avant de terminer, nous devons dire que le plus grand nombre des maladies de l'enfance, de la jeunesse et de l'âge mur, étant des maladies inflammatoires, c'est à la classe des antiphlogistiques, délayans ou rafraîchissans, qu'il faut recourir, en s'arrêtant à la substance qui flattera le plus le goût du malade; car on doit, autant que possible, éviter d'exciter sa répugnance et d'ajouter aux douleurs qu'il éprouve le dégoût des moyens qu'on veut employer pour le soulager. A la tisane, il faut joindre, pendant plusieurs jours, la privation de toute espèce d'alimens.

Si, comme il arrive souvent, la maladie persiste avec douleur de tête, yeux brillans, langue rouge sur les bords et à la pointe, il faut avoir recours à une évacuation sanguine, qu'en l'absence du médecin, on peut pratiquer avec des sangsues. Le lieu d'élection, dans ce cas, est ordinairement le pourtour de l'anus, quelquefois le creux de l'estomac, mais plus rarement, à notre avis. Il y a pour cela une raison physiologique que nous ferons connaître en traitant de la circulation du sang. On applique de douze à vingt-quatre sangsues, selon l'âge et la force du malade. La constipation, qui a quelque fois lieu dans ce cas, est combattue avec des lavemens, rarement avec des purgatifs, dont il faut toujours repousser l'emploi quand la langue est rouge et le creux de l'estomac sensible.

G. G. DE C. et PARMENTIER.

INCONVÉNIENS DES LAVEMENS D'AMIDON MAL PRÉPARÉS.

Lorsqu'on administre des lavemens d'amidon, on a coutume de délayer simplement cette substance dans l'eau sans prendre la précaution de la faire cuire. Ce mode de préparation n'est pas sans inconvéniens ; pour l'éviter, quelques praticiens conseillent de délayer soigneusement la substance, et de bien faire cuire le mélange comme si on voulait faire de l'empois. On a vu, dans quelques circonstances où cette précaution avait été négligée, l'amidon se former dans l'intestin en grumeaux souvent assez volumineux, qui donnaient lieu à des coliques plus ou moins fortes, à la suite desquelles les accidens qui devaient être combattus par l'administration du médicament se renouvelaient avec plus d'intensité.

Les lavemens d'amidon sont donnés avec avantage dans la dyssenterie et dans toutes les diarrhées. On administre quelquefois la même substance à haute dose comme moyen d'alimentation, lorsqu'une maladie de l'œsophage ou de l'estomac s'oppose à l'introduction de la nourriture par la bouche. H.

CÉRAT DE LAURIER-CERISE.

M. Roturier, docteur-médecin, a employé avec succès, pour calmer les douleurs de certaines plaies, un cérat composé d'après la formule suivante :

Prenez huile d'amandes amères. . 16 parties.
—— Cire blanche. 4
—— Eau de laurier-cerise. . . 12
Mêlez et conservez pour l'usage.

VARIÉTÉS.

— *Honneur inespéré rendu par le Roi aux connaissances médicales.* Un fait remarquable vient de prouver combien il pourrait être utile A TOUT LE MONDE de posséder quelques connaissances en médecine. Grâces à ces connaissances, S. M. le Roi des Français a pu porter un secours prompt et efficace à un malheureux qui venait d'être écrasé sous ses yeux.

Si le Roi eût ignoré la physiologie, les principes de la circulation du sang et l'importance d'une saignée dans le cas particulier dont le courrier Vernet a été la victime, cet infortuné, qui vit encore, eût immédiatement péri, et les secours du médecin le plus habile lui seraient arrivés trop tard.

Le Roi des Français a su de bonne heure combien il importe à tous les hommes d'avoir une certaine connaissance des principes généraux de la médecine, et surtout de l'organisation du corps humain : c'est une science dont il a voulu que tous ses enfans fussent instruits; et, disons-le tout bas à nos lecteurs, il y a plus d'un praticien auquel le Prince Royal lui-même pourrait aujourd'hui donner des leçons d'anatomie.

Il est heureux pour la *Gazette de Santé* d'avoir à citer d'aussi illustres exemples. Qui voudra désormais ignorer des choses aussi importantes et d'une utilité si facilement appliquable dans toutes les positions de la vie, que l'on porte la houlette ou le sceptre, que l'on conduise une charrue ou des bataillons, que l'on soit berger ou roi, grand seigneur ou paysan, car jamais lieux communs ne furent plus véridiques. Les livraisons de la *Gazette* qui ont déja paru démontrent qu'on peut amuser en parlant de médecine et même d'anatomie, dans un langage facile à comprendre, surtout avec le secours des figures, et qui, comme on a pu le voir, n'exclut ni la précision ni l'élégance du style,

— *Testament philosophique d'un médecin.* On a souvent accusé les médecins de matérialisme. Ce reproche ne saurait atteindre que le petit nombre; car l'étude de l'homme présente beaucoup plus de problèmes insolubles dans le système de Locke et de Cabanis, que dans celui des spiritualistes : c'est une vérité qu'un seul instant de réflexion fait ressortir aux yeux de tout homme qui veut raisonner les élémens de sa conviction.

Il y a cinq ans, le docteur Georget, encore jeune, mourut à Paris, très-regretté de ses amis, et fort regrettable de tout le monde à cause de ses talens. Il était l'un des rédacteurs les plus actifs des *Archives*, et l'un des principaux fondateurs du *Dictionnaire de Médecine*, en 20 volumes, dont on prépare en ce moment une nouvelle édition. Georget s'était spécialement appliqué à l'étude des fonctions du cerveau, et il avait fait paraître sur ce sujet plusieurs ouvrages dont le principal est intitulé : *Physiologie du système nerveux.* Avec un pareil titre, il n'y avait pas moyen d'éluder les questions relatives aux facultés intellectuelles et morales. Georget les aborda avec franchise, et prenant pour point de départ les phénomènes de la sensation, il en vint à conclure que tout acte intellectuel ou moral devait s'expliquer par les mouvemens organiques de la matière cérébrale. Bien plus, renchérissant sur Locke, qui avait dit qu'il n'est pas plus difficile de concevoir la faculté de penser donnée à la matière qu'à un principe immatériel, il

ajouta que cela était moins difficile, puisqu'il concevait que quelque chose soit capable de quelque chose, tandis qu'il ne concevait pas que *rien* puisse produire quelque chose.

Certes, jamais le matérialisme ne fut poussé plus loin. Georget avait fait imprimer son ouvrage en 1822; quatre ans plus tard, c'est-à-dire deux ans avant sa mort, il mettait dans son testament un article ainsi conçu :

« Je ne terminerai pas cette pièce sans y joindre une déclaration importante. En 1821, dans mon ouvrage sur la physiologie du système nerveux, j'ai hautement professé le matérialisme; à peine l'avais-je mis au jour, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, le somnambulisme, ne me permirent plus de douter de l'existence en nous et hors de nous d'un principe intelligent tout-à-fait différent des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, l'âme de Dieu. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction profonde, fondée sur des faits que je crois incontestables : peut-être, un jour, aurai-je le loisir de faire un travail sur ce sujet.

« Étais-je bien convaincu de ce que j'écrivais en 1821 ? Je croyais l'être du moins. Cependant, je me rappelle avoir été plus d'une fois agité par une grande incertitude, et m'être dit souvent qu'on ne pouvait former que des conjectures, si l'on s'en rapportait aux faits, au jugement des sens. Mais bientôt je revenais à cette idée favorite, qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que ce qui n'est point matière n'est rien : comme si l'homme n'avait pas tenté vingt fois de poser des limites au possible. N'étais-je pas dominé par l'envie de faire du bruit et de me grandir, en quelque sorte, en attaquant si brutalement des croyances généralement reçues, et d'une grande importance aux yeux de presque tous les hommes ? Ne voulais-je point donner une preuve éclatante de courage, en bravant ainsi l'opinion publique ? Pour réponse à toutes ces questions, je citerai le passage suivant d'un ouvrage de M. de Chateaubriant.

« Était-ce bien l'opinion intime de leur conscience (l'athéisme) que « les encyclopédistes publiaient ? Les hommes sont si vains, si faibles, « que souvent l'envie de faire du bruit les fait avancer des choses dont « ils ne possèdent pas la conviction. » (*Essai sur les Révolutions.*)

« Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on ne pourra plus douter de sa sincérité, ni suspecter mes intentions. Si je ne puis la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendraient connaissance, à l'ouverture du présent testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible.

« 1er mars 1826. »

Georget mourut deux ans après, le 15 mai 1828, et sa volonté, relativement à cette partie de son testament, fut accomplie par les soins de M. le docteur Mitivié, neveu de M. Esquirol dont Georget avait été l'élève favori.

— *Introduction accidentelle d'une souris vivante dans le canal digestif.* Un pauvre berger des environs d'Oldendorf avait à nourrir une nombreuse famille, et, en outre, une quantité innombrable de souris qui erraient toutes les nuits dans sa grange, et qui s'aventuraient même jusque sur son lit. Sa femme avait couché auprès d'elle son fils âgé de trois ans, en lui mettant entre les mains un morceau de pain. L'enfant s'endort la bouche pleine et ouverte; une souris s'approche et s'avance de plus en plus dans la bouche. L'enfant se réveille en sursaut, rap-

proche subitement les mâchoires, et la souris se précipite par l'œsophage dans l'estomac; alors le petit malade est pris de coliques affreuses accompagnées de vomissemens de sang. Cet état dure deux heures, puis cesse tout-à-coup. Le médecin, appelé le lendemain, se montre incrédule; toutefois, il ordonne le lait et des préparations mucilagineuses. Au bout de quarante-huit heures, l'enfant rend, par les selles, une souris entourée de sang et de mucosités; elle était tout-à-fait comprimée et privée de poils sur plusieurs points de son corps. Le petit malade eut quelque peine à se rétablir, sans éprouver néanmoins d'autres suites fâcheuses de cet accident.

— *Ecce iterùm Crispinus adèst, iterùmque vocandus ad partes.* Il paraît que l'ex-cuisinier du Grand-Turc n'est pas, avec le *Journal des Connaissances utiles*, dans les mêmes termes que certain épicier de la rue des Lombards; car si l'un a été recommandé au public comme un homme habile à faire et à vendre des pastilles, l'autre est aujourd'hui signalé comme un mauvais débitant d'un mauvais mélange de fécule de pomme de terre, de cacao et de sucre, sous un nom oriental. Si la Sottise dispense souvent du sens commun quiconque veut bien la louer, la Justice exige que ceux qui blâment, qui dénigrent, qui veulent mépriser, aient deux fois raison. Un aliment nouveau a été présenté, il y a deux ou trois ans, à l'Académie royale de Médecine, par un sieur Bourlet, qui se disait ancien cuisinier du Grand-Turc; la commission désignée pour examiner cette substance nouvelle y reconnut la féeule d'une espèce particulière de glands dont les Turcs font un grand usage. Ce n'est donc pas de la pomme de terre et du cacao. Tous les médecins, tous les pharmaciens savent cela; le *Journal des Connaissances utiles* seul l'ignore et tient à prouver ainsi, douze fois par an, que jamais il n'y a rien eu de commun entre lui et les choses qui se traitent dans les assemblées de savans. En revanche, si quelque maître de danse invente une *pâte pectorale*, on peut assurer d'avance que le journal de la rue des Moulins ne sera pas des derniers à la préconier.

—La *Gazette de Santé* ne saurait, sans ingratitude, passer sous silence les honorables encouragemens qu'elle reçoit de toutes parts. Établie seulement pour l'usage des personnes instruites qui sont dans les campagnes, elle a été recherchée par les habitans des villes, et l'accueil qui lui a été fait partout a été des plus flatteurs. Les médecins eux-mêmes, et les pharmaciens de la capitale, n'ont pas tardé à reconnaître combien il importait à l'art de guérir, à sa dignité, à son excellence, qu'il s'élevât ainsi une tribune destinée à garantir le public des piéges du charlatanisme, et à lui faire comprendre quelques-unes des vérités nombreuses recélées dans les journaux consacrés à la science. Plusieurs d'entre eux se sont volontairement inscrits au nombre de nos rédacteurs, la plupart des autres comptent parmi nos abonnés. Leurs suffrages nous ont mérité ceux de tout le monde. A l'élite des Curés de la capitale et des départemens, viennent se réunir, sur nos listes de souscription, des Archevêques, des Évêques, des Pasteurs, des Maires, des Présidens de Cour, des Juges-de-Paix, des Administrateurs de toutes les classes, etc. C'est que, fidèle à la mission qu'elle s'est donnée, la *Gazette* a répondu à un véritable besoin social, et a dû, dès son apparition, être recherchée de toutes les personnes qui, au désir de s'instruire dans la science la plus utile à l'homme, joignent le besoin d'être utiles aux malheureux.

PLANCHE DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Le choix des planches que nous publions, comme on a déjà pu le voir, n'est pas le résultat d'un caprice; les sujets dont nous offrons la représentation se lient toujours avec le plan général de la *Gazette*. Notre intention est de choisir ainsi parmi les œuvres de la création toutes celles qui peuvent être pour l'homme un objet de crainte ou de danger, quelquefois même de curiosité seulement, mais toujours d'une curiosité scientifique et utile. Après les champignons, viendront les autres plantes vénéneuses, puis toutes les espèces d'animaux venimeux; en sorte qu'au bout de quelque temps, la collection de la *Gazette de Santé* formera un cours complet d'histoire naturelle spéciale et pratique, qui ne sera obscur pour aucun lecteur, et qui n'a point d'analogie dans les publications anciennes de la presse, pas plus que dans celles de nos jours.

L'exécution des planches anatomiques, appropriées à notre physiologie, présente des difficultés de plus d'une espèce, parce que rien de ce qui a été fait en ce genre n'a été destiné aux personnes étrangères à la médecine. Nous espérons cependant que nos efforts ne seront pas tout-à-fait infructueux, et que nous parviendrons enfin à faire passer sous les yeux de tout le monde, même en peinture, l'exposition de tous les détails de l'organisation humaine.

La planche jointe à ce cahier est extraite de l'excellent ouvrage du docteur Roques, que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de citer; elle représente l'oronge vraie, qui est alimentaire, et les variétés de la fausse oronge, qui sont extrêmement vénéneuses. Il suffit d'en voir les figures pour les reconnaître et distinguer les espèces malfaisantes de celles qui ne le sont pas; et cependant, la fausse oronge est de tous les champignons celui qui donne lieu aux plus nombreux et aux plus redoutables accidens. Nous donnerons le mois prochain une nouvelle planche de champignons de la même classe, des amanites (1), et nous réunirons dans un seul article tout ce qui est relatif à la connaissance parfaite de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés.

(1) *Voyez* page 26 la description du genre *amanite*, dont les oronges font partie.

CHIRURGIE PRATIQUE,

LITHOTRITIE.

La lithotritie est la plus brillante opération chirurgicale qui ait été inventée. La création de chacun des instrumens qu'elle emploie révèle un effort du génie; elle s'applique à tous les âges et à tous les sexes; elle guérit toujours, sans intéresser aucune partie avec l'instrument tranchant; enfin, quoique les causes qui produisent la pierre soient intimement liées à la constitution du sujet, elle en est le remède le plus prompt et le plus certain.

La lithotritie est d'origine française, elle est due aux chirurgiens français, et M. Leroy d'Étiolles est un de ceux qui ont le plus contribué à sa découverte, car c'est à lui que l'Académie des sciences a décerné le premier prix de SIX MILLE FRANCS pour l'invention de la *pince à trois branches*. Cette pince, en effet, a pu, la première, rendre praticable le broiement de la pierre dans la vessie. Il ne nous appartient pas de discuter le mérite des instrumens qui ont succédé à la pince; nous en laissons le soin à notre savant collaborateur, excellent juge en pareille matière, et d'autant plus impartial, que son indépendance prend sa source dans la plus louable modestie.

Le Directeur.

CONSEILS AUX PERSONNES AFFECTÉES DE LA PIERRE,

Par M. le docteur LEROY D'ETIOLLES.

Lorsque la médecine ne possédait d'autre moyen de guérir de la pierre que celui qui consiste à l'extraire par une incision, il n'y avait pas d'inconvénient grave à laisser les calculeux s'abuser pendant quelques années sur

la nature de leur maladie ; la douleur, la difficulté de l'opération, les dangers dont elle était suivie, étaient à peu près les mêmes, que la pierre fût grosse comme une amande ou comme une noix ; mais il n'en est plus ainsi depuis la découverte de la lithotritie. Lorsque la pierre est petite et qu'elle n'a pas eu le temps, par un séjour prolongé, d'irriter et d'enflammer la vessie, l'opération du broiement est facile, sans douleur et sans danger ; cela est si vrai, que plusieurs personnes ont pu être opérées sans qu'elles s'en soient doutées, il leur semblait en effet qu'on les avait simplement sondées avec une algalie ordinaire. Lorsqu'au contraire, la pierre a acquis un volume considérable, lorsque sa présence a déterminé l'altération de la vessie et développé dans cet organe une sensibilité surnaturelle, alors la lithotritie exige un plus grand nombre de séances, elle cause de vives douleurs, elle n'est pas exempte de dangers, et quelquefois elle est impraticable. Il est donc de la plus haute importance que les malades, dès qu'ils ressentent les atteintes de la pierre, se fassent sonder pour que son existence soit reconnue, et qu'ils se hâtent de s'en faire débarrasser par l'opération du broiement ; c'est surtout ici qu'est applicable le précepte :

Principiis obsta, serò medicina paratur.

Or, pour que l'attention du malade soit éveillée, il est bon qu'il sache quels symptômes accompagnent la formation de la concrétion lithique ; ces symptômes, les voici. Très-souvent la gravelle précède la pierre pendant un temps plus ou moins long, pendant des années même ; à des intervalles plus ou moins rapprochés, les personnes atteintes de gravelle éprouvent de vives douleurs dans la région des reins, avec ou sans fièvre ; au bout de quelques jours, la douleur cesse, et elles rendent en urinant un

ou plusieurs graviers. Si l'un de ces graviers, qui se forment dans les reins et descendent dans la vessie avec l'urine par les conduits que l'on nomme *urétères*, est plus gros que les autres, et si, par une cause quelconque, il est retenu dans la poche urinaire, il s'y développe et acquiert un volume tel que sa sortie est désormais impossible par les voies naturelles, et de graveleux qu'il était, le malade est devenu calculeux. Les choses se passent ainsi chez un peu moins de la moitié des malades ; chez les autres, le premier gravier formé, soit dans les reins, soit dans la vessie, devient le noyau autour duquel se déposent les sels de l'urine. Très-souvent cette petite pierre reste ignorée du malade pendant quelque temps, et ce n'est que lorsqu'elle a acquis le volume d'une noisette ou même d'une amande, qu'elle fait ressentir sa présence ; c'est ordinairement à l'occasion d'une course à cheval ou d'une longue marche qu'elle se manifeste; le malade éprouve de la douleur, il urine du sang, et à partir de ce moment, apparaissent et persistent tous les symptômes propres à la pierre. Les envies d'uriner deviennent de plus en plus fréquentes, l'émission de l'urine est accompagnée et surtout suivie d'un prurit douloureux ou d'une vive souffrance à l'extrémité externe du canal urinaire; parfois, le jet de l'urine s'arrête tout d'un coup, comme si une soupape, en fermant l'ouverture, venait l'interrompre ; le cheval, la voiture, la marche même, causent de la douleur, et rendent les urines sanguinolentes ; enfin, lorsque la maladie dure depuis quelques années, l'urine laisse déposer des mucosités produites par l'inflammation de la vessie. La réunion de ces symptômes peut bien faire présumer l'existence de la pierre ; mais pour en avoir la certitude, il faut que le chirurgien l'ait touchée avec une sonde métallique introduite dans la vessie. Dans le cas où cette exploration ne ferait découvrir aucun corps étranger, la persistance

des symptômes devrait engager le malade à se faire sonder de nouveau, car il peut arriver que la pierre, surtout quand elle est petite, échappe au contact de la sonde dans une première recherche, et vienne, pour ainsi dire, s'y présenter d'elle-même dans celles qui suivent.

L'existence d'un calcul dans la vessie étant devenue certaine, le malade, nous ne saurions trop le redire, n'attendra pas que la violence de la douleur le contraigne d'invoquer le secours de la chirurgie. Il se gardera bien aussi de perdre un temps précieux en essais de remèdes dissolvans, car il n'en existe pas jusqu'ici qui méritent ce nom. Une foule de substances prises dans les trois règnes de la nature ont été tour à tour vantées comme lithontriptiques, et tour à tour abandonnées ; la plupart d'entre elles sont en effet complètement inertes; hors de la vessie, comme dans cet organe, l'expérience a démontré qu'elles n'avaient aucune action sur la pierre. Quelques substances, comme les alcalis et les acides minéraux, exercent bien, il est vrai, une action dissolvante sur les pierres urinaires, *lorsqu'elles sont mises avec elles en contact immédiat ;* mais ces substances sont toutes plus ou moins caustiques. Si elles sont assez affaiblies pour n'être point nuisibles aux organes, elles seront sans effet sur le calcul ; dans un état de concentration, au contraire, elles corroderaient la vessie avant de détruire la pierre qui s'y trouve contenue ; de plus, toutes les pierres ne sont point de même nature, les unes se dissolvent dans les alcalis, les autres dans les acides : comment savoir lesquels de ces réactifs peuvent convenir ? On le voit, il n'y a pas véritablement de dissolvant des calculs urinaires. On peut bien empêcher, jusqu'à un certain point, la formation des graviers, et combattre la disposition calculeuse ; mais quand la pierre est formée, l'on ne peut attendre de guérison que d'une opération chirurgicale.

Deux méthodes sont aujourd'hui mises en usage pour l'extraction de la pierre; l'une consiste à faire une incision qui fait pénétrer jusqu'à la vessie les instrumens au moyen desquels on tire le calcul entier au dehors; l'autre, plus moderne puisqu'elle ne compte que dix années d'existence, consiste à introduire, par les voies naturelles, des instrumens au moyen desquels on saisit la pierre et on la brise en poudre et en petits fragmens qui sortent avec l'urine; c'est à cette opération qu'on a donné le nom de lithotritie et de lithotripsie. Dans l'histoire de la médecine, on voit qu'à trois époques différentes, aux IXe, XVIe et XVIIIe siècles, des instrumens ont été imaginés pour broyer la pierre dans la vessie; mais ils étaient inappliquables, et ce n'est que depuis que ce rêve de quelques anciens a été réalisé, que l'on a tiré de l'oubli leurs tentatives infructueuses. L'instrument qui le premier a rendu possible l'opération du broiement de la pierre est la pince à trois branches, à gaîne et à forêt, que j'ai imaginée et publiée en 1823, et M. Civiale est le premier qui l'ait appliquée avec succès sur le vivant : c'est par ces motifs que l'Académie des sciences nous a décerné à tous deux les prix fondés par Monthyon.

Introduire par le canal de l'urètre la pince fermée, la développer dans la vessie, saisir la pierre, la perforer en faisant tourner le forêt avec un archet ou une manivelle, lâcher la pierre pour la saisir et l'attaquer dans un autre sens, jusqu'à ce qu'elle fût réduite en morceaux de plus en plus petits et en poussière qu'entraînait l'urine, voilà en quoi consistait ce premier procédé de lithotritie, qui, pendant huit ans, fut presque exclusivement mis en usage. Depuis deux ans un autre système, celui de l'écrasement, a pris place dans la science et paraît devoir remplacer celui des perforations, car il est plus rapide, plus sûr et d'une application plus facile.

La proportion des guérisons que M. Heurteloup, moi et quelques autres chirurgiens avons obtenues par ce système, ne laisse point de doute sur ses avantages; cependant M. Civiale persiste à mettre exclusivement en usage le procédé des perforations qu'il a adopté, bien que la théorie ainsi que les résultats de sa pratique, consignés dans les rapports faits à l'Institut par MM. Larrey et Double, en démontrent l'infériorité (1).

Le système de l'écrasement se partage en deux procédés, celui de la percussion imaginé par M. Heurteloup, et celui de la pression, dont l'idée première m'appartient. La percussion est plus puissante, et fournit le moyen de broyer des pierres d'un volume plus considérable. Il semble extraordinaire que l'on puisse de la sorte briser les calculs avec un marteau, sans que le malade éprouve beaucoup de douleurs, et sans que la vessie soit lésée; c'est pourtant ce qui a lieu. Le seul inconvénient de ce mode d'écrasement est de nécessiter un lit particulier, ce dont on peut se dispenser dans l'écrasement par la pression; mais cet inconvénient est bien compensé par la rapidité plus grande d'action.

Dans la généralité des cas, les malades ne sont point astreints à garder la chambre pendant le traitement; la plupart peuvent vaquer à leurs affaires, et sortir le jour même de l'opération; il n'y a point, comme on le croit généralement, nécessité de dilater le canal de l'urètre pour donner passage aux instrumens; enfin, lorsqu'il n'existe

(1) En effet, une pierre qui nécessiterait huit séances par le procédé des perforations, pourrait être détruite en trois par l'écrasement. Serait-ce trop de présomption de ma part que de supposer de quelque poids la préférence que j'accorde au système de l'écrasement, attendu qu'ayant une part moins grande à l'invention de ce procédé qu'à celle du procédé des perforations, j'aurais un intérêt d'amour-propre à faire prévaloir ce dernier, si je n'étais bien convaincu que l'écrasement est préférable?

pas de rétention d'urine, l'on n'est pas obligé d'extraire les débris de la pierre, qui sortent spontanément dès qu'ils sont assez ténus pour être expulsés. Présenté de la sorte, le broiement mérite à peine le nom d'opération : il dépend des malades qu'il en soit toujours ainsi, en s'y soumettant de bonne heure.

Nous avons dit que si l'on ne peut, quant à présent, dissoudre la pierre, lorsqu'elle a acquis le volume qui lui fait donner ce nom, l'on peut du moins combattre avec succès la disposition à la formation des graviers, principes constans des *calculs*, et s'opposer à la reproduction de la pierre. Après la guérison, l'on sait alors, par les caractères physiques, et par l'analyse chimique des graviers et des débris du calcul, quelle diathèse existe, c'est-à-dire quels sont les sels de l'urine qui prédominent et ont le plus de tendance à se déposer. Ces concrétions, pour la plupart, surtout au début, ont pour base l'acide urique; elles sont un peu rugueuses, comme chagrinées à leur surface, et d'un jaune de brique. Les personnes affectées de cette espèce de gravelle doivent prendre la nourriture la moins animalisée possible et faire usage d'eau de Vichy, ou boire chaque jour quelques verres d'une tisanne faite avec de l'eau de chiendent, ou bien une légère infusion de thé, dans chaque pinte de laquelle on fera dissoudre d'abord cinquante grains, puis un gros, un gros et demi de bicarbonate de soude. Par ce régime et ces boissons alcalines, bon nombre de malades se préserveront de la pierre ; seulement il faut surveiller leur action sur l'estomac, modifier l'un et suspendre les autres dans le cas où le viscère éprouverait de la fatigue par suite de ce traitement.

LEROY D'ETIOLLES.

MÉDECINE PRATIQUE.

DES CAUSES, DES SYMPTÔMES, DES EFFETS ET DU TRAITEMENT DE L'INDIGESTION;

Par M. PROSPER MARTIN, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier* (1).

Après avoir clairement exposé le mécanisme et la théorie de la digestion, il m'a semblé qu'il y aurait lacune dans la *Gazette* à attendre plus long-temps pour parler de l'indigestion et de ses effets; c'est pour remplir cette lacune que j'ai rédigé à la hâte l'article suivant; je le recommande à l'indulgence du lecteur, comme l'œuvre d'un homme qui parle d'un mal dont il souffrit long-temps, et qui, à défaut de tout autre ascendant, peut du moins invoquer l'autorité de l'expérience.

Tout ce que nous avons à dire sur l'indigestion se rapporte : 1° Aux causes qui la produisent; 2° à ses symptômes; 3° à son traitement; 4° à ses suites.

Les causes de l'indigestion sont de deux sortes : elles proviennent, 1° des alimens, 2° de quelques circonstances concomitantes des repas.

Causes de l'indigestion provenant des alimens. — La température des alimens est rarement une cause directe

(1) L'éloignement où se trouve de nous le docteur Prosper Martin, notre savant et affectionné confrère, nous prive de tous les efforts de son zèle pour les intérêts de la *Gazette*. Le succès de son article sur les champignons ajoutait encore aux regrets que son absence nous fait éprouver depuis long-temps. Il a voulu en tempérer l'amertume en nous adressant un article sur l'*indigestion*, et si nous sommes bons juges en pareille matière, les lecteurs de la *Gazette* nous rendront en complimens tout ce que nous devons de reconnaissance à l'auteur.

d'indigestion. Cependant on a observé que chez les personnes faibles, les boissons à la glace déterminent presque toujours un trouble plus ou moins grand dans les organes digestifs. Nous ne pensons pas que les alimens trop chauds aient le même inconvénient, parce que le palais et les organes du goût ayant pour la chaleur une susceptibilité plus grande que l'œsophage et l'estomac, les alimens ne pénètrent dans ces derniers organes qu'après avoir été jugés et accueillis par les premiers, qui les repoussent nécessairement quand ils sont à une température trop élevée.

Il n'en est pas de même des alimens essentiellement indigestes; l'usage seul peut les faire connaître, et leur impression sur les organes du goût ne peut point servir à faire juger de leur innocuité; les détails dans lesquels nous allons entrer seront un guide plus sûr à cet égard.

Les alimens indigestes par eux-mêmes sont :

1° Les *crudités*; les alimens crus sont généralement indigestes, du moins pour beaucoup de personnes, car il y en a de privilégiées auxquelles rien ne fait mal. Nous mettons dans cette catégorie les fruits non mûrs, les végétaux, racines, feuilles ou autres parties, qui n'ont pas subi de coction; la salade, les radis, raves, artichauts verts, qui sont en général indigestes, outre qu'ils sustentent peu ou point.

2° *Les alimens durs*, comme les viandes des vieux animaux, les substances trop compactes, les tendons, les cartilages, les ligamens; ces substances sont en général indigestes, d'abord parce que les dents n'ont pu exercer sur elles une mastication suffisante, puis parce que les sucs digestifs n'ont pu les amollir suffisamment pour en former un chyme parfait, à quoi leur peu de division est un obstacle.

3° *Les alimens visqueux* sont également indigestes,

mais par une raison contraire. Les trop jeunes animaux, ou certaines parties des adultes, contiennent trop de mucilage, et enduisent l'estomac d'une couche glutineuse qui rend la digestion très-difficile. Le veau, chez beaucoup de personnes, cause des indigestions; les pieds de mouton, de veau, de bœufs, les grenouilles, les limaçons, etc., sont indigestes pour beaucoup de sujets, à cause de la grande quantité de parties glaireuses ou visqueuses qu'elles renferment.

4° *Les alimens acerbes,* acides, ne sont pas moins indigestes que les précédens; ils agissent sur l'estomac d'une manière particulière, et provoquent fréquemment l'indigestion. Les fruits verts, ceux qui sont naturellement acerbes, comme les grenades, les coings, les nèfles, les citrons, les groseilles non mûres, le raisin dans le même état, sont très-indigestes. Les enfans et beaucoup de femmes aiment ces alimens, ainsi que ceux qui sont assaisonnés avec le vinaigre; mais ils leur causent toujours des maux d'estomac qui les forcent d'y renoncer bientôt. Que de jeunes filles succombent à une mort prématurée pour avoir bu, pendant quequetemps, du vinaigre dans l'intention de s'amaigrir!

5° *Les alimens fermentescibles* sont indigestes en ce qu'ils éprouvent des combinaisons nouvelles dans les organes digestifs qu'ils dilatent, circonstance qui rend la digestion douloureuse. Ceux qui renferment du mucilage et du sucre, tels que les raisins, les fécules peu cuites, les alimens très-composés, fermentent dans l'estomac, et sont souvent cause d'indigestion. Les alimens venteux, comme la plupart des légumes secs, haricots, pois, lentilles, ne sont peut-être pas distincts, sous ce rapport, des fermentescibles, et produisent presque les mêmes phénomènes pendant la digestion; ils sont regardés en général comme indigestes pour les estomacs délicats.

6° Enfin, *les alimens détériorés*, gâtés, etc., sont indigestes suivant leur degré d'altération, et ils doivent, par conséquent, être repoussés de toutes les tables. On pense bien que ce conseil s'adresse beaucoup moins aux heureux du jour qu'à la classe laborieuse et productrice du peuple.

L'indigestion reconnaît aussi pour cause quelques circonstances concomitantes des repas. La digestion se trouble facilement, par exemple, lorsqu'on prend des alimens immédiatement après avoir fait un exercice violent, après un accès de colère, de chagrin, de joie même..., après une attaque de nerfs. Il faut toujours attendre pour manger que le trouble excité par ces diverses causes ait entièrement cessé. On regarde aussi comme des causes fréquentes d'indigestion les travaux de l'esprit ou du corps repris trop promptement après le repas ; le défaut d'exercice pour les personnes qui ont l'habitude d'en prendre un peu ; un exercice inaccoutumé, tel que le mouvement d'une balançoire ou d'une escarpolette, le roulis d'un vaisseau ; l'impression subite du froid au moment où la digestion commence ; la gêne de l'estomac, une violence exercée sur cet organe ; pour les personnes nerveuses, l'influence actuelle ou seulement le souvenir de quelque circonstance dégoûtante, et même l'inspiration d'odeurs très-fortes, de gaz délétères, tels que l'acide carbonique, etc. ; enfin l'excès des alimens et des boissons.

Une seule des causes que nous venons d'énumérer suffit pour produire l'indigestion, à plus forte raison l'estomac peut-il être troublé lorsque plusieurs d'entre elles réunissent leur influence.

Symptômes de l'indigestion. — Le premier symptôme de l'indigestion consiste dans un sentiment de gêne, de pesanteur de l'estomac, qui est dû à la plénitude de

cet organe, que cette plénitude soit causée par la trop grande quantité d'alimens ingérés, ou qu'elle soit due au développement de certains gaz qui distendent ce viscère. Ce symptôme se manifeste surtout chez les personnes vaporeuses qui ont habituellement l'estomac bruyant; une quantité d'alimens même assez légère suffit quelquefois pour le produire. L'air qui s'échappe alors par la bouche est en partie celui qui a été entraîné dans l'acte de la déglutition, et en partie composé des gaz qui se forment dans l'estomac au commencement de la digestion. Au reste, sa nature est toujours en rapport avec celle des alimens; le plus ordinairement il s'y mêle un goût acide qui semble être le résultat de l'action du suc gastrique sur les substances nutritives; quelquefois sa fétidité est insupportable.

La plénitude amène avec elle la gêne de la respiration et celle de la circulation; ces deux fonctions sont trop liées à celles de l'estomac, soit à cause du voisinage de leurs organes, soit à cause de ssympathies qui les unissent, pour qu'elles ne participent pas au trouble apporté dans l'un d'eux.

Si la plénitude est excessive, le rejet des matières alimentaires devient inévitable, les malades pâlissent, se trouvent mal au point de perdre quelquefois connaissance, et cet état dure jusqu'à ce que l'estomac se soit convenablement désempli.

Le mal de tête arrive assez fréquemment à la suite des efforts que le malade a faits pour débarrasser son estomac; peut-être est-il dû uniquement au sang qui se porte violemment à la tête consécutivement à ces efforts; peut-être aussi est-il le résultat des sympathies qui unissent l'estomac au cerveau.

Les derniers symptômes de l'indigestion sont les borborygmes et les évacuations alvines, soit fluides, soit

consistantes. Lorsque les alimens mal élaborés par l'estomac ont franchi l'ouverture pylorique de cet organe, les symptômes de l'indigestion se passent alors dans la partie inférieure du canal digestif. Il est rare, en effet, que le chyme remonte du duodénum dans l'estomac pour être rejeté par la bouche; lorsque cet accident a lieu, il est grave, et il tient presque toujours à une cause violente, à un désordre puissant, tel que celui qui résulterait, par exemple, de l'ingestion de substances vénéneuses. C'est une exception dont nous parlerons plus tard. Mais dans l'indigestion simple, la présence des alimens mal élaborés dans l'estomac s'annonce par des borborygmes, terme qui désigne le bruit particulier qui se fait entendre dans le ventre de certaines personnes chez lesquelles ce symtôme est habituel, quoiqu'il ne soit pas chez elles un signe infaillible d'indigestion. Ce gargouillement, qui est dû au mouvement des gaz qui se déplacent dans les intestins, s'accompagne le plus souvent de douleurs violentes qui ne cessent que lorsque ces gaz se sont échappés par l'extrémité inférieure du canal digestif. L'hydrogène sulfuré dont ils sont en grande partie composés donne lieu à l'odeur insupportable qu'ils développent.

Enfin tous les phénomènes de l'indigestion se terminent par les évacuations alvines. Lorsque celles-ci surviennent, tous les symptômes supérieurs, tels que le vomissement, la plénitude de l'estomac, la gêne de la respiration, disparaissent, et le malade se sent complètement soulagé. Il est rare pourtant que ces évacuations s'arrêtent tout de suite. L'irritation qu'elles produisent dans les dernières portions du tube digestif donne à cet organe une sensibilité tellement vive qu'elle se manifeste par une diarrhée de plus ou moins longue durée, mais qui n'excède pas le troisième jour chez les personnes dont les organes digestifs n'étaient point dans un état primitif d'irritation.

Nous ferons, en terminant cet article relatif aux symptômes de l'indigestion, une réflexion qui n'est pas sans utilité pratique ; c'est que les alimens une fois troublés dans leur marche régulière à travers nos organes, sont incapables de fournir des matériaux nutritifs de bonne qualité ; il faut donc qu'ils soient éliminés d'une manière ou de l'autre, soit par la voie de l'estomac, soit par les voies inférieures. Tous les efforts qu'on ferait pour les retenir seraient nuisibles, et il est de la dernière importance de ne pas le tenter, car le système digestif ne commence à se refaire de cette secousse passagère que lorsqu'il a été complètement débarrassé de ces matières étrangères devenues des causes puissantes d'irritation.

Traitement de l'indigestion.—En indiquant les causes qui déterminent l'indigestion, nous avons donné les moyens de l'éviter. Lorsque, par le défaut de précaution ou par toute autre cause, on sent survenir un dérangement quelconque de l'estomac immédiatement après le repas, il suffit quelquefois, pour rétablir l'équilibre, de faire usage d'une légère infusion de thé, ou bien d'un peu d'eau sucrée aromatisée avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger. Ce liquide a pour objet alors de diminuer l'irritation produite dans l'estomac par les alimens, de délayer ces derniers, et de faciliter ainsi leur dissolution. Dans d'autres cas, où la constitution individuelle fait présumer que la gêne que l'on éprouve est due à la faiblesse et non à l'irritation des organes digestifs, une infusion de café, une petite dose de liqueurs spiritueuses, remplissent le même but en fournissant à l'estomac la tonicité nécessaire pour accomplir une digestion régulière ; mais ce dernier moyen exige une grande réserve dans son emploi, et une connaissance bien positive du tempérament de la personne à laquelle on doit en faire l'application. Une erreur dans ce cas aggraverait le mal au lieu de

le diminuer. Nous dirons plus bas, en parlant des indigestions chroniques, quels sont les symptômes particuliers qui se manifestent lorsque l'indigestion reconnaît pour cause une faiblesse directe de l'estomac.

Lorsque l'indigestion est déclarée, la conduite à tenir diffère selon la longueur du temps qui s'est écoulé après le repas. La première indication à remplir consiste dans l'évacuation des matières alimentaires, qui sont alors l'unique cause du mal : or, celles-ci se trouvent ou dans l'estomac, ou dans les intestins, ou bien dans ces deux ordres d'organes à la fois. Nous avons dit, en parlant de la digestion, combien de temps les alimens pouvaient séjourner dans l'estomac ; deux à trois heures suffisent en général pour convertir les alimens en chyme et les faire passer dans le duodénum ou premier intestin ; lorsqu'il y a trouble, ils résistent plus long-temps à l'action chymifiante de l'estomac ; ainsi il est probable que trois heures après le repas, cet organe doit encore contenir quelques alimens dans un cas d'indigestion. Il suit de là que, même après que cet espace de temps s'est écoulé, il est important d'évacuer l'estomac en excitant le mouvement antipéristaltique. On y parvient, tantôt en titillant la luette à l'aide d'une barbe de plume, tantôt avec un peu d'eau chaude ; d'autrefois enfin il faut s'aider d'un peu d'émétique ou d'ipécacuanha. Lorsque ces moyens ont totalement déblayé l'estomac, on administre quelques tasses d'une boisson aromatique, telle que l'infusion de fleurs de camomille, de tilleul ou de mélisse, et le calme ne tarde pas à se rétablir entièrement. Si le vomissement persiste, et que le malade soit tourmenté par des nausées, quand il y a lieu de présumer que l'estomac ne contient plus aucun reste d'alimens, on calme ces symptômes, qui ne sont que l'effet d'une irritation nerveuse de ce viscère, en prenant quelques gouttes de jus de citron dans un

peu d'eau sucrée froide. Ce moyen est excellent pour mettre fin au tourment indicible que font éprouver ces indigestions fortuites, sans cause connue, qui surviennent à la suite d'un repas où le plaisir de la table, entraîne au-delà des bornes prescrites par la nature aux facultés digestives. Au reste, la médecine n'a pas de plus puissant moyen de calmer les vomissemens les plus rebelles que l'emploi des acides, et la fameuse potion dite de Rivière n'a d'efficacité que par l'acide carbonique qui s'en dégage dans l'estomac, et par la combinaison nouvelle qu'éprouvent dans cet organe les principes constituans de cette recette.

Lorsque l'espace de temps qui s'est écoulé après le repas fait présumer que les alimens ont franchi l'ouverture pylorique, ce n'est plus aux vomitifs qu'il faut avoir recours. On doit employer alors les boissons délayantes et laxatives, telles que l'eau de veau, de poulet, le petit-lait, le tartre stibié en lavage, qui se prépare en faisant dissoudre un grain de cette substance dans une grande quantité d'eau (une ou deux pintes) administrée par verre d'heure en heure. Ces moyens hâtent le passage de la matière alimentaire à travers les organes digestifs inférieurs ou les *secondes voies*, comme on a coutume de les désigner. On se sert aussi avec avantage dans ce cas de deux à quatre gros de sel de Glauber ou de sel d'Epsom dans une légère décoction de chicorée sauvage ou toute autre boisson aromatique et laxative. En général, il serait nuisible de faire usage de purgatifs violens, tels que le séné ou l'aloès, malgré la coutume des Anglais. On favorise l'action de ces moyens par l'emploi de lavemens, soit simples, soit composés avec un peu de miel de mercuriale ou de sel de Glauber à la dose d'une once; mais il ne faut pas oublier que le but auquel on doit tendre est l'évacuation complète des matières alimentaires, et par

conséquent il convient de s'arrêter lorsque cet effet a été complètement obtenu.

Chez les personnes pléthoriques, l'abondance du sang peut faire croire quelquefois à une congestion imminente, d'autant plus à craindre que les efforts occasionés par le vomissement tendent à porter avec violence le sang vers les extrémités supérieures. Dans ce cas, on a souvent agité la question de savoir s'il était convenable de pratiquer une saignée. Un homme de l'art peut seul juger de l'opportunité de ce moyen ; il est donc urgent d'avoir recours à ses lumières. Mais nous devons ajouter aussi que, même alors, l'indication d'évacuer l'estomac ne change pas, parce que le point essentiel est de détruire la cause qui produit les accidens. Il faut donc favoriser les évacuations en attendant des secours d'une autre nature. Il existe, d'ailleurs, des observations bien précises dans lesquelles on a vu la congestion cérébrale, qui offrait le phénomène principal de l'indigestion, disparaître à la suite du vomissement, et la saignée devenir par conséquent inutile là où elle paraissait le plus impérieusement commandée. Au reste, les praticiens les plus habiles sont d'accord à ce sujet.

Des indigestions chroniques ou de la Dyspepsie. — Il est des personnes qui *parcourent la carrière pénible des indigestions*, comme le dit très-bien Grimod de la Reynière. Nous devons à celles-ci quelques conseils qui diffèrent de ceux que nous avons donnés ci-dessus. Nous ne voulons pas parler ici de celles qui ont des maladies chroniques de l'estomac ou des intestins, ou de tout autre viscère qui entretient des relations intimes avec les organes digestifs, on ne pourrait établir à leur égard aucune règle générale ; notre unique objet est de donner quelques indications aux individus qui sont habituellement tourmentés par le défaut d'appétit, par le dégoût,

par des distensions subites et passagères de l'estomac ; par des chaleurs qui se font ressentir dans cet organe et qui reconnaissent pour cause toute autre chose que l'irritation, enfin par la constipation. Il est hors de doute que ces symptômes isolés ou réunis appartiennent à une foule de maladies organiques qu'il n'est pas de notre sujet d'énumérer ici, et à la tête desquelles il faut placer la gastrite ; mais il n'est pas moins certain que le plus souvent ces mêmes symptômes ne tiennent qu'à un état particulier de l'estomac, lequel état, nous le répétons, ne saurait être confondu avec une maladie essentielle de cet organe.

Lorsqu'on croyait à l'existence des maladies acescentes, on attribuait ces symptômes à la trop grande abondance du suc gastrique ou de la bile. Plus tard, quand régnait le système de Brown qui voyait dans la plupart des maladies de la faiblesse et un défaut de tonicité, on a dit que tout cela provenait de la débilité de l'estomac. Aujourd'hui, avec le système de M. Broussais, on n'a plus affaire qu'à une irritation de la membrane muqueuse des organes digestifs. Discuter tous ces points serait peut-être chose utile, mais ce n'est point ici le lieu pour de semblables digressions ; nous devons des conseils à nos lecteurs, et c'est à cela que nous allons nous borner. Il ne faut pas oublier que nous restons toujours dans l'hypothèse de l'absence de toute lésion organique, soit physique, soit vitale.

Si le défaut d'appétit est accompagné d'un sentiment d'amertume dans la bouche, et que la langue soit sale, la dyspepsie (et nous entendons par ce mot la difficulté de digérer) tient à un état saburral de l'estomac, à ce que les médecins appellent embarras gastrique; il faut alors employer un léger vomitif pour rétablir cet organe dans son état primitif de santé. Les vomitifs, d'ail-

leurs, et principalement l'ipécacuanha, outre l'action évacuante qu'ils exercent, jouissent aussi d'une manière sensible de la propriété de donner du ton à l'estomac, et sous ce rapport, leur emploi est doublement salutaire. Toutefois, il faudrait s'en abstenir et consulter un médecin, si aux symptômes que nous avons indiqués ci-dessus, se joignaient un peu de rougeur sur les bords de le langue et surtout un sentiment de douleur au creux de l'estomac. On pourrait alors avoir affaire à une véritable irritation de l'estomac, et les substances vomitives accroîtraient le mal bien loin de le détruire.

Quand l'estomac a été bien débarrassé, si le défaut d'appétit et le dégoût des alimens persistent, on fait usage avec beaucoup d'avantage de quelques pastilles de bicarbonate de soude (une ou deux avant et après chaque repas), et l'on trempe le vin avec de l'eau gazeuse; les huîtres sont indiquées aussi pour le même objet, et elles réussissent parfaitement chez bien des personnes.

Les distensions subites et passagères de l'estomac, ainsi que les chaleurs qui s'y font ressentir, tiennent presque toujours à un état de faiblesse de cet organe. On conseille avec succès, dans ce cas, l'eau froide, même à la glace, les vins de Bordeaux et de Madère, des lavemens avec de l'eau de chaux, des applications d'emplâtres de thériaque ou de diascordium sur le creux de l'estomac, l'éther sulfurique et acétique (vingt gouttes au plus). La distension gazeuse de l'estomac peut produire des résultats tellement effrayans que quelques médecins ont été jusqu'à proposer la ponction de l'estomac, imitant en cela l'art vétérinaire qui en retire, dit-on, de grands avantages. Nous ne sachons pas que cette opération ait été pratiquée, et nous ne voyons pas à quels signes on pourrait reconnaître qu'elle est véritablement nécessaire.

Les aigreurs de l'estomac s'accompagnent aussi de chaleurs ; on les guérit à l'aide du carbonate de magnésie pris en poudre ou en tablettes. Le savon peut convenir à certaines personnes, particulièrement à celles qui ont le foie volumineux ; mais les personnes maigres doivent s'en abstenir complètement. L'eau de Seltz factice convient très-bien aussi pour remplir le même objet.

Le dernier symptôme enfin est la constipation. Celui-là est capital, et peut donner lieu à tous les autres pour peu qu'il persiste. Il faut donc se hâter de le détruire. Le premier moyen que l'on emploie consiste d'abord dans les lavemens, dont l'action est purement locale ; malheureusement leur effet est de peu de durée, parce que les organes s'y habituent et n'en ressentent plus l'influence. Il faut donc avoir recours aux purgatifs, et parmi ces derniers, à l'aloès, qui est exempt des reproches que l'on peut faire à toutes les autres substances de la même classe. L'aloès en effet n'agit que légèrement sur les petits intestins, et il stimule particulièrement les gros ; on peut le prendre en petite dose, puisque cinq grains suffisent pour produire une évacuation. Toutefois, son usage trop long-temps continué est capable de produire une irritation plus ou moins grande de la partie inférieure du canal digestif, et de déterminer même l'apparition de tumeurs hémorroïdaires : quoique tous ces inconvéniens aient été signalés par les anciens, ils n'en persistaient pas moins à recommander l'emploi de cette substance dans le cas de constipation. Galien, Dioscoride, Mesué, etc., croyaient même que l'aloès fortifiait l'estomac, et nous n'aurions pas de peine à trouver quelque autorité qui confirmât cette opinion dans les écrits des médecins de nos jours.

Après l'aloès, l'huile de ricin mérite la préférence ; donnée à petite dose (une once, une once et demie), cette huile relâche sans exciter une évacuation trop abon-

dante, et ne laisse après son effet aucune astriction comme l'aloès, ni aucun sentiment de faiblesse.

Les Anglais font un grand usage de l'aloès, il entre dans la plupart de leurs drogues; associé avec le calomel et la résine de jalap, il forme la base de toutes les pilules *antè cibum*, qui sont très-abondantes dans leurs formulaires. Il n'y a pas long-temps encore, on vantait beaucoup en France de *prétendus grains de santé* d'un prétendu docteur Frank qui n'a jamais fait un pareil charlatanisme; car les Frank d'Allemagne sont des savans, et non des faiseurs de recettes applicables à toutes sortes de maladies. Ces *grains de santé* ne sont pas autre chose que de l'aloès et du jalap, substances qui leur donnent la propriété purgative qu'on leur remarque; le jalap est un purgatif âcre qui, plus encore que l'aloès, doit produire cet état d'irritation que les anciens avaient signalé, et qui est aussi constant pour nous que pour eux; car pour corriger cet effet, ils mêlaient à l'aloès d'autres substances prises parmi les baumes qui, en divisant le médicament actif, modéraient l'irritation qu'il pouvait produire. Si nous avions une formule à présenter à nos lecteurs, nous entrerions volontiers dans les idées de Galien et de ceux qui l'ont copié, et nous conseillerions l'emploi de la suivante pour combattre les constipations rebelles. Nous ne craindrions pas que l'aloès qui en fait partie produisit des hémorroïdes, et, dans ce cas, si nous avions affaire à des personnes du sexe, nous les féliciterions du développement de cette affection plus hygiénique que pathologique; pour les hommes, ils viendraient réclamer nos conseils.

Prenez : Rhubarbe de Chine en poudre. . . . . 2 gros.
Aloès succotrin. . . . . 1 gros et demi.
Huile volatile de menthe poivrée. . . 9 grains.
Myrrhe. . . . . 1 gros.
Sirop d'écorce d'orange, quantité suffisante.

On fait une masse du tout que l'on divise en pilules de quatre grains que l'on argente; on en prend de six à huit par jour. Nous n'avons pas d'exemple que la constipation ait résisté à leur usage. Prosper MARTIN.

HYGIÈNE.

DE LA PRÉPARATION DES ALIMENS. — DES ASSAISONNEMENS. — CHIMIE CULINAIRE.

Il n'y a que quatre manières différentes de soumettre les alimens à la cuisson. On les fait bouillir dans de l'eau; on les fait cuire dans leur jus (étuvée); on les fait rôtir; enfin on les fait frire. Ces quatre opérations ont une influence très-marquée sur leur saveur et sur leur digestibilité.

En général, l'ébullition les rend plus tendres; mais il ne faut pas qu'elle soit poussée trop loin, parce que l'eau s'emparant de toutes leurs parties solubles, la partie fibrineuse qui reste ne contient plus de suc et devient, par cela même, plus difficile à être saisie par les puissances gastriques.

Le *bouillon* est le résultat de ce mode de cuisson des viandes. Plus la décoction a été forte et prolongée, plus le bouillon est chargé, et moins la viande conserve de gélatine et d'osmazôme (1) : par conséquent elle doit être d'autant moins facile à élaborer par l'estomac; aussi la viande bouillie contient-elle infiniment plus de parties excrémentitielles que lorsqu'elle est préparée de toute autre manière. Elle a peu de saveur, elle est moins tonique et, elle excite très-peu l'action des organes digestifs. Les mé-

(1) *Voyez* page 106, cahier de novembre.

decins l'ordonnent lorsqu'ils craignent de communiquer trop de ton aux organes gastriques.

Dans *l'étuvée*, la chair se pénètre fortement de vapeurs chaudes; elle s'attendrit, se cuit parfaitement sans s'épuiser, sans se dessécher, et conserve ainsi tout son suc. Les substances cuites de la sorte doivent être et sont en effet les plus faciles à digérer et les plus nourrissantes.

Le rôti bien fait retient à peu près toutes les parties salubres de la chair. L'action du feu à nu en carbonise les parties extérieures, et repousse vers le centre tous les liquides : ceux-ci étant retenus à l'intérieur par l'enduit à demi-brûlé qui se forme à la surface, communiquent à la fibre un goût particulier qui est le caractère de cette sorte de cuisson. Le rôti est très-nourrissant et très-tonique; sa saveur est appétissante, et cette dernière qualité le rend préférable pour beaucoup d'estomacs à toute autre préparation. Mais il est important qu'il ne soit pas manqué, chose très-difficile à obtenir si l'on en croit l'aphorisme gastronomique ainsi conçu : *On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur.* Les viandes brunes, rôties, donnent un jus d'autant plus foncé que leur osmazôme est plus abondant ou plus fortement coloré. Les viandes blanches fournissent un suc plus pâle. Parmi ces dernières, il en est qu'on ne saurait, sans inconvénient, soumettre à aucune autre préparation; tels sont : les cochons de lait, l'agneau et le chevreau, et généralement les viandes les plus visqueuses.

La *friture* rend aussi les viandes très-tendres, mais il faut qu'elle soit bien faite et que la croûte qui l'enveloppe soit extrêmement légère; autrement l'âcreté empyreumatique que la graisse ou l'huile lui communiquent la rend extrêmement nuisible aux estomacs délicats; quand la pâte avec laquelle on enduit les substances que l'on

veut faire frire est bien légère, cette préparation est sans inconvénient, et on peut en donner à des convalescens et même à des malades.

Parmi les substances alimentaires dont nous avons parlé, les unes se digèrent avec facilité, les autres, au contraire, résistent plus ou moins long-temps à l'action de l'estomac. Les assaisonnemens ont pour but d'aider les forces gastriques; quoi qu'en disent les médecins qui ont écrit sur l'hygiène de la nutrition, il est certain que rien n'est plus favorable à l'entretien de l'estomac, et par suite à celui de la santé générale, qu'un usage modéré des assaisonnemens les plus simples; mais en ce point, plus qu'en tout autre, il est important de bien se garder de l'abus; cependant, il faut l'avouer, le moment où l'on doit s'arrêter est d'autant plus difficile à saisir que les jouissances gastronomiques ont plus d'attraits. Un mets bien assaisonné excite souvent l'appétit de manière à l'exagérer et à faire dépasser le besoin d'alimentation qui l'a fait naître; souvent l'estomac est déjà surchargé d'alimens quand le plaisir de manger, entretenu par les artifices d'un savant cuisinier, est encore flagrant. En général il est de principe, pour tout gastronome qui sent combien il est important de conserver à l'estomac toute son aptitude et ses facultés, de se lever de table avant d'avoir épuisé tous ses désirs. L'oubli de ce principe est la cause la plus fréquente des indigestions, et celles-ci, se répétant trop souvent, amènent plus vite qu'on ne pense ces éternelles gastrites qui enlèvent tous les jours à Comus quelques-uns de ses plus chers favoris, et fournissent un argument de plus à l'appui du système physiologique et du régime à l'eau gommée.

Dans l'état actuel de l'art culinaire, on doit mettre à la tête des substances qui servent à la préparation des alimens, les principes gras, tels que la graisse, le beurre et

l'huile : nous ne croyons pas qu'il y ait de cuisine possible sans leur usage ; c'est donc par l'examen de l'action de ces substances que nous devons commencer, avant de parler des autres assaisonnemens.

Malgré l'attrait particulier que certains peuples du nord ont pour les corps gras, et notamment pour la graisse et l'huile, nous n'en persistons pas moins à croire que ces assaisonnemens ont pour objet principal de diviser les alimens, de les attendrir et d'en faciliter la digestibilité. Si l'on s'en rapportait à leur composition chimique, ces substances, en tant que substances alimentaires, seraient en effet peu nourrissantes, car l'analyse n'a pu y démontrer aucune trace d'azote. Mais nous avons déjà signalé combien étaient défectueux les moyens qui fondent l'analyse chimique des corps qui ont eu vie, et avec combien de réserve il fallait admettre les résultats que ces moyens amènent. En somme, quoique les corps gras soient dépourvus d'azote, et qu'ils soient par conséquent moins nourrissans que les autres principes immédiats des animaux, cependant ils jouissent de propriétés nutritives beaucoup plus grandes que les végétaux qui contiennent ce principe. Ingérés isolément, les corps gras sont indigestes, parce qu'ils sont insaisissables par les parois gastriques, à cause de leur viscosité, et parce que l'estomac se fatigue aisément d'une nourriture uniforme. Mais il n'en est pas moins vrai que les animaux hybernans se nourrissent de leur graisse pendant la saison de leur sommeil ; que, chez les malades, la nutrition des organes s'entretient également, pendant la diète la plus sévère, à l'aide des provisions de graisse que la santé avait amassées. Or, ces phénomènes n'auraient évidemment pas lieu si la graisse, quoique dépourvue d'azote, n'était pas nourrissante.

Outre la propriété qu'ont les corps gras de diviser les

substances alimentaires, il en est une autre qui n'est pas moins avantageuse pour la nutrition, nous voulons parler de leur capacité pour le calorique. Cette condition particulière, par laquelle ils se pénétrent d'une plus grande quantité de chaleur, les rend très-propres à faciliter la cuisson des alimens avec lesquels on les mêle. Nous avons dit un mot de cette propriété en parlant des fritures; ce mode de cuisson ne peut en effet s'obtenir qu'avec des corps gras. La coction d'une substance alimentaire dans un corps gras en ébullition présente des caractères tout-à-fait particuliers, qui n'ont rien de commun avec aucune autre espèce de préparation. La friture a sur la santé, et principalement sur l'estomac, une influence telle que son abus occasione une maladie assez commune désignée sous les noms divers de pyrosis, de fer chaud, d'ardeurs d'estomac, etc. Il suffit de signaler ce danger pour engager les plus intrépides amateurs de friture à une réserve prudente.

Nous avons déjà fait observer combien l'estomac se fatiguait aisément des substances alimentaires les plus nutritives. Ce dégoût, si facile, et qui influe si puissamment sur la digestion, a fondé un principe d'hygiène nutritive qui dit que le meilleur mode de nutrition est le plus varié. C'est de ce principe que découle aussi la nécessité des assaisonnemens; rien n'est plus utile, en effet, que les assaisonnemens pour varier les mets, et pour leur donner des propriétés différentes de celles qu'ils ont isolément.

Notre intention n'est pas de faire une dissertation spéciale sur chaque assaisonnement; il nous suffira de les présenter par groupes, en les réunissant selon l'analogie de leurs propriétés.

On peut ranger les diverses espèces d'assaisonnemens en trois classes, qui sont les stimulans, les stimulans aromatiques et les aromatiques. Cette coupe n'est pas assez

tranchée pour que l'on puisse l'établir d'une manière absolue, mais elle conserve d'une manière assez nette les trois propriétés principales qui se rencontrent dans l'universalité de ces substances.

I. Les stimulans purs sont :

1° La moutarde, 2° l'ail, 3° l'échalotte, 4° l'oignon, 5° la ciboule, 6° la civette, 7° le poireau, 8° le sel.

Toutes ces substances contiennent une huile essentielle qui, avant d'agir sur l'estomac, stimule fortement, pendant l'acte de la mastication, les organes salivaires dont nous avons signalé l'importance pour la digestion, et en forçant ces organes à sécréter une plus grande quantité de salive, elles disposent d'une manière assez favorable le bol alimentaire à être saisi par le suc gastrique.

La moutarde est le plus puissant et peut-être le plus employé de tous ces assaisonnemens. Dans ces derniers temps, on a fait de cette graine une panacée universelle. Le fait est qu'elle agit comme un anti-scorbutique très-puissant ; mais il faut se défier de toutes les préparations dont l'objet consiste uniquement à la rendre plus agréable au goût en la mêlant avec une foule de substances aromatiques. Il est douteux, en effet, que les moutardiers tiennent beaucoup de compte de l'action que peuvent avoir sur la santé le grand nombre des ingrédiens qu'ils font entrer dans la fabrication de leurs moutardes. Nous ne saurions trop conseiller aux consommateurs de cette graine de se défier de ces compositions aromatiques ; leur effet le plus sûr est la production d'un appétit factice qui excite au-delà des besoins de la nutrition, et use à la longue, sans retour, les forces digestives. Il est plus avantageux de faire usage de la moutarde pure en poudre, qu'on préparerait extemporanément en la mêlant sur table avec un peu de vinaigre à l'estragon. Nous avons, depuis long-temps, adopté pour notre usage la formule suivante que nous

livrons avec confiance à l'appréciation des plus habiles dégustateurs : son usage modéré a souvent rétabli les estomacs les plus délabrés en apparence. On prend une quantité déterminée de cette poudre, et on la mêle avec une dose suffisante de bon vinaigre à l'instant de s'en servir.

Prenez :	Moutarde française en poudre.	2 parties.
	Sel blanc.	1/2 partie.
	Poivre. } de chaque.	1/8 de partie.
	Macis.. }	
	Vinaigre, quantité suffisante pour former pâte.	

Les personnes qui la trouveraient trop excitante pourraient au besoin substituer l'eau pure au vinaigre.

II. Les stimulans aromatiques sont les suivans :

1° Le poivre, 2° le gérofle, 3° la muscade, 4° la canelle, 5° le gingembre, 6° le piment, 7° le raifort, 8° les câpres, 9° les cornichons, 10° les capucines.

Ces divers assaisonnemens jouissent à un degré inférieur des propriétés stimulantes que possèdent ceux que nous avons compris dans la classe précédente. Leur action se fait moins sentir dans la bouche; mais ils ont de plus une qualité aromatique qui donne du ton à l'estomac, et développe dans cet organe un degré de chaleur plus ou moins favorable à la digestion, selon la plus ou moins grande susceptibilité individuelle. Peut-être aurions-nous dû comprendre le piment dans la classe des stimulans purs, car il y a contestation sur sa qualité aromatique, qui ne paraît pas aussi marquée au premier abord qu'elle l'est en effet. Mais il faut observer que les pimens qui croissent dans le nord sont tout-à-fait dépourvus de saveur, et que ceux au contraire qu'on récolte en Espagne et dans le midi de la France sont doués de propriétés stimulantes et aromatiques incontestables.

III. Enfin la troisième classe des assaisonnemens comprend :

1° La vanille, 2° l'eau de fleurs d'oranger, 3° le thym, 4° le serpolet, 5° le safran, 6° la sauge, 7° le romarin, 8° le persil, 9° le cerfeuil, 10° l'estragon, 11° le laurier, 12° le verjus, 13° le vinaigre, 14° le citron.

Les substances contenues dans cette classe sont positivement aromatiques. Elles excitent peu les glandes salivaires; mais, d'un autre côté, elles agissent puissamment sur l'estomac. C'est par leur usage et une distribution savante que la chimie culinaire est parvenue à ce degré de prospérité et de gloire qu'elle doit surtout aux artistes de notre patrie; car, dans ces derniers temps, le nom français n'a pas été seulement illustré par les armes. Aux victoires de Napoléon ont succédé les repas de corps chez les Beauvilliers et les Véry, et la chaleur des fourneaux de ces habiles cuisiniers, le cuivre de leurs offices, l'ordonnance et la distribution de leurs festins, ont remplacé les mouvemens des camps, les plans de guerre, le bruit et le feu de l'airain des batailles; en un mot, quand le dieu Mars eut plié ses drapeaux, Comus déploya les siens et vainquit à son tour (1).

Nous aurions une foule d'observations à faire sur la puissance culinaire de ces assaisonnemens. C'est aux aromates que l'on a recours lorsqu'il s'agit de donner du ton et de relever les forces abattues, et c'est à leur vertu que les magistères les plus actifs, les restaurans les plus vantés, doivent leur efficacité. Si nous n'avions à nous occuper ici plutôt de ce qui nuit que de ce qui peut plaire,

(1) Le nombre extraordinaire de maladies qui furent observées à Paris et dans quelques provinces, après les événemens qui amenèrent la restauration, furent autant la suite de l'intempérance des alliés que celle des batailles. Cette observation a été faite dans d'autres écrits, mais elle trouve ici sa place et nous nous hâtons de l'enregistrer.

nous citerions une formule de magistère qui a fait des miracles au dire de quelques-uns. Ceux qui désireraient la connaître pour s'en servir, la chercheront dans la *Physiologie du goût*. Mais la pratiquer trop souvent serait dangereux : avis aux gastrolâtres.

On trouvera peut-être que les acides tels que le verjus, le vinaigre et le citron, auraient pu être mis dans une classe à part, mais outre que le verjus et le citron sont autant estimés par leur arôme que par leurs qualités acides, et que le vinaigre n'est guère employé qu'après avoir été aromatisé soit à l'ail, soit à l'estragon, en les faisant entrer dans la classe des aromatiques, nous avons voulu éviter une quatrième division dont la spécialité n'est pas assez positive. Cependant nous ferons à leur sujet une observation qui leur est particulière. On attribue aux acides en général la propriété de faire maigrir. Cela est vrai, et plusieurs beautés ont évité plus d'une fois les inconvéniens de l'oisiveté en faisant un usage abusif du vinaigre. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cet avantage, inappréciable pour le beau sexe, ne s'obtient qu'au détriment de la santé générale ; et sans avoir recours à l'action corrosive des acides pour rendre raison de leur action particulière, il doit suffire de savoir que le vinaigre et les autres assaisonnemens de cette nature agacent l'estomac sans exciter l'appétit, et empêchent celui-ci de se manifester à un degré convenable pour satisfaire aux besoins de la nutrition.

On range aussi, mais à tort, parmi les assaisonnemens, quelques autres substances qui sont bien plutôt alimentaires, comme les champignons, les olives, les truffes, les anchois, les huîtres marinées, les sardines, le thon et les viandes fumées.

Il n'en est pas de même de la rhue et de l'assa fœtida que les Romains ont employés comme des assaisonnemens

précieux, tant le goût de ces vainqueurs de l'univers avait été perverti par le luxe de la table et par l'intempérance. On a prétendu, à la vérité, que l'assa fœtida des anciens n'était point celui de nos pharmacies, mais toute espèce de doute à cet égard a été levé par la savante dissertation de M. Virey sur la cuisine des anciens.

G. G. DE C.

BOTANIQUE ALIMENTAIRE

ET TOXICOLOGIE.

DES CHAMPIGNONS COMESTIBLES ET VÉNÉNEUX. (DEUXIÈME ARTICLE.)

Des Amanites.

Les amanites se distinguent des agarics par leur pédicule renflé à la base en forme de bulbe, et par la présence d'un *volva* (voyez page 25, cahier de septembre) qui enveloppe entièrement ou en partie le champignon à sa naissance, et dont on retrouve toujours quelques traces ou sur le chapeau, ou à la base du pédicule.

La plus remarquable des amanites, l'amanite oronge, *amanita aurantiaca*, croît en abondance dans les bois peu couverts et plantés de châtaigniers des départemens méridionaux de la France; rien de plus brillant que ses couleurs, rien de plus élégant que son port. Lorsqu'elle est parvenue à son entier développement, son pédicule a de quatre à six pouces d'élévation; son chapeau, d'un égal diamètre, est horizontal, légèrement convexe, d'un jaune-orange très-pur; sa peau est sèche, unie, douce, très-légèrement plissée vers les bords et quelquefois incisée; ses lames ou feuillets sont larges, épais, inégaux, d'une

belle couleur d'or ; son pédicule est de même couleur, il est cylindrique, plein, et à peine bulbeux; il est muni à sa partie supérieure d'un anneau ou collier également de couleur jaune, provenant de la rupture de la membrane qui, dans la jeunesse du sujet, recouvrait les feuillets; on retrouve à sa base les débris du volva. A sa naissance, ce champignon apparaît sous la forme et sous l'apparence d'un œuf, apparence qu'il doit au volva blanc dont il est enveloppé. Peu à peu ce volva se déchire et le chapeau de l'amanite se montre paré des plus brillantes couleurs, conservant bien rarement à sa surface quelques traces du volva. (Voyez planche 3, figures 1, 2, 3, une oronge dans ces divers degrés de développement.) La chair de l'oronge est blanche, légèrement teinte de jaune sous la peau, ferme, d'une odeur et d'un goût agréables.

En Piémont, en Italie, où ce champignon est très-commun et désigné sous le nom de *bole reale*, on le récolte pour le conserver; on le coupe par morceaux, on le lave dans l'eau salée, et on le fait sécher promptement en le divisant sur des claies, ou en le portant dans des fours dont on vient d'extraire le pain. Dans le midi de la France, où elle n'est guère moins commune, l'oronge est connue sous les noms très-variés de *dorade, jaune d'œuf, jazeran, mujolo, campairol.* On la chercherait en vain au nord et aux environs de Paris, quoique plusieurs personnes assurent l'avoir trouvée à Montargis et dans la forêt de Fontainebleau. Le plus près que le docteur Roques l'ait rencontrée dans cette direction, c'est aux environs de Tours.

Les amateurs de champignons, sous le rapport gastronomique, placent au premier rang, dans leur estime, l'oronge que nous venons de décrire, et tous les éloges que nous en pourrions faire sous ce rapport paraîtraient

bien fades aux heureux habitans des lieux qui la voient naître. Il en est cependant beaucoup qui s'abstiennent dans la crainte de rencontrer un poison là où ils cherchaient une jouissance ; qu'ils se rassurent, avec un peu d'attention donnée aux caractères distinctifs de chaque variété vénéneuse ou alimentaire, ils éviteront facilement toute erreur, et la liste des alimens populaires, salubres et réparateurs, en pourra être considérablement augmentée.

A côté de l'oronge vraie, viennent se grouper naturellement plusieurs autres amanites également alimentaires, parmi lesquelles nous citerons l'oronge blanche, *agaricus ovoïdeus albus*, qui a le port de la première, mais qui en diffère par sa couleur blanche, uniforme dans toutes ses parties. Entièrement enfermée à sa naissance dans un volva mince de même couleur, elle rompt bientôt cette enveloppe et montre son chapeau de forme arrondie, semi-orbiculaire dans sa jeunesse, puis plane et quelquefois concave en vieillissant ; sa surface lisse, sèche, est légèrement striée sur les bords ; ses lames sont étroites, épaisses, courbées en lames de faucille et dentelées ; son pédicule est long de trois à quatre pouces seulement, cylindrique, à peine renflé à sa base, quelquefois court, ventru, et toujours muni d'un large collier à sa partie supérieure.

L'oronge blanche se trouve dans les bois vers la fin de l'été, elle est très-commune dans tout le midi de la France où elle est connue sous les noms de *coucoumelle blanche, coucoumelle fine*. Ainsi que l'oronge vraie, on la rencontre rarement dans les contrées plus septentrionales que le cours de la Loire; sa chair blanche, ferme, d'un goût fin et délicat, la fait ranger, avec la variété qui suit, au nombre des champignons les plus estimés.

L'amanite à tête lisse, *amanita leucocephala*, est

blanche aussi dans toutes ses parties ; elle est enveloppée à sa naissance d'un ample volva ; son chapeau, d'abord convexe, devient plane en se développant; il présente souvent alors un diamètre de sept à huit pouces ; sa surface est sèche, lisse, comme satinée ; ses feuillets sont nombreux, inégaux, non adhérens au pédicule ; celui-ci est épais, court, charnu, dépourvu d'anneau ou collier. On voit cette amanite dans les marchés des villes du midi de la France.

Ces trois variétés d'amanites alimentaires, bien connues, offrent une pâture suffisante aux désirs des *gourmands*, et nous les engageons à ne pas diviser leurs recherches sur des espèces dont les caractères moins tranchés pourraient les jeter dans quelques méprises funestes.

Passons aux espèces vénéneuses, et hâtons-nous de bien déterminer leurs caractères distinctifs.

La Fausse Oronge, *amanita muscaria* ou *pseudo-aurantiaca* (voyez planche 3, fig. 4, 5, 6), est un champignon de la plus grande beauté ; il croît dans les bois, vers la fin de l'été et le commencement de l'automne, et on le rencontre souvent groupé au nombre de cinquante à soixante individus. Il en existe plusieurs variétés qui diffèrent entre elles par l'intensité et l'éclat de leurs couleurs, et par les taches ou verrues dont leur chapeau est parsemé. Dans la première (pl. 3, fig. 4), le chapeau à moitié développé a la forme d'un dôme arrondi ; il est d'un rouge vif parsemé de taches blanches formées par les débris du volva ; peu à peu, ce chapeau s'épanouit, prend une forme horizontale et s'élargit d'environ cinq à six pouces ; sa couleur perd alors de son intensité et devient rouge-orange, surtout sur les bords.

Ses lames ou feuillets sont d'un blanc de neige, nombreuses, inégales, recouvertes dans la jeunesse du sujet

d'une membrane mince de même couleur, qui bientôt se déchire et retombe sur le pédicule en forme d'anneau ou collier. Le pédicule est blanc, cylindrique, renflé à la base en forme de bulbe, légèrement écailleux. La surface du chapeau est luisante, visqueuse; sa chair est blanche, d'un goût fade; son odeur, surtout vers la bulbe, est forte et nauséabonde. Cette variété se rencontre dans tous les bois de la France : nous l'avons trouvée dans la forêt de Sénart et dans les bois de Ville-d'Avray, près Paris.

La seconde variété (pl. 3, fig. 5 et 6) a les verrues ou taches d'une couleur jaune-citrine; la teinte générale de son chapeau est plutôt orangée que rouge; le collier est légèrement jaunâtre; les lames sont d'un beau blanc; le pédicule, long de cinq à six pouces, est blanchâtre, mais couvert d'une poussière jaune; il est bulbeux à sa base et garni de petites écailles pointues.

La troisième variété, dont le chapeau est dépourvu de taches et dont les teintes sont beaucoup plus douces, surtout vers les bords, pourrait, plus que toute autre, être confondue avec l'oronge vraie; mais voici leurs caractères respectifs : la surface du chapeau de l'oronge vraie est lisse et sèche, celle des espèces suspectes est visqueuse; les lames ou feuillets de l'oronge vraie *sont toujours jaunes*; celles de la fausse oronge, quelle qu'elle soit, *sont toujours blanches*. Outre ces trois variétés de l'amanite fausse oronge, nous avons encore à mentionner les amanites bulbeuses (*amanita bulbosa*), qui ne sont ni moins communes dans toutes les contrées de la France, ni moins pernicieuses.

1° L'AMANITE BULBEUSE BLANCHE, *am. bulb. alba* (pl. 4, fig. 1), improprement appelée *agaric printanier*, puisqu'elle ne se montre que vers le mois d'août ou septembre, apparaît d'abord complètement enveloppée d'un

volva qui laisse en se déchirant des traces d'un blanc fauve sur le chapeau et à la base du pédicule. Ce champignon est blanc dans toutes ses parties ; la surface de son chapeau est visqueuse ; la membrane qui recouvre les feuillets à sa naissance retombe en se déchirant en forme de collier autour du pédicule, qui est cylindrique, plein, très-bulbeux à sa base ; sa chair est blanche, la peau s'en détache difficilement ; sa saveur, d'abord douceâtre, devient âcre et styptique ; son odeur est nauséabonde, surtout vers la bulbe.

2° L'AMANITE BULBEUSE CITRINE, *am. bulb. citrina* (pl. 4, fig. 2), se rencontre en grande quantité dans tous les bois, vers la fin d'août et pendant une partie de l'automne ; elle est enveloppée à sa naissance d'un volva qui laisse des fragmens sur le chapeau, sous forme de taches irrégulières, d'un blanc grisâtre. Son chapeau est convexe, un peu aplati, légèrement strié sur les bords, d'un jaune citrin quelquefois très-pâle ; les lames sont blanches, inégales, arquées ; le pédicule est cylindrique, blanc, quelquefois teint de jaune, bulbeux, pourvu d'un collier finement dentelé vers ses bords, et de la même couleur que le pédicule. Sa chair est blanche, d'une saveur âcre, styptique, surtout quelques instans après l'avoir mâchée.

3° L'AMANITE BULBEUSE VERTE, *am. bulb. viridis* (pl. 4, fig. 3), se trouve à la même époque et dans les mêmes lieux que les précédentes ; son chapeau est d'un jaune verdâtre, quelquefois d'un vert foncé, il l'est toujours un peu plus vers le centre ; il est rarement taché par les débris du volva ; son pédicule est blanc, plus ou moins haut, plein, cylindrique ; sa bulbe est encore plus saillante que dans les deux variétés qui précèdent ; il est muni à sa partie supérieure d'un collier très-ample de la même couleur que les feuillets, qui sont d'un blanc parfait,

épais, nombreux et inégaux. Sa saveur est douceâtre; son odeur, comme celle des précédentes variétés, est nauséabonde et vireuse surtout à la bulbe.

Il nous reste à dire un mot sur deux variétés d'amanite moins communes, et trop reconnaissables par leur couleur et leurs autres caractères pour être confondues avec aucune autre.

L'AMANITE AGARIC FULIGINEUX, *agaricus fuliginosus* (pl. 4, fig. 4), a le chapeau arrondi, convexe, régulier, de trois à quatre pouces de diamètre, visqueux à sa surface, de couleur noire ou fuligineuse, parsemé de taches ou verrues d'un blanc de lait; les feuillets, le pédicule et le collier, qui est très-ample, sont aussi d'un blanc pur; la bulbe, assez saillante, conserve les traces du volva.

L'AMANITE AGARIC DARTREUX, *agaricus herpeticus* (pl. 4, fig. 5), haut d'environ trois pouces, a le chapeau de forme hémisphérique, de deux à trois pouces de diamètre, de couleur feuille morte ou fauve, taché de petites écailles blanches, nombreuses, agglomérées sur toute sa surface, ce qui lui donne un aspect dartreux. Les feuillets sont blanchâtres, entremêlés d'autres feuillets plus courts; son collier, de même couleur, est large et finement dentelé; son pédicule, muni d'une bulbe, va en s'amincissant régulièrement jusqu'au sommet. La chair de ces amanites est blanche et assez ferme; elle a peu d'odeur, mais sa saveur, d'abord douceâtre et fade, puis un peu âcre, doit les faire placer parmi les champignons au moins suspects.

Toutes les variétés de l'amanite bulbeuse sont de dimensions très-diverses, selon les lieux qu'elles occupent: très-petites dans les mousses et les lieux secs et sablonneux, elles deviennent grandes dans les bruyères et les lieux humides. De tous les champignons ce sont les plus vénéneux,

mais les deux derniers ne peuvent être confondus avec aucune espèce comestible. L'amanite bulbeuse blanche, lorsqu'elle est très-développée, présente seule quelque ressemblance avec l'amanite à tête lisse ; et lorsqu'elle est petite, elle pourrait être confondue avec le champignon des prairies ou de couche ; c'est même cette ressemblance qui a causé les plus fréquentes méprises.

Le champignon des prairies ou de couche, qui d'ailleurs est un agaric dépourvu de volva, se distingue encore facilement *par la couleur rosée ou violacée de ses lames ou feuillets*, et l'amanite à tête lisse, par *l'absence complète de collier.*

La surface du chapeau des espèces comestibles est toujours sèche et dépourvue de taches ou verrues ; la peau se détache facilement de la chair, qui est toujours d'une odeur et d'un goût agréables.

Le chapeau des espèces nuisibles, au contraire, est toujours couvert d'un enduit visqueux, presque constamment taché des débris du volva ; la peau s'enlève difficilement, l'odeur et le goût en sont désagréables.

Dans notre premier article, nous avons fait connaître la série des accidens occasionés par les champignons vénéneux ; tous ne présentent pas cette série complète, et il serait difficile de reconnaître à la nature des accidens l'espèce de champignon à laquelle ils sont dus.

Les variétés vénéneuses des amanites que nous venons de décrire paraissent surtout déterminer le sommeil, la stupeur, l'apoplexie. Au reste, ce n'est pas la nature spéciale du champignon qui peut diriger dans l'emploi des moyens spéciaux de traitement, celui-ci se fonde toujours sur les principes que M. Prosper Martin a exposés en détail dans le cahier de septembre.

H. Touche.

PHARMACOLOGIE.

PRÉPARATIONS DIVERSES CONTRE LES ENGELURES NON ULCÉRÉES.

Les engelures ne persistent guère après l'âge de la puberté, mais le prurit opiniâtre qu'elles occasionent est une incommodité insupportable contre laquelle on a conseillé inutilement bien des remèdes de bonne femme.

Les formules suivantes peuvent être employées sans aucun danger; leur variété fournira à chacun le moyen de choisir le remède qui s'accommodera le plus à sa constitution propre; mais, et ce conseil n'admet point d'exception, on doit éviter avant tout de laver les parties affectées d'engelures avec de l'eau tiéde, de faire sur elles des applications émollientes, relâchantes, et de les laisser habituellement couvertes de vêtemens humides.

N° 1.

Prenez :	Baume de Fioraventi.	4 onces.
	Acide muriatique.	32 goutes.

Mêlez pour frictionner matin et soir les parties malades.

N° 2.

Prenez :	Alcool vulnéraire.	2 onces.
	Hydriodate de potasse.	2 gros.
	Iode.	8 grains.
	Eau distillée.	7 onces.

Mêlez, filtrez. Employez comme ci-dessus.

N° 3.

Prenez :	Eau distillée.	4 onces.
	Sous-acétate de plomb.	1/2 once.
	Alcool de mélisse composé.	1/2 once.

Même usage.

N° 4.

Prenez :	Eau distillée.	4 onces.
	Acide muriatique ou hydrochlorique. . .	1 once.

Même usage.

N° 5.

Prenez :	Eau distillée.	4 onces.
	Muriate d'ammoniaque.	1/2 once.
	Alun (sulfate d'alumine).	1 gros.
	Alcool de Romarin.	3 gros.

Même usage.

N° 6.

Prenez :	Eau-de-vie camphrée.	2 onces.
	Teinture de benjoin.	1 once.

Mêlez. On enduit avec un pinceau ou les barbes d'une plume les parties tuméfiées par les engelures et on laisse sécher.

Ces deux préparations employées séparément ont souvent réussi.

PATE D'AMANDES COMPOSÉE CONTRE LES ENGELURES NAISSANTES.

Prenez :	Amandes amères mondées.		1/2 livre.
	Miel pur.		6 onces.
	Alcool saturé de camphre. .	de chaque.	1/2 once.
	Farine de moutarde noire. .		
	Alun dissous dans un peu d'eau	de chaque.	2 gros.
	Oliban en poudre.		
	Jaunes d'œufs.		8

Faites une pâte bien homogène (bien liée et sans grumeaux), et servez-vous-en comme d'une pâte d'amandes pour laver, matin et soir, les mains, avec de l'eau froide.

Cette pâte est excellente, mais elle exige un grand soin pour sa préparation.

REMÈDES CONTRE LES ENGELURES ULCÉRÉES.

N° 1.

Prenez : Miel blanc. . . . . } de chaque, quantité suffisante.
Onguent de styrax. . . . }

Mêlez exactement et pansez les plaies avec un plumasseau de charpie enduit de ce mélange. En peu de jours les ulcérations sont cicatrisées.

N° 2.

Prenez : Huile d'amandes douces. . } de chaque, 2 onces.
Eau de chaux. . . . . }
Teinture d'iode. . . . . 1 gros.
Laudanum de Rousseau. . . . . 2 gros.

Mêlez. On panse les ulcérations soir et matin.

MÉLANGES.

UN MOT SUR L'ÉTUDE DE LA PHYSIOLOGIE,

Par F. B. Hoffman.

« Je conçois très-bien la répugnance qu'ont les gens du monde pour les livres de médecine : le tableau des misères humaines n'est pas fort agréable ; je leur pardonne même leur dégoût pour l'anatomie ; l'étymologie de ce mot est déjà de mauvais augure ; c'est de la mort que cette science reçoit ses premières et dernières leçons ; et comment oserait-on parler de scalpels, de scies, de pinces et de rugines à des hommes qui se plaignent de la rareté des plaisirs, qui ne comptent dans l'existence que les sensations délicieuses, et qui, à l'exemple de Tibère, décerneraient une couronne au savant qui inventerait de nouvelles voluptés? A plus forte raison, je me garderai de reprocher aux dames leur antipathie pour toutes ces vilaines sciences. Jean-

Jacques aurait désiré que la médecine pût venir sans le médecin; je connais plus d'une dame qui prendrait volontiers le médecin sans la médecine; je conseille surtout à nos jolies femmes de ne jamais ouvrir un livre d'anatomie : elles y trouveraient la triste explication de la fable de Psyché, et elles verraient s'évanouir ces essaims de sylphes et de farfadets dont elles se plaisent à peupler le domaine de l'Amour.

« Mais que leur a fait la physiologie pour être comprise dans la proscription générale? Cette science ne parle ni de mort ni de maladie; c'est l'homme vivant, c'est l'homme bien portant qu'elle considère; que dis-je? c'est l'homme parfait. L'être qui sort du cerveau du physiologiste a toute la plénitude de la vie et de la santé, toute la perfection des formes, toute la puissance des organes, toute l'énergie des facultés; c'est une Vénus *de Médicis* ou une Flore *Farnèse*, c'est un Apollon ou un Hercule : pourquoi nos messieurs dédaignent-ils de pareils tableaux? Et (que nos dames me le pardonnent) leur insouciance m'étonne bien davantage.

« Observons, d'ailleurs, que la physiologie n'est point une science exacte, qu'elle n'en a pas la sécheresse, et que l'imagination du lecteur peut s'égarer dans le vaste champ des conjectures dont cette science est la source inépuisable. Elle a sa métaphysique comme la philosophie, dont elle est une branche importante; et, grâce à la téméraire présomption des savans qui ont voulu tout expliquer, la physiologie a été le roman autant que l'histoire de l'homme physique. Quoique depuis Bacon nous soyons convaincus que l'*analyse* est le seul fil qui puisse nous conduire dans le dédale des sciences, quoiqu'on ne cesse de répéter qu'il faut d'abord observer les faits, les constater, en réunir un grand nombre, et ne songer à édifier que quand on a tous ses matériaux, la *synthèse* a tant de charmes, elle est si bien d'accord avec notre amour-propre, qu'elle a prévalu chez la plupart des savans, et l'on n'a jamais vu éclore tant de cosmogonies que dans le siècle où il a été reconnu qu'il fallait observer le monde et non pas le créer. La physiologie a suivi le torrent; comme Prométhée, elle a créé

l'homme à sa manière, au lieu d'observer patiemment l'homme de la nature ; et cette science est encore à l'anatomie ce que les géologues sont aux minéralogistes. »

Il y a plus de vingt-cinq ans qu'Hoffman tenait ce langage. A cette époque on n'avait pas encore eu l'expérience des ravages que peuvent occasioner, dans toute une population, l'ignorance des lois de l'hygiène et leur inobservance dans les temps d'épidémie. Les deux fièvres jaunes de Cadix et de Barcelonne et le choléra ont plus que suffisamment convaincu les gens du monde de la nécessité d'acquérir des notions et sur la physiologie et sur l'hygiène. Si Hoffman eût encore été de ce monde il eût vivement battu des mains, quoiqu'en sa qualité de critique il n'eût pas pour métier d'applaudir, en voyant se fonder une entreprise littéraire dont l'unique objet est la propagation de ces deux sciences.

Note du Directeur.

VARIÉTÉS.

— La *Gazette de santé* est un œuvre de pure philantropie. Aucune vue étrangère à la noble mission qu'elle a embrassée n'a présidé à sa fondation. L'esprit de spéculation exigerait une économie qui ne s'accommoderait point avec la perfection à laquelle nous voulons arriver (1). Pour ce qui est de tout autre mobile, nos lecteurs n'ont qu'à jeter les yeux sur la couverture du présent cahier, et ils se convaincront facilement que nous avons pour unique but l'amélioration de la condition humaine, par les moyens qui sont au pouvoir de la médecine et principalement de l'hygiène.

— *Un secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et le sirop de pointes d'asperges.* M. Fourrier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le même dont M. Arago a si bien fait l'éloge à la dernière

(1) De tous les recueils qui se publient à six francs par an, la *Gazette* seule donne 48 pages par mois ; seule aussi elle donne des planches coloriées ayant pour objet une instruction réelle, et non pas seulement une futile récréation des yeux, à laquelle on ne parvient même pas toujours avec des gravures sur bois.

séance annuelle, souffrait depuis long-temps d'une affection du cœur, lorsqu'il crut s'apercevoir qu'il éprouvait du soulagement toutes les fois qu'il mangeait des asperges. Il fit part de sa remarque à son médecin, qui ne tarda pas à se convaincre que les asperges avaient en effet une action très-manifeste sur le principal organe de la circulation, et qui lui conseilla d'en continuer l'usage. Mais, malgré les prodiges de l'horticulture, les asperges ne poussent pas en hiver pour tout le monde, et M. Fourrier ne comptait pas au nombre des heureux du jour pour lesquels sont faites toutes les exceptions. Pour obvier à cet inconvénient des saisons, il fit préparer par son pharmacien, M. Johnson, un sirop de pointes d'asperges qui fut pour lui, pendant toute l'année, le meilleur remède à ses maux.

Depuis lors, des expériences nombreuses, sur d'autres malades, ont confirmé les résultats obtenus par M. Fourrier sur lui-même. M. Broussais, en particulier, a observé que le sirop de pointes d'asperges ralentit les pulsations du cœur sans irriter l'estomac, et ne présente aucun des inconvéniens de la digitale pourprée, de l'acide hydrocyanique, etc., que l'on a coutume d'employer. La même observation a été faite par MM. Andral, Fouquier, Serres, etc.; en sorte qu'aujourd'hui rien n'est moins contestable que les vertus de ce nouveau médicament.

C'est M. Johnson, pharmacien, rue Caumartin, n. 1, qui l'a préparé, le premier, sur les indications de M. Fourrier, et qui, le premier aussi, s'est appliqué à extraire de l'asperge, le plus complètement possible, tous les principes qui font de cette plante alimentaire un médicament si précieux; le résultat a prouvé qu'il avait parfaitement réussi, puisque toutes les expériences qui ont été faites l'ont été avec son sirop. Il n'est certainement pas de pharmacien qui ne soit dans le cas de faire une préparation semblable; cependant il est bon d'observer à cet égard que celui qui, le premier, émet un produit quelconque de son art, est plus avancé vers la perfection à laquelle ce produit doit atteindre, que ceux qui viennent après lui opérer sur ses données. Et si, comme cela est probable, et comme cela a lieu pour bien des choses, les produits sont d'autant meilleurs que la masse en est plus grande, il est bien certain que celui-là fera la meilleure préparation qui opèrera sur des proportions plus considérables de substances premières M. Johnson a demandé et obtenu un brevet, afin d'être autorisé à vendre partout ce sirop comme médicament. Les applications en sont trop bien déterminées pour qu'on puisse supposer qu'il veuille en faire un moyen de charlatanisme. C'est pourquoi nous n'avons point hésité à le recommander à nos lecteurs.

— Nous sommes en retard pour annoncer *l'excellent traité de phy-*

siologie de M. le professeur Gerdy, l'un des premiers collaborateurs de la *Gazette*. Nous espérons pouvoir faire connaître prochainement à nos lecteurs tout le mérite d'un livre destiné à remplacer la *Grande physiologie* de Haller, et qui, à ne tenir compte que des propres découvertes de l'auteur, aura une influence aussi positive sur l'avenir de la plus belle, la plus curieuse, la plus attrayante et la plus utile science qui ait jamais été cultivée, la science de l'homme physique et moral. A ce propos, nous ajouterons que M. le professeur Gerdy nous avait promis un nouvel article sur quelqu'un de ces points de la chirurgie dont la connaissance importe surtout à la classe pauvre, et qu'il sait si bien exposer; mais sa santé, affaiblie par de longs travaux et les luttes pénibles des divers concours dont il est sorti triomphant, l'a obligé à se rendre dans le midi de la France, où il compte passer la mauvaise saison. Ceux de nos souscripteurs, habitant les départemens du Var, des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault, qui ont bien voulu complimenter le directeur de la *Gazette* sur le mérite de ses collaborateurs, n'apprendront pas cette nouvelle sans un vif intérêt.

— *Correspondance. Consultations.* Nous avons reçu plusieurs demandes de consultation; nous avons répondu avec empressement à toutes celles qui étaient accompagnées d'un mémoire à consulter rédigé par le médecin ordinaire du malade. Nous avons gardé le silence à l'égard des autres, et en voici la raison.

Il n'y a pas de médecin, fût-il un autre Hippocrate, ou le divin Esculape lui-même, qui puisse soigner un malade à distance, sans le voir, sans le toucher, sans l'examiner des pieds à la tête. Les charlatans seuls font des traitemens par correspondance, et trouvent le moyen d'extorquer ainsi beaucoup d'argent aux dupes qui leur écrivent et qui croient en leurs promesses. Ce qui peut se faire, et ce qui se pratique tous les jours avec succès, c'est de soumettre un mémoire à consulter, rédigé par un homme de l'art, à l'examen de plusieurs médecins réunis pour en délibérer. De pareilles consultations sont de la plus haute importance pour les maladies chroniques surtout, et nos lecteurs apprécieront l'avantage qu'il peut y avoir, dans l'occasion, à connaître ainsi, sans se déranger, l'avis des premiers médecins de la capitale. Mais il faut qu'on se persuade bien que les renseignemens fournis par les malades eux-mêmes ou par leurs parens sont toujours insuffisans et incomplets, et qu'un homme de l'art peut seul tracer un tableau exact de la maladie et rassembler avec sagacité tous les documens indispensables à une discussion médicale.

Le nombre de ces consultations s'accroît tous les jours davantage; afin que le dépouillement en soit plus rapide, nous pre-

nons la liberté d'indiquer à ceux de nos confrères auxquels leurs cliens pourraient en demander, un cadre qui, en les rendant uniformes, facilitera beaucoup ici notre travail.

Le mémoire à consulter doit être divisé en cinq points principaux qui sont relatifs,

1° A la situation *physiologique* du malade : âge, sexe, tempérament, etc.

2° A sa situation *hygiénique :* régime habituel, genre de vie, habitation, etc.

3° A son *état pathologique actuel* : description la plus exacte possible des souffrances du malade, direction et siége des douleurs, sympathies, fonctions dérangées, maladies concomitantes ou antérieures. Enfin, énonciation des questions qui ne sont pas encore éclaircies et qui demandent à l'être.

4° Diagnostic de la maladie, hypothèses diverses, avec l'énoncé des raisons qui peuvent leur donner quelque valeur.

5° Traitement, avec toutes les variations que lui ont imprimées les diverses phases de la maladie.

— *Réponse à quelques observations sur le cahier de novembre.*

Page 135, ipécacuanha, *de* 15 *à* 24 *gr.*, lisez : de 15 à 24 grains.

Page 136, le signe *id* qui signifie une *demi-once*, et qui se trouve placé à la suite de l'accolade embrassant les 5 racines et les 4 fleurs, s'applique à toutes les substances prises en masse, et non pas à chacune d'elles.

Les doses du tableau des médicamens internes sont relatives à des plantes sèches. La pesanteur des plantes fraîches est due à l'eau de végétation qu'elles contiennent et qui, le plus ordinairement, n'ajoute rien à leurs propriétés médicales.

Nous ne pouvons pas traiter à la fois tous les sujets d'articles qui nous ont été indiqués ; nous passerons d'abord en revue ceux qui nous paraîtront offrir un intérêt plus général ; cette nécessité ne doit pas empêcher nos lecteurs de continuer à nous signaler ainsi tout ce qui leur semblera digne d'examen ; la *Gazette de santé* regarde ces indications comme des marques d'une bienveillance particulière à laquelle ses rédacteurs attacheront toujours le plus grand prix.

BIBLIOGRAPHIE.

— PHYSIOLOGIE MÉDICALE, *didactique et critique*, par P. N. Gerdy, professeur titulaire de la faculté de médecine de Paris,

chirurgien de l'hôpital Saint-Louis; tome premier, comprenant la détermination des propriétés vitales et des espèces et des variétés du genre humain, les différences des phénomènes de la vie dans les maladies, la locomotion, la voix et la parole.

Paris, à la librairie de Crochard, rue et place de l'Ecole de Médecine. 1833.

— HISTOIRE DES CHAMPIGNONS *comestibles et vénéneux*, ornée de figures coloriées représentant les principales espèces dans leurs dimensions naturelles; où l'on expose leurs caractères distinctifs, leurs propriétés alimentaires et économiques, leurs effets nuisibles et les moyens de s'en garantir ou d'y remédier; ouvrage utile aux amateurs de champignons, aux médecins, aux naturalistes, aux propriétaires ruraux, aux maires des villes et des campagnes, etc., par *Joseph Roques*, chevalier de la Légion-d'Honneur, docteur en médecine, ancien médecin des hôpitaux militaires, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Un volume in-4° avec 24 planches imprimées en couleur et retouchées au pinceau; prix: 24 francs. Paris, Hoequart aîné, éditeur, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 10; Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Lille, n. 17.

Nos lecteurs connaissent l'importance que nous attachons à cet ouvrage, puisque c'est là que nous avons puisé tout ce que nous avons dit sur les champignons. Malgré les soins que nous donnons à nos planches, et malgré le talent de mademoiselle Blazy, l'une des plus habiles coloristes de la capitale, elles sont loin d'égaler la beauté de celles qui composent l'ouvrage du docteur Roques. Gravées avec un fini des plus parfaits, imprimées en couleur et de grandeur naturelle, celles-ci sont tout-à-fait dignes de soutenir le parallèle avec les planches de la *Phytographie médicale* dont nous espérons que, pour le bien de l'humanité ainsi que pour la satisfaction des amateurs des bons et beaux livres, notre savant collaborateur nous donnera bientôt une seconde édition.

— Dictionnaire de Santé. Plusieurs de nos souscripteurs nous ont demandé de terminer chaque livraison de la *Gazette* par un petit dictionnaire contenant l'explication succincte des termes scientifiques dont l'usage ne peut pas toujours être évité. Nous avons d'abord répondu que nous prenions grand soin de ne pas laisser passer un terme technique sans en donner la définition. Il nous a été répliqué avec justesse qu'une fois cette explicatiou donnée, nous la supposions connue pour

toujours, et qu'en l'employant une seconde fois sans commentaires, nous laissions dans l'embarras le lecteur qui ne l'avait pas lue ou qui l'avait oubliée. Il a bien fallu nous rendre à des observations aussi bien motivées. Nous avons considéré que si nous mettions un fragment de dictionnaire à la fin des cahiers de la *Gazette*, nous en interromprions désagréablement la série, dont l'économie est calculée de manière à pouvoir les réunir, six par six, en volume. Ce dictionnaire, d'ailleurs, ne fût-il qu'une sèche nomenclature, ne saurait comprendre moins de vingt feuilles in-12, et en supposant que l'on se déterminât à donner une demi-feuille tous les mois, il faudrait deux ans pour en avoir la fin. A quoi peuvent être bons les fragmens d'un livre qui ne doit être achevé que dans deux ans, surtout quand ce livre doit servir de répertoire? La nécessité du dictionnaire une fois admise, nous avons pensé qu'il fallait le donner complet et dans le plus court délai possible, et, par exemple, avec la fin du premier volume de la *Gazette*, c'est-à-dire au mois de mars prochain. Outre qu'il est désiré des lecteurs de la *Gazette*, ce livre nous permettra d'ailleurs une allure moins embarrassée, car la périphrase, souvent nécessaire dans les matières que nous traitons, est, dans d'autres cas, bien gênante.

Conditions de la souscription. L'ouvrage entier coûtera 6 fr. seulement, pris à Paris. Les personnes qui souscriront avant le 1er février 1834 auront la faculté de ne payer d'abord que 4 fr., et d'envoyer le reste de la somme, avec le renouvellement de leur abonnement, au mois de septembre. Après le 1er février, le prix du dictionnaire sera porté à 7 fr. 50 c., et on devra le payer en entier au moment de la livraison.

SÉMÉIOLOGIE.

DES SIGNES DE MORT DANS TOUTES LES MALADIES.

La mort est la fin de la vie (1). Supposez un homme bien constitué, chez lequel toutes les fonctions physiologiques s'accomplissent régulièrement et sans aucune interruption accidentelle, causée soit par une lésion organique, soit par un défaut d'équilibre entre les divers agens vitaux; chez cet homme privilégié, la mort n'arrivera pas moins en son temps, comme une condition inévitable de toute organisation, qui ne peut pas plus franchir les limites de sa durée que le soleil ne peut sortir du cercle dans lequel la Providence le fait tourner depuis le commencement du monde (2). Il y a néanmoins une différence entre la mort qui est le résultat d'une maladie, et cette mort naturelle, cette mort de vieillard, que les causes d'extinction qui se multiplient sans cesse autour de nous rendent de plus en plus rare.

Dans la mort naturelle, chaque organe ayant fait son

(1) *Mors ultima linea rerum est.* (Horace.)

(2) Buffon a fait là dessus des réflexions fort justes qu'il n'est pas hors de propos de rappeler ici.

« Les causes de notre destruction, dit-il, sont nécessaires et la mort « inévitable. Il ne nous est pas plus possible d'en reculer le terme fatal « que de changer les lois de la nature. Les idées que quelques visionnaires ont eues sur la possibilité de perpétuer la vie par des remèdes, auraient dû périr avec eux, si l'amour-propre n'augmentait « pas toujours la crédulité au point de se persuader ce qu'il y a même « de plus impossible et de douter de ce qu'il y a de plus vrai, de plus « réel et de plus constant. La panacée, quelle qu'en fût la composition, la transfusion du sang, et les autres moyens qui ont été proposés pour rajeunir ou immortaliser le corps, sont au moins aussi chimériques que la fontaine de Jouvence est fabuleuse. »

temps, l'existence finit en détail; celui qui la perd se sépare de la vie presque sans y penser, comme il s'éloignerait d'un rivage où il n'aurait plus rien à attendre ni accomplir, n'éprouvant aucun regret parce qu'il ne sent plus aucun besoin, et n'en laissant guère aux autres quand ils n'ont pas à conserver le souvenir des vertus que le mourant a pu faire briller pendant son séjour au milieu d'eux.

La mort accidentelle, au contraire, surprend sa victime à tout âge et dans toutes les conditions de la vie. Son effet immédiat est un brisement violent de l'action d'organes pleins de vitalité et d'énergie; elle rompt à jamais les liens les plus forts, les plus serrés, les plus chers, et qui devaient être les plus durables. Sous ce rapport, elle doit toujours être envisagée comme une grande calamité qu'il faut à tout prix s'efforcer de détourner de la tête de celui qui n'a pas fait son temps, car tel est le vœu le plus patent du souverain créateur de toutes choses.

En considérant cet amour de la vie si fortement enraciné dans le cœur de tous les êtres organisés, amour d'autant plus vif chez l'homme, que ses facultés intellectuelles sont plus vastes et plus énergiques, bien des gens ne peuvent comprendre la pensée des philosophes de tous les temps, des moralistes de la loi ancienne et de la nouvelle loi, qui se sont efforcés de persuader à leurs disciples qu'il fallait avoir sans cesse l'image de la mort devant les yeux; gens qui trouvent dénué de toute raison cet usage pratiqué par les Egyptiens, qui, au milieu de leurs festins et comme une distraction à la bonne chère, mettaient une momie au rang des conviés. Mais à quoi bon? disent-ils; faut-il donc considérer la mort comme un châtiment (1) dont la rigueur peut être dimi-

(1) Sénèque a dit quelque part: *Lex est non pœna perire.* Mourir est une loi, non pas un châtiment.

nuée au gré du juge chargé de l'appliquer; et le juge lui-même est-il de ceux qui se laissent ou non fléchir, selon qu'on les regarde d'un air suppliant ou superbe? Il faut tenir pour bien tristes toutes ces vertus qui n'ont pas d'autre sanction que la crainte d'un châtiment prochain ou éloigné, soit dans cette vie, soit dans l'autre; vertus qui n'empêchent point nos bagnes de se peupler, ni les grands chemins de l'Espagne et de l'Italie de s'infester de dévotieux brigands.

On conçoit, ajoute-t-on, qu'on dise à un homme souffrant : *prenez patience*; parce que la fermeté d'âme est en effet le remède le plus puissant contre les douleurs du corps. Mais qu'on recommande la pensée de la mort comme le stimulant le plus propre à faire mener une bonne vie, c'est avoir de notre pauvre humanité l'idée la moins généreuse, c'est nous traiter en criminels d'intention, c'est méconnaître la dignité de notre esprit, c'est en un mot faire injure au créateur, qui, pour nous façonner à son image, grava dans notre âme le principe de toutes les vertus, la rendit sensible à toutes les beautés, et lui donna l'amour de toutes les perfections.

La pensée de la mort, disent enfin les mêmes contradicteurs, n'est qu'un thème sur lequel les orateurs chrétiens, aussi bien que les philosophes d'Athènes et de Rome, ont brodé plus ou moins heureusement. Penser à la mort, quand la Providence nous inculqua si profondément l'amour de la vie, c'est accroître inutilement la somme des misères humaines, c'est multiplier sans objet les causes de destruction qui assaillent de toutes parts notre organisation débile, et parmi lesquelles la tristesse et les chagrins occuperont toujours la plus grande place.

Mais qu'importent au sage de semblables raisonnemens! il sait que la mort peut l'atteindre en tous lieux; en tous lieux aussi il est prêt à la recevoir, et s'appliquant

les vers de Maynard, mais dans un esprit de plus haute philosophie que celle qui les dicta au poète, il dit partout où il se trouve :

> C'est ici que j'attends la mort
> Sans la désirer ni la craindre.

Au reste, les approches de la mort ne sont redoutables qu'aux yeux de celui qui a mal vécu ; une vie pure et sans tache est toujours suivie d'une mort tranquille. Celui-là n'a pas à craindre de mourir qui met tous ses soins à ce que sa *mort ne die chose que sa vie n'ayt premièrement dit*, *et apertement* (Montaigne).

Ceci me remet en mémoire deux tableaux de Lesueur, qui font partie de sa galerie de Saint-Bruno, et que tout le monde peut aller admirer au Louvre. Dans l'un on voit la mort du saint, dans sa cellule, entouré de plusieurs chartreux. Dans l'autre, le peintre a voulu représenter la fin de ce chanoine de Notre-Dame de Paris, qui avait ébloui le peuple par un grand extérieur de piété, joint à un talent distingué pour la prédication. La figure du premier est si calme, Lesueur y a répandu tant de suavité, une expression de sublime béatitude si bien définie, qu'on croirait tout le corps en état de sommeil, si ce corps-là n'était pas cadavre. Le front du chanoine Raymond, au contraire, est empreint de cette inquiétude d'esprit qui prend sa source dans le déchirement d'une conscience souillée ; on voit que cet homme est mort criminel, et sa terreur serait manifeste, quand même le regard convulsif et désespéré qu'il a dû jeter en tremblant sur le crucifix qui lui est présenté ne la décèlerait pas. C'est qu'en effet les traces des passions qui ont agité notre âme à la dernière heure restent profondément gravées sur le visage, lors même que tous les signes de vie en ont complètement disparu.

Dans toutes les maladies, quelles que soient leurs causes, la physionomie du mourant revêt un aspect particulier qu'Hippocrate a fort bien décrit; la vérité de sa description a même fait donner à cet ensemble de signes la dénomination de face hippocratique. *Le nez est pincé* (acutus); *les yeux sont creux; les tempes affaissées* (collapsa); *la peau du front dure, tendue et desséchée, ou bien couverte d'une sueur froide*; *les oreilles froides et contractées, leurs extrémités renversées*; *la couleur de la face pâle, noire, livide ou plombée.* A ces caractères il faut joindre les suivans : « Poussière sur l'épiderme de la face, sur le nez, spécialement sur les poils des narines et des cils; paupières affaissées, entr'ouvertes; conjonctive (blanc de l'œil) terne; yeux larmoyans, sans éclat, contournés de manière qu'on n'aperçoit presque que le blanc; pupille ridée; rebords orbitaires saillans; joues déprimées au niveau de la racine des grosses dents de la mâchoire supérieure; lèvres livides, flétries et tremblantes; le menton, comme le front, ridé et aride; sueur glaciale sur divers points de la face, spécialement autour des narines, sur le front et sur les tempes. » (Monfalcon.)

La réunion de tous les signes que nous venons d'énumérer constitue la dernière période de l'agonie. Ils n'arrivent pas tous à la fois et d'une manière instantanée, et leur ensemble se rencontre seulement à la suite des maladies qui ont eu une certaine durée; il ne faut pas non plus les chercher dans les apoplexies, dans les asphyxies, qui frappent d'une mort subite tous ceux qui en sont atteints.

Il n'est pas nécessaire que tous ces signes soient réunis pour que la mort soit imminente. L'apparition de trois ou quatre seulement doit la faire regarder comme très-prochaine dans les maladies de long cours, lorsque d'ail-

leurs ils se montrent chez des individus arrivés au dernier degré d'épuisement et de faiblesse.

Tout ceci, au surplus, est relatif aux signes qui sont absolument mortels et qui se manifestent pendant ce court espace de temps qui constitue le passage de l'état de vie à l'état de mort. Mais si nous nous éloignons de ces derniers instans et que nous cherchions par quels signes peut s'annoncer une mort inévitable plus ou moins prochaine, nous trouverons qu'ils sont aussi divers que les maladies elles-mêmes, et qu'à proprement parler, chaque genre de mort a, pour ainsi dire, sa physionomie particulière. Néanmoins il est des symptômes tellement saillans, tellement tranchés, tellement constans dans la plupart des maladies, quelque temps, des jours entiers même, avant la mort, qu'en les voyant apparaître on peut affirmer d'avance que le terme fatal n'est pas éloigné.

Ces symptômes se tirent de l'état du pouls, de la respiration, des dents, de la langue, de la vue, de l'odorat, du toucher, etc., etc. Nous allons signaler les plus apparens et les plus certains, laissant de côté ceux qui n'offrent qu'une probabilité éphémère, et dont la valeur ne saurait être appréciée avec quelque justesse que par un médecin observateur.

Du pouls. L'augmentation de la fréquence du pouls annonce toujours que le danger de la maladie accroît. Le pouls d'un adulte, lorsqu'il donne au-delà de cent cinquante pulsations par minute, est presque toujours un signe mortel.

Plus le pouls fréquent est petit, faible et inégal, plus le signe qu'il donne est mauvais (Landré B.); mais plus le pouls fréquent est grand et fort, moins il y a de danger.

Dans les diverses hydropisies du bas-ventre, le pouls qui est constamment dur annonce l'inflammation de quelque viscère et un grand danger (Sprengel).

Dans les inflammations graves, le pouls mou, fréquent et irrégulier, est fort mauvais.

On appelle pouls grand celui dont l'artère se gonfle et se développe beaucoup. Il est dangereux dans les apoplexies; il indique une mort prochaine, lorsqu'après avoir été petit, il se développe tout-à-coup, et est accompagné d'un penchant irrésistible au sommeil.

Plusieurs médecins ont remarqué que le danger de toutes les affections soporeuses, principalement de la léthargie, augmentait en raison de la grandeur du pouls chez les individus qui l'avaient auparavant ou petit ou médiocre. Lors donc que, dans une léthargie quelconque, le pouls, auparavant médiocre, devient sensiblement plus grand, ensuite très-grand, et qu'il frappe le doigt avec saccades, on peut prédire la mort, surtout si les autres symptômes de la maladie persistent au même degré.

Le pouls petit est très-dangereux après des douleurs violentes, le délire, les insomnies; il indique souvent le passage des inflammations à la gangrène et à la mort.

Le pouls qui devient insensible lorsque les forces sont épuisées par une maladie, annonce une mort très-prochaine.

On a fait plusieurs volumes sur les signes tirés du pouls, on a classé ses divers caractères dans une foule de divisions assez exagérées quelquefois pour sentir le ridicule; ainsi, par exemple, on a distingué *un pouls en forme de queue de souris* (myurus) : c'est celui qui fait sentir plusieurs battemens qui se suivent rapidement, paraissent être joints ensemble, et deviennent toujours plus petits et plus faibles; il est regardé comme le signe précurseur d'une crise par les urines.

De la respiration. S'il arrive dans le cours d'une maladie aiguë que le malade soit subitement saisi d'une extrême difficulté de respirer, au point d'être obligé de se faire appuyer sur des oreillers et de se soutenir assis, on doit en porter un fâcheux pronostic (Hippocrate). Dans les inflammations de la poitrine, on ne doit pas beaucoup espérer des malades qui veulent être

assis sur leur lit, à cause de la difficulté qu'ils ont de respirer, et qui ne peuvent pas rester couchés, parce qu'ils se sentent suffoqués; ce signe est surtout dangereux lorsqu'on entend un sifflement dans la trachée-artère (le gosier), et que le malade n'a pas la force d'expectorer. Dans ce cas, quoique le pouls paraisse bon, c'est un signe trompeur, il faut s'en méfier (Baglivi).

La respiration inégale est un mauvais signe dans les maladies aiguës; la respiration entrecoupée et la respiration intermittente sont très-dangereuses. Plus la respiration devient inégale et difficile, et plus le danger augmente.

Dans les inflammations de poitrine, lorsque la respiration devient stertoreuse (sonore), et que les crachats s'arrêtent complètement ou ne sortent plus qu'avec peine, la mort est inévitable si l'expectoration ne se rétablit pas promptement; la terminaison fâcheuse est d'autant plus prompte que l'inflammation a été plus violente.

Dans les maladies chroniques avec épuisement des forces, l'haleine fétide est un mauvais signe; la mort est prochaine dans toutes les maladies, lorsque l'haleine est extrêmement fétide et cadavéreuse.

Des dents. Le grincement et le claquement des dents qui s'observent pendant le sommeil des vieillards qui n'en éprouvaient point ordinairement, annoncent qu'ils sont menacés d'apoplexie.

Dans les fièvres ataxiques les plus dangereuses, le grincement et le claquement des dents pendant la veille se manifestent souvent avec une grande violence; ils sont du plus funeste présage; quelquefois même c'est un des premiers signes inquiétans que l'on peut remarquer.

De la langue. S'il arrive que la langue soit sèche dès le commencement des fièvres ardentes, c'est, pour l'ordinaire, d'un très-mauvais augure; si la noirceur se joint à cette sécheresse, c'est un signe plus funeste; il est encore plus fâcheux que la langue, qui déjà était noire et sèche, devienne dure et couverte de gerçures, et si les autres signes sont mauvais, on peut sûrement pronostiquer la mort.

Dans toutes les maladies aiguës, la couleur noire de l'enduit de la langue est un très-mauvais signe, lorsqu'il se joint à ceux d'une grande faiblesse.

Dans les fièvres éruptives, la langue nette et très-rouge est un mauvais signe lorsque l'éruption est faite, et plus encore lorsqu'elle doit se faire.

C'est encore un mauvais signe dans les maladies aiguës, lorsque les forces étant déja abattues, la langue, qui auparavant était chargée, devient promptement rouge et sèche. La langue contractée, retirée vers l'arrière-bouche et endurcie, est un des signes les plus fâcheux dans le même cas.

De la vision. La vue double des mêmes objets, qui survient dans les fièvres hectiques, avec un grand épuisement des forces, annonce une mort prochaine.

De l'ouïe. Dans les maladie aiguës et chroniques, la surdité, avec un grand épuisement des forces et d'autres mauvais symptômes, est un signe dangereux et le plus souvent mortel, si rien n'indique une crise.

De l'odorat. La perte de l'odorat, accompagnée d'autres signes fâcheux, annonce un grand danger. Lorsque les malades attaqués d'affections chroniques et très-affaiblis perdent l'odorat, c'est un signe mortel.

Il faut en dire autant du sens du toucher.

Des facultés intellectuelles. Tout délire furieux, continu ou intermittent, annonce un grand danger.

Les violentes convulsions, le grincement des dents, qui surviennent dans un délire furieux, annoncent presque toujours la mort.

L'extrême faiblesse, le tremblement, un pouls très-mauvais; des mouvemens convulsifs, des yeux rouges et ternes, un vomissement de matières brunes, noires; la langue sèche, tremblante; les lèvres écartées, les dents antérieures couvertes d'une matière visqueuse, sèche, brune, noire; une extrême altération dans les traits de la physionomie, sont les symptômes qui accompagnent le plus ordinairement le délire lorsqu'il tend à la mort.

Si le délire furieux cesse sans raison, c'est-à-dire si le malade reprend sa connaissance sans que ce changement ait été occasioné par quelque évacuation critique ou par quelque dépôt, et pendant que les symptômes funestes qui accompagnent le délire persistent, la mort du malade est très-prochaine.

La stupeur est un engourdissement général, une diminution du sentiment et du mouvement, c'est ce que les Latins appelaient *sopor* et les Grecs *cataphora*. Le sommeil naturel est agréable, tranquille, léger; il se fait pour la réparation des forces. La stupeur, le *sopor*, le *cataphora*, est un sommeil lourd et pesant qui contribue au dépérissement des forces, à l'augmentation de la maladie, et pendant lequel on éveille plus difficilement les malades.

Si un malade ayant la bouche bien sèche, beaucoup de chaleur à l'habitude extérieure du corps, ne se plaint cependant pas de la soif; si on le trouve les pieds, les mains hors du lit, quoique froids; s'il va à la selle ou s'il urine sans le sentir; s'il paraît ne prendre aucun intérêt à ce qui se passe autour de lui; s'il se comporte avec indifférence dans les scènes les plus attendrissantes, on doit conclure qu'il est dans la stupeur, que son cerveau est grièvement affecté. De tels signes annoncent le plus grand danger.

L'impossibilité d'avaler, le pouls très-mauvais, la respiration gênée, stertoreuse (sonore) ou excessivement rare; des mouvemens convulsifs dans les doigts, dans les poignets, dans quelques muscles de la face ou dans ceux qui meuvent la tête; le froid permanent des extrémités, la mâchoire inférieure pendante, la lividité des ongles et des bouts des doigts, des traces de lividité autour des lèvres, aux tempes, sont les signes qui, observés lorsqu'il existe une affection soporeuse, annoncent qu'elle va être terminée par la mort.

Dans toutes les maladies aiguës, la crainte de la mort elle-même est d'un mauvais présage.

Les hydropiques, les phthisiques, et ceux qui sont dans un état de marasme (dernier degré de l'amaigrissement), ma-

nifestent quelquefois une grande sécurité, sans qu'aucune amélioration dans les symptômes la motive ; cette sécurité est ordinairement un signe mortel.

Quand les malades, parvenus à la plus grande violence des maladies aiguës, soutiennent toujours qu'ils se trouvent bien, la mort n'est pas éloignée.

De l'attitude du corps. Dans le sommeil de l'homme sain, les membres sont à demi fléchis, le corps repose ordinairement sur le côté droit, la respiration est douce, égale, un peu rare, enfin tout le corps paraît posé mollement.

Il est avantageux que le malade conserve l'attitude qu'il prend ordinairement dans l'état de santé.

Dans les fièvres les plus graves, les malades restent constamment couchés sur le dos. Cette attitude, que l'on désigne souvent par le mot de supination, est le signe et l'effet d'une grande faiblesse. Dans ces maladies, lorsque l'abattement des forces est à son plus haut degré, le malade ne conserve aucune attitude ; n'étant plus retenu et fixé dans son lit par l'action musculaire, il tend, par son propre poids, vers la terre ; c'est en vain qu'on le hausse sur l'oreiller, il l'abandonne bientôt, parce qu'il est plus élevé, et il descend vers le pied du lit qui est plus bas.

Quand les malades couchés en supination sont dans la nécessité de porter la tête en arrière, et qu'avec cela, la bouche restant entr'ouverte, les lèvres ne recouvrent pas convenablement les dents, il est rare qu'il ne s'ensuive pas une terminaison fâcheuse.

De la température du corps. Le froid qui dure long-temps et qui est accompagné des signes de forces épuisées est dangereux.

Le refroidissement excessif des extrémités, quand il est produit par des douleurs de ventre, est un mauvais signe.

Le froid des extrémités ; des sueurs visqueuses, grasses, froides ; le pouls, auparavant très-petit, actuellement nul, après que la connaissance est revenue ; tous ces signes, qui surviennent ordinairement dans les fièvres adynamiques, annoncent la mort.

Des hémorrhagies. La sortie du sang par les voies urinaires annonce quelquefois une crise; mais ordinairement on doit ranger ce signe au nombre des plus mauvais, quand rien d'ailleurs ne fait présumer que le malade soit atteint de la gravelle ou du calcul vésical.

Dans la petite vérole, il annonce une mort prochaine.

Un crachement de sang abondant est toujours suivi d'une terminaison funeste dans la même maladie.

Signes divers. Dans l'apoplexie forte, les lèvres sont pendantes, ou au contraire constamment resserrées. Elles s'écartent à la manière des fumeurs de tabac, par l'action de l'air expiré, pour se refermer ausitôt; c'est cet état que l'on a désigné par l'expression de *fumer la pipe.*

Lorsqu'avec de mauvais signes, la lèvre supérieure est retirée et que l'inférieure est pendante et tremblante, la mort n'est pas loin. Quand les malades attaqués d'apoplexie forte ont la lèvre inférieure pendante, sans être disposés au vomissement, et quand ils fument la pipe, il est rare qu'ils guérissent.

Chez les phthisiques, lorsque les cheveux tombent, c'est un très-mauvais signe (Hippocrate).

Un battement violent et visible dans les artères du cou se remarque dans quelques maladies aiguës; il est très-dangereux quand, dans le même temps la langue tremble, quand les yeux sont hagards et injectés, et que le malade témoigne une extrême sensibilité aux impressions de la lumière. Il donne lieu de craindre une congestion mortelle.

— On appelle *météorisme* un état particulier dans lequel le bas-ventre est tendu, et en même temps un peu augmenté de volume. Lorsque le météorisme est joint à une grande sensibilité, à une vive chaleur du bas-ventre et à une suppression d'urine, il indique un grand danger.

Il y a aussi un météorisme insensible qui est encore plus fâcheux; on le distingue par la mollesse et l'insensibilité du bas-ventre, par la faiblesse de tous les organes, par des selles liquides très-fétides, et quelquefois noirâtres, souvent même

par des éructations également fétides. Ce météorisme est presque toujours mortel.

Une grande diminution du volume du bas-ventre à la fin des maladies très-violentes, et particulièrement des dysenteries, annonce constamment une mort prochaine, lorsque cette diminution est jointe à d'autres mauvais signes.

— Un peu avant et durant le frisson fébrile, les ongles deviennent pâles et bleuâtres. Dans les fièvres de mauvais caractère, dans les inflammations de poitrine, dans les phthisies, dans les hydropisies, dans les maladies du cœur, les ongles bleus, livides, noirs, accompagnés d'autres mauvais signes, annoncent une mort prochaine.

Chez les phthisiques parvenus à la troisième période de la maladie, quand les ongles se courbent, la mort n'est pas loin.

L'énumération des signes de mort telle que nous venons de la présenter est extraite de la séméiotique de M. Landré-Beauvais, ancien doyen de la faculté de médecine de Paris. Le nombre de ces signes est certainement plus grand pour le médecin, qui, par la même raison, est aussi plus habile à donner à ceux que nous venons de mentionner leur valeur réelle. Il ne faudrait pas apporter une trop grande précipitation dans le jugement qu'on peut en tirer. Il faut considérer qu'un signe isolé, quelque grave qu'il paraisse, ne dit jamais rien tant qu'il n'est pas joint à d'autres de la même nature; que moins ces derniers sont nombreux, moins les déductions doivent être sévères; enfin que le danger est toujours en raison de leur gravité intrinsèque et de leur multiplicité.

Gabriel Grimaud de Caux.

HYGIÈNE.

DES BOISSONS. — DE L'EAU.

Le désir manifesté par plusieurs de nos lecteurs, conforme à nos prévisions, nous avait déterminé à nous occuper de la rédaction d'un article sur les vins considérés comme boisson alimentaire. Ceux qui ont écrit sur un semblable sujet étaient ou gourmets, ou poètes, ou médecins, c'est-à-dire des esprits exclusivement dominés par le sens de la gustation, par l'imagination ou par la science. Ces trois élémens à la fois sont indispensables pour traiter d'une manière complète de tout ce qui a rapport au fruit de la vigne, c'est-à-dire que celui qui veut en parler doit posséder en même temps une rare perfection dans l'organe du goût, et une imagination chaleureuse dont les écarts puissent être modérés par le positif des sciences physico-médicales. Ces qualités se trouvent réunies à un haut degré dans l'esprit de l'un de nos plus savans collaborateurs, et l'auteur de la *Phytographie médicale* nous donnera très-prochainement la possibilité de les faire apprécier par les lecteurs de la *Gazette*.

En attendant des considérations sur le vin et les autres liqueurs spiritueuses, nous allons dire un mot de la boisson commune, de celle qui fut exclusive à nos premiers pères jusqu'à Noé, qui planta la vigne et qui ressentit, le premier, dans son cerveau, les vapeurs enivrantes du jus des raisins.

Les abstèmes ou buveurs d'eau vivent, dit-on, plus long-temps que les courtisans de Bacchus. « Je chante, je danserais encore, et j'ai quatre-vingts ans, me disait un

jour le baron de Causser, de Villes-Passans et de Cabrerolles, et jamais le vin n'a touché mes lèvres. » Sa cave n'en était pas moins la mieux garnie de son village. Le baron de Causser était un bon et honnête vieillard qui, tout-à-coup, et sans cause connue, voulut persuader à tout le monde que la restauration avait dû se faire aussi pour son profit particulier; il n'avait pourtant pas émigré, mais au retour des Bourbons, je ne sais quelle lubie lui passa par la tête, il se crut gentilhomme, il fit précéder son nom du titre de baron, il endossa le manteau et la rapière, qu'il garda été comme hiver, et qu'il ne quitta qu'à sa mort. Elle vint tard pour lui, et la santé robuste dont il avait joui pendant toute sa vie, il disait ne la devoir qu'à l'usage de l'eau et à l'abstinence absolue du vin. Cet exemple de longévité, dans le midi de la France et dans un pays où les bons crus ne sont pas rares, peut servir d'encouragement aux abstèmes, mais il ne découragera probablement aucun gastronome. Quoi qu'il en soit, nous devons célébrer les bienfaits de l'eau, dussions-nous n'en user que pour faire du bouillon et des limonades.

L'eau pure, de bonne qualité, est sans contredit la plus salutaire de toutes les liqueurs; dans le midi de la France, elle compose l'unique boisson des personnes du sexe. L'absence de toute propriété excitante, lorsqu'elle est prise à une température moyenne, fait de ce liquide le délayant le plus propre à faciliter la digestion des substances alimentaires. Mais son action est insuffisante pour les estomacs paresseux; il faut à ceux-ci, pour opérer une digestion régulière, l'excitation que produit une dose modérée de liqueurs fermentées. C'est une vérité banale sur laquelle il est inutile d'insister, parce qu'elle est comprise et pratiquée de tout le monde. Nous devons nous borner à indiquer ici les moyens de distinguer les eaux salubres,

et faire connaître comment on peut les corriger quand elles ne le sont pas ; car tous les pays ne jouissent pas de l'avantage d'en avoir de telles. Hippocrate a composé sur ce sujet un traité particulier, intitulé : *de l'air, des eaux et des lieux*, qui forme encore aujourd'hui un code presque parfait auquel les professeurs d'hygiène n'ont ajouté que très-peu d'articles.

Les eaux potables, pour être salubres, doivent réunir les trois conditions suivantes :

1° Elles ne doivent point tenir en dissolution des matières animales ou végétales décomposées ; à ce titre, celles des marais et des étangs doivent être rejetées. En quelque faible quantité que ces matières s'y rencontrent, ces eaux ne sont jamais saines ; aussi voit-on leurs effets nuisibles se manifester avec plus ou moins d'intensité sur les habitans des pays marécageux. L'on sait depuis longtemps que les fièvres intermittentes qui y sont endémiques tirent leur source de l'usage de ces eaux autant et plus peut-être que de l'atmosphère pernicieuse dans laquelle vivent ces habitans.

2° Elles ne doivent contenir que la plus petite quantité possible de sulfate de chaux. La présence de ce sel s'y manifeste par la difficulté que l'on a d'y faire cuire les légumes et d'y dissoudre le savon, dont une partie se caillebote par la combinaison de son huile avec la chaux. Ces eaux rendent les digestions pénibles aux estomacs faibles, qui s'habituent cependant à la longue à leur usage.

3° Enfin, les eaux salubres doivent contenir de l'air atmosphérique en dissolution : ce gaz leur donne la saveur agréable qui les distingue. On sait combien l'eau est fade quand elle est distillée ou qu'on l'a fait bouillir ; on sait aussi combien l'eau chaude pèse sur l'estomac quand elle ne contient aucune substance étrangère, soit nutri-

tive comme le sucre, soit simplement aromatique comme le thé, etc. Tout cela tient à l'absence de l'air, que la distillation ou l'ébullition ont fait évaporer. C'est sur la difficulté que l'estomac éprouve à digérer l'eau chaude qu'est fondé le conseil de l'administrer avec abondance aux personnes chez lesquelles on veut exciter le mouvement anti-péristaltique.

Il paraît cependant que ces inconvéniens de l'eau distillée ou soumise à l'ébullition étaient inconnus des anciens, car Hérodote raconte que le roi de Perse mettait au nombre de ses équipages, dans toutes ses expéditions, de grandes voitures à quatre roues, pour transporter de l'eau de la rivière Choapsés, destinée exclusivement à l'usage du monarque, et conservée dans des vases d'argent, après avoir été préalablement soumise à l'ébullition. Les Romains adoptèrent aussi cette mauvaise pratique, et du temps de Juvénal, il y avait à Rome des établissemens publics nommés *Thermopolia,* dans lesquels on faisait bouillir l'eau avec le plus grand soin, pour la rafraîchir ensuite avec de la neige ou de la glace, et pour la vendre ainsi préparée sous le nom de *decocta.* La neige lui rendait bien sa fraîcheur, mais elle ne pouvait lui restituer l'air qu'elle avait perdu.

En considérant la présence de l'air dans l'eau comme une condition indispensable de sa salubrité, on sera porté à croire que l'eau de pluie est la plus salutaire. C'est aussi ce qu'il faut reconnaître; car outre qu'en traversant l'atmosphère elle s'est chargée de beaucoup de molécules gazeuses, elle est aussi, plus que toute autre, privée de matières salines, et par ces deux raisons elle doit être préférée. Toutefois, dans les pays où, soit par nécessité, soit par goût, on la met en usage, il est une précaution indispensable qu'il faut prendre pour la conserver plus long-temps pure dans les citernes. En effet, lorsque

les eaux de pluie commencent à tomber et que le temps a été long-temps serein, elles rencontrent dans la partie la plus basse de l'atmosphère et sur les toits des habitations, des substances étrangères qu'elles entraînent avec elles et qui font qu'elles croupissent plus ou moins promptement. On évite cet inconvénient par une précaution que l'on prend dans certaines villes maritimes où les eaux douces sont rares. A Cadix, où chaque habitation a une citerne, le conduit par lequel l'eau entre dans ce réservoir porte un robinet au moyen duquel la première eau qui tombe s'écoule au dehors; et dès que l'atmosphère, les toits des habitations et les canaux sont nettoyés par cette espèce de lavage, on tourne le robinet pour faire arriver dans la citerne l'eau qui continue de tomber et qui ne peut plus entraîner de saletés.

Les eaux de rivière sont, après l'eau de pluie, celles qui réunissent le plus de conditions de salubrité. On préfère avec raison celles qui roulent sur un lit de sable et de graviers. Il faut cependant faire observer à leur égard que les rivières de long cours, en traversant des pays fertiles et de grandes villes, se chargent d'une grande quantité de matières putrescibles, d'abord par la décomposition du terrain végétal qui les borde, ensuite par le mélange des immondices des égouts qui viennent déboucher dans leur lit. Cet inconvénient est surtout très-marqué en ce qui concerne la Seine, et il faut convenir que la pompe à feu de Chaillot, qui s'alimente sur l'un des points les plus bas de cette rivière, c'est-à-dire lorsqu'elle a reçu tous les égoûts de la capitale, doit fournir à ceux qui s'en servent une eau beaucoup moins salubre que celle qui serait prise au pont d'Austerlitz, par exemple, ou à tout autre endroit de la rivière, pourvu que ce fût à son entrée dans Paris (1). Heureusement la chimie a fourni les moyens

(1) Nous avons sous les yeux le projet d'une entreprise de distri-

de corriger les mauvaises qualités de cette eau, et parmi ceux qui doivent être le plus recommandés, nous citerons les filtres de charbon, bien préférables pour cet objet aux filtres de sable ou de pierre poreuse, parce que le charbon jouit d'une propriété particulière pour absorber les gaz.

Nous recommanderons aussi une précaution semblable pour rendre potables les eaux des étangs et des marais; mais pour les assainir d'une manière encor plus positive, on devra les faire bouillir, et lorsqu'elles seront refroidies, les agiter dans l'atmosphère pour leur rendre l'air qu'elles auront perdu, enfin les filtrer à travers le sable ou plutôt à travers le charbon en poudre. L'ébullition, dans ce cas, cuit les matières organiques et force les principes gazeux insalubres à se dégager.

Les eaux de puits sont dans une autre condition que les eaux de rivière et les eaux tombantes. Elles contiennent ordinairement un grand nombre de principes salins et elles sont peu aérées. Leur impureté dépend aussi en grande partie du sol dans lequel ils sont creusés et de la nature des matériaux qui entrent dans leur construction. Dans un terrain siliceux, à travers lequel filtrerait une eau assez pure, si on construit un puits en pierres calcaires, ces pierres, sur lesquelles l'eau devra séjourner,

bution des eaux de la Seine dans Paris, d'après lequel la prise d'eau se ferait au-dessus du confluent de la Marne. Ce projet nous semble le seul capable de remplir toutes les conditions de salubrité exigées pour atteindre le but qu'on se propose. S'il était mis à exécution, les habitans de la capitale ne seraient plus réduits à boire une eau chargée de l'argile et des sels calcaires qu'entraîne la Marne, salie des fanges de la Bièvre, et souillée des immondices de toute espèce que les égouts et les nombreux ruisseaux des Carrières, de Conflans, de Bercy, de la Rapée, des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel versent sans interruption dans le lit de la Seine, avant qu'elle arrive aux endroits où sont établies les prises d'eau actuelles.

en altèreront la pureté. Il est donc préférable de construire au moins la partie du puits à laquelle peut s'élever l'eau, en pierres siliceuses et sans mortier. Mais il est indispensable de ne pas les construire auprès des lieux où se trouvent des immondices; les écuries, les cloaques, les égouts, les lieux d'aisances, sont de mauvais voisinages pour les réservoirs d'eau potable.

L'eau des puits de Paris contient, en plus grande quantité, à peu près les mêmes matières étrangères que l'eau de la Seine; l'une et l'autre tiennent en dissolution des sulfates, des muriates, et des carbonates de chaux et de magnésie; l'eau de puits contient de plus un peu de sel de nitre et de carbonate d'ammoniaque. Ce dernier sel est dû à la décomposition des matières organiques qui filtrent à travers la terre.

L'eau de source tient le milieu entre les eaux de puits et les eaux de rivières; elle se rapproche beaucoup cependant de l'eau de pluie lorsqu'elle n'a été en contact qu'avec des roches siliceuses, sur lesquelles elle n'a aucune action. D'un autre côté, elle peut aussi tenir en dissolution un grand nombre de gaz, de sels et de substances organiques, lorsqu'elle a traversé des terrains d'une nature différente, et elle constitue alors une *eau minérale*.

Nous n'entrons pas dans des détails particuliers sur les eaux de neige ou de glace; les principes que nous avons posés ci-dessus suffisent pour faire juger de l'influence qu'elles doivent avoir, en faisant connaître ce qu'elles ont acquis et ce qu'elles ont perdu par leur solidification.

X.

PHYSIOLOGIE HUMAINE.

(*Troisième article. Voyez pages* 15 *et* 49.)

DEUXIÈME FONCTION NUTRITIVE.

ABSORPTION.

Nous avons vu comment s'était formé le fluide nutritif; l'absorption va nous montrer par quel mécanisme il est saisi pour être soumis à des élaborations nouvelles avant d'être assimilé, c'est-à-dire changé en la substance propre de chaque organe.

L'absorption s'accomplit par un ordre particulier de vaisseaux qui portent le nom de *lymphatiques*, et aussi par une autre espèce d'organes appelés *veines*.

Les vaisseaux chargés spécialement de l'absorption du chyle s'appellent *chylifères*; ceux qui exécutent les autres espèces d'absorptions portent plus spécialement le nom de *lymphatiques*.

Les vaisseaux chylifères prennent naissance à la surface interne du canal digestif et principalement des intestins grêles, où ils sont en grand nombre. Très-déliés à leur origine, ils se rendent, à travers l'épaisseur du *mésentère* (1), dans des troncs communs assez volumineux, qui tous viennent aboutir dans le *canal thoracique*; la couleur blanc de lait qui se remarque aux vaisseaux lymphatiques pendant la digestion leur avait fait donner le nom de *veines lactées*.

Les vaisseaux lymphatiques prennent naissance à la surface et dans la profondeur de toutes nos parties, où,

(1) Pour l'explication de ce mot, voyez page 51.

en se repliant plusieurs fois sur eux-mêmes, ils forment un réseau à mailles assez serrées. Peu à peu ils se réunissent pour former plusieurs troncs communs qui ont toujours une direction flexueuse et des communications très-multipliées entre eux. De distance en distance, ils forment, en se groupant par paquets, de petits corps ovoïdes, appelés *ganglions*, où les matériaux qu'ils charrient sont soumis à un travail particulier. Ces ganglions, répandus dans toutes nos parties, se remarquent en plus grand nombre dans les creux du jarret et de l'aisselle, aux plis de l'aine et du coude, etc.

Après un trajet d'autant plus long que leurs courbures sont plus multipliées, les vaisseaux lymphatiques, de même que les vaisseaux chylifères, se rendent dans le canal thoracique.

Ce canal prend son origine à la partie supérieure du bas-ventre, à l'endroit où les troncs chylifères se réunissent avec les troncs lymphatiques des parties inférieures; il présente en ce même endroit un renflemement, une espèce d'ampoule qui a reçu le nom de *cisterna chyli* ou *réservoir de Pecquet*. Il traverse le diaphragme pour entrer dans la poitrine en s'appuyant sur la colonne dorsale. Arrivé à la partie supérieure de la poitrine, il passe derrière l'œsophage pour aller aboutir à une grosse veine appelée *sous-clavière gauche*, parce qu'elle est située sous la clavicule de ce même côté. Le canal thoracique reçoit successivement, dans son trajet le long de la colonne vertébrale, les troncs lymphatiques du bas-ventre, de la poitrine et de la tête.

L'absorption ne s'exerce pas seulement sur la matière alimentaire élaborée par l'estomac et le duodénum, elle prend aussi toutes les molécules du corps, qui, étant usées, se détachent des parties qu'elles formaient pour faire place aux nouveaux sucs fournis par la digestion.

Cette dernière absorption a été nommée par Hunter *interstitielle*; c'est d'elle que dépend l'équilibre entre la décomposition et la composition (1). L'absorption reprend également tous les sucs ou fluides qui entrent dans l'organisation complexe de l'homme : tels sont la synovie, la graisse, le suc médullaire, les humeurs de l'œil, etc..., après qu'ils ont servi aux divers usages pour lesquels la nature les avait préparés.

De ces matériaux de l'absorption, il en est qui servent immédiatement à la nutrition; d'autres sont des débris, des restes de cette même nutrition, que la nature reprend pour les soumettre à une révision nouvelle, en conséquence de laquelle les parties utiles sont triées, et les autres poussées vers les émonctoires. Quelques-uns, après avoir rempli des usages particuliers, comme la synovie, qui sert à rendre glissantes les articulations, sont absorbés seulement pour que leur quantité, sans cesse renouvelée, ne croisse pas à l'infini. Il en est enfin qui, comme la graisse, mis en dépôt par la nature pour servir d'aliment au corps pendant les maladies, ne sont saisis par l'absorption que dans des circonstances particulières.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, que l'absorption s'exerce à la fois sur des substances venues du dehors, aussi bien que sur des matériaux tirés de la profondeur

(1) Les alimens sont destinés à réparer les pertes que l'usage de la vie occasione dans le corps. La vie repose sur une assimilation constante de matériaux nouveaux et sur l'élimination de matériaux usés. Jusqu'à l'âge adulte, l'assimilation l'emporte sur l'élimination, l'action de composition est plus puissante que l'action de décomposition; l'enfant a besoin de se nourrir à la fois pour se soutenir au point où il est arrivé et pour satisfaire aux exigences de son accroissement. Dans l'âge adulte il y a équilibre entre ces deux actions; mais cet équilibre est rompu dans un sens contraire à ce qu'il était dans l'enfance, aussitôt que la vieillesse a commencé.

de nos organes ; sous ce rapport donc, il y a une absorption externe et une absorption interne : c'est cette dernière qui a été nommée aussi absorption interstitielle.

L'absorption externe s'exerce dans le canal alimentaire sur les alimens ou les boissons, et à la surface de la peau et des membranes muqueuses, sur les substances étrangères avec lesquelles ces membranes sont accidentellement mises en contact.

On a nommé *digestive* l'absorption qui s'exerce dans le canal alimentaire. Cette absorption fabrique réellement le chyle; elle ne consiste pas seulement dans une action de pompement, mais dans une véritable élaboration de la matière qu'elle saisit. On ne trouve de *chyle* que dans les vaisseaux chylifères; le suc extrait de la masse *chymeuse*, à quelque point de l'intestin qu'on le prenne, est tout-à-fait différent du *fluide chyleux*.

Le chyle est d'un blanc de lait, d'une consistance variable, d'une odeur analogue à celle de la fleur du marronnier, d'une saveur douce, entièrement différente de celle des alimens. Il est plus pesant que l'eau distillée, mais moins que le sang. Si on l'abandonne à lui-même, il se sépare en deux parties qui sont : 1° un *serum* albumineux, et que tout porte à croire semblable au sérum du sang : au moins la chimie y retrouve-t-elle tous les sels qui appartiennent à celui-ci ; 2° un *caillot* fibrineux d'une matière colorante blanche qui prend, par le contact de l'air, un aspect rosé assez vif.

Toutefois, cette composition du chyle varie à quelques égards et principalement selon la nature des alimens.

On a rattaché à plusieurs causes le phénomène de la progression du chyle. La première est l'action même d'absorption, qui pompant et fabricant sans cesse un nouveau fluide, pousse nécessairement celui qui était déjà dans le vaisseau, et l'amène peu à peu dans le canal tho-

racique. La seconde cause de cette action est une contraction particulière de l'appareil chylifère, dont, il est vrai, l'anatomie ne démontre pas le principe; mais on le déduit, 1° du phénomène physique de la capillarité; 2° du jet dardé par un chylifère, lorsqu'on l'ouvre sur un animal vivant; 3° enfin de ce tous les chylifères se trouvent vides dans toute leur étendue, par suite d'une abstinence prolongée. Toutefois il n'est pas plus possible d'apprécier rigoureusement le phénomène de la circulation du chyle, que celui de l'absorption; seulement l'on ne peut contester la réalité de ces deux actions, puisque l'on voit et l'endroit où elles commencent, et celui où elles finissent, et le résultat qu'elles produisent.

On a observé que lorsqu'on se promenait par un temps humide, le poids du corps était augmenté; que la sécrétion des urines l'était aussi après un bain prolongé; que lorsqu'on habitait un appartement peint récemment avec l'huile essentielle de thérébentine, les urines contractaient une odeur de violette, etc., etc. Ces faits bien constatés, et plusieurs autres, prouvent évidemment que la surface du corps jouit d'une propriété absorbante, ce qui, du reste, se trouve confirmé par l'anatomie, qui démontre dans la peau des vaisseaux lymphatiques fort nombreux. La science qui a pour objet la cure des maladies, la *thérapeutique*, a trouvé dans cette propriété un nouveau moyen d'introduire dans le corps des substances médicamenteuses.

Cette absorption, qu'on a nommée *cutanée*, est d'autant plus facile, que l'enveloppe extérieure de la peau est plus mince; et l'épiderme semble, en effet, destiné autant à interrompre cette fonction, qui, à la peau, est continue, qu'à modérer l'impression que cette membrane reçoit des corps étrangers qui l'environnent. Aussi l'entière ablation de l'épiderme permet-elle à l'absorption de

s'exercer dans les parties du corps où son action est tout-à-fait insolite. C'est une vérité assez souvent démontrée par l'expérience. Plus d'un accoucheur, n'ayant au doigt qu'une égratignure fort légère, a contracté des maladies par le seul fait du toucher pratiqué sur des personnes infectées de quelque vice dans les humeurs.

Du reste, l'absorption cutanée est, comme toutes les autres, modifiée par une foule de circonstances dont les principales sont dues à la différence des sexes et à la faiblesse plus ou moins grande de chaque individu. Ainsi elle est plus active chez les femmes, dont la constitution est, d'ailleurs, singulièrement influencée par le système lymphatique, qui domine, chez elles, tous les autres tissus. Toutefois l'absorption ne s'exécute, même alors, qu'en ramollissant les lames de l'épiderme, comme cela a lieu dans le bain, ou bien en les soulevant par des frottemens. En irritant les orifices des vaisseaux lymphatiques, ces frottemens leur donnent un degré d'activité capable de résister à tous les obstacles que pourrait opposer à l'absorption la pesanteur des corps.

Il est une autre membrane que, par analogie, on a quelquefois nommée *peau intérieure*; elle revêt toutes les cavités de notre corps qui ont des communications avec l'extérieur, et, conséquemment, sa surface est quelquefois mise en contact avec des corps étrangers. Les anatomistes l'ont appelée *membrane muqueuse*, parce qu'elle exhale sans cesse des mucosités qui ont pour objet d'entretenir sa souplesse, de faciliter le passage des corps étrangers, et de la garantir en même temps de leur impression. Elle tapisse tous les endroits soumis au contact de l'air, comme les fosses nasales, le larynx, les bronches et leurs dernières ramifications. Elle s'étend depuis la bouche jusqu'à l'anus, pour revêtir tout l'intérieur du canal digestif. Elle s'enfonce dans la vessie,

en prenant naissance à l'orifice externe du canal urinaire, etc.

Cette peau intérieure se continue, aux ouvertures naturelles, avec la peau proprement dite, sans que toutefois leurs caractères physiques permettent de les confondre; la ligne de démarcation qui les sépare est bien apparente aux lèvres, où la couleur d'un rouge vif de la membrane muqueuse tranche tout-à-coup avec le rouge pâle de la peau.

L'absorption qui a lieu à la surface des membranes muqueuses est beaucoup plus active que l'absorption cutanée, parce que l'organe qui l'exécute n'est pas empêché dans son action par une espèce d'écorce, comme est l'épiderme à l'égard de la peau. De là vient la rapidité et la violence que l'on remarque dans les symptômes des maladies produites par certains atomes métalliques, par certaines matières odorantes, et par tous les principes délétères qui pénètrent dans la poitrine avec l'air, et se trouvent ainsi en contact immédiat avec la membrane muqueuse du poumon.

Lorsque le corps est travaillé par la faim, les extrémités des vaisseaux absorbans sont stimulées et la fonction d'absorption est alors très-énergique. C'est là une des raisons pour lesquelles il est dangereux de sortir à jeun, surtout pour les personnes qui sont suceptibles de traverser des lieux malsains où peuvent se répandre des émanations nuisibles. Un médecin prudent ne devrait jamais aller visiter ses malades sans avoir calmé, par une légère nourriture, cette excitation particulière dont nous venons de parler. C'est une précaution que nous devons recommander à tout le monde, et qu'il ne faut jamais négliger dans les temps d'épidémie.

L'absorption interne ou *interstitielle* reprend, comme nous l'avons dit ci-dessus, les débris qui résultent de la

continuelle destruction de nos parties, c'est-à-dire les molécules qui abandonnent les organes après avoir servi à leur nutrition. Elle recueille également tous les sucs préparés par les sécrétions, qui, ayant servi aux usages auxquels la nature les avait destinés, ne sont plus propres qu'à être rejetés.

Cette absorption produit la *lymphe* comme l'absorption digestive produit le chyle. Et à ce propos nous dirons que la lymphe est si peu différente du chyle, qu'on y a retrouvé à peu près les mêmes élémens. C'est une humeur formée de toutes pièces, de matériaux saisis dans la profondeur de toutes les parties, et de la réunion de tous les sucs nécessités par l'organisation complexe de l'homme, lesquels sucs, versés dans des surfaces qui n'ont aucune communication au-dehors, augmenteraient indéfiniment si l'absorption ne les reprenait à mesure que la sécrétion les a produits. Le résultat d'une réunion de fluides si disparates et qui n'ont rien de commun que la source d'où ils proviennent, c'est-à-dire le sang, ne saurait être une composition spéciale, *sui generis*, comme la lymphe, si les organes qui le recueillent, et ceux qui le charrient, ne le soumettaient à une élaboration particulière. Et en effet, la lymphe n'existe point en deçà des absorbans, elle est visible seulement immédiatement après qu'elle a franchi les radicules de ces vaisseaux. Elle s'avance alors à travers les nombreux ganglions qui lui servent de points de repos, elle s'y perfectionne sans doute, et elle se rend ensuite, soit dans le canal thoracique, où nous avons vu qu'elle se mêlait avec le chyle, soit dans un grand vaisseau lymphatique situé sur la colonne vertébrale, du côté opposé au canal thoracique, et aboutissant dans la veine sous-clavière droite, qui y correspond.

Ici se termine ce que nous avions à dire sur l'absorp-

tion. Nous l'avons vue recueillant les produits de la digestion et les résidus de l'économie pour les soumettre à une révision et faire servir les uns et les autres à la formation du sang ; nous verrons dans un autre article comment s'accomplit la fabrication de ce fluide.

Explication de la planche.

Cette planche est destinée à donner une idée générale de tout le système lymphatique. On y voit à la fois des vaisseaux chylifères, les ganglions qui leur correspondent, et des vaisseaux lymphatiques superficiels avec les glandes auxquelles ils aboutissent. Nous aurions voulu pouvoir figurer le canal thoracique, mais nos lecteurs n'étant pas encore familiarisés avec les détails anatomiques, il aurait pu y avoir confusion dans leur esprit. Nous allons du simple au composé ; si ceux de nos lecteurs qui ont pris quelque goût à ces matières physiologiques ont bien soin de ne rien laisser passer d'obscur et de demander les explications qui leur seront nécessaires, nous avons la ferme conviction, nous pourrions même dire l'expérience, qu'à la fin ils sauront d'une manière claire et positive autant de physiologie et d'anatomie qu'il en faut à des personnes qui n'en veulent pas faire leur métier, mais qui sont curieuses de connaître les secrets de l'organisation humaine, afin que, en sachant comment la vie physique se comporte, elles soient plus à même d'éviter tout ce qui pourrait en offenser les rouages et en entraver le mécanisme.

Fig. Ire. Elle représente une portion de l'intestin jéjunum et du mésentère, dont les vaisseaux sanguins et lymphatiques sont injectés (d'après Mascagni).

a, *a* portion du jéjunum coupée.

b, b portion du mésentère (membrane, espèce de trame destinée à soutenir les vaisseaux qui se rendent à l'intestin).

c rameau de l'artère mésentérique.

d rameau de la veine du même nom qui accompagne l'artère précédente dans toutes ses divisions.

e, e, e trois ganglions lymphatiques dans lesquels se jettent les vaisseaux chylifères.

Fig. II. Ganglion lymphatique injecté. On voit qu'il est formé seulement par des vaisseaux lymphatiques repliés sur eux-mêmes et entrelacés.

Fig. III. Autre ganglion composé de cellules.

Fig. IV. Ganglion inguinal (de l'aine) injecté au mercure et dont les cellules sont mises à nu.

a trois vaisseaux afférens qui pénètrent dans le ganglion.

b cinq vaisseaux du même genre qui en sortent.

Fig. V. Elle représente les vaisseaux superficiels de la partie interne et antérieure du pied, de la jambe et de la cuisse. La peau est coupée et détachée afin de laisser voir les vaisseaux lymphatiques sous-jacens injectés au mercure (d'après Mascagni).

a, a, etc. la peau coupée et renversée.

b six ganglions lymphatiques auxquels viennent se rendre tous les troncs des vaisseaux du même genre qui naissent des diverses parties de la jambe et de la cuisse et qui rampent sous la peau.

c, c, etc. la veine saphène interne.

Nota. Dans la figure Ire on a eu soin de faire sentir la configuration particulière de chaque espèce de vaisseau. Les *lymphatiques* sont étranglés de distance en distance; les *veines* sont lisses et unies; les *artères* sont indiquées par de petites lignes transversales.

Cette planche est tirée du grand ouvrage de M. Jules Cloquet.

H. Parmentier.

CHIRURGIE PRATIQUE.

PÉDICURIE.

La pédicurie est une branche de l'art de guérir qui ne mérite pas le dédain qu'affectent pour elle nos grands praticiens. Ce dédain me paraît un peu ressembler à celui qu'avait autrefois la médecine pour la chirurgie. Celle-ci en a triomphé comme d'une chose ridicule et tout-à-fait injuste, et l'école de Paris n'y a pas peu contribué, en encourageant aussi puissamment qu'elle l'a fait depuis trente ans les études anatomiques. Pourquoi donc, aujourd'hui que les deux sœurs se sont donné la main, et que les médecins ne se présentent plus à la grand'chambre pour disputer aux *estafiers de Saint-Côme* (1) le droit de porter la robe et le bonnet, pourquoi, dis-je, les chirurgiens

(1) Voici ce qu'écrivait Guy-Patin à son ami Ch. Spon de Lyon, en parlant de ce singulier procès. « Si on leur (aux chirurgiens) permettait des robes et des bonnets pour leur prétendue doctrine en chirurgie, il faudrait en accorder autant aux apothicaires pour leur doctrine en pharmacie; et ceux-ci n'auraient-ils pas bonne grâce, quand il faudrait donner des lavemens ou faire l'onguent rosat et diapalme, d'être ainsi équipés?.... Cette affaire qu'ils ont perdue les rangera peut-être à leur devoir. Il y en a déjà six de malades, et ils seront assez glorieux pour en mourir de dépit. Ils disent que voilà un grand affront pour Saint-Côme. Peut-être sont-ils assez sots pour prétendre que ce saint fasse encore un miracle? »

L'argument de Guy-Patin, malgré toute son absurdité, est le même par lequel Napoléon repoussa, dans le temps, la demande que lui faisait un de ses premiers chirurgiens, de permettre que les officiers de santé de ses armées portassent l'épaulette du grade auquel ils étaient assimilés. *Mais il faudra aussi la donner aux apothicaires*, disait-il; *et puis n'y a-t-il pas quelque chose de singulier à aller tâter le pouls et soigner des hémorroïdes avec l'épaulette et l'épée?*

persistent-ils à traiter comme des ilotes indignes de toute considération les praticiens qui, par goût ou par toute autre raison, se sont livrés avec succès à la culture spéciale de quelque partie de la chirurgie?—Ce sont des spécialités, dit-on; et en médecine les spécialités sont vicieuses. — Vicieuses?.... C'est selon comme on veut l'entendre. Est-ce que toutes les fois que dans un art il faudra invoquer le secours de la main, celui-là ne sera pas réputé le plus habile, qui aura recherché et trouvé les plus nombreuses occasions d'exercer cet organe et de le rompre par l'habitude aux nécessités de l'opération? Si l'on veut parler de théorie, c'est autre chose; comme tout est lié dans l'organisation humaine, et que la souffrance d'une partie peut influer plus ou moins sur l'état normal de toutes les autres, des études premières doivent être imposées à tous ceux qui veulent exercer une branche quelconque de l'art de guérir, fût-elle la plus insignifiante en apparence. Mais, hors de là, et quand il en faut venir à l'application, c'est la spécialité qui doit dominer.

Au reste, l'injustice dont se plaignent avec raison les chirurgiens livrés à des spécialités, n'est pas le seul mal qui dérive de la même cause. Comme il faut une vocation ferme et un certain courage pour s'adonner avec confiance à l'exercice d'une profession qui ne jouirait pas partout des mêmes honneurs et qui pourrait même exposer à des dédains, peu d'hommes instruits s'y hasardent, et la place est abandonnée au charlatanisme, qui ne manque pas de l'envahir, au grand détriment de l'art et de la santé publique.

Nous disons au grand détriment de l'art; et en effet, pour ne citer qu'un exemple, veut-on savoir où en est la science relativement à la maladie qu'on appelle *ongle rentré dans les chairs*, qui est du domaine de la *pédicurie*? Le grand moyen que proposent les chirurgiens

les plus distingués, lorsqu'ils rencontrent un *onyxis* invétéér, c'est l'arrachement de l'ongle, c'est-à-dire l'opération la plus cruelle qui se soit jamais rencontrée. Consultent-ils un instant, ce sera pour déterminer s'il vaut mieux faire cette opération en un seul temps, ou s'il est plus convenable de l'exécuter en deux, et de pratiquer une incision longitudinale sur le dos de l'ongle, après l'avoir cerné par une incision semi-circulaire à sa racine. Mettez, pour le même cas, un pédicure instruit à la place du grand chirurgien, et à l'aide de procédés fort simples, sanctionnés par l'expérience, le pédicure redressera l'ongle et rétablira le doigt dans un état parfait de santé, sans recourir à aucun de ces moyens, absurdes à force d'être violens. Que lui faut-il en effet pour cela? L'œil du métier, l'adresse que donne toujours l'habitude, un peu de patience, et la certitude de n'être point deshonoré pour avoir tenu dans sa main, huit jours durant, tous les matins, pendant quelques minutes, le pied d'un homme souffrant.

« On ne voit pas trop, a dit quelque part un écrivain qui avait envie de parler juste, pourquoi les chirurgiens dédaignent cette partie de leur art (la pédicurie); en l'exerçant ils l'anobliraient, et le public n'aurait pas le grave inconvénient d'être exposé à être estropié par des personnes qui n'ont aucune connaissance en anatomie et en pathologie. » Nous recommandons, nous, aux chirurgiens qui auraient le désir de se livrer à l'exercice de la pédicurie, ou de toute autre spécialité, de ne compter que sur la science et le talent, qui seuls peuvent leur donner des lettres de noblesse, et contre l'ascendant desquels il n'est pas de préjugés anti-roturiers qui puissent tenir. Qu'ils se rappellent d'ailleurs cette maxime qui anoblit tous les actes auxquels elle peut-être appliquée, celle que le vieux Chrémès adresse, dans l'HEAUTONTIMORUMENOS

de Térence, à son voisin Ménédême : *Homo sum*, lui dit-il, *humani nihil à me alienum puto*. Mais qu'ils n'oublient pas non plus que celui-là seul a le droit de dire *homo sum*, que sa science et ses talens ont entouré de l'estime de ses pareils. Au surplus, en voilà bien assez sur ces inutiles questions de prééminence qui ont tout le ridicule des questions d'étiquette sans en avoir les avantages. Aussi bien nos lecteurs ont-ils déjà fait connaissance (livraison de novembre) avec au moins un de ces chirurgiens spéciaux, qui cultive noblement et avec succès une profession long-temps abandonnée au charlatanisme. Docteur lui-même *in utroque jure*, il peut s'écrier : *homo sum*, avec cent fois plus de raison que bien des *facultatifs* brévetés qui courent tous les jours le danger de voir dévorer leur mérite par la flamme d'un incendie, eux qui n'ont de mérite qu'en parchemin.

Nous devons les réflexions suivantes à l'un des plus habiles pédicures de la capitale : en disant l'un des plus habiles, nous supposons qu'il y en a d'autres; celui-là seul nous est connu. Nous souhaitons qu'il ait de nombreux rivaux, car il y a fort à faire dans cette partie de la chirurgie pour la rendre à la dignité qu'elle doit ambitionner et pour l'arracher au charlatanisme qui la déshonore tous les jours davantage.

Considérations sur les cors et sur les moyens les plus simples de les guérir.

Le cor est une protubérance épidermique, dure, calleuse, qui survient tant à la face supérieure des orteils que sur leurs parties latérales et quelquefois aussi à la plante des pieds (Lagneau).

Dans le plus grand nombre de cas, après l'extraction d'un cor, il reste une cavité qu'on pourrait comparer à celle qui résulte de l'empreinte de corps ronds

de différentes grosseurs. Ainsi, il s'en trouve depuis la dimension d'un fort pois jusqu'à celle d'une petite tête d'épingle et au-dessous.

Certains cors se développent sous l'apparence de sillons sinueux, profonds, étendus de plusieurs lignes; et, dans leur trajet semi-lunaire, tantôt resserrés, tantôt larges, ils ne conservent pas la même épaisseur. Parfois on les voit parsemés de petits vaisseaux sanguins d'une extrême ténuité. Dans ce dernier cas, l'opérateur doit agir avec les plus grands ménagemens, car une lésion, même légère, faite à ces frêles conduits capillaires, appelle l'inflammation et détermine une douleur très-aiguë qui peut rendre boiteux pendant plusieurs jours. La douleur du cor n'est point en rapport avec son volume.

Il y a des cors, d'ailleurs fort poignans, qui ne sont susceptibles d'aucune extraction; ils ne diffèrent du durillon, peau inerte, privée de toute sensibilité, qui les enchâsse, que par une nuance plus ou moins foncée, bleue ou rouge. Ils ressemblent assez à un entablement irrégulier, superficiel, qu'on ne pourrait détacher sans endommager l'entourage, c'est-à-dire sans blesser les parties environnantes.

Il est une autre espèce de cor connue sous le nom d'*œil de perdrix*, de l'allemand *hüner auge*. Ces derniers sont situés entre les orteils, sur leurs faces latérales et dans le fond. Presque toujours il s'en trouve deux, l'un en face de l'autre, au même endroit.

L'expression *œil de perdrix* a été surtout adoptée par les dames dont une chaussure trop étroite a offensé le pied; elles la préfèrent au mot *cor*, sans doute parce qu'elle est plus pittoresque, et elles l'appliquent à tous les cors indistinctement.

L'affinité qui existe entre le fluide électrique et le fluide nerveux assujettit le cor à l'influence de tous les

changemens atmosphériques. La lune aussi revendique sa part dans l'exaltation parfois extrême de la sensibilité des parties qui sont le siége de cors. Ce qui paraît bizarre, mais ce qui n'en est pas pour cela moins vrai, c'est qu'ils croissent avec elle, et que chez beaucoup de personnes il n'est pas indifférent de les couper à telle ou telle phase. Quelques personnes se trouvent bien de les couper de préférence à l'époque de la pleine lune.

Les cors sont dus le plus ordinairement à la pression que des chaussures trop étroites ou trop courtes exercent immédiatement sur les pieds, ou à celle que les orteils eux-mêmes opèrent les uns sur les autres par suite de cette constriction. Ils sont aussi parfois déterminés par des plis ou de trop fortes coutures que présentent les bas. Les personnes dont les extrémités inférieures sont susceptibles de se gonfler par la marche ou par toute autre cause, voient également se développer des cors à leurs pieds. Quand ces organes se gonflent, la chaussure la plus aisée devient comprimante. Les anciens avaient aussi des cors aux pieds, qu'ils appelaient *clavus pedum* ou *gemursa*. Ils devaient ces excroissances tuberculeuses à la compression et au frottement des courroies qui servaient à fixer leurs cothurnes (1). Chez les peuples modernes où il existe encore des capucins et des carmes déchaux, on voit les sandales, qui font partie de leur costume, occasioner la même incommodité.

Tous les cors ne sont pas susceptibles d'une guérison radicale. Pour ceux qu'on peut faire disparaître, il nous

(1) Dans une des dernières fouilles faites à Herculanum, on a découvert un riche nécessaire, ayant sans doute appartenu à quelque élégante de l'époque, dans lequel, entre autres bijoux fort curieux, il s'est trouvé vingt-quatre jolis instrumens ayant évidemment été fabriqués pour la toilette des mains et des pieds. Ces instrumens ont été acquis par M. de Blacas, alors ambassadeur à Rome.

serait difficile d'indiquer un moyen curatif applicable à tous indistinctement. Il faut les voir pour les guérir, car le même traitement sur deux cors semblables en apparence n'a pas constamment le même succès.

Les narcotiques produisent toujours du soulagement. Avant de tondre un cor (c'est-à-dire d'en diminuer l'épaisseur) pour l'extraire ensuite, on plongera, durant vingt minutes, le pied dans le bain suivant :

Prenez : Amidon. . . . . 1 once.
Graines de pavot. . . . . 1 gros.
Lait de vache. . . . . 4 onces.
Eau commune, trois fois cette quantité.
On fera bouillir le tout ensemble.

L'opération et le bain se renouvelleront au plus tard tous les quinze jours. Si, pendant cet intervalle, la douleur du cor se réveillait, on aurait recours au même bain ou au cataplasme suivant :

Prenez : Farine de riz. . . . . 1/2 once.
Extrait de Belladone. . . . . 4 grains.
Lait de vache, quantité suffisante.
Le tout bouilli et appliqué un peu chaud pendant une heure, le jour, ou toute la nuit sur l'endroit douloureux.

Il est également nécessaire d'envelopper continuellement le cor avec une petite bandelette de toile fine, faisant deux fois le tour de l'orteil, et, en guise de point de suture, assujettie par un morceau de pain à cacheter et enduite légèrement d'un corps onctueux d'une consistance un peu ferme, si c'est à l'extérieur, plus liquide à l'intérieur. Dans le premier cas, la moelle de bœuf doit être préférée; dans le second, la pommade de concombre ou l'huile d'amandes douces.

Nous devons faire observer en terminant que le volume et la douleur des cors s'augmentent par la transpi-

ration des pieds toutes les fois qu'on apporte de la négligence dans les soins de propreté que cette partie du corps exige. Cette transpiration, naturellement acide, contracte, quand elle séjourne trop long-temps sur les lieux qui en sont le siége, des qualités âcres et irritantes qui sont aussi nuisibles à l'état du pied qu'à la santé générale du corps.

PAU aîné, *chirurgien pédicure.*

BOTANIQUE USUELLE.

DU CAFÉ.

Nous avons quelquefois entretenu nos lecteurs de la *Phytographie médicale* du docteur Roques; l'article suivant est extrait textuellement de ce grand et magnifique ouvrage, dont l'auteur prépare une seconde édition. On verra par ce fragment combien doit s'attacher d'intérêt et de véritable utilité à un livre où l'histoire de toutes les plantes possédant quelques vertus est tracée avec beaucoup d'esprit, de clarté et d'érudition, et leurs effets analysés avec science et talent.

CAFIER D'ARABIE. *Coffea Arabica* LINN.

L'arbre qui produit le café croît naturellement en Arabie et dans la Haute-Éthiopie. On le cultive avec succès à Batavia, aux îles de France et de Bourbon, dans les Guyannes française et hollandaise, ainsi que dans toutes les Antilles. Mais l'Arabie est depuis long-temps en possession du meilleur café connu : on a cru qu'il devait sa qualité supérieure à l'influence du climat de l'Yémen, qui est la province où on le cultive spécialement. Après le café d'Arabie, connu sous le nom de *café Moka,* on

place ceux de la Guyane, de Bourbon et de l'île de France, ceux de Java et de quelques colonies hollandaises. Viennent ensuite les cafés de la Martinique, souvent préférés, mais beaucoup moins suaves; ceux de Saint-Domingue, du Brésil, et d'autres pays où la naturalisation s'est faite plus tard, et où peut-être la culture n'a pas été aussi soignée. Ces différens cafés se distinguent par la forme, la couleur, et surtout par le parfum des grains, qui est plus ou moins agréable. Celui de Moka est petit, jaunâtre, très-aromatique. Le café de l'île Bourbon s'offre sous la forme de grains allongés, blanchâtres, d'un parfum délicat; celui de la Martinique est verdâtre et d'une saveur un peu herbacée. Sonnini assure (*Voyage en Égypte*) que le café d'Arabie se trouve rarement pur dans le commerce. Une fois parvenu au Caire, où il descend par le Nil, les marchands le mêlent avec du café commun de l'Amérique. A Alexandrie, il éprouve encore un nouveau mélange entre les mains des facteurs qui l'expédient à Marseille, où il ne manque guère d'être encore altéré: en sorte que le prétendu café Moka que l'on prend en France n'est souvent que celui des colonies d'Amérique, mêlé avec un tiers, et rarement avec la moitié du véritable café de l'Yémen.

Ce sont les Orientaux qui nous ont transmis l'usage du café. Le supérieur d'un monastère d'Arabie s'en servait, dit-on, pour tenir en éveil ses moines qui s'endormaient aux offices de la nuit. Suivant une autre version, ce fut un mollach qui le premier eut recours à cette boisson excitante pour se délivrer d'un assoupissement qui ne lui permettait pas de vaquer à ses prières. Ses derviches l'imitèrent, et leur exemple entraîna les gens de loi. On ne tarda pas à s'apercevoir que le café donnait au sang une agréable agitation, dissipait les pesanteurs de l'estomac, égayait l'esprit; et ceux même qui n'a-

vaient pas besoin de se tenir éveillés l'adoptèrent. Des bords de la mer Rouge il passa à Médine, à la Mecque, et, par les pèlerins, dans tous les pays mahométans.

C'est en 1554, sous le règne de Soliman-le-Grand, que le café avait pris crédit à Constantinople, et ce ne fut qu'environ un siècle après qu'on l'adopta à Londres et à Paris. Aujourd'hui son usage est répandu dans le monde entier, et rien ne prouve tant en sa faveur que les efforts que l'on a faits pour le remplacer par nos productions indigènes pendant les dernières guerres maritimes : efforts malheureux, qui ont seulement fait voir que rien n'est comparable au suave parfum de ces graines exotiques.

Cadet de Gassicourt, qui a soumis le café à l'analise, y a découvert un mucilage abondant, beaucoup d'acide gallique, une matière résineuse, une huile essentielle concrète, de l'albumine, et un principe aromatique volatil. La torréfaction développe les principes solubles; mais elle doit être modérée, si l'on veut conserver l'arôme, et ne pas décomposer l'acide, la gomme et la résine.

L'infusion à froid est très-aromatique, mais peu chargée de mucilage et d'acide gallique; l'infusion à chaud conserve de l'arôme, et les principes dissous y sont dans des proportions qui flattent le goût. La décoction, beaucoup moins agréable que l'infusion, a peu d'arôme; elle est très-chargée de gomme et d'acide gallique : la résine même peut s'y trouver suspendue. Les cafés de Bourbon et de la Martinique ne présentent pas de différence entre eux; mais le Moka est plus aromatique, moins gommeux et plus résineux.

Pour obtenir une infusion de café chargée de tout son arôme, il faut donner des soins particuliers à sa préparation. 1° On doit le torréfier dans un cylindre de tôle,

jusqu'à ce qu'il ait pris une couleur dorée ou brun-marron, et qu'il ait perdu environ un sixième de son poids ; 2° le réduire en poudre au moulin, et mieux encore dans un mortier ; 3° ne brûler et infuser le café que le jour où on doit le prendre ; 4° faire l'infusion au moyen de l'appareil à filtrer de Dubelloy ; 5° verser quatre tasses d'eau froide sur deux onces ou quatre cuillerées de café, mettre cette infusion écoulée à part ; 6° verser sur le même café trois tasses d'eau bouillante, et mêler cette seconde infusion avec la première ; 7° faire chauffer brusquement les deux infusions réunies, et ne point les laisser bouillir, c'est-à-dire retirer le café à l'instant du frémissement qui précède l'ébullition. Si l'on désire une infusion plus substantielle, au lieu de deux onces il faut employer trois onces de poudre.

On a beaucoup écrit contre le café, et plusieurs médecins en ont généralement condamné l'usage ; mais on sait à quoi s'en tenir sur les anathèmes lancés par la faculté. Non-seulement cette liqueur est salutaire dans une foule de circonstances où le physique éprouve du malaise, mais encore elle exerce sur l'esprit la plus heureuse influence. Elle console, dissipe les ennuis, fait jaillir les bons mots, électrise la pensée, inspire l'orateur, le poète, fait naître des fleurs sous la plume de Fontenelle, les plus beaux vers sous celle de Voltaire.

Franklin ne connaissait que la commotion électrique ou le café pour donner la plus grande énergie aux facultés intellectuelles. L'usage pour ainsi dire général qu'en font les gens de lettres, les savans, les artistes, ne s'est établi que d'après des observations multipliées et des expériences positives. Rien n'est plus propre surtout à faire cesser les angoisses d'une digestion pénible, à dissiper ces pesanteurs qui, en réagissant sur le cerveau, troublent les facultés de l'esprit, le jettent dans la tristesse et l'engour-

dissement. Le café n'a point les inconvéniens du vin ni des liqueurs spiritueuses : il est au contraire le moyen le plus efficace pour combatre leurs funestes effets.

Lorsqu'on pense à certains breuvages que la médecine impose aux malades, on est étonné de voir qu'elle néglige l'usage du café, stimulant si agréable et en même temps si actif dans toutes les maladies où il est nécessaire d'imprimer à la fibre une excitation vive et prompte. Ce qu'il y a de certain, c'est que le café ne le cède à aucun autre remède dans les affections atoniques des intestins, des reins et de la vessie. Cette boisson, très-sucrée, favorise l'expectoration dans les catarrhes chroniques, et dissipe quelquefois les toux les plus opiniâtres. D'après Musgrave, Pringle, Floyer, Percival, elle est un des meilleurs palliatifs de l'asthme spasmodique.

Le café dissipe la mélancolie, les langueurs, les dégoûts qui tourmentent les jeunes filles chloratiques. Cette boisson convient aussi très-bien aux personnes chargées d'embonpoint, qui éprouvent de l'engourdissement dans les membres, de l'assoupissement, et cette espèce de torpeur qui est quelquefois le prélude de la paralysie ou de l'apoplexie. Elle est surtout d'un usage familier contre la migraine, qu'elle calme quelquefois d'une manière assez prompte; mais elle échoue presque toujours contre le tic douloureux ou la céphalalgie susorbitaire. On a remarqué que le café pris avec modération était, en général, favorable aux goutteux. On dit que la goutte et la gravelle sont à peine connues dans les colonies françaises et en Turquie, où l'on en fait un grand usage.

Des faits recueillis dans plusieurs climats attestent les vertus antifébriles du café. Le docteur Pouqueville (*Voyage en Morée*) a vu rarement résister les fièvres intermittentes à un mélange de café et de suc de citron, qui est le remède général du pays. On mêle six gros de

café torréfié et broyé avec deux onces de suc de citron et trois onces d'eau. Ce breuvage doit être pris chaud et à jeun pendant les intervalles de la fièvre. D'après le témoignage du docteur Coutanceau, à qui nous devons une notice intéressante sur les fièvres pernicieuses qui ont régné à Bordeaux en 1805, une forte décoction de café, administrée au moment de l'invasion d'un paroxysme qu'on pouvait présumer devoir être très-grave, diminuait notablement son intensité. Le docteur Labonnardière s'en est servi avec avantage pour dissiper les symptômes comateux d'une fièvre ataxique subintrante. Atteint lui-même d'une fièvre catarrhale accompagnée d'une grande stupeur, il a éprouvé les plus heureux effets de cette boisson. Suivant le docteur Grindel, conseiller aulique de l'empereur de Russie, le café non torréfié possède la propriété antiseptique et fébrifuge du quinquina. Parmi les faits que ce médecin a recueillis à la clinique de l'université de Dorpat, on trouve des plaies gangréneuses à la suite de fractures, des fièvres intermittentes de divers types, des fièvres lentes nerveuses, qui ont cédé à l'usage du café. On le donne en poudre, en infusion, en décoction et en extrait. Les doses doivent être à peu près les mêmes que celles du quinquina. Il a fallu rarement plus de deux onces de poudre pour extirper les fièvres intermittentes opiniâtres.

Dans les pays où règnent des fièvres de mauvais caractère, dans les lieux exposés aux émanations pernicieuses des marais, le café peut être employé comme un des moyens prophylactiques les plus efficaces. Pris avec modération, il anime la circulation générale, et relève le ton du système, que tend à affaiblir de plus en plus un air chargé de vapeurs délétères.

Mais si le café excelle lorsqu'il faut stimuler les tissus organiques, il faut convenir que son usage est extrême-

ment contraire dans toutes les affections aiguës qui s'annoncent avec des signes de phlogose ou d'une irritation vive. On sait que cette boisson trouble le sommeil, cause parfois des tremblemens, des agitations incommodes. Aussi les médecins ont soin de l'interdire aux personnes nerveuses, qui ont la fibre sèche, très-irritable; à celles qui sont doucées d'un tempérament pléthorique, ou sujettes à quelque hémorrhagie.

Nous ne saurions terminer cet article sans faire mention des vertus du café dans l'empoisonnement produit par l'opium et les plantes narcotiques, telles que la jusquiame, la pomme épineuse, la belladone, certains champignons, etc. Après avoir éliminé la matière vénéneuse, soit par les vomitifs, soit par une abondante boisson d'eau tiède, les effets du poison peuvent subsister encore, et se manifester par un état de somnolence et de stupeur, par des symptômes léthargiques ou comateux. Rien n'est plus propre à combattre cette affection cérébrale qu'une forte infusion de café, administrée alternativement avec les boissons acides.

M. le général Gougeon nous a communiqué un fait qui atteste également la puissance médicinale du café contre l'asphyxie causée par la vapeur du charbon.

Au mois de janvier 1810, le fameux André Hoffer, chef des insurgés tyroliens, fut conduit avec son secrétaire du Tyrol en Italie, sous l'escorte du 1er bataillon du 92e régiment. Arrivé à Ala, petite ville à huit lieues de Vérone, il fut mis dans une chambre étroite, humide, et depuis long-temps inhabitée. Un brasier fut placé au milieu de la chambre, où se trouvaient deux officiers et deux sergens. Un factionnaire était debout près d'eux, séparé, par la porte fermée, d'un factionnaire extérieur. La vapeur du charbon ne tarda pas à agir sur les militaires, tous rapprochés du brasier. Les deux offi-

ciers et les deux sergens éprouvèrent d'abord quelques convulsions, et restèrent asphyxiés. La sentinelle intérieure tomba presque aussitôt. André Hoffer, couché dans la partie de la chambre la plus éloignée du brasier, veut se lever pour venir au secours de ses gardiens; mais il retombe sur son lit, où l'asphyxie le gagne, ainsi que son jeune secrétaire qui y était couché. La sentinelle extérieure, inquiète des mouvemens sourds qu'elle entendait, appelle la garde, qui enfonce la porte de la chambre. Les deux premiers qui y pénètrent tombent à l'instant même. Un caporal court à la fenêtre, l'ouvre, et y jette le brasier. On porte dans la cour tous les asphyxiés, et M. le commandant Gougeon leur fait prendre plusieurs tasses de café très-fort. Cette liqueur stimulante les réveille, et peu à peu tous les accidens produits par l'asphyxie disparaissent.

PHARMACOLOGIE.

FORMULES DIVERSES.

Poudre pour augmenter et améliorer le lait des nourrices et faciliter leurs fonctions digestives :

Prenez :	Magnésie anglaise.	1 once.
	Ecorce d'orange en poudre.	1 gros.
	Semences de fenouil en poudre.	1 gros.
	Sucre blanc en poudre.	2 gros.

Mêlez, divisez en douze prises : on en prend deux ou trois par jour.

POTION PURGATIVE TRÈS-AGRÉABLE A PRENDRE ET D'UN EFFET CERTAIN.

Prenez :	Poudre de scammonée d'alep.	8 à 12 grains.
	Sucre blanc.	2 à 3 gros.
	Lait de vache.	3 à 4 onces.
	Eau de laurier-cerise.	4 à 6 gouttes.

Broyez le sucre avec la scammonée, ajoutez le lait chaud et les gouttes d'eau distillée de laurier-cerise. On peut suppléer cette dernière par quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger, ou un zeste de citron, ou bien encore en faisant chauffer le lait avec moitié d'une feuille brisée de laurier-cerise.

VARIÉTÉS.

—*Fiscalité.* — *Améliorations.* — *Un dessin de M. Chazal.* — En fondant la *Gazette de santé à l'usage des curés et des bienfaiteurs des pauvres*, nous avons eu à lutter contre des obstacles de plus d'un genre. Nous en avons rencontré de très-pénibles dans des lieux où le but tout philantropique de notre journal aurait dû être notre sauve-garde. L'administration des postes exerce contre nous toutes les rigueurs de la fiscalité.

La *Gazette de santé* ne se compose que de deux feuilles pliées in-12, ce qui nous donne 48 pages. La loi relative au transport des journaux et écrits périodiques dit qu'il sera payé *tant par feuille*. L'administration des postes nous compte les pages et nous fait payer trois feuilles au lieu de deux, et en y comprenant la couverture et la planche, *trois feuilles trois huitièmes par cahier*. S'il y avait eu erreur de notre part, nous passerions condamnation; mais plusieurs autres journaux se publiaient avant notre *Gazette* avec un nombre de feuilles et dans des conditions de périodicité et de prix tout-à-fait semblables; *leur feuille déployée est plus grande que la feuille de la Gazette*; eh bien! comme ces journaux se plient in-8° et non pas in-12, que leur pagination donne 32 pages au lieu de 48, on ne leur demande que le prix de deux feuilles, tandis qu'on nous impose les frais de trois. Il y a plus; si l'on en croyait des gens ordinairement bien informés, un journal qui jouissait de toutes les faveurs du pouvoir sous l'administration de M. Casimir Périer, quand on croyait utile à la tranquillité du pays que les esprits fussent détournés de la lecture de la politique; un journal dont le public s'est retiré complètement aujourd'hui, parce qu'il ne suffit pas de jouer au rabais, qu'il faut encore justifier par quelque utilité le prix qu'on demande; un journal dont nous avons à plusieurs reprises fait sentir toute la futilité en ce qui concerne les matières qui sont du domaine de la *Gazette*, et qui, si l'on en croit les savans de toutes les classes, ne doit être ni plus fort ni plus utile sur les autres spécialités qu'il

a embrassées; ce journal enfin, le plus inutile de tous les journaux, jouirait encore aujourd'hui du privilége exorbitant de ne payer que 4 centimes de port pour les deux feuilles qu'il expédie tous les mois. Et en présence de pareils faits, on trouvera extraordinaire que nous disions tout haut et que nous imprimions même que l'administration des postes a deux poids et deux mesures. Eh! monsieur Conte, la loi dit que vous compterez les feuilles et non les pages; à nous vous comptez les pages, à d'autres vous voulez bien ne compter que les feuilles, et quelles feuilles que celles qui, pliées in-8°, donnent un format semblable à celui du *Voleur!* C'est-à-dire que vous appliquez la loi aux uns et qu'il vous plait d'opprimer les autres sous le joug de votre caprice. Est-ce donc là ce qui s'appelle avoir une balance égale?

Nous sommes entrés dans tous ces détails, non pas pour la puérile satisfaction de faire entendre des plaintes publiques, mais pour justifier la demande de 1 fr. 50 cent. de port que nous faisons à dater du 1er janvier à nos nouveaux souscripteurs, augmentation dont les personnes abonnées à la *Gazette* avant cette époque seront exemptes, pendant toute la durée de leur abonnement actuel.

Au reste, cette augmentation de frais, tout-à fait imprévue pour nous, n'empêchera aucunement les améliorations que nous avions projetées pour la *Gazette*. Ainsi, nous avons remarqué que nos planches étaient sur une échelle trop petite, nous en avons agrandi le format. Nous avons vu que la lithographie au crayon, quoique très-précieuse pour la représentation de certains objets, n'était pas propre à en reproduire certains autres avec la même exactitude; nous faisons cette fois-ci un essai de la gravure sur pierre, et cet essai nous servira de règle pour nos livraisons à venir. Enfin, pour juger avec une parfaite connaissance de cause, nous demanderons à la gravure sur cuivre des résultats comparatifs. Le cahier du 1er février, qui terminera notre premier volume, contiendra un objet d'histoire naturelle dû au crayon de M. Chazal, dessinateur du muséum du Jardin du Roi, dessin qui est une des plus belles productions de cet habile artiste.

— *Correspondance.* Nous continuons à recevoir des demandes d'articles. Le présent cahier convaincra nos lecteurs que nous nous sommes empressés de répondre à leur désir. L'article sur les signes de mort a été composé pour satisfaire à une de ces nécessités qui doit être générale, puisqu'elle nous a été signalée de presque tous les points de la France. Le dessin du numéro prochain fera partie d'un autre article qui est également l'objet d'un désir presque universel. Nous dirons aussi notre opinion sur l'orthopédie, sur cet art de redresser les bossus qui est encore l'objet de tant de spéculations et qui nous est venu du nord comme le magnétisme animal et le système cranoscopique.

— *Contagion de la teigne.* Voici un fait que nous avons entendu, dans le temps, citer par M. Guersent, dans une des leçons de clinique qu'il a faites à l'hôpital des Enfans. Une jeune fille atteinte de teigne faveuse fut admise dans un pensionnat de Paris et pendant son séjour, qui ne dura guère qu'un mois, communiqua d'abord sa maladie à une sous-maîtresse, puis à une domestique, et enfin successivement à dix pensionnaires. La crainte de voir se multiplier davantage cette affection fit que l'on congédia la malade comme un foyer de contagion.

Ce fait nous a paru utile à mettre sous les yeux de nos lecteurs. La teigne faveuse est très-commune dans beaucoup de localités, et la négligence des parens à l'égard des enfans qui en sont atteints est très-

coupable, surtout lorsqu'on pense que l'absence des soins de propreté dans le bas-âge est le plus souvent l'unique cause du développement de cette maladie dégoûtante.

— *Opération césarienne.* Un cas très-curieux de chirurgie vient de se rencontrer dans la pratique de M. le docteur Caffe, notre collaborateur.

Une femme en travail souffrait depuis quarante-huit heures chez une sage-femme, sans que rien annonçât la terminaison prochaine de l'accouchement. M. le docteur Caffe ayant été appelé, reconnaît une oblitération complète du col utérin, occasionée sans doute par la cicatrisation d'une ulcération antérieure des bords. Sachant bien qu'en pareil cas la rupture de l'utérus est imminente et la vie de la malade en très-grand danger si on ne la délivre pas tout de suite, il appelle plusieurs professeurs d'accouchement pour leur faire constater l'état des choses, et pratique en leur présence une opération césarienne vaginale dont le succès complet a amené la délivrance immédiate de la malade, qui du reste avait eu antérieurement plusieurs autres enfans.

Ce cas est remarquable non-seulement par la sagacité de jugement qu'a montrée l'opérateur et par la dextérité de sa main, mais aussi parce que des auteurs classiques avaient nié la possibilité de l'oblitération du col utérin au moment de l'accouchement.

— *Histoire naturelle.* En 1778 Linnée indiqua environ 8,000 espèces de plantes ; M. Decandolle en a décrit 40,000.

Buffon estimait le nombre des quadrupèdes à environ 300. M. Desmarets en a énuméré 700, et il est loin de regarder cette liste comme complète.

M. de Lacepède écrivit, il y a vingt ans, l'histoire de toutes les espèces connues de poissons, et le total ne se montait pas à 1,500; le seul cabinet du roi en contient maintenant 2,500.

On ne peut plus fixer le nombre des oiseaux et des reptiles ; les cabinets sont encombrés de nouvelles espèces qui ont besoin d'être classées. Mais ce qui étonne davantage, c'est le nombre toujours croissant des insectes. Les voyageurs les rapportent par milliers des pays chauds : le cabinet du roi en contient plus de 25,000 espèces.

Ce dénombrement est extrait d'un rapport fait en 1825 par Cuvier à l'Académie des sciences : depuis cette époque, de nouveaux voyages ont été entrepris, de nombreuses découvertes en histoire naturelle ont été faites, et par conséquent les chiffres donnés par Cuvier se sont considérablement grossis. *O altitudo!*

— M. le Ministre de l'Intérieur à fait prendre plusieurs abonnemens à *notre Gazette.*

— *Pastilles de manne.* M. Potard, pharmacien à Paris, a eu l'idée de fabriquer, avec de la manne de Calabre un bonbon fort agréable et fort utile dans certains cas. La manne est un laxatif doux qu'on emploie lorsqu'on veut produire sur le canal intestinal une dérivation légère sans irritation ni coliques. Les personnes affectées de catarrhes chroniques, d'asthme humide; celles qui ont la *poitrine grasse*, se trouvent bien de son usage. Mais son emploi est surtout précieux pour les enfans, qui, n'ayant pas l'habitude d'expectorer, avalent les mucosités qui sont chassées de la poitrine par la toux. La manne, dans ce cas, nettoie fort bien, et sans donner lieu à aucun inconvénient, leur canal intestinal. Déguiser le médicament en bonbon, c'était emmieller les bords du vase; on peut ajouter qu'avec les *pastilles de Calabre* de M. Potard, il ne reste point d'amertume au fond.

HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE.

DES SERPENS VENIMEUX EN GÉNÉRAL ET DE LA VIPÈRE EN PARTICULIER.

Le mot *serpent* s'applique vulgairement à une classe nombreuse d'êtres organisés qui ont une apparence extérieure semblable, mais qui au fond sont très-différens par leur organisation et leurs facultés.

Les naturalistes les ont tous compris sous le nom d'*ophidiens* (d'*ophis*, serpent). Tous les reptiles sans pieds, dont le corps très-allongé se meut au moyen des replis qu'il fait sur le sol, sont des *ophidiens*.

Cuvier les a divisés en trois familles :

1° Les *anguis*, qui comprennent les orvets et les acontias (serpent de Méléagre), et qui ont la tête osseuse, la langue charnue, peu extensible, et échancrée, l'œil garni de trois paupières, et des écailles égales qui recouvrent le corps et la queue comme des tuiles;

2° Les *vrais serpens*, qui n'ont ni troisième paupière, ni tympan, (oreille apparente à l'extérieur);

3° Les *serpens nus*, que d'autres naturalistes avaient mis au nombre des *batraciens* (animaux analogues aux grenouilles).

Nous nous occuperons dans cet article de la deuxième famille seulement, et dans cette famille nous ne prendrons que la tribu des *serpens proprement dits* (1).

Le principal caractère de cette tribu réside dans certaines particularités des mâchoires.

(1) L'autre tribu, celle des *doubles marcheurs*, n'a pas la tête conformée de manière à pouvoir dilater la gueule à volonté.

Premièrement, les deux branches de la mâchoire inférieure ne sont point soudées en avant, et celles de la mâchoire supérieure ne sont point fixées au crâne. Les os qui entrent dans la composition de ces parties ne sont articulés entre eux que par des ligamens, en sorte qu'ils peuvent s'écarter plus ou moins les uns des autres et agrandir ainsi l'ouverture de la gueule. Cette disposition donne aux serpens la faculté d'avaler des corps beaucoup plus gros qu'eux.

Secondement, les dents qui arment les mâchoires sont toujours aiguës et recourbées en arrière; elles ont évidemment pour usage de retenir la proie et non pas de la broyer.

Dans plusieurs espèces, ces dents sont, pour la mâchoire supérieure, distribuées sur quatre rangées, tandis que la mâchoire inférieure n'a que deux rangées. (Voyez *pl.* VI, *fig.* 8.)

Les espèces qui sont venimeuses ne conservent à leur mâchoire supérieure que les deux rangées du milieu; celles des bords sont remplacées par deux crochets situés à l'extrémité du museau, et qui sont très-longs si on les compare aux autres dents. C'est par ces crochets que les serpens venimeux inoculent leur venin aux animaux qu'ils atteignent de leur morsure. (Voyez *pl.* VI, *fig.* 7.)

Les serpens qui ne sont pas venimeux comprennent toutes les espèces de boas et les couleuvres.

Les *boas* sont les plus grands de tous les serpens; ils se distinguent des couleuvres en ce qu'ils ont le dessous du corps et *de la queue* garni de bandes écailleuses transversales, d'une seule pièce. Ils atteignent trente et quarante pieds de longueur, et la dilatation de leurs mâchoires peut aller au point de leur permettre d'avaler des chiens, des cerfs et même des bœufs. Cette opération est fort longue, dit Cuvier; il faut qu'ils écrasent leur proie entre leurs re-

plis et qu'ils l'enduisent d'une énorme quantité de salive avant d'en faire leur repas.

Les *devins*, qui sont, dans le genre boa, les plus remarquables par leur force et par l'élégance des dessins de leur peau, habitent les lieux marécageux des parties chaudes de l'Amérique; ils adhèrent par la queue à quelque arbre aquatique et laissent flotter leur corps pour saisir au passage les quadrupèdes qui viennent boire.

Les *couleuvres* forment le genre de serpens le plus nombreux en espèces et celui dont les couleurs sont le plus brillantes et le plus variées; elles se distinguent des boas en ce que les plaques du dessous de la queue sont divisées en deux, c'est-à-dire rangées par paires.

En France, on en compte sept espèces, qui sont la *couleuvre à collier* (voyez *pl.* VI, *fig.* 4), la *vipérine*, la *lisse*, la *verte et jaune*, toutes quatre aux environs de Paris; la *couleuvre bordelaise*, la *quatre raies* (la plus grande de toutes et que Cuvier croit être le boa de Pline), et le *serpent d'Esculape*. Ces trois dernières habitent plus spécialement le midi de la France et l'Italie.

De toutes ces couleuvres, la *quatre raies* seule atteint en longueur et dépasse quelquefois six pieds. Elle est fauve et porte sur son dos quatre lignes brunes ou noires.

Le *serpent d'Esculape* est plus gros et moins long que la précédente; il est brun en dessus, jaune paille dessous et aux flancs; les écailles du dos sont presque lisses. Il habite plus spécialement l'Italie, la Hongrie et l'Illyrie. C'est celui que les anciens ont représenté dans leurs statues d'Esculape, et il est probable que le serpent d'Épidaure était de cette espèce (Cuvier).

Nous avons déjà indiqué la conformation de la mâchoire supérieure, qui est spéciale aux serpens venimeux. Cuvier l'a décrite avec beaucoup de précision et de clarté; nous le copions textuellement.

« Leurs os maxillaires supérieurs, dit-il, sont fort petits, portés sur un long pédicule et très-mobiles (voyez *pl.* VI, *fig.* 7); il s'y fixe à chacun une dent aiguë, percée d'un petit canal qui donne issue à une liqueur sécrétée par une glande considérable située sous l'œil. Cette dent se cache dans un repli de la gencive quand le serpent ne veut pas s'en servir (voyez *pl.* VI, *fig.* 2, *a*), et il y a derrière elle plusieurs germes destinés à se fixer à leur tour pour la remplacer, si elle se casse dans une plaie (voyez *pl.* VI, *fig.* 9).

« Les naturalistes ont nommé les dents venimeuses *crochets mobiles*, mais c'est proprement l'os maxillaire qui se meut; il ne porte point d'autres dents, en sorte que, dans cette sorte de serpens malfaisans, l'on ne voit dans le haut de la bouche que les deux rangées de dents palatines (voyez *pl.* VI, *fig.* 7, *b b*).

« Toutes ces espèces venimeuses, dont on connaît bien la reproduction, font des petits vivans, parce que leurs œufs éclosent avant d'avoir été pondus. C'est ce qui leur a valu le nom général de *vipères*, contraction de vivipares. Le plus grand nombre a les mâchoires très-dilatables et la langue très-extensible. Leur tête, large en arrière, a généralement un aspect féroce qui annonce en quelque sorte leur naturel. (Cuvier, le *Règne animal*, t. II, p. 86). »

Les serpens venimeux se divisent en deux grands genres, qui sont les *crotales* et les *vipères*.

Les crotales ont derrière chaque narine une petite fossette arrondie, et au bout de la queue une série de cornets écailleux, emboîtés lâchement les uns dans les autres, qui se meuvent et résonnent quand l'animal rampe ou quand il remue la queue; on les appelle vulgairement *serpens à sonnettes*.

Leur venin est atroce et d'autant plus dangereux que la contrée ou la saison sont plus chaudes. Toutes les es-

pèces dont on connaît bien la patrie viennent d'Amérique.

Le *serpent à sonnettes*, dit Cuvier, rampe lentement, ne mord que lorsqu'il est provoqué, ou pour tuer la proie dont il veut se nourrir. Quoiqu'il ne grimpe point aux arbres, il fait cependant sa nourriture principale d'oiseaux, d'écureuils, etc. On a cru long-temps qu'il avait le pouvoir de les engourdir par son haleine, ou même de les charmer, c'est-à-dire de les contraindre, par son seul regard, à se précipiter dans sa gueule. Il paraît qu'il lui arrive seulement de les saisir dans les mouvemens désordonnés que la frayeur de son aspect leur inspire.

Les serpens à sonnettes ne parviennent guère au-delà de cinq à six pieds de longueur.

Leur venin est d'une couleur verte ; le bruit qu'ils font avec leur queue imite assez bien celui du parchemin froissé. M. Bosc, qui les a beaucoup observés en Amérique, prétend qu'on l'entend de douze à quinze pas au plus.

Les chevaux et surtout les chiens les sentent de loin et les redoutent au plus haut degré ; tous les animaux expriment la même horreur à l'approche du crotale. Les cochons seuls ne les craignent pas ; ils s'en nourrissent même, et ils doivent ce privilége à la cuirasse de lard dont leur peau se trouve doublée.

Ils n'attaquent jamais l'homme ; ils ne peuvent le suivre à la course ; M. Bosc les redoutait si peu, qu'il a pris en vie tous ceux qu'il a rencontrés, et qui n'étaient pas trop gros pour être conservés dans l'alcool. La lenteur de leurs mouvemens, la lourdeur inhérente à leur naturel, les empêchent de relever la queue comme les autres serpens, pour s'entortiller autour des bras, et de faire usage de leur force pour se dégager. On verra plus bas qu'il en est de même de la vipère.

Les crotales se tiennent ordinairement, contournés en spirale, dans les lieux dépourvus d'herbes et de bois, et,

comme les boas, dans les passages habituels des animaux sauvages, surtout dans ceux qui conduisent aux abreuvoirs. Là, ils attendent tranquillement que quelque victime se présente, et, dès qu'elle est à leur portée, ils s'élancent sur elle avec la rapidité d'un trait. Il est cependant arrivé plus d'une fois à un voyageur de passer très-près d'un crotale, et même de le toucher presque avec le pied, sans en être mordu. L'animal, dit M. Hippolyte Cloquet, à qui nous empruntons ces détails qu'il tient de M. Bosc, se roule aussitôt en spirale et attend de nouvelles provocations pour s'élancer. Si l'on s'éloigne, il s'allonge doucement et rampe en ligne droite, tenant ses sonnettes redressées et les secouant de temps en temps. Si on le provoque encore, il s'arrête et se roule de nouveau en spirale; il fait mouvoir ses sonnettes avec vitesse; sa tête et son cou s'aplatissent; ses joues s'enflent; ses lèvres se contractent; ses mâchoires, très-écartées, laissent voir les redoutables crochets; il darde fréquemment sa langue longue et fourchue; son corps se gonfle et s'affaisse successivement par la colère; il menace, mais il ne s'élance que lorsqu'il est sûr d'atteindre son ennemi.

C'est principalement dans les temps orageux, lorsque l'atmosphère est fort chargée d'électricité, et que le soleil brille à travers les nuages, que les crotales sont le plus dangereux. Il semble, dit à ce propos Lacépède, que les temps orageux, où le fluide électrique de l'atmosphère est dans cet état de distribution inégale qui produit les foudres, animent les serpens au lieu de les appesantir ainsi qu'ils abattent l'homme et les grands quadrupèdes.

Cuvier range à côté des crotales trois ou quatre autres espèces venimeuses qui se trouvent à la Caroline et aux Antilles; elles n'ont pas de sonnettes, mais elles ont les mêmes fossettes derrière les narines. La plus redoutable de ces dernières est *le trigonocéphale jaune* (tête trian-

gulaire), que Lacépède appelle *vipère fer-de-lance*, et qui porte aussi le nom de *serpent jaune des Antilles*. Il atteint six et sept pieds de longueur; il vit dans les champs de cannes où il se nourrit de rats et fait périr beaucoup de nègres. La *figure* 9 représente l'un de ses crochets accompagné de deux autres de remplacement, et tous les trois attachés à la mâchoire supérieure qui les supporte.

La *vipère* n'a ni appareil bruyant, ni fossettes derrière les narines, et c'est ce qui la distingue des crotales et des trigonocéphales.

Elle est le seul serpent venimeux qu'il y ait en Europe, où ses variétés sont même peu nombreuses. Celle qu'on rencontre le plus souvent en France, c'est la *vipère commune*, qui s'était tant multipliée, il y a quelques années, dans la forêt de Fontainebleau. Les rousses portent le nom d'aspic, et habitent plus spécialement le midi de la France; on en trouve aussi de presque entièrement noires.

Toutes ont la tête couverte d'écailles semblables à celles qui recouvrent le reste du corps, à l'exception de quelques-unes qui ont, sur le milieu de leur tête, trois plaques un peu plus grandes que les écailles. (La vipère que nous avons représentée est de ces dernières, voyez *fig.* 1 et 3.)

Mais il y a dans l'Inde et en Afrique des vipères qui ont la tête garnie de plaques comme la couleuvre à collier (voyez *fig.* 4).

Tel est le *serpent à lunettes* (*cobra capello* des Portugais de l'Inde, *naia* de Linnée), qui se distingue par un trait noir en forme de lunettes, dessiné sur la partie élargie de sa tête. Les bateleurs indiens l'apprivoisent et le font danser, après lui avoir arraché les crochets à venin. On dit que la racine de l'*ophiorhyza mungos* est le spécifique contre sa morsure.

Tel est aussi l'*haje* d'Égypte, qui est vert bordé de brun. C'est celui que les anciens Égyptiens avaient pris pour emblême de la divinité protectrice du monde, et qu'ils sculptaient sur le portail de tous leurs temples des deux côtés d'un globe. Cuvier pense que c'est là le serpent que les anciens ont décrit sous le nom d'*aspic de Cléopâtre*.

En Europe, et surtout en France, il n'y a point de serpent venimeux qui ait la tête couverte de grandes plaques comme la couleuvre, et l'on ne doit rien craindre d'aucun reptile qui présentera ce caractère, que nous avons tâché de bien faire ressortir dans la planche VI (voyez *fig.* 3, 4, 5 et 6). Il est très-facile à constater, car c'est celui qui frappe le plus immédiatement la vue.

Le lézard (voyez la *fig.* 6, qui représente la tête de la plus belle espèce d'Europe, le *grand lézard vert ocellé*) a la tête couverte de plaques; il n'est pas venimeux.

L'orvet (*fig.* 5), *anguis fragilis*, est de même; sa tête est couverte de plaques, et quoiqu'aux environs de Paris on le redoute comme un animal venimeux, sa morsure est sans aucun danger. On l'appelle indistinctement orvet, aveugle (quoiqu'il ait de fort beaux yeux), anveau, etc. Il est très-aisé à reconnaître. Sa tête est d'une venue avec le corps, dont le dessous est couvert d'écailles et non de plaques transversales; sa queue fait la moitié de sa longueur. Il est rangé dans la première famille des serpens que nous avons mentionnée au commencement de cet article.

La *couleuvre* (*fig.* 4), outre les plaques qui la distinguent de la vipère, a la tête allongée, un peu olivaire, posée sur un cou délié, non sans quelque élégance. Celle que nous figurons est la *couleuvre à collier*, qui est très-commune dans les prés et les eaux dormantes, où elle se nourrit d'insectes et de grenouilles. Elle est cendrée, par-

semée de taches noires le long des flancs, et sa nuque est entourée de trois taches blanches tirant sur le jaune citrin, qui par leur réunion forment une espèce de collier. On la mange en beaucoup d'endroits, sous le nom d'*anguille de haie,* mais sa chair est huileuse. Elle nage très-bien et dégage une forte odeur d'ail quand on la prend.

La couleuvre surnommée *vipérine* a le dos couvert d'une bande noire en zigzag, et par conséquent sa robe est presque semblable à celle de la vipère; mais sa tête allongée et ses larges plaques la distinguent suffisamment, au premier coup d'œil, de la *vipère commune.*

La vipère commune (*fig.* 1, 2, 3), outre les caractères naturels que nous avons fait connaître, a la tête aplatie et presque triangulaire. Son œil est surmonté d'un sourcil écailleux et saillant. Du sommet de la tête et de son milieu partent d'un même point deux lignes noires figurant un V, dont l'angle regarde le museau. De la tête à la queue, on remarque une série de lignes noires transversales qui en se réunissant figurent assez bien un zigzag. De chaque côté de ce zigzag on aperçoit une série de petits points qui regardent ses angles rentrans. La lèvre supérieure est blanche, marquetée de noir; la lèvre inférieure est noire coupée de blanc (voyez *fig.* 2). Le dessous de l'animal, la partie qu'il applique au sol, est garnie de plaques transversales d'une couleur d'acier poli. Jusqu'à la naissance de la queue, ces plaques sont entières et on en compte ordinairement cent cinquante-cinq; sous la queue, ces plaques sont disposées par paires sur deux rangs, et l'on en compte environ trente-neuf. La langue est fourchue, grise, susceptible de s'allonger, molle et incapable de blesser; l'animal la darde souvent, même en repos, pour lapper des insectes, et, selon M. Bosc, pour respirer plus facilement à la manière des chiens.

L'appareil venimeux de la vipère, comme celui de tous

les serpens à crochets mobiles (1), se compose de deux glandes. (L'organisation des glandes en général a beaucoup d'analogie avec les ganglions que nous avons décrits et représentés à propos de l'article *absorption*; voyez p. 213 du présent volume.) Ces glandes sont situées de chaque côté de la tête, derrière le globe de l'œil et sous le muscle qui a pour fonction le rapprochement des mâchoires. De chacune d'elles part un conduit membraneux qui vient s'aboucher dans l'ouverture supérieure du canal creusé dans le crochet correspondant (voyez *fig.* 9, l'ouverture de ce canal *d*).

Lorsque l'animal veut mordre, il ouvre sa gueule (voyez *fig.* 2); les crochets *a*, qui, dans l'état de repos, sont couchés et enveloppés d'une espèce de gaîne formée par le repli de la gencive, se relèvent; l'animal les enfonce en serrant dans le corps qui a excité sa fureur, et c'est dans cet acte du rapprochement des deux mâchoires que la glande se trouvant comprimée, le venin dont elle est imbibée fuit par le canal membraneux et entre dans la cavité de la dent, d'où il coule dans la blessure par la fente *e* (*fig.* 9) qui est près de la pointe. Il suit de là que plus l'animal serre avec force, mieux la glande est comprimée et plus il coule de venin dans la plaie.

Le venin de la vipère est d'une couleur jaunâtre; il n'est ni âcre ni brûlant; la sensation qu'il produit sur la langue est analogue à celle de la graisse fraîche des animaux; mis dans l'eau, il va au fond; si on le mêle, il la blanchit

(1) Cuvier avait soupçonné l'existence de serpens venimeux sans crochets en avant des mâchoires. Il avait vu des espèces dont les arrière-dents sont très-grandes et creusées d'un sillon. M. Duvernoy, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, a changé les doutes de Cuvier en certitude. Voyez le mémoire qu'il a lu sur ce sujet à l'Institut, le 25 octobre 1830. Aucun des serpens ainsi organisés n'habite l'Europe et ils ne diffèrent des autres venimeux que par cette particularité.

légèrement; exposé à la flamme d'une chandelle ou mis sur des charbons ardens, il ne brûle point; à l'état frais, il est un peu visqueux; desséché, il s'attache comme de la poix. Il parait être de nature gommeuse. (H. Cloquet.)

Le sanglier, le faucon, le héron et plusieurs autres animaux, n'ont rien à craindre du venin de la vipère; ils s'en nourrissent et les avalent toutes vives. Nous avons vu qu'il en était de même en Amérique de la part des cochons à l'égard des crotales.

L'abbé Fontana, célèbre physicien de Florence, qui a fait un très-grand nombre d'expériences sur le venin de la vipère, a trouvé que la morsure de cet animal fait périr un mouton en cinq minutes, un pigeon en huit ou dix; qu'un chat résiste quelquefois, un mouton souvent, un cheval sain toujours. Il pensait aussi qu'un homme n'en avait rien à craindre, car il faudrait trois grains pour le tuer, et le plus qu'il en a pu recueillir dans les deux glandes des plus fortes vipères n'a jamais dépassé deux grains. Il est malheureux que des observations funestes soient venues quelquefois contredire l'opinion de Fontana.

Avant de passer à la partie médicale de cet article, nous devons dire un mot des mœurs de l'animal qui en est le sujet.

La longueur totale de la vipère est communément de deux pieds, sur lesquels la queue prend de trois à quatre pouces. C'est un petit serpent aussi faible et aussi innocent en apparence que son venin est dangereux. Elle habite les coteaux boisés, secs, les bruyères exposées au levant, les endroits arides et pierreux (nous avons vu que la couleuvre recherchait les lieux humides); elle sort entre neuf et dix heures du matin, au printemps, et elle rentre avant trois heures du soir. Pendant six mois de l'année elle reste engourdie sous des tas de pierres, des souches, et

non dans des trous comme la couleuvre. Elle mange peu, vit d'insectes, de cantharides, de hannetons, de lézards, de mulots, de taupes. On prétend que deux crapauds suffisent pour la nourrir pendant tout un été. Lorsqu'elle est rencontrée, elle fuit en rampant lourdement, quelle que soit la chaleur du ciel, sans sauter ni bondir; si on l'attaque, elle se redresse sur sa queue, siffle plusieurs fois, ouvre la gueule et s'élance comme un trait. On a dit que l'épine dorsale de la vipère était conformée de manière à ne pas lui permettre de se plier en tous sens et de s'entortiller comme les autres serpens. Le fait est qu'elle a les mouvemens lourds; mais les diverses pièces de sa charpente osseuse n'en sont pas moins disposées pour jouer facilement les unes sur les autres comme chez tous les animaux de sa classe. La vipère cornue, qu'on rencontre en Morée, paraît avoir plus d'énergie dans la fibre motrice que la vipère de France. Nous l'avons vue, roulée en spirale, dressant fièrement sa tête et faisant entendre de son corps frémissant un bruissement tout-à-fait semblable à celui que produirait un ressort de montre cassé que l'on veut remonter.

Les vipères n'acquièrent leur entier accroissement qu'après six ou sept ans; on peut en conclure que leur vie est assez longue. Quelle est sa durée précise? C'est ce qu'aucun observateur n'a encore déterminé.

Les vipères s'accouplent vers le printemps, et souvent une seconde fois avant la fin de l'été, si le temps des grandes chaleurs n'est pas encore passé quand elles ont mis bas leur première portée. Pline a dit là-dessus des choses fort singulières; « que le mâle faisait entrer sa tête dans la gueule de la femelle et que celle-ci, bien loin de lui rendre caresse pour caresse, lui coupait la tête dans le moment même où elle devenait mère; que les jeunes serpens éclos dans le ventre de la vipère n'en sortaient qu'en dé-

chirant ses flancs, voulant en quelque sorte venger ainsi la mort de leur père. »

Tout cela était trop merveilleux pour être vrai, même aux yeux des anciens. Le fait est que le mâle et la femelle se replient l'un autour de l'autre et se serrent de si près qu'ils paraissent ne former qu'un seul corps à deux têtes. Le mâle se distingue de la femelle par un organe double qui se remarque à l'origine de la queue (voyez *fig* 1, *a*); c'est à l'aide de ces espèces de pattes et des crochets dont elles sont hérissées au moment des amours, que le mâle et la femelle sont tenus en rapport immédiat et permanent.

La portée des vipères va de douze à vingt-cinq. Les œufs dans lesquels les vipéreaux sont renfermés sont gros comme des œufs de merle; ils sont distribués en deux paquets; ils éclosent dans le ventre de l'animal, et les débris en restent attachés aux petits lorsqu'ils viennent à la lumière.

On a vu des vipères, au moment de l'accouchement, se roulant sur des tas de pierres, contre des troncs d'arbres, et poussant des sifflemens douloureux à la sortie de chaque vipéreau; c'est sans doute cette observation qui a donné lieu à la dernière partie du conte de Pline rapporté plus haut.

Une fois sortis du ventre de leur mère, les vipéreaux traînent seuls leur frêle existence; ils sont réduits à leur seul instinct et à toutes les conséquences d'un mauvais naturel qu'ils manifestent en cherchant à mordre tout ce qui les approche.

La vipère change de peau deux fois par an. Lacépède a fort bien décrit ce dépouillement annuel des serpens; c'est par la tête qu'il commence. La peau s'enlève d'abord du bord des mâchoires en se renversant de manière à ce que le dessous devient le dessus. L'animal passe entre des pierres et se frotte contre les broussailles, où la vieille

peau s'accroche et continue à se retourner jusqu'à l'extrémité de la queue. (Voyez *Lacépède*, *serp.*, *t.* 2, *p.* 165, *in-4°*, *art. serpent d'Esculape.*)

C'est M. le professeur Jules Cloquet qui a résumé avec le plus de clarté tout ce qui a été dit et écrit sur les effets de la morsure de la vipère et sur son traitement.

Fontana s'est trompé quand il a avancé que la morsure de la vipère n'était pas mortelle pour l'homme; mais sa théorie de l'action du venin de cet animal est encore la meilleure. Le venin de la vipère paraît en effet agir sur le système sanguin plutôt que sur les nerfs, et cette remarque est très-importante relativement au traitement. L'irritabilité nerveuse n'est détruite qu'après que le système sanguin a été envahi.

De toutes les expériences qui ont été faites sur l'action immédiate du venin de la vipère, il n'en est pas de mieux déterminée que la suivante, qui a été communiquée à l'Académie des sciences par Mortimer, secrétaire de la Société de Londres.

« Le 1er juin 1734, un homme dont le métier était de prendre et de vendre des vipères se fit mordre au pouce et au poignet de la main droite, en présence de Mortimer et de plusieurs membres de la Société de Londres, par une vipère vieille et noire fort irritée, de sorte que des gouttes de sang sortirent des plaies. Il dit qu'il sentit aussitôt une douleur violente et piquante qui pénétrait jusqu'à l'extrémité du pouce et qui se répandit par tout son bras, même avant que la vipère fût détachée de sa main, et que peu après il sentit une douleur semblable à l'action d'un feu qui se glissait le long de son bras. En peu de minutes ses yeux commencèrent à paraître rouges et comme en feu et à verser beaucoup de larmes. En moins de deux heures, il s'aperçut que le venin se saisissait de son cœur par des douleurs aiguës qui furent accompagnées de fai-

blesses et de difficulté de respirer, et suivies de sueurs froides et abondantes. Peu après, le ventre commença à enfler avec des tranchées fort aiguës et des douleurs aux reins accompagnées de vomissemens et de déjections très-violentes. Il déclara que pendant la force de ces symptômes il perdit la vue deux fois de suite, mais qu'il entendait les voix qui lui étaient familières; qu'il se sentait très-mal et que la tête lui tournait. Enfin, les vomissemens et les déjections par le bas continuant avec violence, son pouls devint si petit et si intermittent qu'on jugea à propos de lui administrer des remèdes. »

Mais quelquefois les accidens sont beaucoup plus graves et la mort en peut être la suite. Les environs de la piqûre deviennent mous, pâteux; la peau, froide, se colore de taches livides, jaunit; la plaie est sanieuse; le malade s'inquiète, s'épouvante; ses gencives se tuméfient, l'haleine est mauvaise; puis vient de l'oppression, des vomissemens que rien ne peut calmer, le hoquet, des défaillances, et enfin la mort au milieu des angoisses.

On a vu une femme mordue à la cuisse succomber en trente-six heures; un homme au bout de huit heures seulement. Cette énergie du venin dépend de la force et de la colère de l'animal, aussi bien que de la chaleur de l'atmosphère ou du moins de l'électricité qui y est répandue. Il paraît que c'est surtout aux mois de mai et de juin que la vipère est dangereuse.

Celse, auteur latin, surnommé le Cicéron de la médecine pour l'élégance de son style, qui a vécu sous les règnes d'Auguste, de Tibère et de Caligula, a très-bien connu et décrit le véritable traitement de la morsure de la vipère. Voici comment il s'exprime: « Il faut commencer par établir une ligature au-dessus de l'endroit blessé, en ayant attention toutefois de ne pas trop serrer cette ligature de peur que la partie ne s'engourdisse. Il faut ensuite

extraire le virus au moyen de la ventouse ; il est utile même auparavant de faire des scarifications autour de la plaie pour qu'il s'écoule une grande partie de sang vicié. Si l'on n'en trouve point, il faut faire sucer la plaie par quelqu'un. Certainement, les psylles n'ont pas sur ce point plus de science que les autres hommes, mais ils ont une audace que l'expérience accroît encore ; car le venin des serpens, non plus que celui des flèches, n'a point d'action sur les organes du goût, pourvu qu'il n'y ait aucune altération, mais bien quand il est introduit dans une plaie. »

M. Jules Cloquet, dont nous avons copié la traduction, continue en ces termes : « Nous n'avons qu'un précepte à ajouter à ceux de Celse, c'est de cautériser profondément et largement les lèvres scarifiées de la plaie aussitôt après qu'on aura enlevé les ventouses. Le fer rouge est, dans ce cas, le caustique le plus prompt et le plus sûr ; mais, à l'exemple de Fontana, on se sert aussi avec avantage du chlorure (beurre) d'antimoine et de la potasse concrète. »

Arrêtons-nous un instant sur les diverses phases de ce mode de traitement.

La ligature est excellente et conforme à la théorie de Fontana ; elle suspend la circulation du sang et son retour de l'endroit blessé vers le cœur, par conséquent il faut l'appliquer au moment même.

Les scarifications et la ventouse sont une conséquence de la même manière de voir, car après avoir, par la ligature, empêché le sang de la partie blessée de circuler et d'entraîner le venin avec lui, comme cette suspension de la circulation ne pourrait sans inconvénient être de longue durée, il faut se hâter d'attirer au dehors le sang vicié par le venin qui s'y trouve mêlé et d'ouvrir à son issue de larges voies, à l'aide d'incisions autour de la blessure.

Si les scarifications le font couler par le fait seul de la

division des tissus, la ventouse, qui exerce sur le lieu où on l'applique une succion puissante, une aspiration énergique, est bien plus propre à remplir le but que l'on se propose d'atteindre et qui est l'élimination totale du venin. La succion ne peut remplacer la ventouse que jusqu'à un certain point, et ce n'est qu'à défaut de celle-ci qu'on doit la pratiquer et qu'on le peut sans crainte, comme le dit Celse.

Après la ligature, après les scarifications, après la ventouse ou la succion, il faut en venir à la cautérisation. Ce dernier moyen a pour objet de détruire toutes les portions de venin qui, s'étant en quelque sorte incorporées à la plaie, ont échappé aux efforts éliminateurs des moyens précédens. Le fer rouge est le plus puissant de tous, et l'on ne doit pas hésiter à l'employer. Toutefois, comme il effraie presque toujours les malades et qu'ils ne se soumettent à son application qu'avec la plus grande répugnance et à la dernière extrémité, on le remplace par l'emploi du beurre d'antimoine et de la potasse concrète ou pierre à cautère. Si l'on donne la préférence au beurre d'antimoine, on trempe dans ce caustique liquide un morceau de bois mince et aigu et on l'appuie sur la morsure, afin d'y en faire glisser une goutte. On prend ensuite un tampon de charpie de la grosseur d'un pois, imbibé de la même liqueur, et on l'applique également sur la plaie en le recouvrant de charpie sèche maintenue par un bandage. Au bout de quelques heures, on lève l'appareil; le caustique a brûlé toutes les parties avec lesquelles il a été en contact, et si la blessure n'a pas été très-profonde, cette simple pratique suffit pour calmer tous les accidens. La plaie qui reste est pansée avec un linge imbibé d'huile d'olives tiède ou d'un cérat adoucissant et camphré.

Si la blessure a été profonde et les accidens multipliés,

il faut, après avoir essuyé le sang de la plaie agrandie et scarifiée, en imbiber les bords avec le caustique à l'aide d'un pinceau et placer dans le fond un peu de charpie trempée dans la même liqueur. L'engorgement qui reste se dissipe en frottant la partie malade avec de l'huile d'olives tiède ou en appliquant un cataplasme de mie de pain et de lait.

Le traitement énergique que nous venons d'indiquer est applicable aux cas les plus graves, à ceux par exemple où les accidens marchent avec la rapidité signalée dans l'observation de Mortimer (1). Heureusement, on peut regarder cette observation comme une exception dans laquelle on avait, à dessein et pour expérimenter un remède, accumulé sur un même individu tous les élémens de danger auxquels peut donner lieu le venin de la vipère.

Les cas les plus ordinaires en Europe et surtout en France sont ceux d'une simple morsure aux extrémités des membres. Le professeur Boyer pense que les malades en guériraient même sans traitement, ce qui n'est pas une raison pour négliger ce dernier, ajoute-t-il, parce qu'alors les accidens seraient plus graves et se dissiperaient beaucoup plus lentement. Voici ce que conseille ce praticien expérimenté, dont on se dispute maintenant l'héritage académique.

Quand le malade n'éprouve ni faiblesses, ni maux de cœur, on peut se contenter d'insinuer quelques gouttes d'ammoniaque dans la plaie, la couvrir avec une compresse épaisse et de la largeur d'un pouce, trempée dans le même médicament, frotter le membre pendant un quart d'heure avec de l'huile d'olives tiède et l'envelopper avec des linges doux trempés dans la même huile. Il regarde l'*eau de Luce* comme un spécifique et cite à ce sujet l'observation re-

(1) Il serait également efficace contre les morsures des serpens à sonnettes et des animaux enragés.

cueillie et publiée en 1747 par Bernard de Jussieu, dans une herborisation aux environs de Paris, et de laquelle il résulte qu'un jeune homme piqué en trois endroits par une vipère très-forte et très-vive, éprouva tous les symptômes énumérés ci-dessus, y compris les défaillances et les vomissemens, et fut guéri par l'administration de cinq doses d'eau de Luce, de six gouttes chaque, à l'intérieur, et par des frictions de la même liqueur faites sur les plaies et aux environs. L'un de nous, M. Rousseau, a plusieurs fois employé avec succès en France le traitement par l'ammoniaque liquide, qu'il regarde aussi comme un spécifique contre la morsure de la vipère dans notre climat.

L'*eau de Luce* n'est qu'une préparation d'alcali volatil ou ammoniaque uni à l'huile de succin. L'ammoniaque seul agit; on en fait prendre au blessé quelques gouttes de deux en deux heures, jamais pur, car il ferait vésicatoire sur la langue et l'estomac. On l'étend dans une infusion de thé, de fleurs de sureau, de vulnéraire ou de feuilles d'oranger, et comme ce liquide est très-volatil, on le verse dans la tisane au moment de la faire boire. (Quatre ou cinq gouttes par tasse à une personne jeune, faible ou sensible; douze ou quinze gouttes et rien au-delà aux gens robustes, et quand les accidens sont graves). On soutient les forces du malade par quelques cuillerées de bon vin et on ne donne de nourriture que peu à peu et quand la faim est devenue un tourment. On commence par des soupes légères, qu'on fait suivre d'alimens plus solides, jusqu'à un parfait rétablissement.

Nous n'avons rien dit du traitement général, ni des complications qui peuvent survenir et dont la blessure est quelquefois l'occasion et non la cause. Leur appréciation doit être réservée à l'homme de l'art qu'il faut toujours demander, car il viendra, lui, avec son expérience particu-

lière achever et consolider une guérison qui lui sera facile à obtenir pour peu qu'on ait mis de sagacité dans l'application des moyens que nous venons d'indiquer et que nous nous sommes efforcés d'exposer avec lucidité plutôt qu'avec élégance.

P. S. L'expérience de Mortimer avait pour objet de prouver l'efficacité de l'huile d'olives contre la morsure de la vipère. Ce moyen en effet calma les accidens; mais des essais nouveaux, faits dans le même but en France par deux commissaires de l'Académie des sciences, donnèrent lieu de conclure que l'huile d'olives ne sauve pas de la mort les petits animaux et qu'elle soulage peu les grands. Cependant, depuis lors, d'autres résultats ont été obtenus dans l'Amérique du nord, contre la morsure des crotales. Il semblerait que l'huile d'olives prise à l'intérieur, à la dose de quelques cuillerées, et appliquée sur la partie mordue, est un puissant moyen de guérison quand elle est employée à temps.

Explication de la planche VI.

Fig. I. Vipère de grandeur naturelle, mâle, prise dans la forêt de Fontainebleau. *a* caractères extérieurs indiquant le sexe.

Fig. II. Tête et portion du cou de la même, vue de profil. *a* les deux crochets dressés et menaçans. *b* la langue bifurquée sortant de son fourreau.

Fig. III. Tête de la vipère rousse ou aspic, vue en dessus. Elle ne diffère de la précédente que par la couleur, qui est d'un roux foncé sale.

Fig. IV. Tête et portion du corps de la couleuvre à collier.

Fig. V. Tête et portion du corps de l'*orvet*, dont on voit la langue épaisse et échancrée, non pas bifurquée. Les yeux ne sont pas apparens sur le dessus, parce qu'ils sont situés plus en dessous. Sa peau est luisante et il règne sur son dos, de la tête à la queue, trois bandes noires.

Fig. VI. Tête et cou du lézard vert ocellé, la plus belle espèce d'Europe.

Fig. VII. Tête osseuse de la vipère. *a* crochets venimeux. *bb* les deux rangées de dents du palais. *c* dents de la mâchoire inférieure.

Fig. VIII. Tête osseuse de la couleuvre. *aa* dents de la mâchoire supérieure. *bb* dents du palais. *cc* dents de la mâchoire inférieure.

Fig. IX. Dents venimeuses de la *vipère jaune des Antilles*. *a* os maxillaire. *ccc* crochets venimeux. *d* ouverture supérieure par laquelle le venin pénètre dans la dent. *e* ouverture inférieure par laquelle il s'épanche.

G. G. de C. et Emm. Rousseau, docteur-médecin, chef des travaux anatomiques au Muséum d'histoire naturelle, membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

DES VINS ET DES LIQUEURS SPIRITUEUSES.

Le vin est un produit de la civilisation, et au sentiment du plus grand nombre, ce n'est pas le plus mauvais. Beaucoup de médecins pourtant lui préfèrent l'eau pure, et, chose singulière, leur sentiment à cet égard trouve des argumens jusque dans le langage des poètes. Horace n'a-t-il pas dit, en beaux vers, dans son *Art poétique :*

Qui studet optatam cursu contingere metam,
Multa tulit, fecitque puer : sudavit et alsit;
Abstinuit Venere et vino.....

Il est vrai qu'en écrivant ces vers il sablait le Massique et s'enivrait de Falerne. Mais les poètes sont sujets à ces sortes de contradictions, et les médecins aussi. Le nom nous échappe de ce professeur de l'ancienne faculté de

Paris (1), qui soutenait une thèse contre le tabac et qui *prisait* à chaque argument. Plusieurs de nos contemporains en agissent de même avec le vin ; ils écrivent de gros volumes sur le danger de ce breuvage, et ils prennent plus de soin de leur cave que de leur bibliothèque. En somme, il en est du vin comme de toute autre chose ; l'abus en est nuisible autant que le bon usage en est précieux.

On ferait une longue dissertation si l'on voulait discuter toutes les propositions hygiéniques, bien ou mal sonnantes, que l'usage du vin a fait émettre, et un volume ne suffirait pas si nous entreprenions seulement de considérer cette liqueur dans ses rapports avec la gastrite, maladie fréquente, maladie à la mode pour certains médecins, mais que les gastronomes ne paraissent pas redouter du tout.

L'action du vin sur l'économie humaine dérive principalement de la plus ou moins grande proportion d'alcool qu'il contient. A cet égard, les liqueurs spiritueuses diffèrent entre elles considérablement, comme le tableau suivant en donne la preuve.

Sur cent parties, le vin,

1° de Lyssa contient....	25, 41	d'alcool.
2° de raisin sec.....	25, 12	
3° de Marsala.....	25, 09	
4° de Madère.....	22, 17	
5° d'Andalousie Xérès...	19, 17	
6° de Ténériffe.....	19, 79	

(1) Le professeur était Fagon qui présidait la thèse, Claude Berger l'argumentant, et la question celle-ci : Le fréquent usage du tabac abrége-t-il la vie ? La conclusion était affirmative, ce qui n'empêchait ni Berger ni le président de se bourrer fréquemment le nez de la poudre de réprobation. (*Note du Directeur.*)

7° des Colures contient.. 19, 75 d'alcool.
8° de Lacryma-Christi... 19, 70
9° de Constance blanc... 19, 75
10° *id.* rouge... 18, 92
11° de Lisbonne..... 18, 94
12° de Malaga (1666).... 18, 94
13° Bucillas..... 18, 49
14° Madère rouge..... 20, 35
15° Muscat du Cap..... 18, 95
16° Madère du Cap..... 20, 03
17° Grappe..... 18, 11
18° Calcavilla..... 18, 65
19° Vidonia..... 19, 25
20° Alba-flora..... 17, 26
21° Malaga..... 17, 26
22° Hermitage blanc..... 17, 43
23° Roussillon..... 18, 13
24° Clairet (1)..... 15, 10
25° Malvoisie de Madère.. 16, 40
26° Lunel..... 15, 52
27° Schiras..... ... 15, 52
28° Syracuse..... 25, 28
29° Sauterne..... 14, 22
30° Bourgogne..... 14, 57
31° du Rhin..... 12, 08
32° de Nice..... 14, 63
33° Barsac..... 13, 86
34° *id.* vieux..... 13, 00
35° Champagne..... 12, 61
36° Hermitage rouge..... 12, 32
37° Grave..... 12, 80
38° Frontignan..... 12, 79
39° Côte-Rotie..... 12, 32
40° vin de groseilles..... 11, 81

(1) Probablement le vin de Bordeaux, que les Anglais appellent *Claret*.

41°	vin d'oranges fait par un fabricant de Londres..	11, 26
42°	Tokay.....	9, 88
43°	de sureau.....	9, 87
44°	cidre.....	9, 87
45°	poiré.....	9, 87
46°	hydromel.....	7, 32
47°	aile.....	6, 87
48°	bière forte.....	6, 80
49°	porter de Londres....	4, 20
50°	eau-de-vie.....	53, 39
51°	rhum.....	53, 68
52°	genièvre.....	51, 60
53°	wiskey.....	54, 32

Ce tableau, que l'on doit à M. Brande, célèbre chimiste anglais, fournit l'une des premières bases sur lesquelles on doit asseoir l'action excitante des vins. On y voit que ce liquide varie beaucoup selon les divers pays d'où il provient; mais il varie aussi infiniment selon l'âge. Un vin vieux est beaucoup plus léger, quel que soit d'ailleurs son terroir, que lorsqu'il est jeune. Sous ce rapport, la différence est grande entre les vins d'un an et ceux qui ont, comme on dit, plusieurs feuilles. Mais il convient pour l'objet qui nous occupe d'entrer dans des détails plus positifs et plus circonstanciés.

Le vin peut être regardé comme un composé d'alcool, de matière sucrée, d'acide malique, d'acide tartarique, de tartrate acidule de potasse ou tartre, d'acide acétique, d'une matière colorante extractive plus ou moins amère et en partie résineuse, et quelquefois d'un principe aromatique (1). Ces matériaux, excepté l'alcool, se trouvent

(1) *Alcool*, esprit de vin produit par la fermentation. C'est à l'alcool que les vins doivent leur force et leur propriété enivrante.

Matière sucrée ou sucre. Tous les fruits contiennent une matière sucrée, le raisin plus que les autres; la plus grande partie se détruit

tout formés dans le raisin ; cependant une partie de l'acide acétique se forme également pendant la fermentation. La matière extractive colorante ne se rencontre que dans les vins rouges. L'alcool provient de la décomposition de la matière sucrée ; mais il reste toujours, après la fermentation, une quantité variable de sucre non décomposé, parce que l'alcool, une fois formé en certaines proportions, s'oppose à la fermentation. La quantité de sucre non décomposé est d'autant plus grande dans le vin qu'il y en avait davantage en dissolution dans le moût. Cependant, les raisins donnent en général un vin d'autant plus alcoolique qu'ils sont plus sucrés ; tels sont les raisins des pays méridionaux. Lorsqu'on veut que ces vins conservent, après la fermentation, une proportion assez considérable de matière sucrée pour avoir une saveur douce, souvent on fait évaporer une portion du moût jusqu'à consistance sirupeuse, et on la mêle avec l'autre portion avant la fermentation : c'est ainsi que se font les vins de Malaga, de Rota, et tous les vins cuits.

Quelquefois, outre les divers matériaux dont nous venons de faire mention, les vins contiennent de l'acide carbonique qui les rend mousseux ; c'est ce qui a lieu

dans la fermentation pour produire de l'alcool ; les vins dits sucrés en contiennent beaucoup, même après avoir fermenté.

Acide malique. Acide de la pomme ; il existe dans le raisin, dans la plupart des fruits, et on le retrouve dans le vin.

L'acide tartarique ou tartrique, et sa combinaison avec la potasse qui forme le tartrate acide de potasse, sont des sels propres au raisin et à quelques autres fruits.

Matière colorante. C'est ce qui donne la couleur aux vins, elle est d'abord bleue et devient rouge par son contact avec les acides du vin ; elle est de nature résineuse, se dissout à l'aide de l'alcool.

Principe aromatique. C'est le bouquet propre à chaque espèce de vin : les chimistes l'ont considéré comme une huile volatile, mais ils ne l'ont point isolé jusqu'à présent.

quand on les met en bouteille avant que la fermentation soit achevée.

Les vins n'acquièrent qu'au bout de quelque temps toutes les qualités dont ils sont susceptibles, et ils finissent ensuite par s'altérer ; il y en a, et ce sont les plus faibles, qui, au bout de six mois, un an, ont toute l'énergie qu'ils doivent avoir ; mais il en est d'autres qui continuent à se bonifier pendant un grand nombre d'années : cette propriété se remarque dans les vins qui sont riches en mucoso-sucré (1), ou en matière extractive, ou en tartre. En effet, le sucre qui a échappé à la première fermentation en éprouve une seconde, qui se fait lentement, et le convertit peu à peu en alcool ; à mesure que la proportion de l'alcool augmente, le tartre, ou tartrate acidule de potasse, n'étant pas soluble dans ce liquide, se précipite, et, en se précipitant, il entraîne une partie de la matière colorante extractive. Voilà pourquoi les vins rouges, en vieillissant, deviennent moins amers, moins acides et plus chauds : c'est parce que le tartre n'est pas soluble dans l'alcool, que les vins généreux en contiennent très-peu : tels sont les vins d'Espagne, qui ont l'avantage de se conserver très-long-temps ; aussi le dépôt qu'ils précipitent en vieillissant n'est sans doute que de la matière muqueuse plus ou moins colorée, suivant que le vin lui-même est plus ou moins foncé en couleur ; tandis que les vins de Bordeaux, qui sont très-chargés de tartre, précipitent une grande quantité de cette substance à mesure qu'ils vieillissent. La

(1) *Mucoso-sucré.* C'est la matière muqueuse unie au sucre. Cette matière muqueuse résulte des débris membraneux des cellules dans lesquelles le jus de raisin se trouve enfermé et d'où on l'extrait par l'écrasement. Elle joue le principal rôle dans la fermentation, qu'elle détermine, et c'est à ses dépens comme aux dépens du sucre, que l'alcool se trouve formé. C'est peut-être à l'excès du mucoso-sucré que certains vins doivent de filer.

fermentation insensible est continuellement ralentie par la présence de la matière extractive colorante et du tartre ; voilà pourquoi les vins de Bordeaux perdent lentement leur âpreté, et pourquoi aussi les vins du Rhin n'acquièrent toutes les perfections qu'ils peuvent avoir qu'au bout de dix, vingt ans. Ces derniers vins sont surtout très-chargés d'acide tartrique.

Les différences que présentent les vins dans leurs qualités et dans leurs effets sur l'économie animale dépendent des proportions de leurs principes immédiats, et principalement de celles de l'alcool, du mucoso-sucré, de la matière colorante extractive, du tartre et des acides qu'ils contiennent.

Les vins faibles d'alcool, imparfaitement fermentés et chargés d'acides, désaltèrent bien, mais stimulent faiblement l'estomac. Bus en trop grande quantité, au milieu d'une alimentation abondante, ou reçus dans des estomacs faibles, ils donnent d'abord des rapports aigres, puis des coliques intestinales; bus en quantité assez grande pour causer l'ivresse, ils occasionent l'assoupissement suivi d'indigestion, qui se termine par des vomissemens aigres : ils ne conviennent point aux estomacs faibles, chargés de glaires, dont les digestions sont lentes et sujettes à engendrer des aigreurs ; tels sont les vins de la Brie et de la plupart des environs de Paris, et quelques-uns de l'Orléanais quand ils sont imparfaitement préparés.

Les vins généreux contenant beaucoup d'alcool, et bien fermentés, désaltèrent moins, stimulent davantage et accélèrent la digestion ; ils échauffent promptement ; leur ivresse est forte, mais elle ne cause pas aussi constamment des indigestions et des vomissemens ; ils conviennent, en quantité modérée, aux estomacs faibles et sur la fin des repas ; ils ne conviennent pas aux personnes irritables dont la tête se trouble aisément et dont

la circulation s'accélère par la moindre excitation ; tels sont les vins du Languedoc et du Roussillon bien fermentés, et la plupart des vins de Portugal et d'Espagne.

Les vins les plus favorables à la digestion, et dont la quantité et l'abus présentent en même temps le moins d'inconvéniens, sont ceux qui, légèrement acidulés et suffisamment généreux, contiennent des quantités modérées d'alcool, peu de mucilage sucré, et qui ne sont pas très-chargés de partie extractive et colorante, ni d'une trop grande quantité de tartre. Ainsi, les vins de Bordeaux vieillis et dépouillés par le temps d'une partie de leur substance colorante et extractive, les vins de Bourgogne, les vins de la Champagne méridionale, bien fermentés, plus acidules cependant et plus légers que les vins de Bourgogne ; enfin les vins du Nord, comme ceux de Bar et du Rhin, qui ont long-temps vieilli et se sont dépouillés de leur âpreté en déposant leur tartre, sont les vins qui conviennent à un plus grand nombre d'estomacs.

Les vins qui tardent long-temps à se faire et qui, dans leur état de perfection conservent toujours un peu d'âpreté, comme les vins de Bordeaux rouges et blancs, mais principalement les rouges, sont toniques, très-peu stimulans et n'enivrent qu'à grande dose ; ils conviennent aux personnes dont l'estomac est faible et qui sont très-irritables. Dans une alimentation modérée, ils soutiennent les forces digestives ; mais ils n'excitent pas assez et ne suffisent pas dans les excès de table, encore qu'ils n'aient pas les inconvéniens de l'ivresse qui suit l'usage peu modéré des vins plus généreux, dans lesquels l'alcool est plus développé.

Les vins blancs, plus légers en général que les vins rouges, quand ils ne contiennent pas beaucoup de mu-

coso-sucré et qu'ils ne sont pas d'ailleurs très-généreux, tels que les vins blancs de Bourgogne et ceux de Champagne, étanchent très-bien la soif, s'écoulent facilement par les urines, et, pris en excès, ne causent qu'une ivresse prompte, mais peu durable, moins dangereuse et surtout moins longue que celle qui suit l'excès des vins rouges et de ceux qui sont très-chargés ou de mucoso-sucré, ou de partie extractive, ou de tartre.

Les vins légers, mis en bouteille avant la fermentation terminée, achevant ainsi leur fermentation alcoolique dans les vaisseaux fermés, s'impreignent d'une grande quantité d'acide carbonique qui les rend mousseux, stimulent vivement et promptement, désaltèrent bien, échauffent peu, donnent lieu, même pris en petite quantité, à une ivresse instantanée qui se borne à égayer, étonner et étourdir, mais qui se termine promptement sans troubler la digestion et sans avoir de conséquences funestes.

Les vins qui étant très-chargés de mucoso-sucré et très-alcooliques contiennent en outre une partie aromatique amère, comme les vins de Malaga et de Rota, sont des stimulans d'autant plus utiles qu'ils sont plus vieux et qu'il leur reste moins de musoco sucré; ils sont utiles aux personnes dont l'estomac est faible et la digestion lente, ou dont les forces digestives ne sont pas proportionnées à la quantité d'alimens solides nécessaires à leur restauration; mais on ne doit les prendre qu'en petite quantité.

Les vins sucrés aromatiques non amers et peu alcooliques, comme les vins muscats, ceux de Hongrie, les vins grecs, contenant encore beaucoup de parties fermentescibles, conviennent peu aux estomacs faibles dont les digestions sont ordinairement lentes, imparfaites et sujettes à donner des aigreurs; ils conviennent moins encore quand l'alimentation a excédé la mesure convenable.

Les vins généreux, pris purs ou peu mélangés d'eau,

sont bons pour ceux dont la digestion est lente, l'estomac chargé de glaires, et qui sont aisément incommodés par l'abondance des boissons.

Les vins étendus d'eau, et rendus ainsi très-légers, sont meilleurs pour ceux qui prennent habituellement beaucoup de boisson et dont la digestion n'a pas besoin d'être excitée : les vins pris de cette dernière manière sont plus utiles dans le cours du repas.

Les vins purs valent mieux, comme stimulans ou excitans, soit avant, soit à la fin des repas.

L'usage de plusieurs vins dans les repas est souvent nuisible, surtout lorsqu'on fait succéder les vins sucrés doux à des vins acidules, des vins qui ont beaucoup de corps, c'est-à-dire beaucoup de matière colorante extractive, à des vins légers, spécialement après une alimentation abondante.

Les vieux vins généreux et secs, c'est-à-dire ceux qui ont peu de mucoso-sucré et de matière colorante extractive, et les vins légers mousseux suffisamment fermentés, n'ont pas les mêmes inconvéniens, parce qu'ils ne font qu'ajouter à l'excitation qui accélère la digestion ; que les uns ne sont plus susceptibles de fermentation et ne passent pas aisément à l'aigre, et que les autres, en raison de leur légèreté, séjournent peu dans nos organes ; mais ces variétés de vins ne peuvent être utiles que comme compensant les désavantages d'une alimentation trop forte, soit à raison de la quantité d'alimens, soit en raison de la faiblesse de l'estomac. Ainsi, un semblable usage appartient toujours à un défaut de sobriété qui doit être banni du régime habituel et journalier.

Le mélange de l'alcool aux vins peu généreux ne produit qu'une combinaison imparfaite qui enivre promptement.

Les vins de cabaret, qui sont souvent des mélanges de

vins aigres avec de l'eau-de-vie et des vins très-chargés de matière colorante, produisent le double effet d'enivrer promptement et de causer des indigestions.

Cette appréciation hygiénique des effets du vin sur l'économie animale et les conseils qui en découlent, sont le résultat des observations d'un médecin illustre, du savant et vertueux Hallé, dont les travaux sur l'hygiène sont regardés comme ce qu'il y a de plus lumineux et de mieux fondé sur cette science. Nous lui avons également emprunté les considérations suivantes sur les autres boissons spiritueuses.

La bière est le produit de la fermentation de l'orge qu'on a fait germer pour y développer un principe sucré, et torréfier pour lui donner de l'amertume et de la couleur. Souvent on ajoute à l'orge, du seigle, du froment et quelquefois de l'avoine. On augmente l'amertume de la bière et on la rend aromatique avec le houblon et quelquefois avec d'autres plantes.

La petite bière étanche très-bien la soif et d'une manière durable; en même temps elle nourrit, elle excite légèrement les organes digestifs et la secrétion des urines. Sydenham la recommande aux goutteux; il était lui-même atteint de la goutte et sujet aux calculs rénaux; et il se trouvait très-bien de cette boisson. Il lui attribue la propriété de prévenir le pissement de sang qu'occasione la présence des calculs dans les voies urinaires.

Les bières fortes, telles que le porter et l'ale, dont les Anglais font un grand usage, contiennent plus de matières nutritives et plus d'alcool que la petite bière; leur usage renouvelle promptement le sentiment de la soif, beaucoup moins promptement cependant que les vins très-alcooliques; elles disposent les personnes qui en abusent à la cachexie lymphatique et énervent leurs facultés mentales.

Le cidre et le poiré présentent des qualités différentes : l'un et l'autre contiennent plus de matière sucrée que la bière ; ils contiennent beaucoup d'acide malique, principe qu'on ne trouve pas dans la bière ; ils contiennent aussi l'acide acétique mais point de tartre. Le poiré est plus acide, un peu plus alcoolique et moins sucré que le cidre ; cependant il s'altère plus promptement : il faut le boire peu de temps après sa préparation ; tandis que le bon cidre peut se conserver deux ou trois ans. On doit le renfermer dans des celliers dont la température soit toujours au-dessus de zéro, car il se congèle facilement et alors il est perdu. Le cidre et le poiré désaltèrent bien, nourrissent moins que la bière et enivrent facilement. Le poiré agace les nerfs de beaucoup de personnes, comme les vins blancs et surtout ceux qui sont mousseux.

Les liqueurs alcooliques, quelle qu'en soit l'espèce, prises en très-petite quantité et de manière à agir exclusivement sur la muqueuse de la bouche et sur les organes salivaires, sollicitent une excrétion modérée de salive, font cesser le sentiment de la soif et peuvent ainsi convenir, comme nous l'avons déjà observé, toutes les fois qu'il y aurait quelque inconvénient à porter à la fois dans les voies digestives une grande quantité de liquide ; à très-petites doses, elles ont aussi l'avantage de modérer la sueur dans les climats très-chauds. Dans les voyages ou autres circonstances où l'on est privé d'alimens pendant un temps plus ou moins long, un peu d'eau-de-vie, soit pure, soit étendue d'eau, calme très-bien le tourment de la faim ; mais dans l'habitude ordinaire de la vie, on doit être extrêmement réservé sur l'usage de ces liqueurs pendant les repas ; elles ne conviennent que comme assaisonnement aux constitutions humides et chargées de glaires, surtout dans certaines contrées septentrionales, où l'on fait peu usage du vin à cause de sa rareté. Prises alors en petite

quantité, elles favorisent et accélèrent la digestion et excitent en même temps toute l'économie ; à grandes doses, elles détermineraient une ivresse durable et de grands désordres dans la digestion.

Très-concentrées, les liqueurs alcooliques peuvent enflammer l'estomac. Leur usage habituel, même à un degré modéré de concentration, émousse la sensibilité des organes gastriques, durcit leurs parois, altère les sucs que ces organes sécrètent, rétrécit le calibre des vaisseaux absorbans, endurcit les glandes mésentériques, et finit par éteindre la sensibilité générale. Aussi, les hommes qui font abus des liqueurs spiritueuses perdent l'appétit, digèrent mal, ne tardent pas à avoir des obstructions et périssent hydropiques et dans un abrutissement complet de leurs facultés.

Les ratafias, ou infusions aromatiques faites dans l'alcool et sucrées, sont légèrement nourrissans en raison de la quantité de sucre qu'ils contiennent. Les aromates qu'on y fait entrer leur donnent des propriétés particulières suivant leur différente nature. C'est ainsi que la vanille donne aux liqueurs qui en contiennent une saveur extrêmement agréable et semble les rendre un peu aphrodisiaques : c'est ainsi que celles qui sont spécialement aromatisées par la canelle stimulent et échauffent ; que celles que caractérise la partie amère de l'absinthe, de l'écorce d'orange ou du citron, excitent particulièrement les fonctions de l'estomac et sont en conséquence de très-bons toniques ; enfin, c'est ainsi que les liqueurs où domine la partie aromatique des amandes amères, comme le kirsch, ont sur le système nerveux une action particulière qui semble les rapprocher des substances narcotiques. Outre ces inconvéniens, qui sont particuliers à chacune d'elles, ces liqueurs ont encore ceux qui résultent de l'alcool qui en forme toujours la base. X.

PHARMACOLOGIE.

FORMULES DIVERSES.

Pastilles de santé du docteur Delvincourt.

Prenez : Scammonée d'Alep en poudre. . 6 grains.
Teinture alcoolique de séné. . . 40 gouttes.
Carbonate de magnésie. . . . . 1 gros et 40 grains.
Sucre blanc. . . . . 2 gros 48 grains.
Réglisse en poudre. . . . . 7 grains.
Gomme adraganthe. . . . . 5 grains.
Essence d'anis. . . . . une très-petite goutte.
Sirop de violette, quantité suffisante pour développer le mucilage.
Faites, selon l'art, huit pastilles bien égales.

Ces pastilles sont particulièrement destinées à purger tes femmes et les enfans.

Une légère infusion de tilleul pourra, pendant leur action, remplacer les bouillons d'herbes ou de veau. Elles conviennent surtout aux personnes sujettes à des régurgitations acides, et à celles qui sont souvent incommodées par des flatuosités.

Lorsqu'on veut seulement entretenir la liberté du ventre, on en prend une ou deux le matin à jeun. Si l'on veut produire une purgation, on prend les huit.

MM. les docteurs Cottereau et Haas, les ont fréquemment employées dans leur pratique, et toujours avec un grand succès.

Lotion contre la teigne.

Prenez : Sulfure de chaux récent. . . . . 3 gros.
Eau de chaux. . . . . 8 gros.
Savon blanc. . . . . 2 gros.
Alcool (esprit de vin) . . . . . 2 gros.

Dissolvez le sulfure et le savon dans de l'eau et dans l'alcool, et conservez sans filtrer.

On lave plusieurs fois par jour et notamment le matin et le soir les parties affectées; on laisse sécher; bientôt les croûtes se détachent et laissent les parties sous-jacentes parfaitement saines. Il n'est pas nécessaire de couper les cheveux, il suffit de mettre le malade à un régime dépuratif et fortifiant.

Sirop des dames religieuses de Rennes communiqué par le docteur TROUSSEAU.

Prenez :	Dattes.	15.
	Jujubes.	18.
	Fleurs de nénuphar.	12.
	Semences de pavot.	de chaque 1/2 once.
	Racine de réglisse	
	Racine de guimauve sèche. .	
	Capillaire sec.	1 once.
	Sucre	1 demi livre.

On déchire les dattes et les jujubes pour en séparer les noyaux, on coupe la réglisse et la guimauve en petits morceaux, on divise les fleurs de nénuphar, on met ces substances avec le sucre dans quatre livres d'eau (deux litres), puis on ajoute le capillaire haché, de manière à le faire surnager; on fait bouillir à petit feu un demi quart d'heure; on met les semences de pavot concassées d'avance dans un mortier; on fait réduire le tout à moitié, on passe; puis l'on fait cuire jusqu'à consistance sirupeuse, ce qui donne une demi bouteille de sirop.

Ce sirop convient à toutes les personnes qui sont attaquées de catarrhe chronique; il calme parfaitement la toux et il est surtout précieux en ce que l'état inflammatoire des organes de la poitrine n'apporte pas d'obstacles à son usage. On le prend par cuillerée à bouche, le matin, à midi et le soir.

Poudre dentifrice conseillée par le docteur TOIRAC.

Prenez :	Magnésie.	de chaque 2 gros.
	Quinquina en poudre très-fine. .	
	Tartrate acide de potasse. . , . . .	10 grains.
	Huile essentielle de menthe.	2 gouttes.
	Mêlez exactement.	

Cette poudre convient aux personnes dont les gencives molles et trop humides, ont besoin d'être raffermies. Elle nettoie parfaitement les dents.

Moyen simple d'appliquer une ventouse.

Nous avons indiqué l'application de la ventouse : nous devons dire en peu de mots en quoi elle consiste. C'est une cloche de verre dont le fond est plus large que l'ouverture. On peut la remplacer par un verre ordinaire. Lorsqu'on veut s'en servir, on prend un morceau de papier bien sec, du chanvre ou du coton ; on le met tout allumé dans la ventouse ; on renverse brusquement celle-ci sur l'endroit qu'on a choisi, et l'on a bien soin d'intercepter complètement, en appuyant sur la peau, toute communication entre l'air extérieur et celui qui remplit la ventouse ; le papier ou le chanvre enflammé épuisent par leur combustion l'air de la ventouse, et quand ils s'éteignent, la chaleur a raréfié le restant ; dès ce moment, la surface de la peau ventousée est soustraite à la loi physique de la pression de l'air et soumise à l'empire de celle qui régit l'ascension des liquides dans les corps de pompe ; elle se gonfle, les humeurs y refluent de toutes parts jusqu'à ce que le vide fait dans la ventouse soit rempli. Quand on enlève celle-ci, la surface de la peau est rouge, hérissée de petites saillies, et il semble que le sang va couler par tous les pores. Si on y fait des incisions légères ou très-superficielles, avec la pointe d'un bistouri ou, ce qui vaut mieux, le tranchant d'un rasoir, et qu'on réapplique la ventouse, le sang coule avec plus ou moins d'abondance selon la profondeur des incisions. C'est

ce qu'on appelle une ventouse scarifiée. Lorsqu'on ne veut pas opérer une évacuation sanguine locale et qu'on se borne à faire rougir la peau, c'est une ventouse sèche. Nous reviendrons sur ce moyen thérapeutique, d'autant plus précieux qu'il est suceptible des plus nombreuses applications, et qu'il n'exige qu'un peu d'adresse manuelle dans la personne qui le met en usage.

VARIÉTÉS.

— *Charlatanisme. Goutte.* Nous croyons indispensable de reproduire la lettre suivante, adressée en 1828 par M. le docteur François à Antoine Miquel, rédacteur en chef de l'ancienne *Gazette de santé* (1),

(1) L'histoire de la *Gazette de santé* est assez curieuse. Entre les mains de Pinel, Gardane, Paulet, Marie de Saint-Ursin, elle fut un journal de médecine pour les gens du monde. A la mort du dernier, le docteur Montègre obéissant à la réaction qui s'opérait depuis plusieurs années contre les livres de médecine populaire que le public de toutes les classes avait tant recherchés, transforma la *Gazette* en une feuille exclusivement médicale. Ce changement de direction, fort loué des confrères de Montègre, ne fut pas du goût des habitués de la Gazette, qui renoncèrent à s'y abonner. Il fallut donc former au journal une nouvelle clientelle. Après quelques tentatives, sans doute peu fructueuses, Montègre céda la Gazette à M. le docteur Pillien, qui, lui-même, au bout de très-peu de temps, en vendit la propriété à notre ami Antoine Miquel. La *Gazette de santé* était devenue alors complètement médicale, elle s'adressait exclusivement aux médecins; et l'habileté, la science, la sagacité critique, le piquant esprit que l'on y remarqua pendant huit ans, la mirent au rang des journaux de médecine les plus estimés. Miquel étant mort, tous les élémens qu'il avait péniblement rassemblés pour le succès de son journal se sont évanouis. Le matériel de l'entreprise s'est trouvé livré à une spéculation purement mercantile, dont tous les efforts ont abouti à produire le fatras médical le plus indigeste et le plus incohérent qui se soit jamais vu, même en Allemagne. Le nom de *Gazette de santé*, comme trop vulgaire, avait été répudié il y a plus de trois ans, par les spéculateurs, pour faire place à un autre qu'il ont cru plus en rapport avec l'objet qu'ils poursuivaient. En ressuscitant nous-même le titre de *Gazette de santé*, nous n'avons pas voulu ajouter un journal de médecine à ceux qui se publiaient déjà, nous avons eu pour objet unique de remplir une grande lacune qui existait dans les enseignemens de la presse périodique, et que le charlatanisme seul exploitait sans contrôle et sans contre-poids. Les félicitations et les encouragemens que nous recevons de toute part, le zèle que mettent à la propagation de la *Gazette*, non pas seulement MM. les Curés qui y trouvent de nouveaux et de nombreux moyens de manifester leur douce philantropie, mais encore MM. les Evêques, MM. les Maires, les Présidens de cour, les Administrateurs de toutes les classes, prouvent que le besoin était grand, profondément senti, et peut-être aussi, à en croire du moins des complimens venus de trop d'endroits différens pour ne pas être sincères, que nous avons un peu réussi à le satisfaire.

notre compatriote et ami, qui est allé mourir sur la brèche à Montpellier, vainqueur d'un concours dont une chaire de médecine était le prix.

Paris, le 25 mai 1828.

Monsieur,

Comme vous voulez bien consacrer quelques lignes de votre journal à poursuivre le charlatanisme, de quelque masque qu'il se couvre, je m'adresse à vous pour faire connaître un des moyens dont se servent certains individus pour accréditer des remèdes secrets qui ne sont pas tous innocens.

Un sieur Boubée, apothicaire à Auch, a acheté, à ce qu'il paraît, un sirop prétendu anti-goutteux d'un nommé Chauveau. Pour donner de la vogue à son orviétan, il a imaginé, dans une circulaire imprimée, de me citer en tête de ceux qui en avaient fait usage, et avaient été radicalement guéris. J'affirme que cela est faux, absolument faux.

Persuadé que la chose la plus simple à faire était de m'adresser aux magistrats de la ville d'Auch, j'écrivis une lettre à M. le maire, et deux mois plus tard j'adressai une plainte à M. le procureur du Roi. N'ayant obtenu ni réponse de ces messieurs, ni désaveu du sieur Boubée, et les circulaires continuant d'être répandues avec profusion, j'ai recours à votre journal pour donner toute la publicité possible à ma réclamation, et je vous demanderai si le dit sieur Boubée n'est pas dans le cas d'être poursuivi par qui de droit, comme débitant sans autorisation légale un remède secret.

Agréez, etc.

FRANÇOIS, D.-M.
Membre de l'Académie royale de Médecine.

— Nous ne voulons pas attacher à nos efforts plus d'importance qu'ils n'en méritent, mais il est bien certain que de toutes les planches qui ont été publiées jusqu'à ce jour sur des objets d'histoire naturelle, aucune n'est aussi exacte et aussi complète que la nôtre. M. le docteur Emmanuel Rousseau, notre collaborateur et l'un des rédacteurs de cet article, a réuni avec beaucoup de sagacité tous les élémens du dessin, de concert avec M. Chazal, dont le pinceau habile en a reproduit tous les détails avec une exactitude et un air de vie vraiment remarquables. Nous hésitions à croire que la gravure pût atteindre à une semblable perfection; M. Duménil a prouvé par le fait, et nos lecteurs sont à même de juger combien notre doute à cet égard était injuste.

— *Gravure coloriée.* Nous avions le dessein de faire colorier la gravure du présent cahier; plusieurs raisons s'y sont opposées : 1° le temps qui ne nous aurait pas suffi pour servir à la fois tous nos abonnés; 2° l'impossibilité où nous avons été de trouver un assez grand nombre

de coloristes capables de donner à ce travail toute la perfection que nous y désirons ; 3° le haut prix de cette main-d'œuvre, dont on aura une idée quand on saura que le coloriage des planches de champignons nous revient à près de moitié de la valeur de chaque numéro.

Néanmoins nous avons fait tirer un petit nombre d'exemplaires (200 seulement) sur papier vélin superfin, en couleur, retouchés au pinceau avec le plus grand soin par Mlle Blazy, dont le talent en ce genre a fait la fortune de nos premières planches et qui a reproduit, avec un rare bonheur, sur la gravure, tout le fini et toute la délicatesse du coloris de M. Chazal. Nous destinons ces exemplaires aux personnes qui, appréciant toute l'importance d'un objet d'histoire naturelle représenté avec ses couleurs propres, nous procureront à la fois *cinq abonnemens*, dont ils nous enverront le montant en même temps (c'est-à-dire 37 fr. 50 c., franc de port). Plusieurs de nos abonnés nous ont déjà prouvé de cette manière tout l'intérêt qu'ils prennent au succès de notre entreprise philantropique, aussi est-ce pour donner à ceux-ci une marque de gratitude plutôt que pour stimuler le zèle de tous, que nous nous sommes imposé un sacrifice dont ceux qui en jouiront connaîtront toute l'importance. La gravure coloriée sera expédiée aux personnes qui en feront la demande avec le premier cahier du second volume, c'est-à-dire au 1er mars.

— *Dictionnaire de la santé.* Cet ouvrage est sous presse, mais pour le rendre plus digne de l'objet auquel il est destiné, nous avons pris le parti d'y joindre plusieurs planches anatomiques destinées à donner une idée générale de l'organisation humaine. Il est bien possible que leur achèvement prolonge de quelques jours l'époque de la publication du livre ; mais quoique le délai pendant lequel nous avions jugé convenable d'accorder aux premiers souscripteurs une faveur particulière soit expiré, nous n'en laissons pas moins le prix du dictionnaire à 6 francs, pour Paris, et à 7 fr. 50 c. franc de port pour les départemens, mais il faut payer d'avance le prix total avant le jour de la publication.

— *Couverture.* Nous envoyons à nos souscripteurs une couverture nouvelle destinée à réunir tous les cahiers du premier volume. On trouvera au mot *planches* de la table, l'indication de l'endroit où le brocheur devra placer chaque dessin. A l'avenir, la couverture des cahiers mensuels ne sera point imprimée.

UN MOT DE POST-FACE.

Nous ne saurions terminer ce premier volume sans adresser à nos souscripteurs des paroles de gratitude, pour les encouragemens qu'ils n'ont cessé de donner à nos travaux. Grâce à eux *la Gazette* est aujourd'hui recherchée partout avec avidité. Ils ont contribué à nous faire vaincre bien des préjugés et surmonter bien des obstacles.

On ne voulait pas croire qu'il fut possible de puiser une instruction solide dans un recueil qui affichait la prétention d'amuser avec des leçons d'hygiène et de physiologie; la médecine était réputée une science triste, de l'étude de laquelle on avait hâte de détourner les yeux; nous avons prouvé que les résultats positifs de cette science pouvaient être exposés avec clarté, compris sans fatigue, et que leur étude était la source des plus nobles et des plus utiles récréations de l'esprit.

Les médecins nos confrères n'avaient pas assez d'anathêmes pour flétrir les ouvrages de médecine populaire; quand ils ont eu compris notre but, ils se sont empressés de nous offrir leur savante collaboration.

Enfin de nombreuses entreprises littéraires avaient fondé leur succès sur l'amusement de l'esprit et des yeux; ces concurrences redoutables, nous les avons vaincues par l'utilité, l'abondance et le choix de nos matériaux, aussi bien que par la perfection de nos planches coloriées, devenues autant de petits tableaux que les artistes les plus difficiles ne désavoueraient pas.

Avec des élémens de succès aussi positifs, il était impossible de ne pas mériter l'estime générale. Cette estime fait toute notre gloire, et nous serions ingrats de ne pas dire que nous en avons reçu les témoignages les plus nombreux et les plus éclatans. On en aura une idée quand on saura que notre journal, destiné dans le principe à pénétrer modestement dans les presbytères, compte aujourd'hui de nombreux lecteurs dans toutes les classes de la société, sans en excepter même l'armée où nous avons des souscripteurs dans toutes les armes et dans tous les grades; et qu'il a déjà pénétré en Italie, en Suisse, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne, où il a reçu les honneurs d'une traduction.

Nous devons ce grand succès à nos souscripteurs, nous leur en témoignons notre vive reconnaissance, et nous les prions d'en recevoir l'expression comme le gage des efforts que nous ne cesserons de faire pour mériter la continuation de leurs bons offices.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME ;

Par M. MERLIN, *chargé de la table des actes royaux et des lois, aux ministères de l'Intérieur et du Commerce.*

A.

Absorption.— Fonction nutritive, p. 213.—Absorption digestive, 216.—Id. cutanée, 217.—Id. interstitielle, 219.

Affinité vitale.—Force vitale, p. 21.—Son intervention dans la digestion, 56.

Agaric.—Espèce de champignon, p. 25.

Agneau.—Voyez *Alimens*, p. 111.

Albumine.—Principe immédiat des animaux, p. 107.

Alimens (*Hygiène des*).—Analyse chimique des substances alimentaires.— Dissection de la matière alimentaire.— Sucre, fécule, pain, bœuf, porc, gibier, poisson, huîtres, etc.; p. 97.—De leur préparation, 166.—Bouillon, étuvée, friture, 167.—Assaisonnemens, 170.—Chimie culinaire, 173.

Alimens indigestes (*des*).—Crudités, alimens durs, alimens visqueux, p. 153.—Alimens acerbes, alimens fermentescibles, 154.—Alimens détériorés, 155.

Amanite.— Espèce de champignon, p. 25.—Oronge vraie, 175.—Id. fausse, 178.—Amanite bulbeuse blanche, 179.—Id. bulbeuse citrine, 180.—Id. bulbeuse verte, *id.*—Id. agaric fuligineux, 181.—Id. agaric dartreux, *id.*

Amatus Lusitanus.—Conseils relatifs à la goutte, p. 68.

Amussat (*Le docteur*).—Hygiène du choléra, p. 86.

Anguille de la colle.—Erreur de Cuvier, p. 93.

Anguille de haie.—Espèce de couleuvre, p. 249.

Anus.—Extrémité inférieure du *rectum*, p. 51

Arachnoïde.—Membrane séreuse du cerveau, p. 19.

Asperges.—Sirop de pointes d'asperges, p. 188.

Aspic (*de Cléopâtre*).—Espèce de vipère, p. 248.

Association.—Des médecins de Paris, p. 96.

B.

Barbier d'Amiens.—Opinion sur la diète, p. 127.

Barthez (de Montpellier).—Son opinion sur la goutte, p. 69.

Berteau (*Mlle Caroline*).—Voyez *Vertu*, p. 45.

Bibliographie.—Etudes religieuses, p. 96.—Physiologie médicale, par le docteur Gerdy, 190.—Histoire des champignons comestibles et vénéneux, par le docteur Roques, 191.—Dictionnaire de santé, *id.*

Bière.—Sa composition, 270.—Ses diverses espèces, 271.

Bile.—Sa formation et ses usages, p. 59.

Blanc de champignon.—Amas de sporules, p. 26.

Boa.—Espèce de serpent, p. 242.
Bœuf.—Voyez *Alimens*, p. 109.
Boissons (Des).—De l'eau, p. 206.—Du vin, 261.
Boissons médicinales.—Leur préparation; par M. Touche, p. 87.
Bolet.—Espèce de champignon, p. 25.
Botanique alimentaire.—Des champignons comestibles et vénéneux, p. 175.—*Usuelle.*—Du café, p. 230.
Buchan.—*Médecine domestique*. p. v.—Anathêmes contre lui, vij.

C.

Café.—Ses diverses espèces et ses qualités, p. 231.—Infusion à chaud et à froid, 232.—Ses propriétés, 233.—Employé comme fébrifuge, 235.—Contraire dans les affections aiguës, 236.—Employé contre l'asphyxie, 236.
Canal alimentaire.—Son anatomie, p. 49.
Cartilages.—Parties solides de l'homme, p, 17.
Caseum.—Principe immédiat des animaux, p. 108.
Caux (De).—Voyez *G. Grimaud de Caux.*
Ceppatello buono.—Voyez *Porcino*.
Cérat.—De laurier-cerise; sa formule, p. 140.
Champignons.—Comestibles et vénéneux par M. le docteur Prosper Martin, p. 24.—Id. par le docteur Roques, 27—Planche 2e, coloriée, 31.—Caractères des champignons, 32.—Manières de les préparer, 33.—Symptômes d'empoisonnement, 34—Secours et moyens curatifs, 35.—Oronges vraie et fausse, 144.—Comestibles et vénéneux (2e article), par M. Touche, 175.
Chapeau.—De champignon, p. 26.
Charlatanisme.—Ses excès; moyens de l'arrêter et de le détruire, ix.—De la goutte, 282.
Chirurgie pratique.—Des ulcères, par le docteur Gerdy, p. 77.—De la lithotritie; par le docteur Leroy d'Etiolles, 145.—Pédicurie; par le docteur Pau, 223.
Choléra-morbus.—Recrudescence à Paris, p. 86. Son hygiène, par le docteur Amussat, *id.*
Chyle.—Fluide nutritif provenant de la digestion des alimens, p, 59.
Chylification.—En quoi consiste ce phénomène, p. 55.
Cidre et poiré.—Leurs effets sur la santé, p. 272.
Circulation.—Fonction nutritive, p. 23.
Cochon—Voyez *Alimens*, p. 110.
Cochon de lait—Voyez *Alimens*, p. 111.
Cœlius Aurelianus.—Son opinion sur la goutte, p. 69.
Cœur.—Viscère de la poitrine, p. 18.
Consultations.—Indication d'un ordre pour les présenter d'une manière uniforme, p. 190.—Doivent autant que possible être accompagnées d'un mémoire à consulter par un médecin, 284.
Contre-stimulistes.—Leur système, p. 128.
Corps.—Son attitude et sa température dans diverses maladies et au moment de la mort, p. 202.
Correspondance.—Consultations, p. 189.—Réponse à diverses observations, 190.—Continuation, 239.
Cors.—Considérations sur les cors et moyens les plus simples pour les guérir, 226.—Composition de bains de pieds à prendre avant de couper les cors, 229.
Couleuvre.—Espèce de serpent, p. 243.—Couleuvre à collier, vipérine bordelaise, quatre raies serpent d'Esculape, 243.—Anguille de haie, 149.
Croute laiteuse.—Notice sur son traitement, p. 125.

Cuvier (*Le baron*).—Ses préjugés relativement aux êtres microscopiques p. 93.—Classification des serpens, 241.

D.

D'Arcet.—Pastilles de, p. 42.
Décoction.—Sa définition, p. 90.
Dentition.—Accidens qui l'accompagnent ; par le docteur Toirac, p. 117. —Soins qu'exigent les enfans à cette époque, 118.—Travail de la dentition, 120.— Opinion du docteur Guersent, 123.— Ordre de la sortie des dents, 125.
Dents.—Incisives, laniaires, molaires, p. 49.—Leur état au moment de la mort, 200.
Devin.—Espèce de serpent, p. 243.
Dictionnaire de santé.—Conditions de la souscription, p. 191.—Est sous presse, 284.
Diététique.—La *Gazette* s'en occupera, p. 131.
Digestion.—Fonction nutritive, p. 22.—Anatomie du canal alimentaire, 49.—Phénomènes digestifs, 53.— Phénomènes consécutifs de la digestion, 60.
Dissolution vitale.—Théorie de la digestion, p. 57.
Dyspepsie (*De la*). Indigestions chroniques, p. 161.

E.

Eau (*De l'*).—Conditions qu'elle doit réunir pour être potable, p. 208. —Eaux de rivière, 210.—De la Seine, *id.*—De puits, 211.—De source, 212.—minérales, *id.*
Eau de Luce.—Préparation contre la morsure des vipères, p. 259.
Engelures. — Préparations diverses contre les engelures non ulcérées, p. 183.
Estomac. Sa description et ses fonctions, p. 18 et 50.
Etiolles (Le docteur Leroy d').—Voyez *Leroy d'Etiolles.*
Etudes religieuses.—Journal religieux, p. 96.

F.

Fabrice de Hilden.—Citation relative à un goutteux, p. 71.
Facultés intellectuelles.—Leur état dans certaines maladies et au moment de la mort, p. 201.
Fèces.—Résidus de la digestion, p. 62.
Fécule (principe immédiat des végétaux). — Substance alimentaire, p. 101.
Fibrine (principe immédiat des animaux). — Substance alimentaire, p. 105.
Fluides. — Entrent dans la composition du corps. — Leur énumération, p. 20.
Foie.—Viscère de l'abdomen, p. 18.
Fonctions nutritives.—Il y en a six, p. 32.
Fonctions relatives.—On en compte trois, p. 23.
Fonctions vitales.—Sont de deux espèces : fonctions nutritives et fonctions relatives, p. 22.
Force vitale.—Les physiologistes en reconnaissent trois, p. 21.
Formules.—Pour les indigestions, p. 165.—Pour la moutarde, 172.— Contre les engelures non ulcérées, 183.—De bains de pieds avant de couper

les cors, 229.—Poudre pour augmenter le lait des nourrices, 237.—Potion purgative agréable, 238.—Pastilles de santé du docteur Delvincourt, 280.

Fourrier (*M.*).—Emploi du sirop de pointes d'asperges pour une affection du cœur, p. 188.

G.

Galons (*Les*).—Notice sur leur traitement, p. 125.

Gazette de Santé.—Utile aux gens du monde, p. vij.—Chaque volume contiendra une table alphabétique des matières, 96.—But qu'elle s'est proposé, ses résultats déjà obtenus, 143.—Est une œuvre philantropique, 187.—Fiscalité.—Améliorations, 238.

Gélatine (principe immédiat des animaux).—Substance alimentaire, p. 106.

Gelée végétale (principe immédiat des végétaux).—Substance alimentaire, p. 105.

Georget (*Le docteur*).—Son testament, p. 141.

Gerdy (*Le docteur*).—Des ulcères, p. 77.—Traité de physiologie médicale, 188.

Gibier.—Voyez *Alimens*, p. 112.

Gomme (principe immédiat des végétaux). —Substance alimentaire, p. 104.

Gougeon (*Le général*).—A vu employer le café contre les effets de l'asphyxie, p. 236.

Goutte (*De la*).—Par M. Grimaud de Caux, p. 64.—Ses symptômes, 66.—Opinion de Lieutaud, *id.*—Id. de Sydenham, 67.—Moyens curatifs, 68.—Conseils d'Amatus Lusitanus, *id.*—Peau divine, 76.—Formule contre la goutte, *id.*—Charlatanisme relatif à sa guérison, 282.

Grimaud de Caux (*M.*)—Prolégomènes de la physiologie, p. 15.—Physiologie (Digestion), 49.—Médecine pratique (De la goutte), 64.—Hygiène (Des alimens), 97.—Des systèmes en médecine considérés sous le rapport du traitement des maladies, 127.—Hygiène (De la préparation des alimens, des assaisonnemens, chimie culinaire), 166.—Seméiologie (Des signes de mort dans toutes les maladies), 195.

Guiraud (*Femme*).—Voyez *Vertu* (*Prix de*), p. 45.

H.

Helvétius.—Pense que l'homme est essentiellement carnivore, p. 99.

Hémorrhagies.—Souvent signes de mort, p. 204.

Hippocratistes.—Leur système, p. 127.

Histoire naturelle.—Dénombrement, p. 240.

Histoire naturelle médicale.—Des serpens venimeux en général et de la vipère en particulier, p. 241.

Hoffmann.—Un mot sur l'étude de la physiologie, p. 185.

Homme.—Sa définition, p. 15.—Histoire de son physique et de son moral, 17.

Homupathiotes.—Leur système, p. 129.

Hygiène — Son étude doit former la principale base de l'art de guérir, p. 14.—Des alimens, 97.—De leur préparation, assaisonnement, chimie culinaire, 166.

Hygiène alimentaire.—Des champignons comestibles et vénéneux, par M. Martin, p. 15.—*Id.* par M. Touche (2e article), 175.—Des vins et des liqueurs spiritueuses, 261.

I.

Indigestion (*De l'*).—Par le docteur Prosper Martin, p. 152.—Causes provenant des alimens, 152.—Symptômes, 155.—Traitement, 158.—Indigestions chroniques, 161.
Infusion.—Sa définition, p. 90.
Insalivation.—L'un des phénomènes antérieurs à la digestion, p. 53.
Intestins grêles.—Duodénum, jejunum, p. 50.—Iléon, 51.
Intestins (*gros*).—Cœcum, rectum et colon, p. 51.
Introduction.—Page, 1.

J.

Journaux.—Leurs annonces marchandes quelquefois nuisibles, p. 8.

L.

Lait (*Conserve du*)—Voyez *variétés*, p. 42.
Langue.—Son état dans diverses maladies et au moment de la mort, p. 200.
Leroy d'Étiolles (*Le docteur.*)—Conseils aux personnes affectées de la pierre, p. 145.
Lézard (*Histoire naturelle.*)—Grand lézard vert ocellé, p. 248.
Lieutaud. — Son opinion sur la goutte, p. 66. — Citation de cet auteur, 74.
Liqueurs spiritueuses.—Des vins et des liqueurs spiritueuses, p. 267. —Nuisibles à l'estomac, 272.
Lithotritie.—Conseils aux personnes affectées de la pierre, par le docteur Leroy d'Étiolles, p. 145.
Lotion.—Contre la teigne, p. 274.
Lymphe.—Produit de l'absorption, p. 220.

M.

Macération.—Sa définition, p. 90.
Maladies des enfans.—Dentition, par le docteur Toirac, p. 117.
Manne.—Voyez *pastilles de manne.*
Marcassin.—Voyez *alimens*, p. 111.
Martin (*Le docteur Prosper.*)—Auteur d'un traité de la migraine, p. 24. —Des champignons comestibles et vénéneux, 24.—De l'indigestion, 152.
Mastication.—L'un des phénomènes antérieurs de la digestion, p. 53.
Médecine (*Livres de*).—Il en faut au public.—*Médecine curative.* — *Médecine sans médecin.*—*Avis au peuple.*—*Médecine domestique*, p. 1.
Médecine pratique.—De la goutte, p. 64.—De la dentition des enfans, par le docteur Toirac, 117.—De l'indigestion par le docteur Prosper Martin, 152.
Mélanges.—Un mot sur l'étude de la physiologie, par F. B. Hoffmann, p. 185.
Membranes.—Toiles organisées servant d'enveloppe aux organes.—*Membranes séreuses et membranes tégumentaires*, p. 18.—Membranes muqueuses, 19.
Mérat.—Son opinion sur la médecine des pauvres, p. 132.
Mésentère.—Espèce d'éventail membraneux qui fixe le jéjunum et l'iléon à la colonne vertébrale, p. 51.
Molière.—Serment d'Argan dans le malade imaginaire, p. 65.

Motilité.—Force vitale, p. 21.
Mortimer (*M.*)—Expérience sur le venin de la vipère, p. 254.
Moutarde.—Considérations sur son emploi en médecine, par le docteur Parmentier.—Ses propriétés.—Synapismes.—Moutarde noire, p. 39.—Moutarde blanche, 41
Mort.—De ses signes dans toutes les maladies. — (Séméiologie), par Grimaud de Caux, p. 195.—Signes qui la précèdent, 204.
Mouton.—Voyez *alimens*, p. 109.
Mouvemens.—Fonctions relatives, p. 23.
Muscles.—Parties solides de l'homme, p. 17.
Musgrave.—Son opinion sur la goutte, p. 69.

N.

Nerfs.—Leur définition et leurs fonctions, p. 19.
Nutrition.—Fonction nutritive, p. 23.

O.

OEsophage.—Canal alimentaire, p. 50.
Oiseaux.—Voyez *alimens*, p. 112.
Odontocie.—Pousse des dents, p. 117.
Odorat.—Sa perte dans de graves maladies est un symptôme de mort, p. 201.
OEil de perdrix.—Espèce de *cor.* Voyez ce mot.
Opération césarienne.—Pratiquée par le docteur Caffe, dans un cas très-curieux, p. 240.
Oronge (*Amanite.*)—Oronge vraie, (voyez *amanite.*) Fausse oronge, (voyez *amanite.*)
Os.—Parties solides de l'homme, p. 17.
Osmazôme.—Substance alimentaire.—Principe immédiat des animaux, p. 106.
Ouie.—Son affaiblissement dans des maladies graves est un symptôme de mort, p. 201.

P.

Parmentier (*Le docteur.*) — Emploi de la moutarde en médecine, p. 39. —Essai d'un plan de pharmacie domestique, 127.—De l'absorption (physiologie), 213.
Parole.—Fonction relative, p. 23.
Pastilles.—De d'Arcet, p. 42.—De manne, par M. Potard, 240.—De santé du docteur Delvincourt, 280.
Pau (*Le docteur.*)—Pédicurie (chirurgie pratique), p. 223.
Peau.—Membrane tégumentaire, p. 19.
Peau divine.—Employée contre la goutte, p. 75.—Sa préparation, 76.
Pédicule.—De champignon, p. 26.
Pédicurie.—Par le docteur Pau, p. 223.
Péristole.—Contraction digestive de l'estomac, p. 56.
Péritoine.—Membrane séreuse de l'abdomen, p. 19,
Pharmacie.—Utilité des pharmacies.—Définition de l'apothicaire.—Plan d'une pharmacie populaire, p. 127.—Médicamens externes, 134.—Médicamens internes, 135.
Pharmacologie.—Emploi de la moutarde en médecine, par le docteur Parmentier, p. 39 —Des boissons médicinales simples.—Leur préparations par M. Touche, 87.—Des systèmes en médecine considérés sous le rapport du traitement des maladies. Essai d'un plan de pharmacie domestique,

127.—Préparations diverses contre les engelures non ulcérées, 183.—Formules diverses.—Pastilles de santé du docteur Delvincourt, 280.

Physiologie. — Connaissance de cette science complètement ignorée, p. 11.—Prolégomènes, 15.—De la digestion, 49.—De l'absorption, 213. Un mot sur l'étude de cette science, 185.—Traité de Physiologie, par le professeur Gerdy, 188.

Physiologistes.—Leur système, p 128.

Pierre (De la) —Voyez *lithotritie*, p. 145.

Planches.—Champignons comestibles et vénéneux, pl. 1re, p. 31.—Canal alimentaire, pl. 2e, 63.—Oronges vraie et fausse, pl. 3e, 144.—Amanites diverses, pl. 4e, 179.—Vaisseaux lymphatiques, pl, 5e, 221.—Vipères, couleuvre, orvet, lézard, pl. 6e, 241.

Plèvre.—Membrane séreuse de la poitrine, p. 19.

Poiré.—Voyez *cidre et poiré.*

Poisson.—Substance alimentaire.—Ses vertus aphrodisiaques.—La sardine, l'huitre, etc., p. 113.

Porcino et ceppatello buono.—Noms italiens du *bolet comestible*, p. 31.

Poudre hœmostatique.—Formule, p. 93.—Dentifrice, p. 276.

Pouls.—Son état au moment de la mort, p. 198.

Poumons.—Viscère de la poitrine, p. 18.

Préparations.—Voyez *formules.*

Purgatif rafraîchissant.—Formule, p. 92.

Pylore.—Extrémité duodénale de l'estomac, p. 50.—Ses fonctions dans la digestion, 55.

R.

Recettes.—Voyez *Formules.*

Reins.—Organes secréteurs de l'urine, p. 18.

Respiration.—Fonction nutritive, p. 23.—Son état dans diverses maladies et au moment de la mort, 199.

Ribes (M.).—Conseils contre les premiers symptômes du choléra, p. 87.

Roi des Français (Le).—Secours à un malheureux écrasé par sa voiture, p. 141.

Roques (Le docteur).—Auteur des *Champignons comestibles et vénéneux*, p. 27.—Annonce de cet ouvrage, 191.

Rousseau (J.-J.).—Pense que l'homme était primitivement herbivore, p. 99.

Rousseau (Le docteur Emmanuel), chef des travaux anatomiques au Jardin du Roi.—Voyez *Vipère.*

S.

Sarcopte du tilleul.—Animal microscopique, p. 94.

Secrétion.—Fonction nutritive, p. 23.

Séméiologie.—Des signes de mort dans toutes les maladies; par le docteur Grimaud de Caux, p. 195.

Sensations.—Fonctions relatives, p. 23.

Sensibilité.—Force vitale, p. 21.

Serpens.—Leurs espèces, p. 241.—Serpent d'Esculape, 243.—Serpens à sonnettes, 244.—Serpens à lunettes, 245.

Sirops.—Antigoutteux, p. 66 et 274.—De pointes d'asperges, 188.—Des dames religieuses de Rennes, p. 275.

Souris.—Introduction accidentelle dans le canal digestif, p. 142.

Sporules.—De champignon, p. 26.

Sporulifère (Membrane).—Du champignon, p. 26.

Suc pancréatique.—Fluide digestif.—Sa formation et ses usages, p. 59.

Sucre (principe immédiat des végétaux). — Substance alimentaire, p. 101.

Sydenham.—Son opinion sur la goutte, p. 67.
Synapisme.—Voyez *Moutarde,* p. 39.

T.

Teigne.—La teigne faveuse, p. 239.—Lotion contre la teigne, p. 274.
Tendons.—Parties solides de l'homme, p. 17.
Thérapeutique.—Des systèmes en médecine sous le rapport du traitement des maladies, p. 127.
Tige.—De champignon, p. 26.
Tissot.—Avis au peuple, p. v.—Anathêmes contre lui, vij.
Tissu cellulaire.—Sa définition, p. 18.
Toirac (*Le docteur*).—Dentition des enfans, p. 117.
Touche (*M.*).—Boissons médicinales simples, p. 87.—Des amanites, 175.
Toxicologie.—Des champignons comestibles et vénéneux, p. 175.
Turpin (*M.*).—Sarcopte de tilleul, p. 94.

U.

Ulcères (*Des*).—Définition, caractères particuliers, p. 77.—Leurs causes, leurs effets, 78.—Traitement et guérison, 79.—Préparation des bandelettes agglutinatives, conseillées pour leur guérison, 86.

V.

Vaisseaux.—Leurs espèces et leurs fonctions, p. 19.—Chylifères et lymphatiques, 213.
Variétés.—Erreur et calcul d'un petit journal à propos des pastilles de d'Arcet, p. 41.—Les crapauds et les rhumatismes, 42.—Conserve de lait, *id.*—Singulière ignorance de Cuvier, 93.—Association des médecins de Paris, *id.*—Découverte d'un nouvel animal, par M. Turpin, 94.—Charlatanisme, 95.—Testament philosophique d'un médecin, 141.—Introduction accidentelle d'une souris vivante dans le canal digestif, 143.—Racahout, *id.*—Succès de la *Gazette de Santé*, but qu'elle s'est proposé, résultats qu'elle a déjà atteints, *id.*—Secours du Roi à un malheureux écrasé par sa voiture, 141.—La *Gazette de Santé* est une œuvre philantropique, 187.—Un secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et le sirop de pointes d'asperges, 187.—Traité de physiologie du professeur Gerdy, 188.—Correspondance; consultations, *id.*—Réponse à diverses observations, 189.—*Gazette de Santé;* améliorations, 238.—Correspondance, 239.—Contagion de la teigne, *id.*—Opération césarienne, 240.—Histoire naturelle, *id.*—Pastilles de manne, *id.*—Charlatanisme; goutte, 282.—Gravure coloriée, 283.—Dictionnaire de la Santé, 284.—Réclamations; consultations, *id.*
Veau.—Voyez *Alimens,* p. 111.
Ventouse.—Moyen simple de l'appliquer, 281.
Vertu (*Prix de*).—Histoire de Mlle Berteau d'Elbeuf et de la femme Guiraud, p. 45.
Vie.—De l'organisation et de la vie, 15.
Vins.—Des vins et des liqueurs spiritueuses, p. 261.—Proportion de l'alcool dans ses diverses espèces, 263.—Vins favorables à la digestion, 267.—Vins blancs, 268.
Vipères.—Vipère commune, p, 247.—Expérience sur leur venin, 254.
Viscères.—Leur définition, p. 18.
Vision.—Est quelquefois double au moment de la mort, p. 201.
Voix.—Fonction relative, p. 23.
Volva.—De champignon, p. 25.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DU TOME PREMIER.

Rosson del. 1/3 Nature Lith. Imp. d'Engelmann & Cie

1 2 et 3 Bolet comestible (Boletus edulis) alimentaire

4 et 5 Bolet pernicieux (Boletus perniciosus) vénéneux

6 coupe d'un bolet pernicieux dont le contenu intérieur se verdit par le contact du lait.

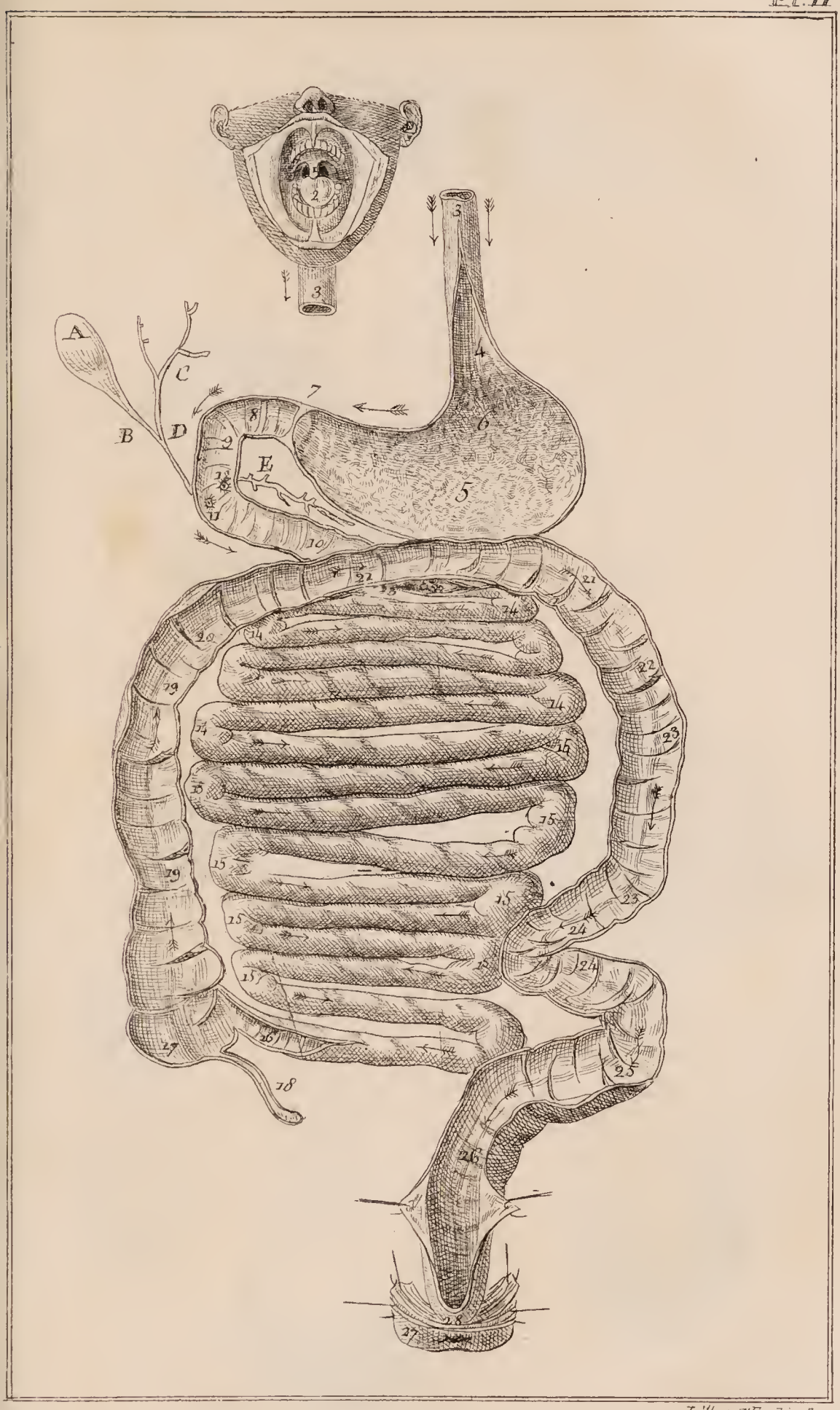

Lith. x. d'Engluien 39

Canal Alimentaire.

(Page 63.)

5, 6, Am. Fausse-Orange. { Amanita-muscaria
Variété à taches jaunes, Vénéneuse.

(1/3 Nature)

1, 2, 3. Amanite Orange-vraie (Amanita Aurantiaca) Alimentaire.

4. Am: Fausse-Orange (Amanita muscaria ou pseudo Aurantiaca. Variété à taches blanches. Vénéneuse.

5, 6, Am: Fausse-Orange. (Amanita-muscaria. Variété à taches jaunes, Vénéneuse.

1. Amanite bulbeuse blanche —	Am: Bulbosa alba —	Vénéneuse
2. Am: bulbeuse citriné. —	Am Citrina	Vénéneuse
3. Am: Ciguë Verte. —	Am Viridis —	Vénéneuse
4. Am: Agaric Fuligineux —	Agaricus fuliginosus —	Suspect
5. Am: Agaric Dartreux. —	Agaricus herpeticus. —	Suspect

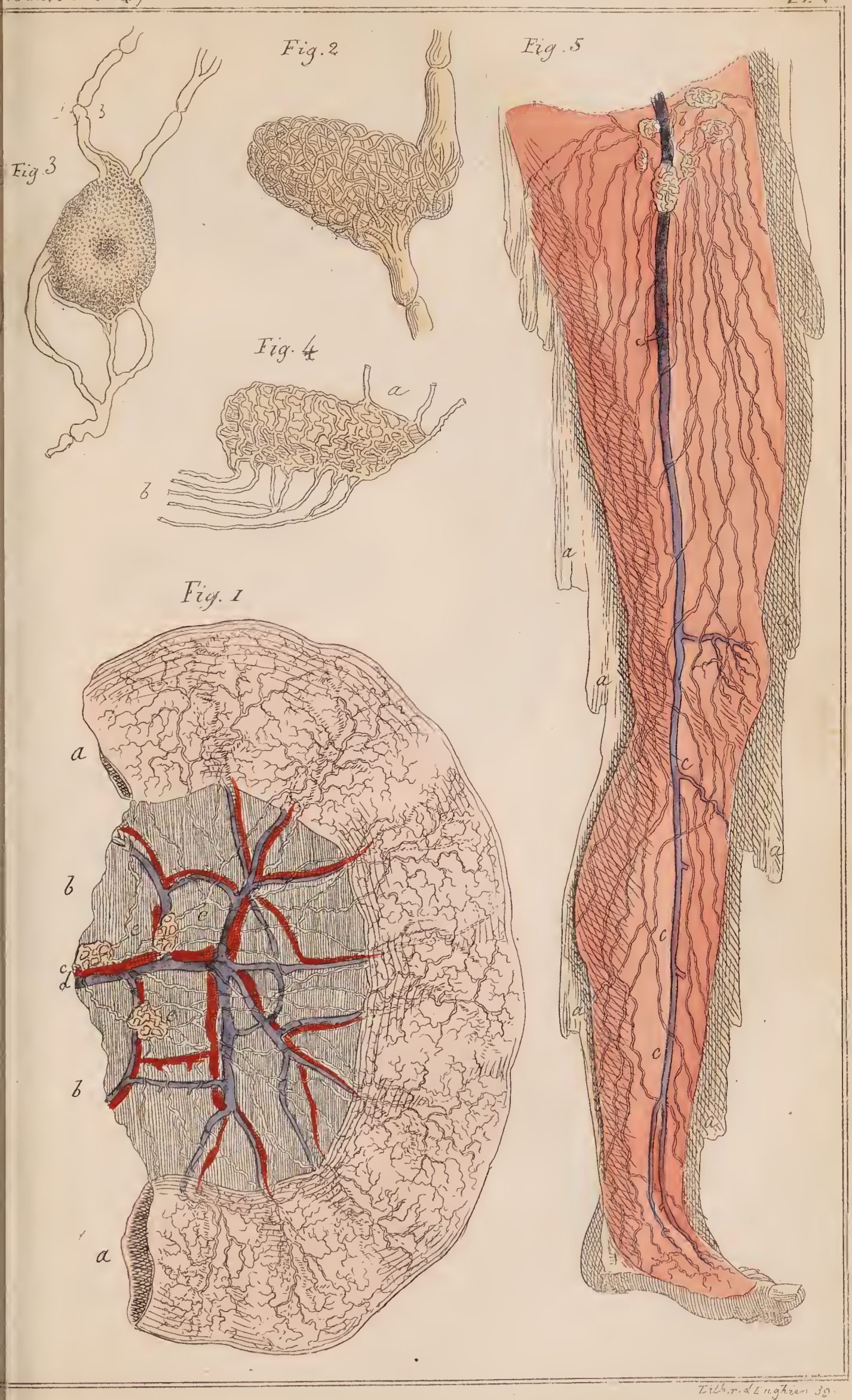

Lith. r. d'Enghien 39.

Pour l'explication de la planche, voyez à la fin de l'article ABSCESSION.

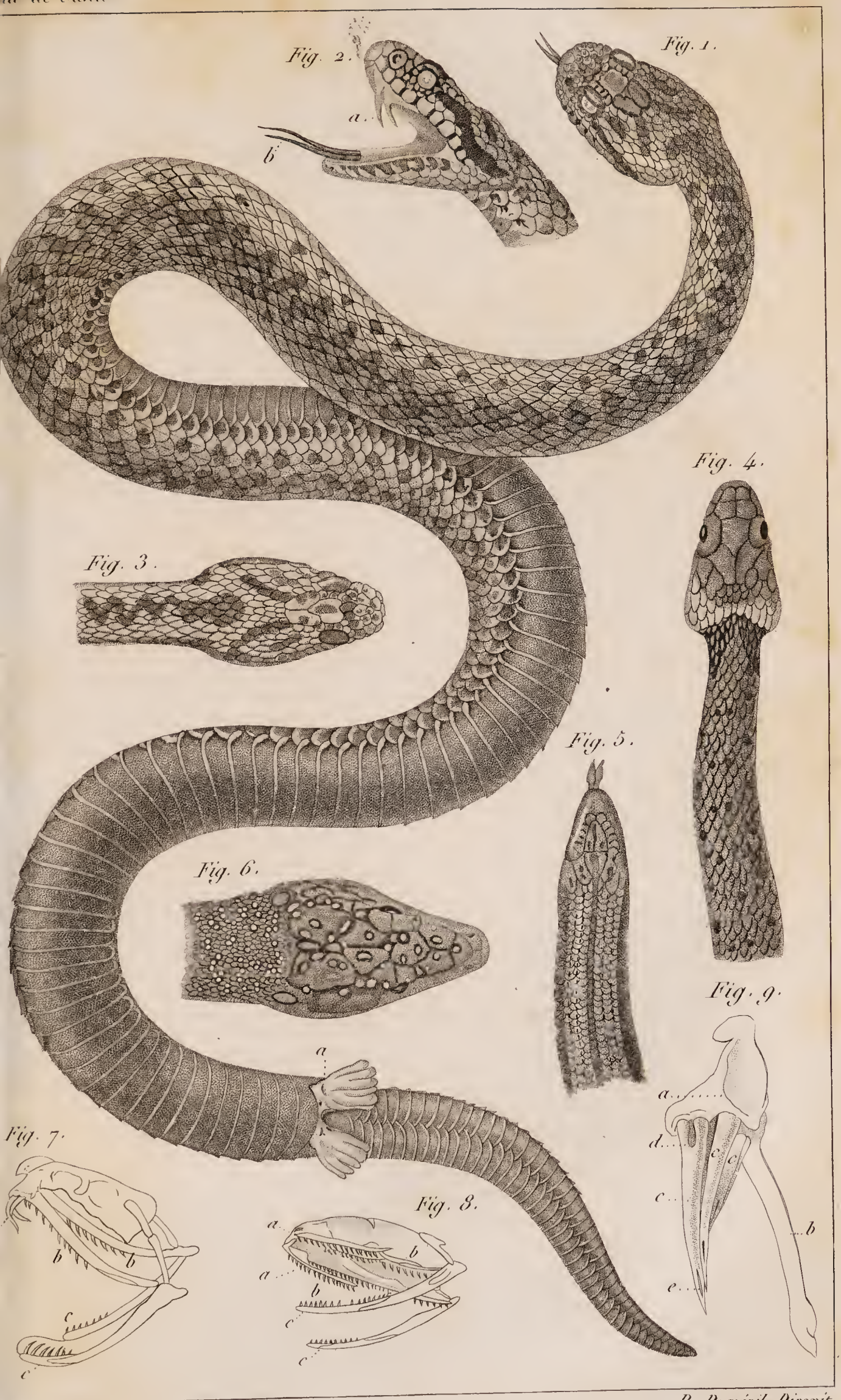

azal pinx.t

P. Duménil Direxit.

Vipère - Couleuvre - Orvet - Lézard.